

«LES MYSTÈRES DE L'EST»

BULLETIN UFOLOGIQUE DU CNEGU

ANNEE 1997
N° 3
(ISSN 1277-5533)

CROYEZ CE QUE JE DIS et NE REGARDEZ PAS CE QUE JE FAIS!

La pratique de ce paradoxe, souvent liée au milieu pro-HET, semble atteindre aussi nos collègues de PHENOMENA et ANOMALIES qui affichent une aura d'objectivité journalistique, scientifique ou sociologique, gage de leur notoriété.

Perry Pétrakis, en ce cinquantenaire de l'ufologie, fait dans PHENOMENA un bon éditorial contre le mercantilisme lié aux ovnis, les dangers d'une dérive inquiétante vers les sectes ou les thèses du complot mondial d'extrême droite. Pourtant, P. Pétrakis fait partie de la rédaction de FACTEUR X qui choisit ce bon moment pour sa sortie nationale afin de vendre, en plus des ovnis, des fadaises croustillantes sur les "parasciences". La présence d'un zeste de sens critique, nécessaire mais trop épisodique, y a un effet pervers : le lecteur pensera que ce qu'il lit d'incroyable est vrai tant que la rédaction n'y émet aucune critique. Entre autres exemples, ces objets filmés par Discovery dont nous parlons dans ce N°3. Dès lors, P.Pétrakys saura-t-il préserver PHENOMENA de la tentation sensationnaliste qui y transparait déjà parfois?

Renaud Marhic est convaincu que l'avis ou la preuve amenée par un "amateur" ne vaut rien sans l'avis éclairé d'un "spécialiste" (voire le sien). On lira donc, ici, une éco-éthologue interrogée sur la trace de Gué d'Hossus qu'elle n'a ni vue ni étudiée, ou là, le traitement d'une vidéo par le CNRS qui ne donne que des images floues. Dans ces deux cas, les spécialistes avouent au final leur ignorance. Le mystère ainsi cautionné scientifiquement se vend mieux et permet d'autres articles mystérieux (sur le même principe). Vous verrez dans notre N° 3 que des amateurs du CNEGU ont trouvé des solutions solides pour ces cas où les (et ses) spécialistes "sèchent". R. Marhic qui a passé sous silence les conclusions du document SAROS, celles sur Cussac ou, plus dérangeantes, sur "l'affaire de Trans", a soutenu, spécialistes à l'appui, les "*accélérations de 25G*" des faux échos radar des physiciens SOBEPS, indéfendables aujourd'hui! Nous verrons s'il informera ses lecteurs de nos avancées sur des sujets qu'il a aussi traités dans Phénomèna (comme Cussac, Gué d'Hossus, Le Luot,...). Opposera-t-il encore les performances "du journaliste d'investigation et du spécialiste" de SOSOVNI à celles du "néo-ufologue amateur" du CNEGU ou d'ailleurs? A se demander si certaines informations ou vérités ne dérangent pas parfois les rédactions de revues grand public...

ANOMALIES, vitrine de luxe d'une l'ufologie cherchant toujours ses lettres de noblesse, où il est de bon ton de théoriser, philosopher, généraliser et observer, semble elle aussi quelque peu réfractaire à refléter les réalités de l'ufologie, surtout française. L'usage du téléscope, perché dans une tour d'ivoire, pour décrire en mots savants l'univers des parasciences, y est préféré à celui de la loupe qui oblige à se baisser, humblement, pour mieux regarder autour de soi.

Pierre Lagrange, rédacteur en chef, annonçait son intention de rester neutre et observateur, en bon sociologue digne de son école de pensée. Ce "*spécialiste incontesté des ovnis*", parlant de Valensole sur M6, a proposé l'explication par l'hélicoptère qu'il a réfuté parce que contradictoire avec les petits êtres à grosse tête observés. Est-ce là un résumé d'objectivité pro/anti ou un avis caricatural laissant le bénéfice à l'E.T qui lui donne accès aux médias? Lisez sa conclusion sur ce cas dans SCIENCE&VIE "Spécial ovni". Cherchez aussi dans son texte sur K.Arnold, fort agréable à lire, une mention explicite de l'existence d'ailes volantes à réaction américaines en juin 1947... Objectivité et neutralité ou bien stratégie de marketing? Il s'est pourtant attaqué au film de l'autopsie d'un E.T dans SCIENCE&VIE et sur ARTE puis a Roswell dans son dernier ouvrage. Mais il caresse l'E.T dans le sens du poil dans SCIENCE&VIE JUNIOR, à propos de Cussac notamment. A l'occasion de ce cinquantenaire, exit de ce cas de 1967 (dont le trentenaire est décoté depuis notre N°2?), c'est Valensole, un classique aussi douteux de 1965, qu'il offre en sacrifice au mythe E.T sous forme d'un "remix-rewrite" à la mode.
Peut-on promouvoir un mythe dans les médias et l'observer, objectivement?
Il devient aussi conseiller technique pour la folle "nuit des E.T" sur CANAL+. "Conseiller" signifierait peut-être, pour un sociologue, rester neutre, objectif? Il vous suffira de voir qu'ANOMALIES est l'unique revue ufologique française citée dans le SCIENCE&VIE "50 ans d'OVNIS, 1947-1997" pour vous convaincre que Pierre Lagrange maîtrise parfaitement le double langage (comme l'anglais!).

La liste des personnes usant de ce paradoxe comportemental étant trop longue, je m'arrêterai donc. Loin de moi l'idée que ces rédactions ou célébrités sus-citées ne font rien de bon, loin s'en faut! Simplement je m'interroge sur leur ouverture d'esprit, leur motivation première, leur capacité à la compromission et leur appétit médiatique. La compréhension des observations d'ovnis y paraît bien lointaine, bien plus que dans certaines publications pro-HET.

Voilà pourquoi, à l'heure où l'ufologie fête ses 50 ans, je suis fier d'être membre d'une équipe de vrais bénévoles, le CNEGU qui s'achemine vers sa 20ème année d'existence, où les seuls buts sont de comprendre, de faire réfléchir, de progresser par la discussion ouverte à tous et l'étude approfondie des cas. Je suis fier de contribuer avec eux, dans les MYSTERES DE L'EST, à vous informer du mieux possible, sans concession envers "l'establishment ufologique" de tous bords, sans croyance aveugle, sans but détourné, sans pseudo-conseil scientifique, sans espérance carrièriste. Je suis fier enfin de leur souci de débattre librement et sincèrement sur la base d'arguments vérifiables et d'hypothèses étayées face auxquelles nombre d'ufologues, de toutes tendances, ont des attitudes très révélatrices :

- l'usage des quolibets, des injures ou menaces;
- la critique superficielle : soit "globalisante" avec des arguments théoriques ignorant les faits, soit "ponctuelle" ignorant les autres faits et arguments cohérents développés, soit "hors sujet" sur les lapsus calami;
- un mutisme gêné combiné au refus de débattre, faute d'argument recevable ou opposable. Pour preuve, malgré des invitations, ils sont absents de nos pages qui, contrairement aux leurs, sont ouvertes à tous;
- l'usage des oeillères pour ignorer l'existence d'arguments aussi éclairés (voire plus) que les leurs, quitte parfois à se les approprier pour mieux encore occulter leur origine.

Avec ce N°3 des Mystères de l'Est, nous espérons continuer de vous présenter une vision différente, mais aussi complémentaire des revues de kiosque, sur l'ufologie, les ufologues et les ovnis.

Bonne lecture...et à vos plumes! EMT

P.S : Ne croyez pas tout ce qu'on y dit , regardez surtout ce qu'on y fait!

LES MYSTERES DE L'EST

BULLETIN ÉDITÉ PAR LE CNEGU

SECRÉTARIAT : JOËLLE GERBY, 9, RUE DES TEMPLIERS - 21121 FONTAINE-LES-DIJON

***

LES RUBRIQUES QUE VOUS TROUVEREZ DANS CE NUMÉRO

***

- ♦ LES TRAVAUX DU CNEGU
- ♦ LES OVNI DANS LA PRESSE
- ♦ LA TRIBUNE DE L'EXTÉRIEUR
- ♦ LE COURRIER DES LECTEURS
- ♦ LE PELE-MELE

AVERTISSEMENT

TOUTE PUBLICATION DOIT AVOIR REÇU L'ACCORD DE 3 LECTEURS, MEMBRES DU CNEGU AVANT PARUTION. NÉANMOINS, LES ARTICLES PUBLIÉS N'ENGAGENT QUE LA RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.

VOUS POUVEZ VOUS PROCURER LE PROTOCOLE DU CNEGU EN VOUS ADRESSANT AU SECRÉTARIAT. MERCI DE JOINDRE UNE ENVELOPPE TIMBRÉE.

UN ÉCHANGE PRESSE EST POSSIBLE. POUR CELA, CONTACTEZ LE SECRÉTARIAT

LES MYSTERES DE L'EST

***

SOMMAIRE DU N° 3

***



PRESENTATION DU COMITE NORD-EST DES GROUPES UFOLOGIQUES

Depuis plus de trente ans maintenant, des femmes et des hommes ont consacré une grande partie de leur activité extra-professionnelle à recueillir des informations sur le phénomène, communément appelé OVNI *(ou phénomènes aérospatiaux non identifiés selon la terminologie du Centre National d'Etudes Spatiales)*.

Leur principale activité consiste à vérifier à la source les témoignages d'observations d'OVNI lors d'investigations et d'enquêtes.

Dès 1978, les associations du nord-est de la France se sont rassemblées pour fonder le CNEGU *(Comité Nord-Est des Groupes Ufologiques)* afin de coordonner leurs travaux sur le plan régional.

Dans le but d'études spécifiques *(statistiques, sociologiques, historiques ou autres)*, Le Comité élabore une méthodologie rationnelle afin d'analyser rigoureusement toute information sur le phénomène.

Grâce à la recherche d'archives, la réalisation de catalogues annuels régionaux d'observations, d'études particulières, d'enquêtes, une importante documentation *(concernant les régions Champagne, Ardennes, Bourgogne, Lorraine)* a pu ainsi être constituée.

Dans un esprit d'ouverture constant, le CNEGU tisse des liens de coopération avec d'autres chercheurs français ou étrangers ainsi qu'avec des organismes publics *(ou officiels)*.

Une collecte systématique de ces données sur le plan national devra aboutir à une meilleure connaissance de ce phénomène encore inexpliqué que sont les OVNI.

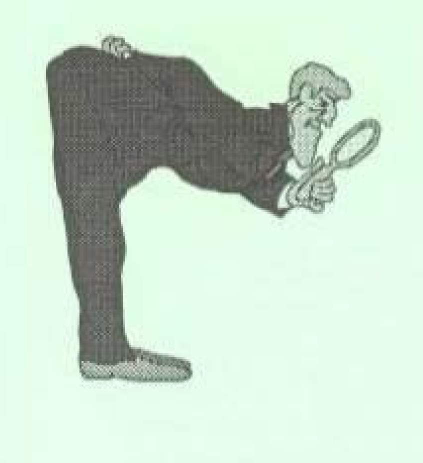
Et pour mieux diffuser ses travaux, le CNEGU édite « ***Les Mystères de l'Est*** ».

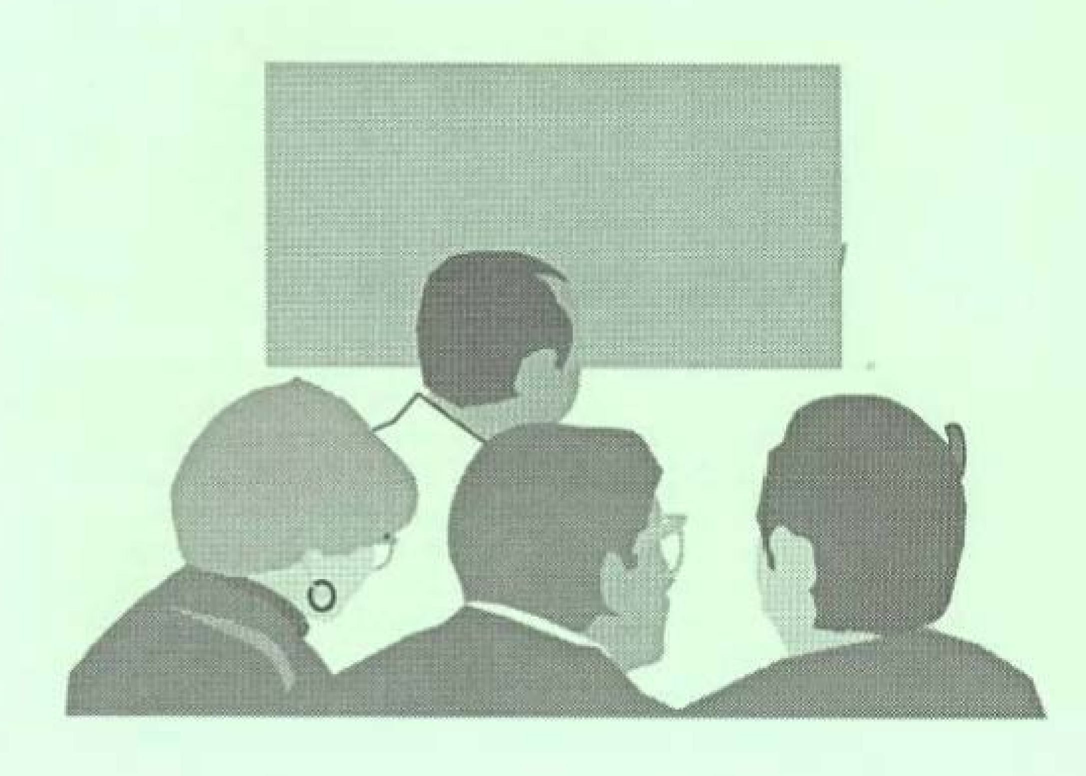
A ce jour, les personnes suivantes forment le CNEGU : Ghislain Dominé, Gilles Durand, Joëlle Gerby, Francine Juncosa, Patrick Fournel, Renaud Leclet, Eric Maillot, Gilles Munsch, Raoul Robé, Patrice Vachon, Christine Zwygart.

Juillet 1997

LES TRAVAUX DU

CNEGU





CONTACT AVEC UN HOMME VERT A GUE D'HOSSUS (O8).

Il y a parfois dans la vie d'un ufologue des moments où l'on a l'occasion, au hasard d'une contre-enquête sur le terrain, de rencontrer un esprit ouvert, lucide, intelligent et intéressant, qui a un regard posé sur les choses. C'est à Gué d'Hossus (Ardennes) que j'ai rencontré non pas un extra-terrestre mais un spécimen, trop rare, d'homo sapiens sapiens.
Ce contact ne m'a rien appris qui puisse remettre en cause mes principales conclusions préalables sur cette affaire pour laquelle je ne voyais aucun lien direct avec le sujet des ovnis :
- les témoins ont bien observé quelque chose d'inhabituel qui les a surpris.
- les "enquêteurs ou ufologues" venus sur le terrain racontent, comme les journalistes (voir annexes presse), beaucoup de balivernes.
- la zone végétale circulaire n'a rien d'étrange en soi et n'a aucun lien avec la lumière observée, hormis celui d'une coïncidence avec l'axe d'une source lumineuse.
- la source lumineuse n'a laissé aucune preuve ou trace indirecte qui justifie le recours à une explication ou hypothèse sensationnelle du type "soucoupiste"ou "ovni belge".
- il n'y a jamais eu d'objet volant observé à Gué d'Hossus, malgré la venue du SEPRA.

Pourtant ce soir là, je n'ai pas regretté d'avoir quitté mon fauteuil et ma documentation, pour rencontrer monsieur Wiart, un garde forestier qui a les deux pieds sur une terre forestière qu'il connaît bien et (parfois) la tête tournée vers les étoiles. Alors que nous débattions des possibilités de vie E.T et des voyages dans l'univers, des témoignages ovnis, il suggéra que cela soit étudié par une personne indépendante du milieu ufologique. Je fis alors la remarque que toute personne qui met le nez dans ces histoires est dès lors impliquée dans ce milieu donc dépendante de lui. Il suggèra qu'il fallait alors que quelqu'un essaie de tout démonter pour voir ce qu'il resterait de solide. J'avoue que ses propos me rassurèrent sur ma méthodologie pour le moins dérangeante et fort contestée dans ce milieu, parfois même par des amis du CNEGU plus transigeants que moi. C'est un nouveau membre du CNEGU qui a désiré mener une contre-enquête sur ce fait divers que je mettais sur le compte du braconnage local. Bien lui en prit car je m'étais bel et bien trompé sur ... le type de chasse.

Je cède maintenant la plume à Renaud Leclet, qui a organisé cette rencontre et va vous narrer nos propres constats et surtout les informations capitales que nous a très aimablement confiées M. Wiart, le 7 mars 1997, sur les lieux de l'observation.

RETOUR à GUE D'HOSSUS

La nuit du 5 au 6 mars 1994 à 0h30 les témoins de cette observation , MM. Namèche et Simon, tous deux habitants de Gué d'Hossus (Ardennes), non loin de Rocroi, se dirigent vers un petit ruisseau frontalier avec la Belgique, en contrebas d'un grand pré, pour chasser les grenouilles. Ils sont surpris par une forte source lumineuse, qualifiée de "plus puissante que des projecteurs d'un stade de football", située sur leur droite. Le faisceau lumineux a une hauteur de 8 mètres, 130 mètres de large, et est distant du sol de 50 centimètres. Les deux témoins ont tout d'abord pensé à des phares de véhicules de gardes forestiers ou de braconniers. Mais devant l'intensité du phénomène, ils prirent peur et firent demi-tour. Le phénomène lumineux a duré environ 6 minutes, aucun bruit n'a été perçu pendant l'observation. Arrivés sur le chemin du Trou Blanc, ils se retournent, tout a disparu. Ils n'ont vu aucun ovni durant toute l'observation.

Le lendemain M. Simon retourne sur les lieux de l'observation de la veille avec des amis et découvre dans une clairière, à 150 mètres, une trace circulaire d'herbes roussâtres qui se trouve dans l'axe du faisceau lumineux. Plus tard dans la journée, intrigué par cette découverte, ils se présentent au poste de police de Rocroi pour faire une déposition.

LA MYSTERIEUSE TACHE ROUSSÂTRE:

Cette zone roussâtre, d'approximativement 5 mètres de diamètre, fut découverte le lendemain de l'observation. Un rapprochement a tout de suite été fait avec le faisceau lumineux qui a été observé la veille par les deux témoins. C'est vrai que la tache roussâtre est dans l'axe de la source lumineuse, seul lien a priori et a posteriori avec le faisceau lumineux . La zone roussâtre est en fait du *Carex Ovalis* d'après la DDA. Il y a diverses sortes de carex qui poussent en plaine ou en montagne dans des zones humides, marais, fossés, prés. D'autres espèces de carex sont extrêmement communes en plaine, jusqu'en moyenne montagne prairies sèches, lisières, clairières, friches. Le carex comprend plus de 1000 espèces. Celui de Gué d' Hossus est rare pour cette zone et n'a été trouvé qu'à cet endroit. La trace, de forme parfaitement ronde pour certains, nous a paru légèrement ovalisée, mais moins fournie qu'en 1994. Le fait que le carex pousse en rond n'a rien, en soi, d'exceptionnel, puisque d'autres plantes ont aussi cette particularité (voir Note Technique CNEGU sur les mycelliums annulaires).

M Wiart a prélevé des échantillons de cette plante et les analyses réalisées par la Direction Départementale de l'Agriculture indiquent qu'ils sont normaux. Aucune altération anormale n'a été notée, contrairement à ce que soutiennent certains ufologues locaux. Sur place nous avons remarqué que la plante avait toujours la même couleur, beige-brun avec le pied violacé. La plante était un peu moins friable qu'en 1994, d'après M.Wiart. La friabilité du carex est aussi chose normale. Il est sec en cette période (mars), et à l'époque il y a eu de fortes gelées, ainsi que de la neige. Le changement de couleur (brun , vert clair, vert foncé) est dû aux différentes saisons et à la plante. En fait, le carex n'a subi aucun traumatisme.

Des traces de passages de gros gibier, fréquents à cet endroit, sont nettement visibles dans et sur la trace. Les gardes forestiers qui passent généralement tous les jours dans cette clairière n'ont jamais fait attention à cette zone d'herbe brune située en retrait du chemin, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existait pas avant.

LE FAISCEAU LUMINEUX :

Nous avons parlé de ce faisceau avec M Wiart, garde forestier à Rocroi. Nous lui avons proposé une hypothèse : des braconniers en poste attendant le gibier auraient allumé des phares de véhicule ou un halogène portable de forte puissance. Cette hypothèse aurait pu être valable, mais cette zone est une réserve biologique protégée. Le chemin qui mène à cette réserve est fermé par une barrière d'où l'impossibilité pour un véhicule à quatre roues (type 4x4 ou autre) de se trouver dans la réserve à ce moment là. Aucun coup de fusil n'a été entendu avant ou après minuit, ce qui est étrange pour un endroit fort giboyeux. Le faisceau, d'après les deux témoins, serait resté allumé pendant environ 10 minutes. Temps trop long pour des braconniers qui, d'après M Wiart, auraient pu se faire repérer trop facilement, chose qu'ils ne se seraient pas risqué à faire d'après lui.

Le garde forestier nous suggère une autre piste. Il est possible, entre autre, qu'un hélicoptère civil ou militaire se soit posé dans la clairière, moteur éteint avec le phare de devant allumé dans l'attente de récupérer ou de transférer des personnes (militaires en manoeuvre?) dans la zone de Gué d'Hossus. Un ou deux mois avant, des personnes ont déjà eu des problèmes avec des militaires en plein bois du côté de l'ancienne piste d'atterrissage de Reignowez, alors que celle-ci ne sert plus théoriquement qu'aux essais automobiles (?). Il est surprenant, dans ce cas de figure, que le bruit de l'hélicoptère n'ait pas été entendu des habitations environnantes.

La dernière hypothèse que nous propose M Wiart semble la bonne:
Cette réserve est connue, non seulement pour ses espèces végétales rares mais aussi pour des espèces rares de papillons nocturnes. Il est tout à fait possible qu'un chasseur de papillon se soit trouvé, illégalement, dans la réserve. Le temps se prêtait justement à cette chasse. Le ciel était nuageux et il tombait une petite bruine. Les papillons nocturnes apprécient ce temps. Le chasseur allume un projecteur puissant, qui sera amplifié par la bruine, pour attirer sans difficulté les papillons dans ses filets. Il existe aussi une autre technique: la personne qui chasse les papillons déploie un drap blanc éclairé avec le projecteur et les papillons attirés par la lumière se déposent sur le drap. Le chasseur n'a plus qu'à les attraper dans ses filets.

C'est, pour Eric Maillot et moi, l'hypothèse qui concorde le plus avec ce qui c'est passé dans la nuit du 5 au 6 mars 97. Elle a d'ailleurs reçu une confirmation quelques jours après notre rencontre avec le forestier, nous avons appris indirectement (et par une autre source que l'ONF) qu'une personne s'était livrée en ce lieu et à cette époque à cette chasse interdite. Vous comprendrez qu'elle ne désire nullement se faire connaître! Voilà donc un mystère quasi-certainement éclairci mais qui perdurera puisqu'il ne faudra pas espérer obtenir une preuve...

Plusieurs spécialistes ufologues, dont Jean Jacques Vélasco du SEPRA (CNES), ont enquêté. Ils en ont déduit que les témoins étaient fiables. D'après les personnes qui étaient sur place, comme M.Wiart, le SEPRA a enquêté scientifiquement. Mais qu'en est-il du résultat? La mairie de Rocroi et l'ONF devaient recevoir le rapport de M. Vélasco. En 1997, ils n'ont toujours rien! Pourtant le SEPRA est un service public. Pourquoi cacher des informations alors qu'il n'y a rien d'extraordinaire dans la zone végétale découverte et que l'observation des deux témoins peut se résoudre par une explication tout à fait terrestre? Parions que l'explication "chasse aux papillons" est inconnue de J.J Vélasco.

HISTOIRE D'EN RIRE :

Examinons quelques autres hypothèses émises :
-Un avion de tourisme qui se serait immobilisé (sic) au dessus de la clairière (l'Ardennais du 14 mars 1994) ou serait passé à cet endroit entouré de sapin. Les témoins auraient entendu le bruit de l'avion, alors qu'aucun bruit n'a été entendu.
-Une plante qui dégagerait de la lumière? (voir annexes presse) Que ne ferait pas un journaliste ou un rédacteur pour accrocher le lecteur?
-Il n'y aurait pas un cercle mais deux : une couronne de 5,60 mètres de diamètre et une deuxième couronne de 0,70 mètres. Ce qui fait en tout 7 mètres de diamètre d'après J.Michel Ligeron (l'Ardennais du 16 mars 1994). La gendarmerie une fois sur place a disposé une barrière de protection autour de la zone de carex pour éviter aux nombreux visiteurs de dégrader cette zone. Ces personnes devaient donc tourner autour de la zone, ce qui créa par piétinement un deuxième cercle à 0,70 mètres du premier .
-SOS OVNI, dans PHENOMENA n°24, a fait appel à une spécialiste en biologie et en écologie notamment pour savoir si cette trace ne pouvait être un "rond de sorcière". La spécialiste conclut, heureusement, en déclarant qu'il lui est impossible de se prononcer en l'absence de prélèvements et d'analyses. Un appel téléphonique a un membre ardennais du CNEGU ou auprès de l'ONF aurait suffi à SOSOVNI pour obtenir une réponse plus éclairée.

CONCLUSION DE LA CONTRE-ENQUÊTE :

Les témoins ont bien observé quelque chose qui les a surpris et ont été victimes de la médiatisation du cas. Aucun ovni n'a été vu. La trace alléguée n'est rien d'autre qu'une tache de *carex ovalis* d'aspect tout à fait normal et n'a aucun lien direct avec le faisceau de lumière même si, par un pur hasard, elle se trouvait dans l'axe du faisceau. Ce cas peut désormais être considéré comme expliqué par la présence très probable d'un collectionneur, chassant illégalement des papillons nocturnes, équipé d'une puissante lampe projecteur qui aura affolé les témoins (eux-mêmes chassant illégalement la grenouille).

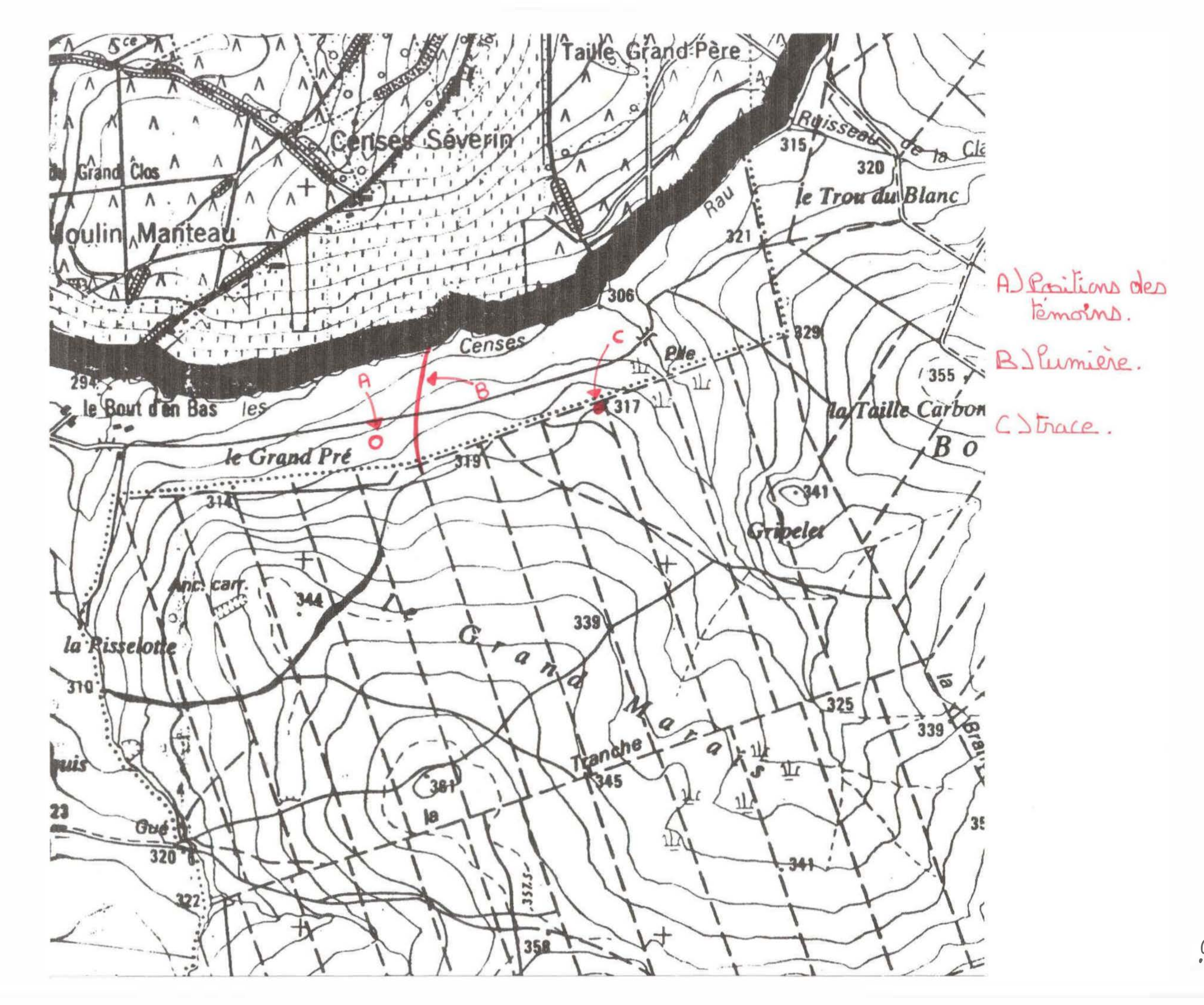
Renaud Leclet, le 28/04/1997

Remerciements à :
Eric Maillot, Thierry Rocher, Jean Wiart, Patrice Vachon, Raoul Robé.

SOURCES DE PRESSE EN ANNEXES:

l'Ardennais du 14/03/94
l'Avenir du Luxembourg du 14/03/94
l'Ardennais du 15/03/94
l'Ardennais du 16/03/94
la Gazette du 15/03/94
l'Ardennais du 9/06/94
Quotidien belge Dernière Heure du 11/12/02/95
Phénomèna n° 24 nov/dec 1994

Note d'Eric Maillot :
Dans les Ardennes, J.Luc Lemaire fait à ce cas une publicité outrancière. Il n'hésite pas à dire et écrire des inepties pseudo-scientifiques (soit disant cautionnée par des spécialistes scientifiques... du CEOF) sur ce carex qu'il considère comme affecté. Son principal argument : si l'on mouille une partie beige-brune du carex, elle vire au brun-rouge-violacé, à l'oeil et même au microscope! Cela relève du même niveau de connaissances scientifiques que l'enfant qui trempe un caillou sec dans l'eau et s'étonne d' en voir changer les coloris...


Taille Grand Père
Censes Séverin
Grand Clos
Moulin Manteau
Ruisseau de la Cl
315
320
le Trou du Blanc
Rau
321
306
329
Censes
Plle
355
294
le Bout d'en Bas
les
317
la Taille Carbon
B o
le Grand Pré
319
314
341
Gripelet
Anc. car.
344
339
Grand Marais
la Pisselotte
310
325
339
Tranche
345
361
le
Gué
320
322
341
357.5
358
A
B
C
A) Positions des témoins.
B) Lumière.
C) Trace.

Etrange source lumineuse : les deux Ardennais racontent

« C'était bien plus fort que les projecteurs d'un stade de foot », racontent les deux Ardennais qui ont assisté, dans la nuit du 5 au 6 mars près de Rocroi, à l'apparition d'une étrange lumière.

DEPUIS que des chasseurs de grenouilles ont été témoins d'une étrange source lumineuse d'une forte intensité, le lieu-dit du Grand-Pré à **Gué-d'Hossus**, près de Rocroi (Ardennes) est devenu presque un lieu de pèlerinage. Les curieux s'y précipitent pour aller voir la tache brunâtre et ronde, d'un diamètre de cinq mètres, découverte sur le sol le lendemain de l'apparition (nos éditions du 14 mars).

Alban Simon, 41 ans, domicilié à Gué-d'Hossus, et Christophe Namèche, 24 ans, habitant le même village, se souviendront longtemps de cette nuit du 5 au 6 mars.

« Le samedi vers 23 heures, alors que je dormais après avoir passé la journée à faire du bois de chauffage au Brûly, Christophe est venu me réveiller pour aller voir s'il y avait des grenouilles, comme il avait beaucoup plu juste avant », raconte M. Simon. *« Je l'ai accompagné, il a garé sa voiture près de la dernière maison qui se trouve sur le chemin dit du Grand-Pré ».*

« Jamais je n'avais vu une telle intensité »

Après quoi les deux compères ont longé le ruisseau frontière qui coule derrière cette dernière maison, puis se sont rendus vers les marais situés dans les bois, par le chemin du Trou du Blanc.

« Nous sommes revenus des bois en suivant le ruisseau, et aux environs de minuit-minuit trente, alors que nous nous trouvions à la lisière du bois, une forte lumière est apparue soudainement, au Grand-Pré. Christophe pensa à un véhicule de garde-chasse, moi plutôt à des braconniers, mais devant la puissance de la lumière on a compris qu'il se passait quelque chose d'anormal ».

Christophe et Alban sont restés immobiles, presque pétrifiés en fixant la lumière. *« Jamais je n'avais vu une telle intensité »*, précise aujourd'hui M. Simon. *« C'était bien plus fort que les projecteurs d'un stade de foot, d'une couleur blanche, tirant vers le jaune, la lumière faisait comme une sorte de bande, d'une hauteur de 5 à 6 mètres le long de la lisière, elle ne touchait pas le sol. En plus, il n'y avait pas un bruit, pas un mouvement, rien qui aurait pu nous faire penser à un avion ou un hélicoptère, en tout cas pas à un engin connu ».*

La source lumineuse éclairait cette partie du bois, comme en plein jour, elle arrivait à 10 ou 15 mètres de la lisière à l'intérieur du bois, et les deux témoins se trouvaient à une quarantaine de mètres de cette lisière, dans le pré. *« Nous avons été tout de même impressionnés par ce que nous venions de voir, nous sommes repartis vers la voiture et la lumière entre-temps s'est estompée ».*

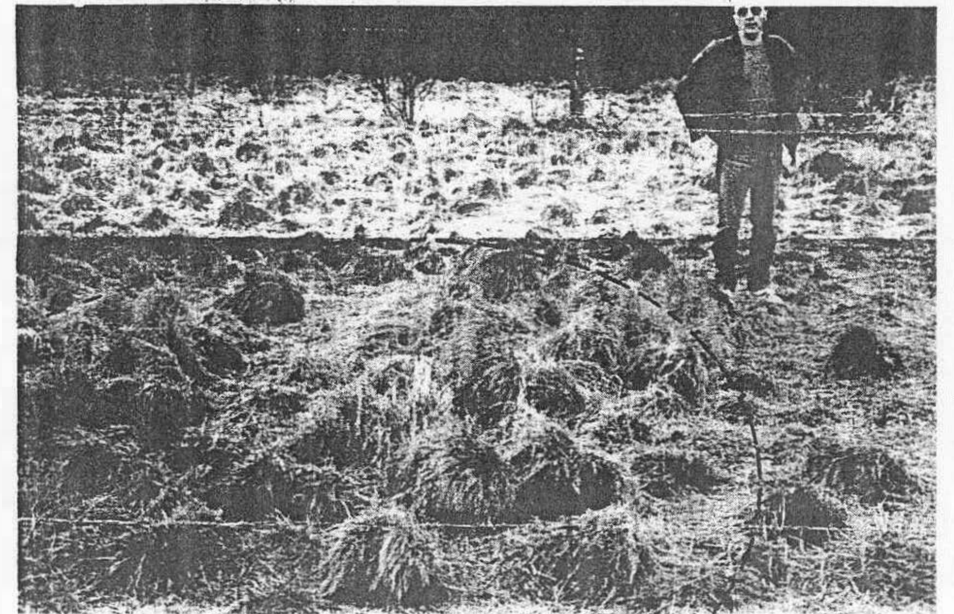
Un cercle brunâtre

Il faut préciser que les deux témoins étaient passés par le chemin qui jouxte la clairière une heure auparavant et ils n'avaien[t] rien vu d'anormal.

Le lendemain, M. Simon, tou[jours] intrigué par sa découverte, est allé revoir les lieux, et là il [a] remarqué, stupéfait, exactemen[t] dans l'axe de la source lumineus[e] repérée la veille, une tache ron[de] de couleur rousse. *« Cette porti[on] herbeuse semblait comme soul[e]vée vers le ciel, nous avons touch[é] et senti l'herbe, mais il n'y ava[it] aucune odeur, aucune chaleur ».*

Ce qu'ils ont vu, Christophe [et] Alban l'ont raconté aux gendarm[es] de Rocroi, qui ont alors fait appel [à] des experts. Rien n'indique que [le] cercle découvert ait un lien avec [la] source lumineuse observée [la] veille, d'autant qu'à cet endro[it] pousse une plante herbeuse sp[é]ciale (voir par ailleurs).

Cependant un fait demeure tro[u]blant : la tache se situe appare[m]ment bel et bien dans l'axe où [les] deux témoins ont vu la lumière...



Le lendemain de l'apparition, Alban Simon a découvert une tache rousse « qui semblait comme soulevée vers le ciel » (délimitée par un pointillé sur notre photo).

Appel à témoins

Créé en 1982, le Centre d'études OVNI France (CEOF) est u[ne] association nationale qui, grâce à un réseau de bénévoles spécialem[ent] formés, mène sytématiquement des contre-enquêtes lors d'apparit[ions] d'objets volants non identifiés (OVNI). Le résultat des investigations [du] CEOF est publié dans différentes revues et contredit parfois les thès[es] des enquêtes officielles.

Le CEOF invite les personnes ayant constaté un phénomène inhabit[uel] dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 mars, sur le Plateau ardenna[is] à contacter Jean-Luc ou Florence Lemaire, 73, avenue Charles-d[e] Gaulle, à Charleville-Mézières (tél. 24.59.08.42.).

Les experts enquêtent

La brigade de Rocroi, après avoir entendu les témoins, a fait appel aux spécialistes du Centre national des études spatiales (CNES) de Toulouse, à savoir les chercheurs du Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques (SEPRA). L'un d'entre eux, Jean-Jacques Vélasco, a été chargé d'une contre-enquête, destinée à vérifier les dires des deux témoins et à expliquer si possible le phénomène.

Le SEPRA est un service qui a succédé au fameux GEPAN (Groupe d'études des phénomènes aérospatiaux non identifiés), il est chargé d'étudier l'ensemble des phénomènes naturels ou artificiels qui rentrent dans l'atmosohère.

« Pour l'instant, nous sommes en phase d'expertise », a déclaré hier le chercheur du CNES. *« Nous avons rassemblé certains éléments comme la couleur de la lumière, le positionnement, la durée, la trajectoire, etc. Nous ne pouvons pas donner de résultats dans l'immédiat, il faudra attendre une quinzaine de jours ».*

Cependant, des cas similaires ont déjà été observés en France, certains correspondaient à un phénomène de lune à l'horizon (mais, durant la nuit du 5 au 6 mars, il n'y avait pas de lune...), un autre à un largage intempestif de kérosène.

Pour l'instant, la piste OVNI est plutôt écartée : il n'y a pas eu de présence physique avérée, donc on ne peut parler d'objet volant.

De plus, les témoins n'ont pas observé de déplacements de la lumière, mais un objet fixe qui s'est soudainement allumé puis estompé.

Une plante qui dégagerait de la lumière ?

L'hypothèse d'un avion qui se serait immobilisé au-dessus de la clairière semble pour l'instant peu plausible aux témoins de la source lumineuse et aux enquêteurs. En effet, un avion ou un hélicoptère n'aurait pas pu passer à cet endroit, entouré de sapins. *« Il se serait à coup sûr crashé »*, explique M. Simon, l'un des témoins de la source lumineuse.

En revanche, du côté de l'Office national des forêts, on souligne qu'à l'endroit où le rond brunâtre a été découvert, les herbes qui poussent sont, semble-t-il, d'une variété différente de celle de leurs voisines. Les premiers prélèvements laissent penser qu'il s'agit d'une plante appelée carex. Jean Wiart, responsable de la forêt communale de Gué-d'Hossus, qui a prélevé des échantillons de plante, rappelle que cet endroit [est] classé réserve biologique. *« Y tr[ou]ver des espèces exceptionnel[les] n'aurait rien d'étonnant »*, confi[e-t-]il. *« Le fait qu'elle pousserait [en] rond n'a rien d'exceptionnel n[on] plus, beaucoup de plantes [ont] cette particularité, les cham[pi]gnons appelés ronds de sorcière par exemple. Ce qui serait pl[us] étonnant ou extraordinaire, c'[est] que cette plante ait un lien avec [la] source lumineuse ».*

S'agit-il d'un phénomène de [dé]composition du carex, intervena[nt] à la sortie de l'hiver ? La questi[on] est posée. Une couverture a[é]rienne de la zone a permis [de] constater que cet endroit était [le] seul où poussait le carex.

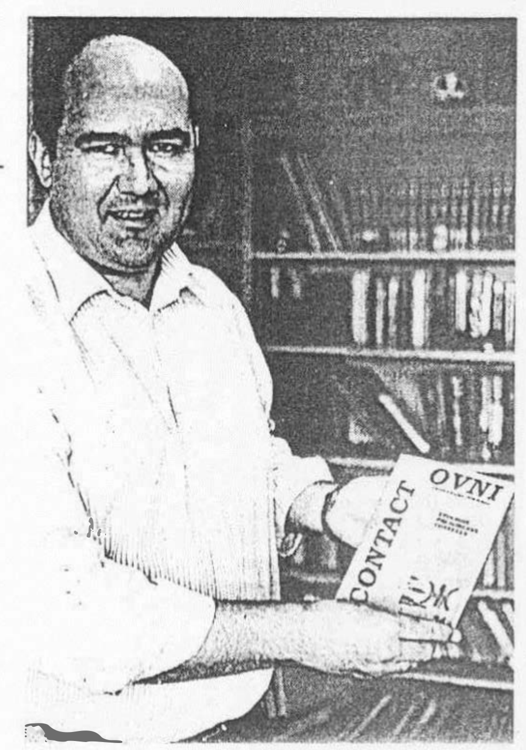
24 54. 25 71

Jean-Luc Lemaire, enquêteur privé : d'abord rechercher une explication naturelle

Bien sûr qu'il y croit aux ovnis, sinon il n'en serait pas là à chercher leurs traces, à tenter de les identifier, de les expliquer. « *J'imagine qu'il existe des planètes habitées, où que se manifestent des univers parallèles. Ça me plairait de me retrouver en face du fait, à condition qu'il n'y ait pas de danger* ».

Jean-Luc Lemaire, amateur averti et enquêteur privé, est un pragmatique. Au delà de sa certitude, il ne s'attend à rien de précis, car il ne développe justement aucune idée préconçue. Il impose une rigueur scientifique à sa méthode d'investigation fondée sur deux principes : d'abord rechercher une explication naturelle à tout phénomène bizarre, ensuite se méfier de tout, sous peine de voir des ovnis partout. Lui n'en a jamais vu. Il est seulement habité d'une déjà vieille passion du mystère et de l'inexpliqué.

Dans son petit appartement d'un immeuble sans ascenseur de l'avenue Charles de Gaulle à **Charleville-Mézières**, la bibliothèque familiale regorge de livres sur les ovnis, de romans de SF, d'essais et de tentatives d'explications sur le paranormal et ces mystères en provenance de l'espace. Ca tombe bien, son épouse est elle aussi une fan des ovnis.



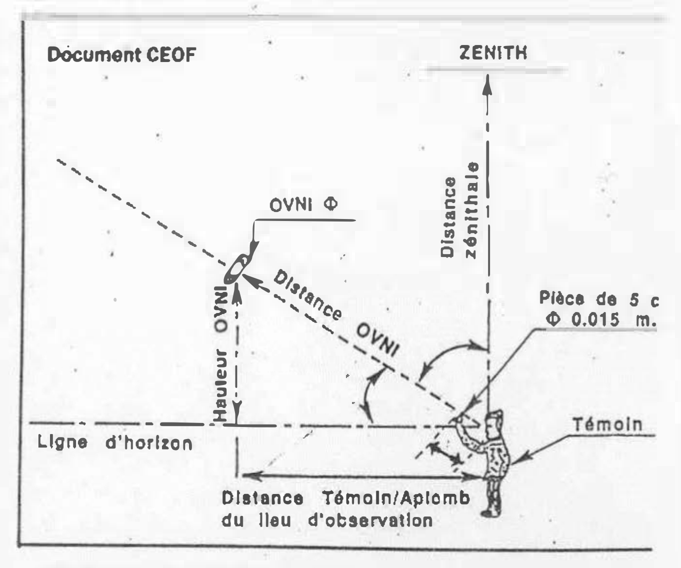
Jean-Luc Lemaire : un enquêteur privé à la recherche de la vérité.

Questions et grande écoute

Instructeur de premiers secours dans une association ardennaise, Jean-Luc Lemaire a 35 ans. Il enquête officiellement pour le compte du CEOF (Centre d'Etudes Ovni France) depuis un an. Le CEOF est un organisme basé à Marseille. Il regroupe, entre autres, des scientifiques et des astronomes. Il s'appuie sur un réseau d'enquêteurs bénévoles sur la France entière. Jean-Claude Lemaire a bénéficié d'une formation par correspondance, en fonction des attentes du CEOF. Une rigueur constante, un désir de sérieux et de professionalisme l'animent : « *On s'est longtemps moqué de nous, à cause des fameux petits hommes verts. Lorsque je parle d'ovni, ce n'est pas de martien que je parle, mais de phénomène inexpliqué. Alors que dans la tête des gens, toutes les soucoupes volantes sont des ovnis...* ».

« *Nous lisons beaucoup la presse car, pour nous, les premières informations à partir desquelles nous travaillons passent dans les journaux. Nous savons par expérience que les gens se confient peu d'une manière générale, par peur du ridicule. De même, ils s'adressent peu aux gendarmes* » (*).

Lorsque Jean-Luc Lemaire enquête, il recherche d'abord le maximum de témoins. Il a pour souci constant de ne pas forcer les réponses : il questionne sans être directif, laisse parler les gens, fait preuve d'une grande écoute. Il consigne tout, systématiquement tout, selon un guide établi par le CEOF sur plusieurs pages rassemblées dans un classeur. Il saura ainsi si le témoin suit un traitement médical, si celui-ci a des problèmes de vision, s'il peut être influencé par des lectures ou des films. Il connaîtra exactement les circonstances dans lesquelles s'est déroulée l'observation, la topographie des lieux n'aura plus de secret pour lui. L'enquêteur cherchera même à connaître d'éventuels effets secondaires sur les personnes et multipliera les analyses et mesures. Jean-Luc Lemaire dispose en permanence chez lui d'une « *boîte à outils* » comportant moult appareils, du compteur geiger de poche (pour la radio-activité) aux éprouvettes et récipients dans lesquels sont prélevés des échantillons de terre, de flore, voire de faune (débris d'insectes par exemple), qui sont expédiés dans les laboratoires du CEOF à Marseille. L'enquêteur calcule la résistance du sol, la température de la terre, recherche de possibles anomalies, effectue des comparaisons. A l'aide de cartes IGN il dresse des plans de situation des traces repérées ; au moyen de techniques universellement reconnues, il estime les dimensions des phénomènes observés. Et si bien sûr il prend



Cet exemple graphique est tiré des fiches de l'enquêteur pour mieux appréhender les phénomènes observés. Il sert à déterminer les mesur de l'engin observé.

moult photos, il pousse même le luxe à réaliser des films vidéo sur les lieux des observations.

Quel verdict ?

Tout cela pour tenter de déterminer l'origine d'un phénomène. La plupart d'entre eux procèdent d'une explication rationnelle : entre le mysticisme de quelques témoins et la crédulité d'autres, quantité d'observations étranges se résument souvent à des avatars climatiques ou météorologiques, militaires ou mécaniques. Lorsqu'il ne s'agit pas de mise en scène. Mais à force d'éliminer les possibilités, et de trouver des réponses, il reste des phénomènes bien inexpliqués, extrêmement no breux : ils finissent tous un jour être classés.

(*) Exemple qui tend à démo trer quer les observateurs d'ov craignent de se confier aux gend mes : après l'appel à témo lancé dans nos éditions à la su de l'étrange lumière survenue Gué d'Hossus (mars 1994), M. Mme Lemaire ont reçu une trentai d'informations. Plusieurs (série ses) émanent de la région Reims. A l'époque, les gendarm de la compagnie de Rei n'avaient eux relevé aucune déc ration faisant état d'ovnis dep déjà un an et demi.

10

QUOTIDIEN 26 FB - 27 FLUX 100e année N° 61 28 pages LUNDI 14 MARS 1994

Groupe Vers l'Avenir

L'Avenir du Luxembourg

Rue des Déportés, 38 - 6700 ARLON - Administration 063-22.03.49, rédaction 063-22.20.82

Gué d'Hossus : la tache vient-elle de l'espace ?





C'est une tache circulaire d'herbes roussies, de 5,6 m de diamètre. Située à quelques centaines de mètres de la frontière belge, à Gué d'Hossus (près de Couvin, en territoire français), elle ne manque pas d'intriguer depuis sa découverte par Alban Simon et Christophe Namèche (photo ci-contre), à l'endroit même où ils venaient d'assister à une étrange apparition. Phénomène naturel ou trace d'un ovni ? Mystère total, même pour M. Velasco, un spécialiste envoyé sur place par le Centre national des études spatiales de Toulouse.

(Page 8)

(Photos VA 203994 et 203947)

L'aéroport d'Heathrow visé trois fois en quatre jours

12.

L'AVENIR DU LUXEMBOURG 14 MARS 1994

INSOLITE

Gué d'Hossus : cette mystérieuse tache circulaire qui intrigue les spécialistes de l'espace

C'est une tache circulaire d'herbes roussies, de 5,6m de diamètre, à quelques centaines de mètres de la frontière belge. Nous sommes à Gué d'Hossus, près de Couvin. La tache a été découverte dans une clairière, à l'endroit où deux habitants de la localité ont aperçu une lumière intense pendant une dizaine de minutes, dimanche dernier. Phénomène naturel ou trace d'un OVNI ? Mystère total.

Les touristes qui chaque année se lancent sur les routes de France connaissent bien Gué d'Hossus. C'est un petit village frontalier qui s'étire le long de la nationale, juste derrière le poste-frontière de Brûly-de-Couvin. En hiver, la seule animation, c'est le passage des poids lourds internationaux, qui font vibrer les dernières maisons de bois du plateau de Rocroi. Mais, dès les premiers jours du printemps, les soirées s'animent. Parfois, les phares d'un camion surprennent des ombres furtives, qui se fondent dans la nuit, en direction de la frontière et des marais qui la bordent. C'est là qu'avec un peu d'adresse, les chasseurs de batraciens attrapent, au nez et à la barbe des agents de l'office national des forêts, de quoi de se préparer une bonne fricassée de cuisses de grenouilles, nappées de beurre à l'ail.

Une lumière intense

Dimanche dernier, vers 0 h 30, deux silhouettes se détachent sur le Grand Pré, à la lisière du bois du Pavillon Diane, une réserve forestière communale. N'écoutant que leur ventre, Alban Simon et Christophe Namèche se dirigent vers le fond du vallon marécageux. En face, sur le versant belge, un chapelet de maisons montent la garde, sentinelles de pierres perdues dans un océan de verdure.

En un instant, le ciel s'embrase. A travers les arbres, à quelque cinq cents mètres, à l'emplacement supposé d'une clairière, les deux compères aperçoivent un point lumineux d'une rare intensité. *« C'était comme un phare puissant, blanc tirant sur le jaune »*, raconte Alban. *« Cela a duré une dizaine de minutes. La lumière a progressivement baissé d'intensité avant de s'éteindre. On n'a rien entendu »*, poursuit son compagnon.

Très impressionnés, Alban Simon et Christophe Namèche préféreront rebrousser chemin sans demander leur reste.

Une tache mystérieuse

Le lendemain, ils retourneront à l'endroit où se trouvait, selon eux, la lumière. Quelle ne sera pas leur surprise de découvrir, dans une clairière de lande sèche, une tache circulaire d'herbes roussies de plus de 5 m de diamètre ! L'herbe, de teinte brunâtre, ressemble à du foin, comme si elle avait été soumise à une source de chaleur ou aux effets du gel, voire d'un herbicide.

Cette surprenante découverte ne tardera pas à arriver aux oreilles du maire de Gué d'Hossus et de son garde champêtre, puis à celles des gendarmes de Rocroi. Longuement interrogés, les deux témoins seront finalement pris au sérieux. Jeudi, une cinquantaine de gendarmes et d'agents des Eaux et Forêts ratisseront la forêt à la recherche d'autres indices. Un avion sera même affrété par la gendarmerie de Reims. A leur bord, des gendarmes de la brigade de Revin apercevront la fameuse tache à une altitude de 300 m, mais ils n'en découvriront aucune autre dans le périmètre. La météorologie nationale, ainsi que les stations régionales ont été mises à contribution, en vain. De son côté, l'armée n'a détecté aucun impact suspect sur les radars.

Samedi, le Centre national des Etudes spatiales de Toulouse a envoyé un de ses spécialistes dans les Ardennes françaises. Conclusion de l'expert, M. Velasco : *« Les témoignages sont suffisamment concordants pour qu'ils ne puissent pas être mis en doute. Il y a bien eu observation d'un phénomène lumineux, mais qui reste inexpliqué »*.

Chaque année, le CNES collecte environ 150 observations, mais la plupart ne peuvent être étudiées de façon objective. *« Ce qui est intéressant ici, c'est qu'il y a peut-être corrélation entre le phénomène observé et des modifications de l'environnement »*. Des échantillons d'herbe et de terre ont été prélevés. Leur analyse permettra peut-être de dire si la tache est ou non d'origine naturelle. Les variétés différentes d'herbacées observées à l'intérieur et à l'extérieur du cercle plaident en faveur des cartésiens.

Mais pourquoi ne trouve-t-on ce type d'herbacées qu'à cet endroit précis et pourquoi cette disposition en cercle quasi parfait ? *« Il faut se montrer prudent »*, conseille le responsable du CNES. *« Dans un cas similaire, j'ai découvert qu'un champignon pouvait être responsable d'un tel phénomène. Ce ne semble pas être le cas cette fois-ci, mais on ne peut tirer aucune conclusion tant que les analyses n'auront pas été menées à leur terme. »*

A Gué d'Hossus, le mystère reste entier.

Bruno MALTER

Des assiettes en forme de soucoupe

Même si la gendarmerie avait décrété l'embargo, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre dans le petit village de Gué d'Hossus. Pendant tout le week-end, c'est en famille qu'on est venu visiter la fameuse tache. Et chacun d'y aller de sa petite explication : *« Pour moi, c'était des braconniers »*, prétend un père de famille. *« Non, c'est une soucoupe »*, répond son voisin. *« J'en ai vu une juste après la guerre ; on m'avait pris pour un fou... »*

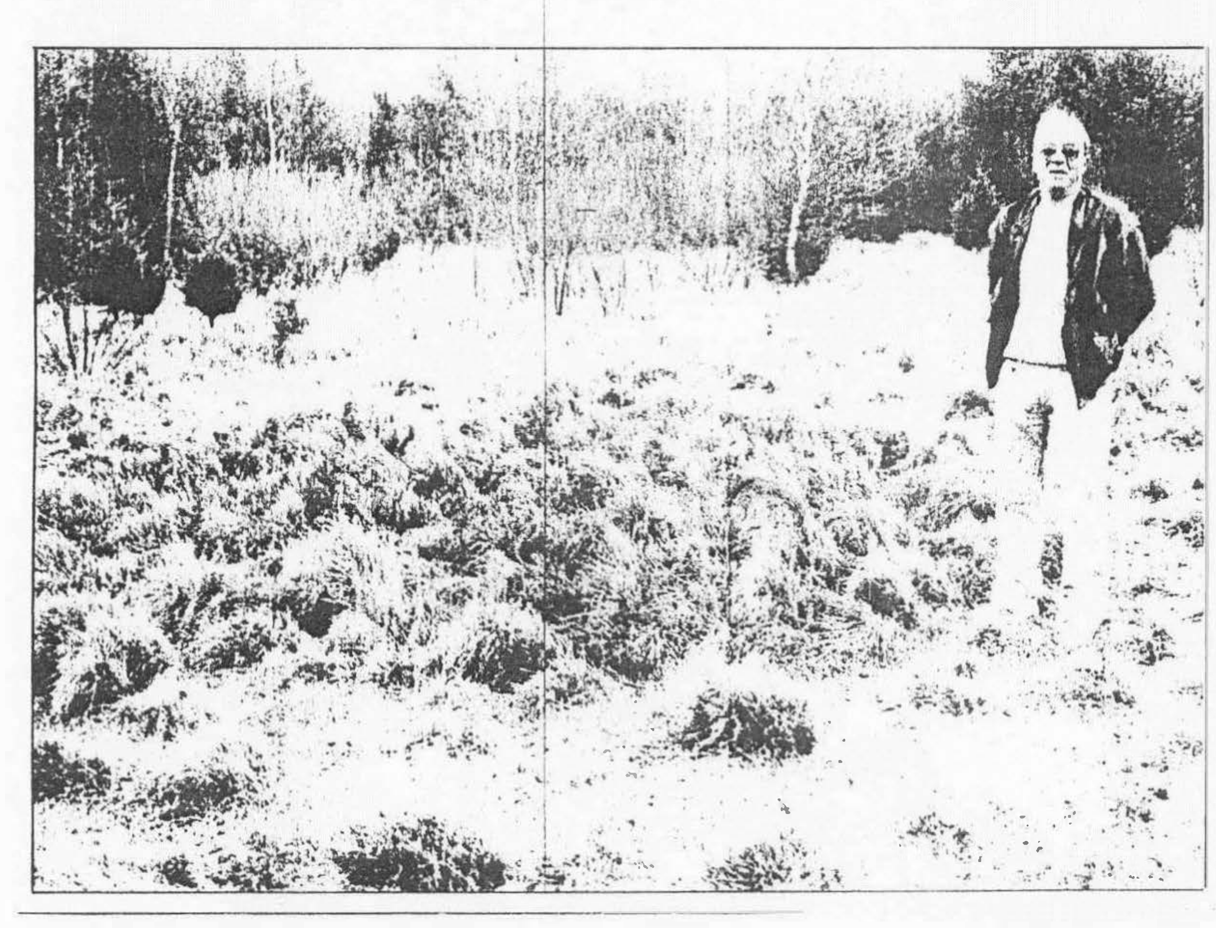
Parmi les curieux, quelques pseudo-scientifiques : carte et boussole en main, ils se mettent parfois à tourner frénétiquement autour du cercle comme un chat autour de sa proie.

Maire en tête, les autorités administratives prennent la chose avec philosophie et humour. *« On devrait mettre une barrière et faire payer les visiteurs... Ou bien fabriquer des assiettes en forme de soucoupe. »*

Le garde des Eaux et Forêts est le seul à ne pas en rire. Car il sait que cette tache, plus étrange que réellement spectaculaire, va attirer beaucoup de curieux, au risque de chasser la faune et de détruire la flore, particulièrement riche dans ce bois marécageux.

B.M.

Etrange lumière à Rocroi : les témoins racontent



« C'était bien plus fort que les projecteurs d'un stade de football. En plus, il n'y avait pas un bruit, pas un mouvement, rien qui aurait pu nous faire croire à un avion ou à un hélicoptère, en tout cas pas à un engin connu ». Alban Simon, qui en compagnie de Christophe Namèche a vu la mystérieuse source lumineuse dans le ciel de Rocroi, se souviendra longtemps de la nuit du 5 au 6 mars dernier.

Depuis que l'aventure des deux chasseurs de grenouilles de Gué-d'Hossus est connue, les curieux se précipitent pour voir la tâche brunâtre et ronde, d'un diamètre de cinq mètres, découverte le lendemain sur le sol. Pour le moment, rien n'indique que le cercle ait un lien avec l'étrange lumière, d'autant qu'à cet endroit pousse une plante spéciale. La gendarmerie et les experts enquêtent. Dans quinze jours, selon les résultats obtenus, le phénomène devrait être élucidé ou classé comme « inexpliqué ».

Page 7

Alban Simon montre le cercle brunâtre découvert le lendemain de l'apparition lumineuse.

L'ARDENNAIS 15/3/94 P1

13.

Ovnis et enquête scientifique : les interrogations d'un Ardennais

Spécialiste ardennais des Ovnis, Jean-Michel Ligeron insiste sur la fragilité du témoignage humain, et pose la question de l'honnêté des organismes officiels. Quand reculent les limites de la vérité.

D*ANS le cadre de ce phénomène, je ne connais pas d'ufologue qui soit compétent* *our détenir les clefs de la vérité* ».
a commence mal : là où on ttend Jean-Michel Ligeron sur le nemin de la certitude -ou à dé-ut, de l'intime conviction- il op-ose l'incontournable science du oute. Dans le département des **rdennes** (il habite Aiglemont), an-Michel Ligeron symbolise le ntrepoint de la version officielle : est un « *privé* » versé dans le iénomène Ovni depuis sa prime inesse.

En 1981, il a publié à compte auteur un livre (totalement uisé) intitulé « *Ovni en Ardennes.*) *ans d'enquête sur les soucou-s volantes* ». Un ouvrage dense, urré de témoignages, de statisti-es, d'hypothèses. Et une certitude : « *Oui, les Ovnis existent bien ! Nous possédons suffisamment de preuves pour étayer ce qui représente « le plus important problème de notre temps* ».

13 ans plus tard, à force d'ouvrir les portes, Jean-Michel Ligeron ne parvient pas à les refermer : « *Je suis convaincu de l'existence d'un phénomène qui mérite d'être étudié. Il y a quelque chose qui laisse supposer une ou plusieurs formes de vie* ».

Dans sa réflexion, il donne le sentiment d'être plus scientifique que fougueux, parce que finalement pour lui tout est possible. A tel point qu'on imagine sa courbe d'hypothèses calquée sur un mode exponentiel. Pourquoi d'ailleurs limiter les solutions de ce qui serait le plus important problème de notre temps, dès lors qu'il reste à explorer et à maîtriser les capacités de l'intelligence humaine, pour l'instant à peine dépouillées, semble-t-il signifier ?

« *Je n'ai pas la certitude qu'une trace puisse être le fait d'un objet matériel* ». Scientifique, Jean-Michel Ligeron l'est dans certaines de ses passions, comme la paléontologie, les sciences naturelles. « *Des sciences exactes* » précise-t-il, commme pour expliquer qu'en matière d'Ovnis la science pourrait faire plus. Beaucoup plus. Et les réponses qu'il attend toujours, la science ne les lui donne pas. « *En France, les pouvoirs publics confient l'étude de ce phénomène à une seule personne !* » s'étonne encore Jean-Michel Ligeron en parlant de Jean-Jacques Velasco, directeur du SEPRA. « *Un gars qui a tous les pouvoirs, qui récupère tous les procès verbaux des gendanneries* ». « *Mais les gendarmes ne sont pas formés à ce genre d'enquête. Si quelqu'un leur dit avoir vu un Ovni au nord en montrant le ciel dans n'importe quelle direction, ils noteront « nord » dans leur rapport. Et le SEPRA réalise ses statistiques à partir de ces rapports !* ». Et Ligeron sait, pour l'avoir vérifié sur le terrain, qu'il n'y a pas plus fragile que le témoignage humain

Mais la critique va plus loin. Jean-Michel Ligeron doute de la liberté d'expression de Jean-Jacques Velasco et de la rasion d'être du SEPRA : « *N'est-il pas là pour canaliser l'information et faire passer ce qu'on lui autorise ? Est-il libre de s'exprimer ? Quand parle-t-il en son nom, quand parle t-il au nom du SEPRA ? Cet organisme ne sert-il pas de paravent ?* ».

Ah ! Cette terrible sensation du secret permanent, de la vérité délibérément cachée, contre laquelle rien n'est fait pour pour lever le doute. Pourquoi Velasco ne lui a t-il pas répondu à ses courriers, pourquoi les scientifiques qui ont observé des choses n'osent pas se déclarer, pourquoi l'ex-GEPAN a t-il discrètement enquêté sur des observations vieilles de 25 ans ?

Jean-Michel Ligeron n'en finit plus dans ses doutes, dans son attaque de la science « *à qui il n'est pas possible de reproduire en laboratoire un phénomène ovni, donc de ne pas conclure scientifiquement* ».

Mais dès lors qu'il occulte le doute et qu'il se plonge dans ses hypothèses, les limites explosent, l'univers s'anime.

Sa connaissance de l'homme avance. Mais ses portes s'ouvrent encore, et toujours.

Gué d'Hossus : un vrai mystère, peut-être un ovni

Le dossier de Gué d'Hossus, dans les Ardennes, à deux pas de la frontière belge, est le seul véritable sur lequel ait travaillé cette année Jean-Jacques Velasco, le directeur du Sepra (Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques), organisme officiel du Cnes (Centre national d'études spatiales). C'est dire l'importance de ce qui apparaît aujourd'hui comme un vrai mystère.

Rappel des faits : dans la nuit du 5 au 6 mars, deux hommes (officiellement chargés d'effectuer un comptage de cervidés pour la société communale de chasse aux Bois de Gué d'Hossus près de Rocroi, et non de braconner les grenouilles, selon les propos de l'une d'entre elles, ainsi qu'il a pu être rapporté à plusieurs reprises) sont surpris par une très forte source lumineuse silencieuse. Après quelques minutes d'observation, les deux hommes s'enfuient. Le lendemain matin, à l'endroit présumé de la lumière nocturne, ils découvrent sur le sol une trace circulaire et roussie.

Après moult vérifications, Jean-Jacques Velasco est aujourd'hui convaincu de l'absence de relation entre la trace au sol et le phénomène lumineux. La plante roussie — une variété de Carex — n'existe pas ailleurs : et si la trace est ronde, c'est que ce carex a poussé en rond. En fait, la nature même de cette plante, et les conditions météorologiques d'alors, pourraient permettre d'expliquer le phénomène de la trace. Il faudra attendre de semblables circonstances climatiques, donc à la fin du prochain hiver, pour le vérifier.

Si, durant un temps, Jean-Jacques Velasco et l'enquêteur privé ardennais Jean-Luc Lemaire étaient quasiment parvenus aux mêmes conclusions, il n'en n'est plus de même en ce début octobre 1994. Jean-Luc Lemaire a constaté des faits troublants quant à l'évolution de la trace. « *Ça l'a traumatisée, mais cela ne l'a pas tuée* » expliquait-il en août dernier. De même sait-il lui que ce carex pousse dans deux autres endroits de cette région réputée exceptionnelle d'un point de vue botanique.

Mais voici quelques jours, Jean-Luc Lemaire est retourné à Gué d'Hossus. Il a pu observer un changement de couleur du carex : « *Pourquoi, en septembre 1994, l'herbe est-elle si brune foncée. L'herbe n'est pas morte, elle était vert clair cet été* ». De même a-t-il pu mesurer ce qu'il nomme des « *anomalies* » quant à l'hygrométrie et la résistance électrique au sol.

Alors, existe-t-il une corrélation entre l'intense lumière de début mars et la trace ronde ?

Sur cette lumière, le spécialiste du SEPRA reste pour le moins circonspect : « *Je ne me l'explique pas. Il existe des phénomènes dans la nature qu'on ne connaît pas. Ce peut être un plasma. Météorologiquement parlant, il n'y avait pas de condition orageuse* ». Méthodiquement et rapidement, Jean-Jacques Velasco refait le tour de la question : cette lumière l'intrigue vraiment. La description qu'ont en faite les deux chasseurs, et son expérience l'incitent à prendre cette affaire très au sérieux. Il n'exclut pas la matérialité d'un ovni...

De son côté, Jean-Luc Lemaire a enregistré plusieurs témoignages de personnes ayant eu à observer un ovni... début mars, dans le nord des Ardennes, de Warcq à Carignan. Sept au total, qui présentent tous quelques similitudes.

De quoi renforcer le trouble qui entoure ce phénomène.



Photo : Virginie Kieffer

Jean-Luc Lemaire a poursuivi, fin septembre, ses analyses de la trace de Gué d'Hossus.

Ecrivez-nous...

Vous avez été le témoin d'un phénomène étrange, vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet des ovnis : vous pouvez écrire à Jean-Michel François, journal L'Union, 51083 Reims Cedex. N'oubliez pas de joindre vos coordonnées. Aux personnes qui le souhaitent, nous garantissons l'anonymat.

Prochains articles :

— Jean-Michel Ligeron, spécialiste ardennais
— L'astronome du planétarium de Reims
— Les hypothèses de Jean-Jacques Velasco
— La banque ovni.

L'ARDENNAIS 15/03/94

Rocroi : le phénomène lumineux de Gué-D'Hossus intrigue toujours

Un an après son apparition, le phénomène lumineux de Gué-d'Hossus conserve son mystère en dépit des recherches menées par les spécialistes

UN an après l'observation inexpliquée de Gué-d'Hossus, le phénomène entrevu le 6 mars 1994 par Alban Simon, de Rocroi et Christophe Namèche, de Rimogne, la forte lumière aperçue dans la clairière de Gué-D'Hossus, la tâche brunâtre et circulaire découverte au sol continuent d'alimenter les questions des spécialistes.

Jean-Luc Lemaire, enquêteur du Centre d'études Ovni France, a depuis un an mené une minutieuse recherche, à la fois sur la lumière apparue aux Rocroyens et sur la tache brune. Après avoir recueilli les versions des deux témoins, il écarte la thèse du canular. *« Nous avons recoupé les informations, la thèse du gag est vraiment improbable »*, précise-t-il.

« Les deux témoins ont vu une bande de 130 mètres, légèrement bombée, comme une grosse boîte de camembert. La lumière était très intense, cylindrique et éclairait les arbres en profondeur », rappelle l'enquêteur. Equipé de sa malette d'études, Jean-Luc Lemaire s'est rendu sur place dès le lendemain des faits.

A l'aide d'un compteur Geiger, il a pu constater qu'il n'y avait aucune trace de radioactivité, ni aucune rémanence magnétique. Mais il se souvient que l'herbe, en l'occurrence, une plante particulière le carex (la laîche), était *« comme fanée, traumatisée »* sur une surface circulaire.

« Il y a d'ores et déjà deux pistes à écarter, celle d'un avion ou d'un hélicoptère; vu la configuration des lieux c'est impossible, ce n'est pas non plus un champignon qui par son mycélium aurait engendré une trace circulaire », confirme l'enquêteur.

Warcq, Issancourt, Houldizy

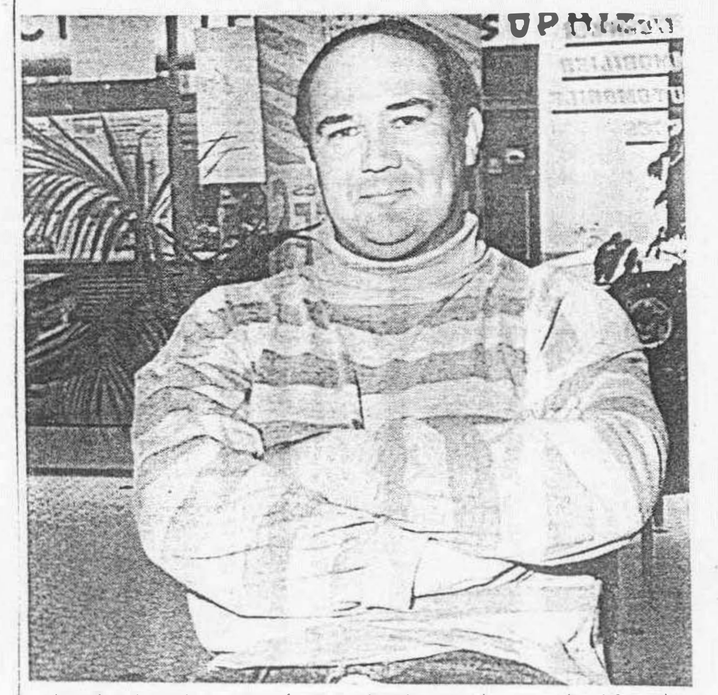
Pour l'instant, M. Lemaire n'émet aucune hypothèse. Il a juste établi des constatations, après observations mensuelle de la tache. *« Nous avons remarqué que l'herbe devient mauve sous la pluie. Au printemps, elle est brunâtre, en été, vert claire, en automne beige. Nous avons observé que l'année dernière, la pousse brunâtre qui paraissait fanée n'est pas tombée, comme cela est normalement le cas, elle est restée en place après la repousse verte. Alors que cette année, la pousse brunâtre est tombée. Je ne peux pas donner d'explications »*.

L'enquêteur a demandé à l'Institut national de recherches agronomiques (INRA) d'entreprendre une étude sur cette variété de carex. *« C'est difficile, car il en existe mille sortes »*, poursuit M. Lemaire. *« Nous essayons de trouver une explication rationnelle, pour l'instant, il n'y en a pas »*.

Parallèlement, l'enquêteur a recueilli des témoignages troublants concernant des apparitions de lumière aux alentours du 6 mars 1994. C'était le cas à Rocroi, où trois points lumineux ont été observés sur la route d'Eteignières, à Warcq, Issancourt ou encore Houidizy, en Belgique et dans l'Aisne. Il pense pouvoir établir un lien avec Gué-D'Hossus...

Le dossier est toujours ouvert. Qui sait si les envahisseurs ne sont pas autour de nous ? !

Appel à témoins. Suite à l'enquête sur la forte lumière de Gué-D'Hossus, toute personne ayant vu des objets volants non identifiés début mars 94 dans le secteur de Signy-le-Petit, est invitée à contacter le centre d'études OVNI France au 24.59.08.42 ou écrire au 73 avenue Charles-de-Gaulle.



Jean-Luc Lemaire a entamé une recherche minutieuse sur le phénomène.

Le Centre Ovni France : une association en quête

Le Centre d'études Ovni France est une association de loi 1901 qui s'est créée à Marseille en 1982. Son but est d'étuder les phénomènes inexpliqués, en trouvant si possible une explication rationnelle ou naturelle.

« Nous avons un devoir d'objectivité, il n'est pas question pour nous de sombrer dans l'irrationnel ou la science-fiction », précise M. Lemaire l'enquêteur.

Le Centre d'étude regroupe des enseignants, des scientifiques, des informaticiens, du personnel assermenté en retraite, des astronomes.

Étranges faisceaux lumineux dans le ciel

On ne parle plus que d'OVNI du côté de Brûly-de-Couvin

Gué d'Hossus, petit village français situé à deux pas de Brûly-de-Couvin, fait depuis quelques jours l'objet d'un étrange remue-ménage. Des dizaines de gendarmes, des agents des Eaux et Forêts, l'armée et même des spécialistes de l'*Agence Française de l'Espace* de Toulouse sont descendus sur le terrain, afin de tenter de percer un mystère...
Eh oui, le dimanche 6 mars, des habitants auraient aperçu d'étranges faisceaux lumineux dans le ciel et découvert un espèce de grand cercle brûlé dans une prairie des environs. On murmure le mot «OVNI», mais l'heure est toujours aux interrogations. Et, de part et d'autre de la frontière, on se refuse à tout commentaire.

Les faits remontent au dimanche 6 mars dans la soirée. Alors qu'ils étaient partis à la chasse aux grenouilles, dans une prairie qui se trouve à quelques encâblures de Brûly-de-Couvin, des habitants de Gué D'Hossus auraient aperçu une source lumineuse intense au-dessus de leur tête. Plutôt que d'assister au «spectacle» et de tenter de percer le mystère, ceux-ci, pris de peur, s'étaient enfuis et avaient trouvé refuge dans une ferme située non loin de là, où ils avaient raconté leur mésaventure.

Certains de ce qu'ils avaient vu, ils retournèrent sur place le lendemain et découvrirent, dans un pré situé au lieu-dit *Le Trou du Blanc*, des herbes brûlées qui laissaient apparaître une espèce de grand cercle brunâtre.

Un objet volant non identifié aurait-il atterri à cet endroit précis? Mystère...

Aussitôt prévenus, des dizaines de gendarmes, des agents des Eaux et Forêts et l'armée se sont rendus sur les lieux, afin d'établir un périmètre de sécurité et interdire l'accès aux «étrangers».

Tandis qu'une enquête était menée par les services de gendarmerie de Rocroi et que les témoins étaient entendus, la compagnie de gendarmerie de Revin se chargeait également d'éclaircir l'affaire. Il s'avère même que des détecteurs de métaux aient été utilisés.

Des spécialistes de l'*Agence Française de l'Espace* —qui dépend du *Centre National d'Essais Spaciaux* de Toulouse— sont également descendus sur place, afin de procéder à des relevés et prélèvements et d'entendre une nouvelle fois les témoins.

Dans l'état actuel des choses, le mystère reste entier. Toutefois diverses hypothèses ont été émises quant à l'origine de la source lumineuse. Il pourrait notamment s'agir des phares d'un avion, qui rentrait à la base de Florennes et qui tentait de se repérer dans la nuit.

Quant aux herbes «brûlées», qui laissent apparaître un grand cercle brunâtre, il n'est pas à exclure qu'elles puissent provenir de la nature du sol.

Il faut dire que *Le Trou du Blanc* est un endroit très particulier où il gèle même l'été.

Il pourrait donc s'agir d'une espèce de végétation qui ne pousse qu'à cet endroit.

C'est en tout cas ce que cherchent à savoir les spécialistes, qui étudient le problème très minutieusement.

Toujours est-il que, depuis le fameux dimanche, ce phénomène ne s'est plus reproduit. Mais, bien entendu, l'enquête se poursuit activement!

L.M.

A Biesme aussi...

Il se passe parfois des choses bizarres, dans le ciel constellé d'étoiles. Et si l'on s'accomode bien des étoiles filantes (vite, un vœu!), des astres particulièrement brillants ou des constellations que, bien sûr, on s'amusera à reconnaître, certains phénomènes apparaissent curieux.

Ainsi, M. et Mme Depret, habitants de la rue Pinon à Biesme, ont aperçu d'étranges lueurs dans le ciel.

Les faits remontent déjà à quelques jours... *«Nous étions en train de regarder la télévision vers 22h30 - 23 heures*, explique Mme Depret. *Les tentures n'étaient pas encore fermées et mon mari m'a dit qu'il voyait, parmi les étoiles, un phénomène inhabituel».* Et effectivement, sur la terrasse, M. et Mme Depret ont pu observer, pendant une demi-heure, des lueurs rouges, bleues, blanches. Le «phénomène» s'est reproduit deux jours plus tard et il est resté visible encore plus longtemps, donnant à M. et Mme Depret tout le loisir d'observer un peu mieux. *«Nous avons pris des jumelles*, raconte Mme Depret. *Ça brillait fort tout en changeant de couleurs. On aurait dit comme un «lot» de lumières, de forme que l'on distinguait mal mais avec, tout autour, comme des traits ou des picots lumineux».* Mme Depret raconte encore que le «phénomène» bougeait très lentement. L'orientation générale était le Sud soit, de Biesme, la direction d'Oret, de Florennes ou... de Gué d'Hossus!

Intrigués et voulant en savoir plus, M. et Mme Depret ont téléphoné à la base de Florennes, où l'on a écouté la déclaration et pris note des coordonnées, sans donner plus d'explications. Et M. et Mme Depret ont même tenté de photographier le «phénomène», mais les résultats sur pellicule se sont montrés inutilisables. Et le «phénomène» ne s'est plus reproduit depuis.

OVNI, soucoupes volantes, avions secrets ou pas, phénomènes naturels ou créés de la main de l'homme...? La «voûte céleste» garde ses secrets et seule une attitude scientifique doit prévaloir pour en élucider les éventuels mystères.

B. Theis

Étrange lumière de Rocroi : l'enquête marque le pas

Journal L'Ardennais du 09/06/94

Rien de concret ni de définitif dans l'enquête sur « l'étrange lumière de Rocroi » survenue début mars. Le phénomène reste inexpliqué... et le restera sans doute encore longtemps.

L'ÉTRANGE phénomène lumineux de Gué d'Hossus garde son mystère : malgré l'avalanche de questions qu'il a suscitée et l'examen de plusieurs pistes qui a suivi, les réponses s'assimilent toujours à des hypothèses.

Petit rappel des faits.

Dans la nuit du samedi 5 au dimanche 6 mars, deux chasseurs de batraciens, Christophe Narnèche et Alban Simon, qui se trouvaient dans une clairière du Gué d'Hossus (près de Rocroi dans les Ardennes) -et précisément au lieu-dit « le trou du blanc »- remarquent une forte et surprenante source lumineuse, silencieuse.

Le lendemain matin, au même endroit, ils découvrent sur le sol une étrange trace circulaire et roussie. Cette trace a-t-elle un lien avec le phénomène observé quelques heures plus tôt ? Quelle est la nature de ce phénomène ?

Dignes de foi

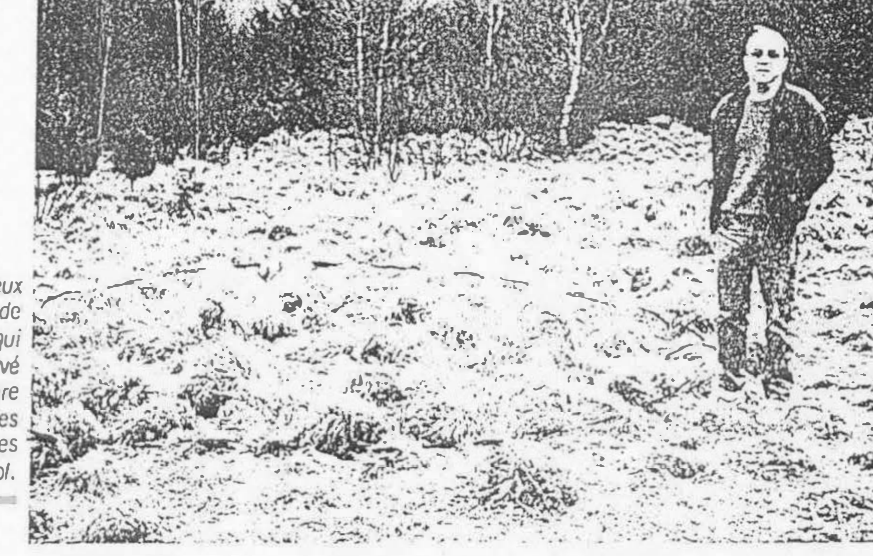
La recherche des réponses mobilise les enquêteurs, officiels et privés : trois mois après l'observation du phénomène, personne n'est en mesure de l'expliquer.

A commencer par celui qui est considéré comme le spécialiste en la matière, Jean-Jacques Velasco, responsable du SEPRA (Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques) à Toulouse. Le SEPRA dépend du très sérieux CNES (Centre national des études spatiales) : c'est cet organisme que les gendarmes de la brigade de Rocroi ont mandaté.

Joint au téléphone à Toulouse, Jean-Jacques Velasco est catégorique : pour lui, les deux témoignages sont cohérents (il n'y en a pas d'autre) et les témoins sont dignes de foi. Il exclut tout canular et toute fabulation de leur part, et ce pour plusieurs raisons. L'une des plus évidentes est que les deux hommes n'avaient pas vraiment à se vanter de taquiner les grenouilles en pleine nuit...

Autres convictions : le plafond nuageux était très bas, il pleuvait. De quoi limiter considérablement les confusions avec des points lumineux naturels ou artificiels (lune, éclairages de discothèques,...). *« Les conditions d'observation étaient excellentes puisque les deux hommes se trouvaient à environ 150 mètres de la lueur supposée, qui était de forte intensité »*, poursuit le spécialiste qui rappelle d'une part toute abscence de bruit lié au phénomène, et d'autre part l'exceptionnelle durée de l'observation, de 4 à 5 minutes, à l'issue desquelles les deux hommes, pris de panique, se sont enfuis.

En ce qui concerne la trace au sol, les investigations conduites par Jean-Jacques Velasco ne lui permettent en aucune façon ni de l'associer au phénomène lumineux, ni de refuser de l'y associer. L'éventuelle sensibilité à la température de l'herbe n'a pu être déterminée, et il faudra sans doute attendre l'année prochaine pour retrouver des conditions athmosphériques similaires pour établir de possibles comparaisons... dont l'hypothétique résultat ne prouverait pas grand-chose !



L'un des deux chasseurs de batraciens qui avaient observé l'étrange lumière et découvert des traces roussies sur le sol.

Bref, l'enquête n'aboutit à rien de ce côté : *« Je n'ai pas de réponse à mes interrogations »*, admet le spécialiste, à deux doigts de classer le phénomène comme inexpliqué.

D'autres témoignages ?

— L'Ardennais Jean-Michel Ligeron (auteur de plusieurs ouvrages sur les Ovni, enquêteur privé) se garde bien de tout commentaire : *« Je ne peux rien préciser de particulier. Même si j'avais des hypothèses, j'attendrais plusieurs mois avant d'en faire part »*, confie-t-il faute d'éléments tangibles.

— Même son de cloche auprès de l'antenne ardennaise du Centre d'études Ovni France (CEOF) qui n'a pu expliquer le phénomène. Jean-Luc Lemaire, du CEOF, indique cependant une anomalie par rapport à l'herbe roussie : elle ne s'enflamme pas et s'effrite. En dehors du périmètre considéré, la même variété brûle comme de la paille. Mais là aussi, rien n'explique cette constatation et rien n'autorise un quelconque parallèle entre l'herbe roussie et l'étrange lumière.

Pour autant, Jean-Luc Lemaire souhaite plus que jamais poursuivre ses investigations. D'éventuels témoins peuvent le contacter au 73, avenue Charles de Gaulle à Charleville-Mézières (tél : 24.59.08.42). Le CEOF ne manque pourtant pas de travail : depuis que nous avons publié son premier appel à témoins, il travaille sur une quinzaine de dossiers qui concernent tous des observations (parfois surprenantes) faites en Champagne-Ardenne sur la même période. Là aussi, les vérifications dureront des mois.

Autant dire que l'étrange lumière de Rocroi, à moins d'un improbable coup de théâtre, entre dans une zone d'ombre qui pourrait bien être définitive.

Jean-Michel François

18.



LA TACHE ROUSSÂTRE DE GUÉ D'HOSSUS

Les experts excluent la thèse de l'action d'un champignon

BRUXELLES - Les experts du Centre national d'études spatial (CNES), à Toulouse, sont parvenus à la conclusion que la mystérieuse tache roussâtre découverte au printemps dernier à Gué d'Hossus, en France, juste de l'autre côté de la frontière belge, n'avait pas été provoquée par un champignon de type *rond de fée, rond de sorcière* ou autre.

L'examen en laboratoire des végétaux roussis, de leurs racines mais aussi des échantillons de terre prélevés sur place n'a pas non davantage permis de percer ce mystère dont il avait beaucoup été question début mars 1994 et qui, un an plus tard, demeure entier.

Si ce n'était un mycélium, quel est donc le facteur qui permet d'expliquer ce roussissement des herbes observé sur un diamètre d'environ six mètres dans une clairière où deux témoins avaient aperçu un phénomène lumineux intense se rapprocher très près du sol.

L'affaire avait fait couler beaucoup d'encre. Nous sommes le samedi 5 mars 1994, la nuit est tombée et deux promeneurs, Simon Alban, un ex-douanier de 41 ans, et Christophe Namèche, 24 ans, procèdent à un comptage nocturne de gibiers pour la commune de Rocroi (France). Ils longent un ruisseau, au lieu-dit le Marais, un endroit réputé pour la chasse aux grenouilles et qui fait la frontière naturelle entre la France et la Belgique. Ils ont alors été les témoins pendant environ dix minutes d'un phénomène dont le caractère n'a jamais cessé depuis lors de les intriguer. « *Une lumière d'une intensité telle que j'apercevais les arbres comme en plein jour, d'une couleur blanche tirant sur le jaune, plus puissante que les projecteurs d'un stade de foot* ».

Durant trois semaines

La première pensée des deux hommes, le lendemain, fut de revenir sur les lieux... et c'est ainsi qu'ils découvrirent cette fameuse tache roussâtre qui resta présente au moins pendant trois semaines, malgré les pousses du printemps.

Une explication avait été avancée : celle d'un champignon attaquant les carex (le type de graminées).

On sait aujourd'hui avec certitude que les champignons n'y étaient pour rien.

Au passage, les scientifiques du CNES ont également écarté définitivement l'hypothèse d'un trucage réalisé par de mauvais plaisants à l'aide de produits chimiques ou autres.

J.-J. Velasco, du CNES, disait hier aussi que tous les éléments des deux témoignages avaient bien sûr été isolés et vérifiés de façon hyperapprofondie sans qu'il n'y soit trouvé de faille. « *Ces deux témoignages sont parfaitement cohérents et tout ce qui était vérifiable s'est révélé exact* », ajoute le scientifique, visiblement très troublé.

Gilbert Dupont

Une mystérieuse tache roussâtre était apparue à l'endroit où avait été aperçue l'étrange lueur. (Ph. Alain Pierrard)

Jean-Jacques Velasco : en attendant la preuve irréfutable

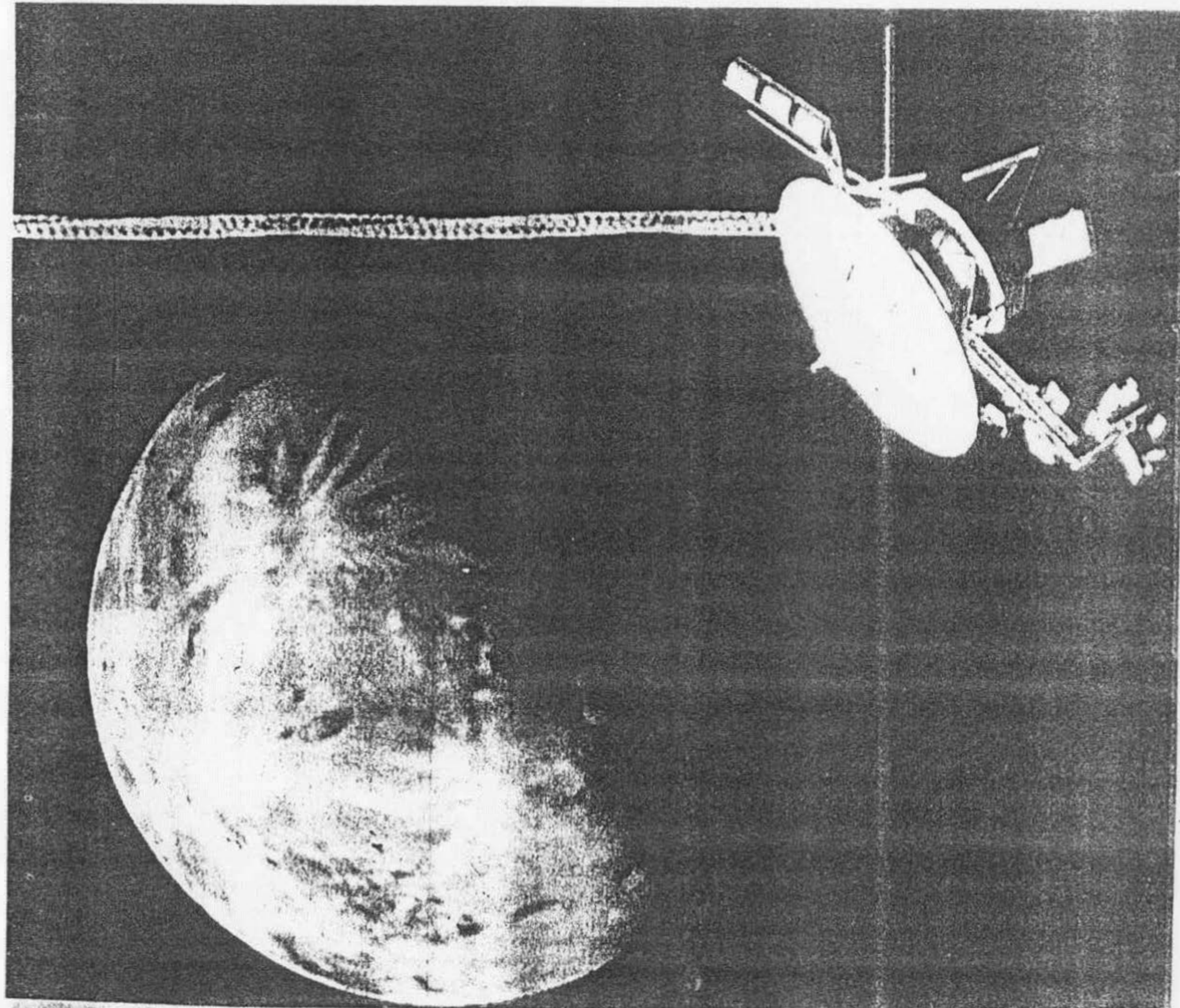
« *Et qu'en pense-t-il, Velasco ?* »... Le milieu amateur qui gravite dans le monde des Ovnis est toujours suspendu aux déclarations de Jean-Jacques Velasco. Soit pour l'apprécier, soit pour douter de ses propos, soit pour les contester franchement. Comme tout spécialiste qui fait autorité (il n'enquête qu'à la demande des pouvoirs publics), il suscite nécessairement la controverse. Sans doute parce qu'on croit connaître ses idées...

Nous l'avont joint à Toulouse. Plus précisément au SEPRA (Service d'expertise des phénomènes de rentrées atmosphériques), une unité du célèbre CNES (Centre National des Etudes Spatiales). C'est dire les moyens mis à disposition de Jean-Jacques Veslasco qui dirige le SEPRA créé en 1988 pour succéder au GEPAN dont la vocation était l'étude des phénomènes aérospatiaux non-identifiés. Six années après la disparition du GEPAN, Velasco préfère toujours parler de phénomènes aéro-spatiaux non-identifés plutôt que d'ovnis, parce que la famille est très large, du réel (naturel et artificiel) à l'imaginaire.

Le grand éliminateur

Avec Jean-Jacques Velasco, on entre rapidement dans le vif du sujet. Chiffres à l'appui, il balaie les suppositions fondées sur l'ignorance ou la crédulité béate : une étude portant sur 678 rapports d'observations transmis entre 1974 et 1978 par des informateurs officiels tels que les gendarmeries, les commissariats de police, l'armée, tend à démontrer qu'au moins un quart des objets sont identifiables avec certitude. 30% supplémentaires pourraient l'être si les informations avaient été plus complètes.

Après enquête, on parvient encore à identifier de nombreux cas. La part des phénomènes réellement inexpliqués à partir des rapports officiels se réduit donc consi-



Si dans mille ans nous devenons les extra-terrestres d'autres civilisations, pourquoi la Terre ne serait-elle pas l'actuel lieu d'observations de « vrais » extra-terrestres ?

20.

dérablement. Et la proportion diminue encore au fur et à mesure qu'augmentent les dossiers, aujourd'hui au nombre de 2.500 environ. « *Notre travail ne consiste pas à faire croire aux illusions* »... lance-t-il, ne craignant pas de briser les rêves des gentils penseurs.

C'est que Jean-Jacques Velasco se place très largement au dessus des rêveurs. Il n'a finalement qu'un but : éliminer toutes les fautes pistes, scientifiquement, jusqu'à la dernière, pour être certain de ne pas rêver.

A force d'expliquer les phénomènes de façon rationnelle, de trouver des solutions là ou d'autres voient des Ovnis, le directeur du SEPRA, s'est forgé quelque conviction. Assurément, le récent phénomène de Gué d'Hossus, dans les Ardennes (nos éditions de mercredi 5 octobre) le conforte dans son idée.

La sensation du secret

Jean-Jacques Velasco n'exclut nullement l'existence d'intelligences extra-terrestres. Lui, le scientifique, en parle même avec passion. Il argumente cette théorie que la science-fiction « *a depuis longtemps largement explorée* ». « *Ce que je peux vous dire avec certitude, c'est que le dossier Ovnis est beaucoup plus consistant qu'ont veut bien le dire* ». Si les enquêtes en cours s'interessent à des objets vraiment non-identifiés qui ne sont pas fabriqués sur Terre, d'où viennent-ils ? Pour mieux saisir le sens de sa conviction, Jean-Jacques Velasco retourne le raisonnement : « *Dans 20 ou 30 ans, si les finances suivent, nous serons sur Mars. D'ici quelques siècles, les Terriens disposeront de bases sur cette planète ainsi que sur la Lune. Dans un millier d'années, nous serons peut-être les extra-terrestres d'autres civilisations lointaines* ».

Si dans un millénaire, les Terriens iront physiquement jouer les extra-terrestres, pourquoi ne pas concevoir que la Terre est aujourd'hui observée par d'authentiques extra-terrestres ? Le directeur du SEPRA pense plausible l'idée selon laquelle des puissances aient pu établir des bases dans la ceinture d'astéroïdes, entre Mars et Jupiter. Qu'elles viennent régulièrement sur et autour de la Terre.

« *S'il existe une intelligence extra-terrestre, pourquoi se manifesterait-elle ?* » s'interroge-t-il, formulant à la fois les questions et les hypothèses de réponses.

Rayons gamma

Et de poursuivre, toujours au rang des hypothèses : « *De très nombreuses observations d'Ovnis ont été réalisées sur Terre après la Deuxième guerre mondiale. A cette époque qu'ont eu lieu plusieurs essais thermo-nucléaires, dans des sites désertiques, qui ont provoqué des rayons gamma. Or, les rayons gamma n'existent pas à l'état naturel. De quoi étonner une intelligence extra-terrestre qui observe la Terre depuis longtemps, et l'inciter à venir voir sur place* ».

Mais comment prouver de façon scientifique, rationnelle, définitive, l'existence extra-terrestre ? C'est là le fondement même du problème. Entre les « *fortes présomptions* » de Jean-Jacques Velasco, ses connaissances sur bien des dossiers et les conclusions de certaines analyses, il ne manque plus que l'essentiel, la preuve. « *Il faudrait avoir la chance de tomber sur une sonde en panne* » lâche-t-il.

La responsabilité de Jean-Jacques Velasco, en matière de communication, est considérable. Jusqu'ici, beaucoup de personnes ont affirmé avoir vu ou rencontré des Ovnis. Mais officiellement, quelque soit la nature des observations décrites, quelque soit la bonne foi des témoins, on ne peut pas aujourd'hui conclure à l'existence d'Ovnis.

Enquête : Jean-Michel François

Ecrivez-nous...

Vous avez été le témoin d'un phénomène étrange, vous souhaitez vous exprimer sur ce sujet des ovnis : vous pouvez écrire à Jean-Michel François, journal **l'union**, 51083 Reims Cedex. N'oubliez pas de joindre vos coordonnées. Aux personnes qui le souhaitent, nous garantissons l'anonymat.

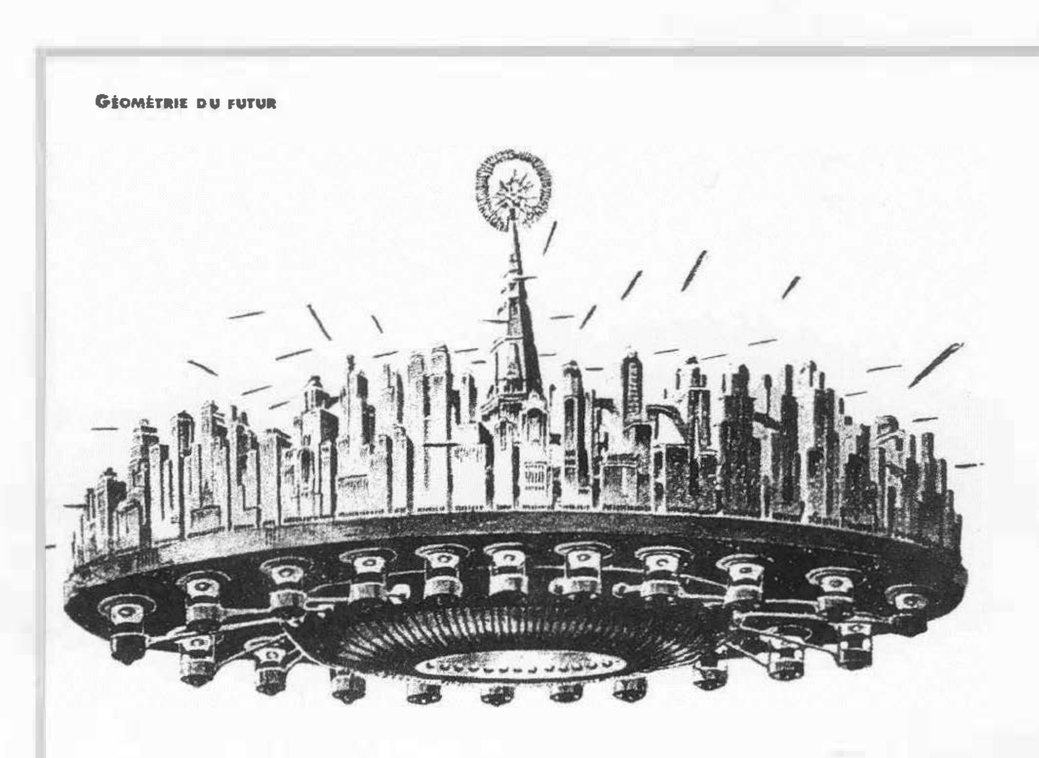
Prochains articles :

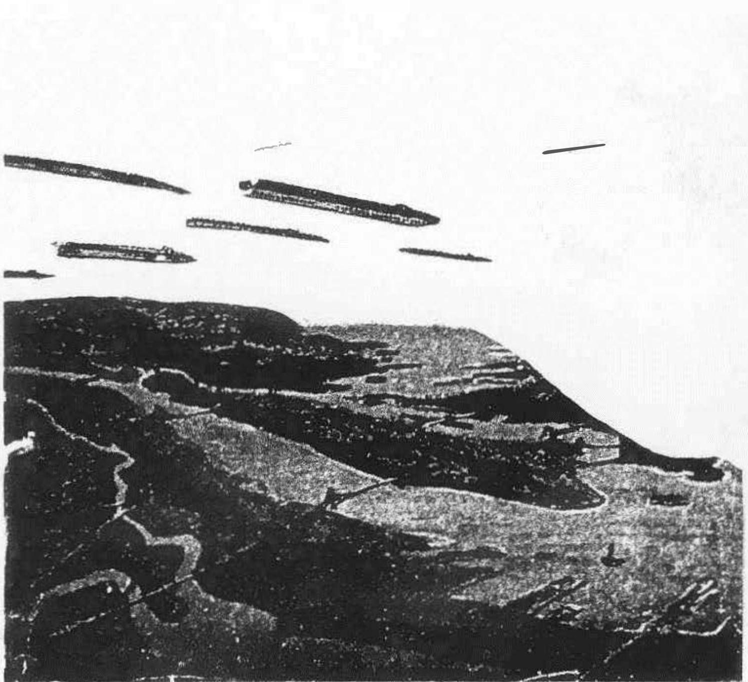
— L'astronome du planétarium de Reims
— Rencontre du 3e type dans la Meuse
— Près de Bohain (02), l'Ovni suivait le camion
— La banque ovni.

SIMILITUDE ENTRE SCIENCE FICTION ET UFOLOGIE

Dans le livre "LE FUTUR ANTERIEUR" de Christophe Canto et Odile Faliu (*Flammarion 1993*), les auteurs et les illustrateurs de littérature de Science Fiction projettent leur vision du futur dans leurs oeuvres. Parfois, comme ci dessous, ce sont les terriens qui veulent s'échapper de la Terre en construisant des mégapoles volantes ressemblant à nos chères soucoupes volantes avec leur rayons tronqués.

Références: à gauche: Frank R.Paul, illustration pour E.Hamilton *"Cities in the Air"*, couverture, Air Wonder Stories, novembre 1929.
à droite: F.R.Paul, *"10 000 years hence, A Prediction"*, Air Wonder Stories, février 1929.





12. Spatiopoles nomades, échappant à l'attraction terrestre, 1929



25. Dans 10 000 ans, des cosmopoles aériennes au-dessus de la croûte terrestre. 1929

SIMILITUDE ENTRE SCIENCE FICTION ET UFOLOGIE



<u>En haut:</u>
1964- La Terre, un désert
La maison d'ailleurs
A. Schomburg
Amazing Stories;

<u>A droite:</u>
1939- After World's end
Wesso-
Marvel Science Stories

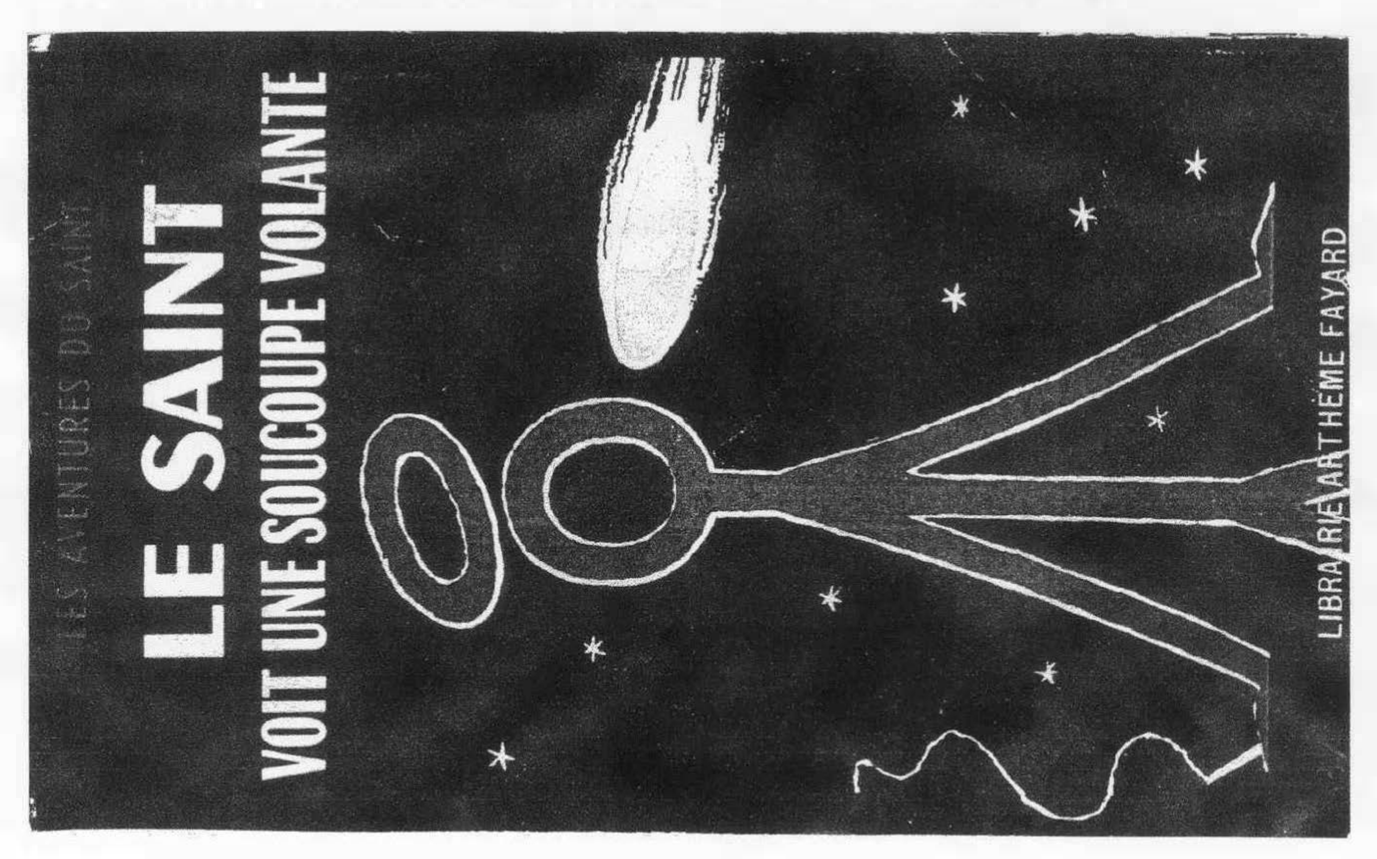
SIMILITUDE ENTRE SCIENCE FICTION ET UFOLOGIE

Les "romans de gare" diffusent, eux aussi, le mythe de la soucoupe volante extraterrestre.

1953 - "*Meurtres en soucoupe volante*" , de Pierre TOLLET, édition La pensée Moderne.

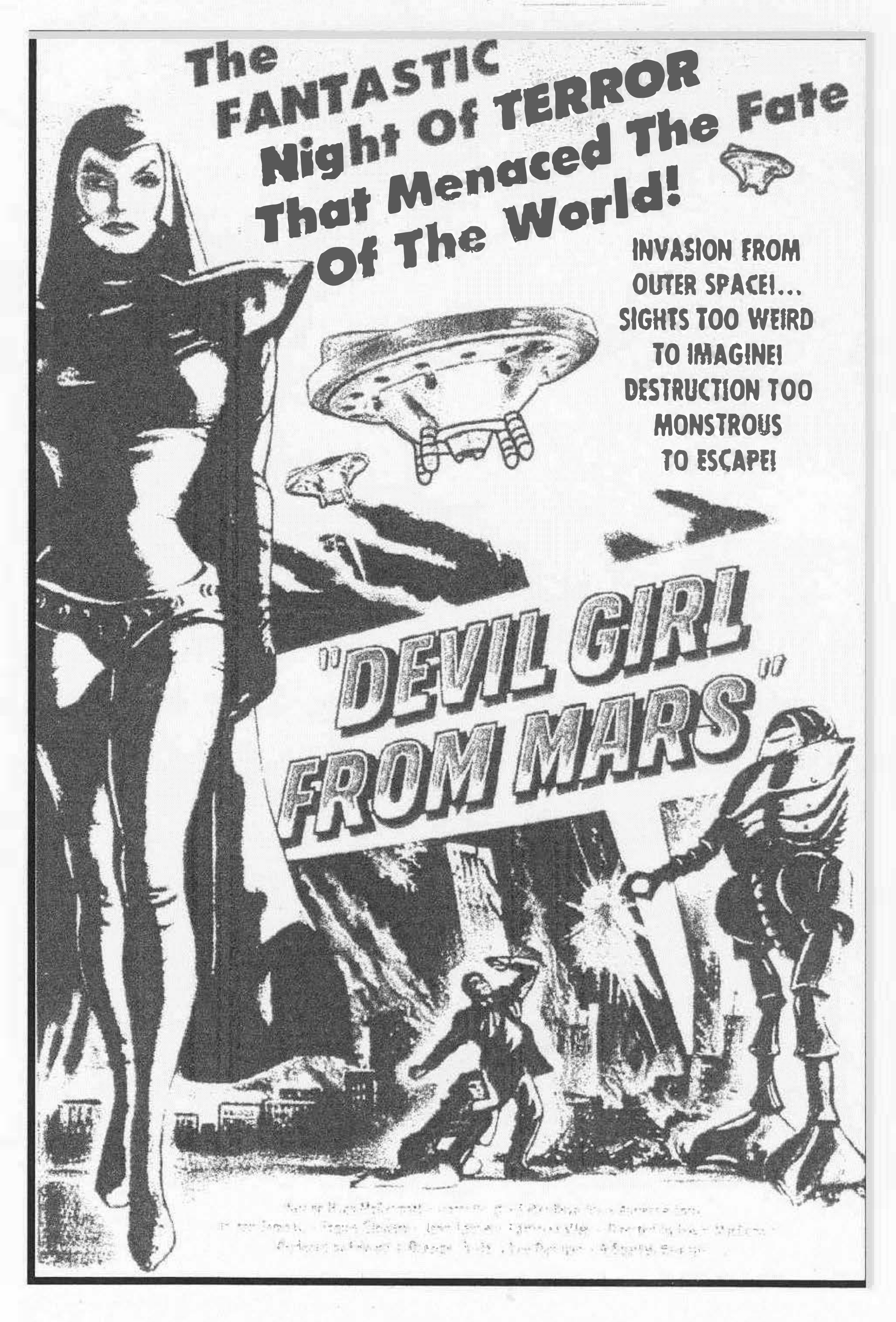
PIERRE TOLLET
MEURTRE EN SOUCOUPE VOLANTE
EDITIONS DE LA PENSEE MODERNE

1956- "*Le saint voit une soucoupe volante*", de Leslie CHARTERIS, Edition Fayard.



SIMILITUDE ENTRE SCIENCE FICTION ET UFOLOGIE

En 1954, le réalisateur anglais David MacDonald raconte l'arrivée d'une soucoupe volante sur Terre dans son film "DEVIL GIRL FROM MARS". Un professeur à la recherche d'un gros météore tombé dans une lande désertique d'Ecosse l'amène à rencontrer un groupe de personnes résidant dans la seule auberge du coin. L'approche d'une soucoupe volante fortement lumineuse coupe toutes transmissions radios et téléphoniques. L'occupant s'approche de l'auberge et dicte ses désirs. Il s'agit d'une martienne à l'apparence humaine qui est invincible et paralyse tout agresseur potentiel. Les terriens veulent s'échapper à bord de leur voiture mais le moteur est lui-aussi bloqué. Secondée par un robot géant armé d'un rayon désintégrateur, la "Devil girl" explique au professeur que son vaisseau est constitué d'un métal organique dont les molécules se reproduisent comme chez les plantes et fonctionne à la fission nucléaire froide. Après une guerre des sexes sur Mars, les femmes règnent sans partage et ont besoin de ...mâles pour la survie de leur race. Elle donne un ultimatum au groupe afin de désigner l'homme volontaire pour la suivre dans l'espace. Un criminel repenti se rachètera en devenant volontaire et en sabotant l'appareil qui menaçait de tout détruire en partant. La soucoupe explose dans le ciel laissant un sursis aux terriens.



SIMILITUDE ENTRE SCIENCE FICTION ET UFOLOGIE

En 1956, le réalisateur américain Joseph Newman entraîne deux savants à bord d'une soucoupe volante dans l'espace dans son film "THIS ISLAND EARTH" (traduit en français par *Les survivants de l'Infini* ou *Terreur sur l'Univers*). Un jeune physicien nucléaire reçoit par la poste un livret technique insolite pour construire un appareil de télécommunication révolutionnaire. Il commande les pièces par Télétype à un correspondant anonyme. Il parvient à construire l'appareil et à le faire fonctionner. Un mystérieux Pr. Exeter apparaît sur l'écran triangulaire et l'invite à rejoindre sa fondation. Le savant se retrouve dans une résidence de campagne et retrouve une "brochette" de savants internationaux exceptionnellement doués. Il s'avère que la fondation est composée par des E.T. (type Adamski ou Ummite) qui viennent chercher la matière grise pour sauver leur planète en pleine guerre. Malgré un lavage de cerveau, les scientifiques prisonniers se révoltent mais sont massacrés. Le couple de savants rescapé tente de s'échapper par la voie des airs mais un rayon capture le petit avion dans la soucoupe. Arrivé trop tard sur la planète dévastée par la guerre, le Pr. Exeter comprend qu'il est le dernier de son peuple. Il ramène le couple sur Terre avant d'auto-détruire son vaisseau le long des côtes US.
Le début de ce scénario ne vous rappelle-t-il pas les "aventures" d'un certain physicien français du CNRS ayant écrit *"Enquête sur des Extra-terrestres qui sont déjà parmi nous"* (le mystère des Ummites, Albin Michel, 1991) ?

Raoul Robé, 1997.



FLAGRANT DELIT DE FAUX ET D'USAGE D'UFO

Il est très courant de lire des rapports d'observation, dits rapports "d'enquête", provenant de diverses associations ufologiques, qui contiennent des omissions ou des déformations d'informations servant à crédibiliser des ovnis qui ne sont que des cas supplémentaires de méprises récupérées. Une vie ne suffirait pas à vérifier la liste de ces faux cas servant de remplissage pour des publications à but mercantile désireuses d'entretenir la croyance de leurs lecteurs crédules, clients potentiels.

Il est moins courant d'avoir la preuve formelle qu'il existe des personnes qui créent et/ou publient ces "faux-ufo". Voici l'histoire d'un cas extrait des fichiers de la BIDU, organisme qui a quitté son statut d'association sans but lucratif pour celui de société à but lucratif ayant ses clients pour actionnaires.

LA PETITE HISTOIRE

L'enquête du cas a été menée par Jean Luc Lemaire, correspondant ardennais du CEOF.
Tout commença lorsque ce dernier fit un passage sur une radio locale (RVM) pour faire de la publicité au CEOF et aux ovnis surtout. Ses propos me laissèrent pantois tant ils montraient son ignorance du dossier ovni.
-Il prétendait, pour mieux convaincre les auditeurs de voir des ovnis, que les vagues se succédaient tous les vingt ans depuis 1954: soit 1974 et 1994! Si pour cette dernière année, les cas étaient nombreux dans les Ardennes, c'est simplement que J.L Lemaire usait des médias (conférences, radio, journaux) pour promouvoir la vision d'ovni.
-Les auditeurs eurent droit au portrait type de l'ovni alors qu'il en existe plusieurs sur l'ensemble de l'histoire de la casuistique (et aussi suivant les attentes des témoins cf NT GEPAN n°10). Un comble, ce portrait d'ovni était "made in belgium 1990" alors que les Ardennes françaises n'eurent pas le plaisir de sa visite malgré leur proximité durant la vague belge...
-Le summum fut atteint par des propos auréolés de science sur le cas de Gué d'Hossus, considéré comme LE grand cas ardennais. C'est très amusant lorsque l'on sait qu'il n'y eût aucun objet encore moins volant, d'observé mais uniquement un faisceau lumineux... J.Luc Lemaire montra aussi sa méconnaissance des végétaux en s'étonnant d'un brunissement de plantes dans une zone circulaire, chose normale chez les carex connus pour leur teinte brun roux-violacé!

Pour la première fois, j'eus envie de réagir sur un média local et je demandais un débat contradictoire qui fut accepté par la station RVM. Cette deuxième émission fut plus un exposé de deux points de vue qu'un vrai débat. L'animateur, qui de son propre aveu, craignait de ne pas maîtriser cet exercice, fit son possible pour éviter de revenir sur les contre-vérités de la première émission. Jean Luc Lemaire, venu accompagné d'un ange gardien au portable qui n'était pas invité, s'efforça de contrôler ses paroles et de paraître le plus sérieux possible. Il ne put toutefois s'abstenir de parler d'"engin", au lieu d'ovni, tentant parfois de corriger ce labsus révélateur (K7 disponible).

Le plus passionnant se déroula hors antenne, comme souvent. Lui présentant une enquête publiée dans une revue du CEOF, je lui demandais comment il était possible que la personne qui forme les enquêteurs au CEOF, M. Voarino d'après lui, ne sache pas reconnaître lui-même une méprise lune évidente. Il me répondit qu'*il ne s'intéressait pas aux cas qu'il n'avait pas enquêté* et que si la lune se situait là où était l'ovni, cela ne prouvait pas la méprise. Sur ce l'animateur enchaîna à l'antenne sur un sujet moins chaud et plus insignifiant. Le meilleur restait pourtant à venir.

LA PAROLE AU TEMOIN AUDITEUR

Monsieur Rougée téléphona à la radio pour relater son observation. Il fut le seul. En résumé, il avait vu en janvier 1994, un cercle de plusieurs disques lumineux en rotation dans le ciel. Une méprise fort courante de nos jours...

Monsieur Rougée le savait, ayant vu la source de ces lumières projetées. Mais pour tester les débatteurs, il omit volontairement le récit de la fin de son observation qui l'amena près d'une discothèque nommée "la Fiesta", à Harcy. Lors de l'émission, je ne proposais pas d'explication pour voir comment le CEOF allait faire évoluer les choses.
Suite à l'émission, ayant eu lieu en novembre 1994, J.Luc Lemaire transmit un questionnaire d'enquête au témoin : une feuille A5, qui semble plus faite pour influencer le témoin vers la RR3 que pour recueillir des données objectives. Alors que M. Rougée remplissait ce questionnaire devant moi, il y écrivit en conclusion qu'il partageait l'avis d'Eric Maillot : méprise avec une animation lumineuse de discothèque éclairant les nuages. J'eus peu de temps après une conversation téléphonique avec J.Luc Lemaire où je lui rappelais ma conclusion. Il me demanda si j'avais vérifié. Je répondis que non, vu l'aspect caractéristique du récit et la présence de la discothèque. Négation volontaire qui, je le savais, l'inciterait à vérifier lui-même dans l'espoir secret de prouver que j'étais bien un vilain "débunker" qui casse gratis...et l'amènerait, comble de l'horreur, à la même conclusion que ce vil débunker. Amusant non?

UN OVNI DESINTEGRE UNE DISCOTHEQUE

Le CEOF avait donc fin 1994, dès le début de l'enquête, une explication du cas, acceptée par le témoin! Je fis pourtant le pari avec monsieur R. que ce cas sortirait bientôt comme ovni dans le milieu ufologique. Les associations ufologiques agissent pour une grande majorité comme des sectes: Plus l'objet de croyance est contredit par les faits plus la ferveur des croyants augmente et cautionne la croyance. Il y avait 95% de probabilité pour que je gagne mon pari...
Début 1996, je vis dans les dossiers d'un ufologue une liste BIDU, mise à jour le 10 mai 1995, qui intégrait ce cas dans la catégorie ovni sans explication. En juin, j'eus l'occasion de voir le récapitulatif de l'enquête BIDU qu'un ami avait demandé. Il est daté du 30/11/94 (voir en annexe).
J'y appris (voir preuve en annexe), tenez-vous bien, qu'il n'y avait pas de discothèque entre Harcy et Rimogne! M. R avait pourtant aussi vu la discothèque, qui je vous l'assure existe toujours et fonctionne encore. Le CEOF et/ou la BIDU venaient en quelques mots de faire disparaître cet établissement dans une autre dimension, celle où prospèrent et évoluent leurs ovnis. Et du coup, ils cessaient aussi de croire, O blasphème, ce qu'avait vu le témoin... On voit à quel point leurs grands principes sont à géométrie variable.

En septembre, lors d'une conversation téléphonique (sur une probable rentrée atmosphérique du 01/08/96), j'ai signalé à J.Luc Lemaire cette conclusion du document BIDU. Il n'en fut ni surpris ni indigné; me signifiant simplement qu'il "*n'était pas responsable de ce que fait la BIDU*". Je lui demandais alors s'il partageait cette conclusion. A ma grande surprise, il me répondit que c'était, je cite encore, "*un sky-tracker avec une probabilité de 95%" et que le dossier était d'accès "protégé*"! La raison: pas seulement pour l'anonymat (puisque je connaissais le nom) mais suite à "*une décision interne au CEOF afin d'éviter qu'il soit mal utilisé par d'autres*".
Allez y comprendre quelque chose! N'est-ce pas lui qui a transmis le dossier à la BIDU?
Qui du CEOF ou de la BIDU a omis ou transformé la conclusion en faveur de l'ovni?
Notons qu'il reste effectivement, au moins, 5% de mystère dans cette enquête sur une méprise à 95%!
Le témoin quant à lui ne fut jamais informé des conclusions du CEOF alors que pourtant J.Luc Lemaire eut l'occasion de le revoir et de reparler avec lui de cet *ovni* (si,si!). De plus, malgré notre conversation téléphonique, le cas est toujours ovni dans la liste de la BIDU d'avril 1997 où J.Luc Lemaire continue encore de signaler des ovnis bidons.

Après les "X-files du FBI" et les "magouilles de la CIA" très à la mode, il ne manquait plus que les "Bidouilles de la BIDU" et les "dossiers protégés du CEOF". Un conseil, tiré d'un feuilleton qu'affectionne particulièrement J.Luc Lemaire : N'allez pas y chercher la vérité sur les ovnis, elle est ailleurs...comme dirait l'agent Mulder.

E.Maillot 14/5/1997

LA VERSION DU TEMOIN

****

Messieurs les ufologues,

Je certifie sur l'honneur que les faits ci dessous sont vrais.

Ayant appris que E.Maillot faisait un débat radiophonique avec J.Luc Lemaire du CEOF, j'ai témoigné d'une observation réelle faite en janvier 1994 sans déformer mes souvenirs. Pour tester les capacités de personnes présentées comme des spécialistes de l'identification des objets volants et des ovnis, j'ai juste omis volontairement de relater la fin réelle. En effet, ce soir là, intrigué par ce que je voyais, j'ai cherché moi même à comprendre la nature des lumières observées. J'ai trouvé aussitôt la réponse du côté de la discothèque la plus proche, "la Fiesta" à Harcy qui éclairait les nuages de multiples lueurs mobiles grâce à un système de projecteurs.

J.Luc Lemaire me fit parvenir après l'émission radio un questionnaire très succinct et très orienté vers les extra-terrestres auquel je répondis. A la fin de ce document, j'ai clairement précisé que l'explication de projecteurs d'animation de discothèque proposée par E.Maillot me semblait convenir.
E.Maillot m'avertit que ceci allait sûrement provoquer une réaction inverse, en faveur de l'ovni.

A ma grande surprise, E.Maillot me montra, un ans plus tard, un document de la BIDU relatant mon observation comme étant un ovni et déformant honteusement la vérité et ma pensée.

Je l'affirme; j'ai bien vu ce soir de janvier 1994 les projecteurs de la Fiesta d'Harcy.

Le 4/8/1996 à Monthermé,

Jean Luc Rougée

J-Rougé

Secrétariat aux Recherches et Études Spéciales (S.ES)
Banque OVNI
BP 41 - 92224 Bagneux cedex
Tél: 47 46 87 11 - Fax: 47 46 08 01

NOTIFICATION d'incident insolite - R.422 - Fiche de synthèse

Code CRT	ANNEE	MOIS	JOUR	HL / MN	DUREE	ZONE	TYPE	N° DOSSIER
	1994	01		01 : 00		008		26795

SOURCE D'INFORMATION · 3193	code TEM	DATE INFO	LATITUDE +N / -S	LONGITUDE +O / -E	SITE - COMMUNE initiale
CEOF (08), Lemaire J-Luc		30.11.1994	49°50 n	-4°33 e	RIMOGNE

TÉMOIN COORDONNÉES (âge : ans./ 96) | DÉFINITION SITE D'OBSERVATION | COORDONNÉES DU SITE (réservé au service)

NOM / PR. — LIEU-DIT — COMMUNE — CP - VILLE — Tél P - Tél B FAX

Banque Ovni garantit l'anonymat aux témoins, mais elle engage sa responsabilité en certifiant conforme aux faits relatés la synthèse présentée ici.

CARTE	1 cm = 2 km C	P	-n/-s GRADES +w/-e	-n/-s DEGRÉS +w/-e
LIEU				
COMM.				
VILLE	RIMOGNE (08)			49°50 n -4°33 e

Autres Témoins: épouse du témoin principal + les enfants

Nbre OV	DIMENSIONS cmBDB(m/km)	VOL	TRAJECTOIRE (Axe Début/Fin)	DISTANCE	ALTITUDE	FORME GENERALE - COMPARAISON
1	1 peu plus que PL 5-6 mmbdb (8m/km)	stat	Hirson > Harcy	très près	au-dessus des toits	cercle tournoyant de spots

BRUIT	DIMENSIONS (estimée en m.)	VITESSE	COMMUNES SURVOLÉES (Début / Fin)
			Rimogne

DESSIN COLORE (1 : avant - 2 : au plus près - 3 : arrière)

AUTRES CAS EN RAPPORT (date/zone/site/nom)	TRAINÉES (nombre, couleur, longueur)
	non

METEOROLOGIE LOCALE (ciel, clarté, temps)	FEUX, FAISCEAUX (nombre, couleur, longueur)
brouillard, pas de pluie	cercle de 10 à 15 lumières blanches

LUNE	VENT	NUAGES
?	non	brouillard

PRINCIPALES ÉTRANGETÉS RETENUES: 10 à 15 lumières tournoyantes disposées en cercle véhicule accompagné durant la traversée du village

PROPRE AU TÉMOIN (âge, profession, enfants, autres obs): Mr R... Jean-Luc, anonymat reçu s

[X] Dessin réalisé par le témoin
[ ] Reconstitué d'après les données fournies

Enq : CEOF (08), Lemaire J-Luc

ÉLÉMENTS DE L'OBSERVATION (SYNTHESE - ECRIRE EN LETTRES CAPITALES) : date, heure, contexte, description, détails, évolutions et incidents de vol, durée du phénomène, ...

Information de l'enquêteur :

En janvier 1994, date précise inconnue, vers 01h00 du matin, les témoins sont en voiture et traversent RIMOGNE, venant d'Hirson en allant vers Harcy. Les regards sont attirés par des lumières diffuses qui percent le brouillard juste au-dessus des toits.

Il y a là de 10 à 15 spots lumineux blancs sans support visible à cause sans doute du brouillard qui tournent selon une trajectoire en cercle, en sens inverse des aiguilles d'une montre.

Selon l'enquête, il ne peut s'agir de projecteurs type discothèque du fait que le temps ne s'y prête pas et plus simplement qu'il n'y en a pas dans le secteur ! L'ovni va donner l'impression de suivre le véhicule des témoins durant la traversée du village, puis il va quitter leur champ de vision.

La taille apparente est importante, l'éloignement témoin-ovni est jugé très réduit. l'impression est que l'objet se trouvait juste au-dessus des toits; pourtant, il n'est pas fait mention que les toits en aient été éclairés.

Notas, corrections, modifications et compléments éventuels au verso)

Indiquez (en rouge) : ----> votre itinéraire, O---> axe de vision au plus près, ====> déplacement phénomène

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Veuillez corriger, compléter, dater et signer ce document (corrections en rouge). Si besoin est, pour vos compléments et notas, utilisez le verso, puis des feuilles séparées. Dessins colorés des diverses phases d'observation (vues avant, au plus près, arrière), dimensions estimées "en centimètres mesurés à bout de bras tendu" (cmBDB), lors du passage au plus près, nous sont nécessaires. Nous vous remercions de votre efficace coopération.

Date et signature : anonymat requis: oui [ ] non [ ]

[ ] signature témoin ou
[ ] signature enquêteur

Secrétariat aux Recherches et Études Spéciales

Banque internationale de données ufologiques
BANQUE OVNI

BP 41 - 92224 BAGNEUX cedex - France
Fax : 1 / 47.46.08.01 - Tél : 1 / 47.46.87.11

FICHE DEPARTEMENTALE

ARDENNES (08)

Date mise à jour : 10 mai 1995

Légende : - APParition - ATTerrissage - PHT photos - TRC trace -! certain - ? possible - - pdt pendant - xFy : «x» Formation(s) groupé(s) de «y» lumières ou objets -

FICHIER CENTRAL DES INCIDENTS DE L'ACTUALITE PHENOMENALE

----Date----	heure	dép	site-ville-commune	Lt n/	Lg w/-e	srce	synthèse description	Page : 03 / 03

1987.07.20	01:30	008	AIGLEMONT				boule de 15-18 m, immobile près du clocher puis allant sur Moncy	

1988.04.25	05:15	008	Charleville-Mézières				objet ovoïde blanc brillant entouré de lumières rouges clignotantes	
1988,12,21	**00:50**	**Fra**	**multitude de cas :**	-----	-----	-----	**dép : 23, 31, 33, 37, 40, 47, 67, 69, 75, 77, 86, 93**	**= 12**

1990,11,05	**19:00**	**Eur**	**multitude de cas :**	-----	-----	-----	**Fra, 103 (D), 105 (GB), 109 (B), 115 (E), 124 (I), 127 (L), 140 (CH),**	
			500 témoignages publiés, référence 206, 516 p, 150 F			(- -) :	**Références dans *Ovni-Contact, 400 ovni sur la France le 5 novembre 1990***	
1990.11.05	18:45	008	HAUVINE			(AS)	Triangle 20cmbdb, OSO/ENE, 300m du sol,	
1990.11.05	18:50	008	POILCOURT			(AT)	Triangle grosse boule rouge, 2 plus petites, grosse traînée orange	
1990.11.05	18:50	008	VOUZIERS-sud			(AU)	Triangle, vol horizontal lent puis ascension fulgurante	
1990.11.05	xxxxx	008	DOM-LE-MESNIL			(AV)	Masse noire de 100 m, impressionnant faisceau blanc	
1990.11.05	19:05	008	VRIGNE-AUX-BOIS			(AW)	grosse boule jaune avec lum:rouge-orange avant et arrière,SO/NE	
1990.11.05	19:03	008	THUGNY-TRUGNY			(AX)	Masse noire de 325 m. SO/NE virage vers NNE, vol suit relief	
1990.11.05	19:05	008	HAGNICOURT			(AY)	Masse noire de 600 m, faisceau éclairant le sol, OSO/ENE virage	

1991.11.28	**22:25**	**Fra**	**nombreux cas :**	-----	-----	-----	**dép : 16, 17, 31, 33,40 19 objets : masses noires, sphère**	**= 05**

1992.01.31	21:15	008	Logny-Bogny				train accompagné par un triangle noir de 3 cmBDB	
1992,03,11	**07:05**	**Fra**	**plusieurs cas :**	-----	-----	-----	**dép : 17, 33, 79 boule bleu-vert, nombreux témoins**	**= 03**
1992,09,03	**xxxxx**	**Fra**	**plusieurs cas :**	-----	-----	-----	**dép : 11, 34 7 objets : masse noire, sphères, disques**	**= 02**
1992.11.01	20:30	008	Vivier-au-Court	49°43	-4°50	3193	1/ APP fantome, "Vierge" h. 2-3 m, app/disp progress., brume soudaine	
1992.11.0x	20:30	008	Vivier-au-Court	49°43	-4°50	3193	2/ APP fantome, écran cercle noir ø 1,25m : main prenant une boule	

1993,02,22	**22:12**	**Eur**	**multitude de cas :**	-----	-----	-----	**dép : 08, 59, 109 (B) boule de feu, nombreux tém**	**= 03**
1993,03,31	**02:10**	**Fra**	**multitude de cas :**	-----	-----	-----	**dép : 07, 09, 11, 13, 16, 26, 30, 31, 33, 38, 42, 43, 46, 65, 69, 71, 77, 91**	**= 18**
1993.06.0x	22:45	008	Sedan	49°41	-4°58	3193	engin en montée verticale, ATT possible derrière une usine	
1993.08.16	23:15	008	Neufmanil	49°48	-4°47	3193	discoïde diffus d'aspect opaque blanc, solide avec halo, disp soudaine	
1993,08,21	**xxxxx**	**Fra**	**plusieurs cas :**	-----	-----	-----	**dép : 13, 38, 73 8 objets : masse noire, sphères**	**= 03**
1993,11,22	**xxxxx**	**Fra**	**multitude de cas :**	-----	-----	-----	**dép : 05, (77, 78, 91 sphère Ø 120 mètres, certitude)**	**= 04**
			Dossier édité sous référence 215 - *«22.11.93 - Une sphère de 120 mètres sur l'Essonne»*, 20 pages, 27 F port inclus					
1993,12,05	**xxxxx**	**Fra**	**nombreux cas :**	-----	-----	-----	**dép : 59, 62, 75, 91, 92 véhicules accompagnés**	**= 05**
1993,12,11	**xxxxx**	**Fra**	**nombreux cas :**	-----	-----	-----	**dép : 26,37,38,62, 84,94 véhicules accompagnés, RR2**	**= 06**
1993,12,21	**10:09**	**Fra**	**nombreux cas :**	-----	-----	-----	**dép : 49, (13, 83, 84 = *Air vibrant* à 10:09 - Provence -)**	**= 04**
1994.0x.xx	01:00	008	Charleville-Mez.	49°46	-4°43	3193	masse ovoïde blanche lumineuse, stationnaire malgré le vent faible	
1994.01.xx	01:00	008	Rimogne	49°50	-4°33	3193	véhicule accompagné 2 km, 20 spots en cercle en rotation	
1994.02.17	20:45	008	Charleville-Mézières	49°46	-4°43		1F7 lumières bleu clair en triangle isocèle parfait allongé vers le haut	
1994.03.04	20:30	008	D.877-Taillette				3 feux (2 jaunes, 1 orange) stat; violente lumière au sol, au 107°NO 4°/H	
1994.03.04	21:30	008	Issancourt Rumel				grosse boule ovale, lumière pâle semblant tourner autour, fuite en spirale	
1994,03,05	**xxxxx**	**Fra**	**plusieurs cas :**	-----	-----	-----	**dép : 06, 08, 13, 62, 80, 91 véhicule acc, détonation, ovoïdes**	**= 06**
1994.03.05	21:45	008	La Demi-Lune (ldt)				triangle halo jaunâtre, faisceau oblique blanc vers le sol, au 15°NNE, 5°/H	
1994.03.06	00:15	008	GUE-D'HOSSUS (Rocroi)				très puissant projecteur, TRC au sol (peut-être sans rapport)	
1994.03.09	00:15	008	Gué-d'Hossus	49°58	-4°33	3193	Attention : éléments nouveaux très importants, reprise d'enquête	
1994.03.10	20:45	008	Messincourt	49°40	-5°09	3193	2 objets(4mmbdb) à feux blancs cligno, centre 3 rouge, virage, survol NO/SE	
1994,03,12	**xxxxx**	**Fra**	**plusieurs cas :**	-----	-----	-----	**dép : 14, 27, 50, 51, 61, 77, 78 véhicule acc, détonation, sphère**	**= 07**
1994.04.24	21:00	008	Charleville-Méz.	49°46	-4°43	3564	énorme ovoïde blanc en survol local au SO pendant 1 h (ctre ville)	
1994.04.24	21:30	008	Charleville-Méz.	49°46	-4°43	3564	grosse masse lumineuse en rotation locale pdt 1h au SO à 500 m	
1994.08.xx	22:00	008	Charleville-Méz.	49°46	-4°43	3193	grosse lumière verte SO/NE au NO, très rapide, réactions animales	
1994.09.26	xxxx	008	Ham les Moines	49°47	-4°36	3193	pendant 8 jours: TV s'allume seule, change de chaine	
1994.10.07	21:35	008	Vivier-au-Court	49°43	-4°50	3193	masse lum. (Ø 2m?) jaune à barres verticales 1 bleue (g) 1 verte (dr), 20m/sol	
1994.10.11	19:15	008	Lumes	49°44	-4°46	3569	objet arqué, 4 ou 5 carrés lumineux blancs, halo, NO/N 10°/H, 15s	
1994.11.15	01:30	008	Revin	49°58	-4°38	3193	disque lum. (Ø 12 m à 2km) vert cerné de spots orange et jaunes stat2h SSE	
1994.12,07	**xxxx**	**Fra**	**plusieurs cas :**	-----	-----	-----	**dép : 08, 27 LN, dôme**	**= 02**
1994.12.07	23:33	008	Charleville-Mezières	49°46	-4°43	3193	2 lum. orange se rejoignent, dispersion en 3: 1/ SE, 2/ NNE/SSO, 3/ SO, 4 s	

1995.01.10	08:30	008	Revin	49°58	-4°38	3193	grosse "étoile" (2mmbdb) allant vers Reims ENE/SSO, 6s	
1995.01.16	21:37	008	Charleville-Mezières	49°46	-4°43	3193	masse lum. jaune irisée, 1 spot blanc, dérive SO/NE sous les nuages, 1mn	
1995.02.12	20:38	008	Charleville-Mezieres	49°46	-4°43	3193	2 sphères lumineuses orange (1 clignotante) en vol lent SO/N, 4 mn	

De toute évidence, il doit exister en ce département des témoins qui n'ont pas fait connaître leurs observations
AIDEZ-NOUS À SUSCITER LES TÉMOIGNAGES - MERCI DE PASSER NOTRE APPEL À TÉMOINS -
- NOUS VOUS INFORMERONS DES CAS SURVENUS EN CE DÉPARTEMENT -
Pensez à nous faire parvenir les articles publiés (notre FAX : 16 1 / 47.46.08.01)- Merci.

Laliste BIDU d'avril 1997 considère toujours le cas d'Harcy comme ovni. L'identification du CEOF reste non signalée.

LE CAS DU MALMONT

Résumé du cas:

Dans la nuit du 19 octobre 1973, vers 20h 40, Gabriel Demogue et son amie montent à moto au lieu dit Le Malmont au nord de Draguignan (Var). Arrivés au sommet, ils aperçoivent une lueur orange dans le ciel qui avance lentement. La jeune fille prend peur et le couple redescend en ville. Le jeune-homme rencontre un ami qui s'intéresse au phénomène ovni. Il lui en parle et un petit groupe de 4 passionnés se rendent sur les lieux à bord de deux voitures. Arrivés au sommet ils constatent une lueur blanche dans la végétation à 100 m d'eux puis que la table d'orientation surchauffe. Des bruits de branches cassées les attirent et ils voient une lueur rouge s'approcher. Elle provient d'une grande silhouette rougeâtre qui descend le chemin. Un sifflement modulé se fait entendre. Une des voitures est alors secouée violemment. C'est la panique. Tous se ruent dans les véhicules et démarrent, ils aperçoivent alors trois grandes silhouettes casquées avant de redescendre le chemin en trombe. Ils reverront des jambes rouges traverser leur route avant d'atteindre la ville en contrebas.

Sources: *"OVNI: le 1er dossier complet des rencontres rapprochées en France"*- Michel Figuet et Jean-Louis Ruchon- éditions Alain Lefeuvre -1979- pages 417 à 421; *"OVNI, Dimension autre"* -de Lob et Gigi- Dargaud- 1975; lire aussi le résumé d'enquête de M.J.Chasseigne du 29 octobre 1973 paru dans la revue LDLN N°132- février 1974- couverture et pages 15 à 20).

****

Les suites...

Michel Figuet (*enquêteur et président de la S.E.R.P.A.N.*) avait rencontré un des témoins en **1977** à Draguignan. Ce dernier participait régulièrement à des soirées de surveillance du ciel au Nord de Canjuers (Var) avec des amis et ils avaient fait plusieurs observations de phénomènes lumineux.

En **1985**, Michel Figuet rencontre par hasard Gabriel Demogue à la Compagnie de gendarmerie de Fréjus où il est gendarme.

L'explication

Voici un résumé succinct de son entretien.

M.Figuet:
_"Je m'intéresse aux phénomènes ovnis et il se trouve que l'un des témoins d'une RR3 se nomme comme vous Gabriel Demogue".

G.Demogue:
_"Ce n'est pas un homonyme, c'est moi ! Je suis l'auteur de **ce canular** orchestré avec deux camarades. **Nous nous sommes entourés le corps de bandelettes rouges découpées dans un drapeau de la fête de l'Olivol avec une lampe sur le ventre.** Nous connaissons les activités ufologiques du groupe de croyants aux S.V. et aux E.T. Nous voulions leur faire une bonne blague et ça a bien marché."

M.Figuet:
_"Et la chaleur de la table d'orientation ?"

G.Demogue:
_"Tout simplement la chaleur du soleil emmagasinée pendant la journée."

LE CAS DU MALMONT

M.Figuet:
_"Et les deux véhicules secoués ?"

G.Demogue:
_"Nous avons secoués les voitures".

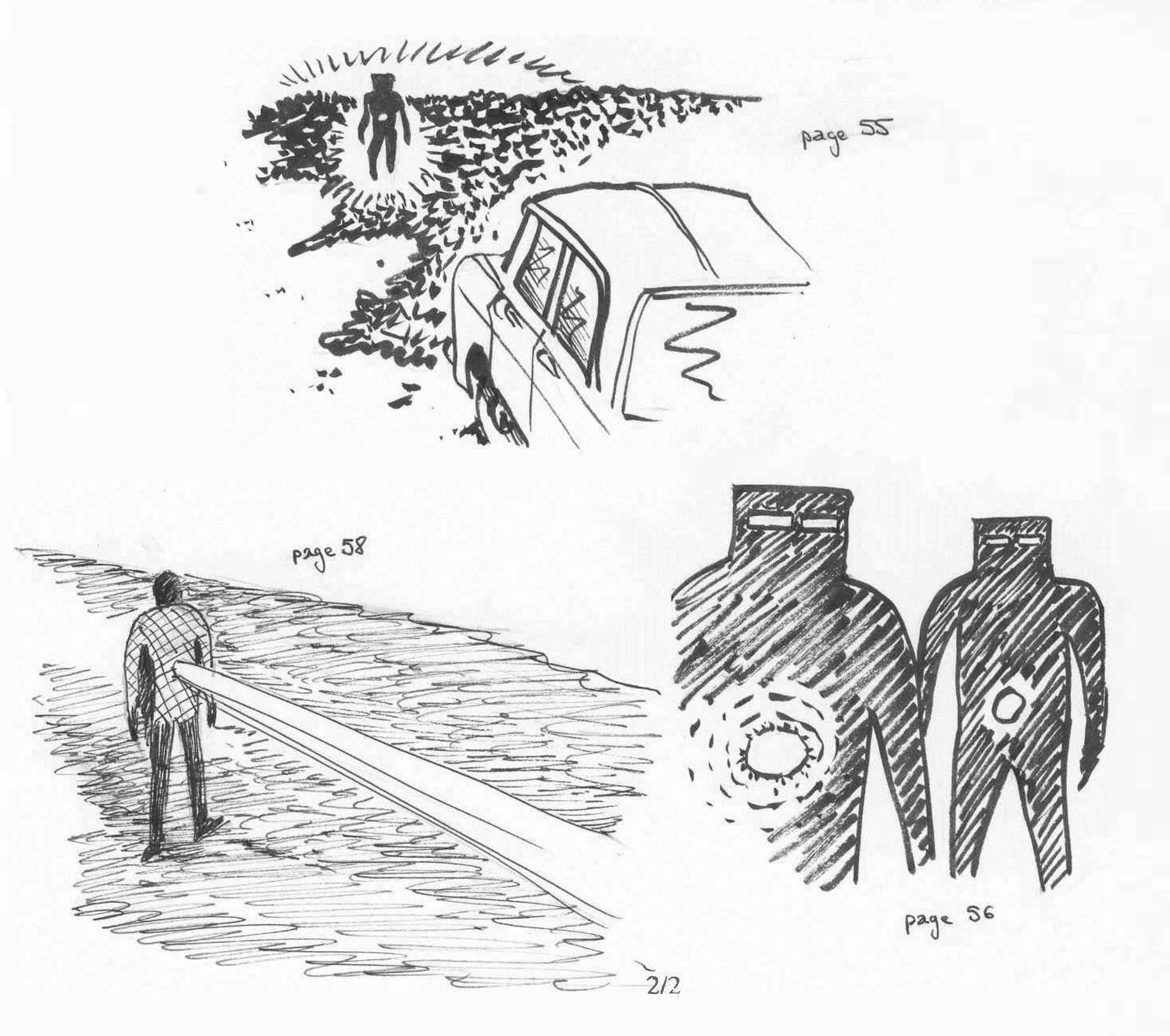
Remarques:

Les deux portraits robots des "géants" représentés dans la bande-dessinée de Lob et Gigi représentent bien des êtres entourés de bandelettes comme des momies avec des lampes de poches.

Voici comment le hasard a donné la solution de cette RR3 rendue célèbre surtout par cette bande-dessinée.

En conclusion, nous soulignerons l'ironie dans le fait que le principal instigateur de ce canular est devenu gendarme !

Michel Figuet 1997.



RÉCRÉATION

LES DEVINETTES DES IMAGERIES D'EPINAL

En hommage au bicentenaire des Imageries d'Epinal (*1796-1996*), amusez-vous à découvrir l'élément caché en tournant l'image dans tous les sens.

1) Retrouvez l'enlevée !



2) Aidez ces militaires à capturer le chupacabras!



3) Avez-vous vu le Yéti ?



St-VALLIER-de-THIEY *(06)* le 07 Janvier 1974

Une escadrille de Soucoupes (ou d'hélicoptères) ...
... qui s'envole en fumée !

Gilles Munsch avec la collaboration de Eric Maillot, Raoul Robé et Christine Zwygart.

Préambule

Mes préoccupations quotidiennes sont encore à cent lieues de l'ufologie en ce début de 1974, quand je découvre le N° 139 de la revue "Ciel & Espace". Par contre, ma passion naissante pour l'astronomie se nourrit déjà, chaque mois, de ce petit bulletin, dévoré en un clin d'oeil, agréable récréation entre deux polycopiés de maths, de thermodynamique ou autre réjouissance de ce genre.

L'actualité astronomique, pourtant dominée par la comète Kohoutek *(déjà comète du siècle !!)* ou les passages récurrents au-dessus de nos têtes de la station Skylab, laisse pour une fois la "une" à ces fameux OVNI dont on parle tant, depuis quelque temps déjà.
N'ayant guère le loisir de suivre la presse d'information, je n'en avais jusqu'alors reçu que des échos disparates et superficiels. Cette photo de couverture m'interpelle donc mais je suis bien loin d'imaginer les milliers d'heures que j'allais être amené, quelques années plus tard, à consacrer à ce problème des Objets Volants Non Identifiés. Pour l'heure, j'en reste là de mes interrogations avec le sentiment que, pour parvenir à résoudre tous ces mystères, il ne suffira certes pas de se contenter d'en rire.

Quatre années s'écoulent qui me conduisent à mon activité professionnelle et durant lesquelles je me contente de découper quelques articles de presse ici où là, et de lire, à l'occasion, du G. Tarade ou du J-Cl. Bourret, littérature qui nourrit alors la curiosité populaire en ce domaine. Le hasard aidant, le 02.12.1978, par une fin d'après-midi ensoleillée et la nuit tombante, je suis à mon tour témoin d'un phénomène insolite que la presse aussitôt interprète en termes d'OVNI. Cette fois, il est grand temps pour moi d'aller y voir de plus près !

Je découvre quelques semaines plus tard qu'il ne s'agissait là que d'une désintégration en plein ciel d'un missile tiré du Centre d'Essai des Landes. Trop tard, j'en sais à la fois trop et pas assez et l'ufologie investit de fait mon temps de loisirs.

St-Vallier : le cas.

En définitive et si l'on y regarde bien, ce cas d'observation prend rapidement bonne place dans le "Hit-parade" des grands "classiques" de l'ufologie française, alors même que son "degré d'étrangeté" ne présente guère de particularités en regard de bien d'autres observations pourtant considérées comme plus banales. J'irais même jusqu'à dire qu'au sein du CNEGU, un tel cas serait aujourd'hui abordée bien différemment que dans les années 70. On ne passe pas 20 ans à traquer l'insolite sans en tirer quelque expérience ...
En fait, la circonstance qui propulse ce cas au devant de la scène semble bien tenir des trois facteurs suivants :

- La série de photographies réalisées fort à propos par le témoin. A cette époque où les "trucages" ne sont pas à la portée de tous, l'idée est encore bien ancrée dans les esprits que la photographie constitue, dans ce genre d'affaire, la "preuve" par excellence.

- Le père du témoin est journaliste et il communique dès le lendemain la série de photos à l'agence "France-Presse". Quel meilleur départ pourrait-on imaginer pour un "tour du monde" par clichés interposés ? *(On est encore bien loin d'Internet à cette époque !)*.
- L'observation s'insère dans une période très riche en "notifications OVNI". 1974 s'inscrira d'ailleurs comme l'une des grandes "vagues" de la casuistique française. *(Celle qui fera la renommée d'un journaliste de radiotélévision, certes plus compétent pour exploiter le mystère que pour le résoudre)*

L'article de "Ciel & Espace", du N° 139 de Mars-Avril, présente le détail de l'observation. Inutile donc d'y revenir nous-mêmes mais vous pouvez le *(re)*découvrir. ***(annexe I - 1/5 à 4/5).***

... ⧗ ...

Premiers commentaires :

L'introduction de Pierre Bourge est prudente et plutôt critique envers cet engouement médiatique pour les "OVNI", vocable récemment devenu à la mode pour rebaptiser les trop familières "Soucoupes Volantes". Le fondateur de cette revue a certes raison, notamment quand il dit que toute observation de bonne foi doit être examinée. Mais l'on sent déjà qu'il laisse à d'autres le soin de procéder à cet examen! Nous verrons plus loin que le milieu astronomique ne brillera pas particulièrement dans l'analyse de cette observation, pourtant considérée comme "de bonne foi".
Fréquentant le milieu des astronomes amateurs depuis plus de vingt ans, j'ai souvent été frappé par le paradoxe qui fait que la plupart d'entre eux dressent généralement l'oreille quand il s'agit d'OVNI mais se réfugient aussitôt derrière des principes dogmatiques dès qu'il leur est demandé d'en débattre. A croire que chez ces gens-là, Monsieur, il est de bon ton de considérer *(non sans une pointe de regret)* qu'il n'y a là que fadaises et balivernes.
Notons, à leur décharge, que l'idée qu'ils s'en font n'est que réaction à ce concert médiatique pour le moins "folklorique" qui leur parvient. Il ne leur vient généralement pas à l'esprit que tout cela peut *(et devrait)* s'étudier et que les météores ou autres comètes ont aussi connu, en leur temps, leurs heures de "gloire" dans l'agitation populaire. L'association systématique du terme OVNI à la notion de "véhicule extraterrestre" est un piège dans lequel ils tombent et qui suffit, à leurs yeux, pour exclure le sujet d'une quelconque réflexion scientifique. Mais laissons là ce débat qui nous éloignerait de notre propos.

A mon sens, l'interview de Jacques Bergier, en page 15 et 16 ***(annexe I - 4/5 & suite en 1/5)*** illustre un peu le paradoxe évoqué plus haut, en laissant libre cours, deux pages, durant aux divagations de ce "spécialiste" de l'étrange. En réponse à neuf questions, il nous assène contrevérités scientifiques, mensonges, préjugés, croyances, hypothèses machiavéliques ... sans oublier, bien sûr, les publicités pour ses ouvrages. De quoi endormir nos petits astronomes en culottes courtes !

Après un tel numéro de cirque *(c'est du moins mon opinion)*, tout rentre dans l'ordre avec deux autres pages d'un moins illustre auteur qui évoque en des termes autrement plus raisonnables le problème des hypothétiques civilisations extraterrestres et des potentialités de contact avec elles.***(annexe I - 5/5)***

Retenons tout de même pour la suite, l'explication fournie *(sans autre forme de procès)* par Jacques Bergier : "il s'agit de réflexions de disques solaires dans des gouttes d'eau". *(SIC)*
Il réfute l'argument qui lui est opposé d'un soleil déjà très bas sous l'horizon sans se soucier non plus des azimuts respectifs du phénomène et de notre étoile. Mais il est vrai qu'avec un "guide d'ondes" ...
En tant que première explication proposée pour rendre compte de l'observation de ce jeune astronome, la thèse de Jacques Bergier laisse quelque peu rêveur ... Mais il y en aura d'autres !

Il est beau mon OVNI !

Beaucoup parlèrent du cas de St-Vallier et comme les OVNI surgissent régulièrement à la "une" des magazines, les énigmatiques photos revinrent souvent de-ci, de-là, pour dépanner des chroniqueurs en mal d'illustration ***(annexe II)***.
"Monsieur OVNI" en fit d'ailleurs la jaquette de son premier ouvrage "La nouvelle vague des Soucoupes Volantes" ***(annexe III)***, au sein duquel il ne manqua pas de relater l'événement en publiant en page 80 une autre photo de la série, assortie d'un commentaire qui laisse à penser que deux des clichés ont été réalisés grâce au télescope 115/900. Le profane ne percevra sûrement pas que le télescope *(et son grossissement)* n'est aucunement impliqué dans la prise de vue sans quoi le champ photographié s'en serait trouvé considérablement réduit. La seule utilisation possible du télescope se limite donc en tant que support pour l'appareil photo, à défaut d'un simple trépied autrement plus pratique que la monture équatoriale, dans ce cas de figure. La stabilité face au mistral d'une telle monture n'est d'ailleurs guère satisfaisante ! De plus, nous savons aujourd'hui que le témoin ne s'est pas servi du télescope à cette fin, mais qu'il s'est tout simplement appuyé sur la rambarde du balcon sur lequel il se trouvait !
Par contre, son observation visuelle à l'aide de l'instrument lui permet d'affiner la description qu'il donne du phénomène. Mais retenons pour la suite qu'il est fait mention par le témoin d'un "fort mistral".

Avec un astronome professionnel, des gendarmes, des militaires, des pilotes ... des photos émanant d'un astronome amateur ne pouvaient qu'enrichir la palette des témoignages au-dessus de tout soupçon, un leitmotiv récurrent chez notre journaliste-ès-ufologie.
Postulat de crédibilité pertinent ? Pour ce qui est de la recherche ufologique : sûrement pas ! Mais sur le plan commercial, vous n'avez qu'à compter le nombre d'ouvrages du même auteur qui suivirent "la nouvelle vague ..." et vous aurez la réponse ! 22 ans plus tard cette stratégie fait toujours recette ... même si elle ne nous a toujours rien appris !
Mais laissons là les marchands de soupe *(aux choux !)* et abandonnons ces mystérieuses photos aux fonds de tiroirs des rédactions.

Dieu que le monde est petit !

Les chemins de l'ufologie sont souvent bien tortueux ! En cette fin de juillet 1991, nous sommes, quelques amis et moi, sur le sol anglais pour poursuivre notre étude d'une autre problématique plus ou moins associée à l'ufologie, en l'occurrence les "Corn-Circles".
La fin du séjour approchant et la plupart d'entre nous ayant déjà regagné l'hexagone, seuls Thierry Pinvidic et moi-même poursuivons quelque temps encore nos investigations.
Au retour d'une longue journée passée à sillonner la campagne du Wiltshire *(ceux qui y sont allés en savent quelque-chose !)*, la nuit étant largement tombée, je décharge la voiture de tout son matériel pendant que mon compagnon *(probablement affamé)* tente de nous concocter un semblant de dîner.
Soudain, le ciel bien noir de la campagne des environs de Devizes s'illumine à l'horizon sud, attirant fortuitement mon attention. Thierry réagissant à mon appel me rejoint et nous assistons, tous deux, à un spectacle aussi insolite qu'inattendu. Le temps de planter le caméscope sur son trépied et me voilà à m'acharner sur une petite caméra "super-8" qui refuse obstinément d'entraîner un précieux ruban ne demandant pourtant qu'à fixer l'insolite sur sa gélatine.
Vingt minutes durant, nous dévorons des yeux le spectacle qui embrase l'horizon avant de s'éteindre progressivement. Pour ce qui est de dévorer, notons quand même que notre pitance improvisée avait profité de l'occasion pour se "ratatiner" au fond de la casserole ! A défaut d'un repas pourtant bien mérité nous avions été gratifiés d'un apéritif haut en couleurs.

Quel rapport avec St-Vallier me direz-vous ? Pour l'heure, aucun. Mais patience, patience ...

Ce soir là *(si je puis dire, ... minuit ayant depuis longtemps sonné !)*, je m'endors donc la tête farcie de Crop-Circles et les yeux encore émerveillés par ce superbe "ballet" lumineux. La vidéo avait, pour les uns comme pour l'autre, rempli pleinement son rôle. Tout était dans la petite "boîte" et le marchand de sable pouvait passer.
Nous préciserons plus loin le contenu de cette séquence vidéo improvisée.

Cherchez et vous trouverez !

La saison céréalogique est largement révolue et nos activités ufologiques ont repris leur cours normal. Le temps passe et l'été 92 nous voit pour la 4ème fois en Angleterre pour confirmer nos découvertes en ce domaine. Six mois encore et à la veille de la 44ème session du CNEGU, le 26.02.1993, Eric Maillot séjourne chez moi. Comme à l'accoutumée il est déjà une heure indue de la nuit que nous en sommes encore à compulser toutes sortes de dossiers, à la recherche d'un détail sur un vieux cas survenu en Belgique. *(Certains vous diront que nous adorons les détails !)*
La soirée s'étant déjà montrée très fructueuse, nous n'en sommes pourtant pas au terme de nos découvertes. La recherche est ainsi faite de longues heures de galère, saupoudrées parfois de quelques instants magiques, durant lesquels les bons génies se laissent aller à concéder ... quelques coups de pouce au hasard.
Me voilà donc à extirper d'un Nième carton un vieux rapport d'enquête que je me souvenais vaguement avoir parcouru des yeux quelques années auparavant. La lecture du document nous fait rapidement perdre le fil de la recherche en cours tant la réaction conjointe qu'il suscite est unanime.
Bon Dieu, ... mais c'est bien sûr !

Ufologue, mon ami !

Les ufologues privés sont probablement critiquables à bien des égards même si ce terme générique regroupe en fait, dans un même panier, des gens aux sensibilités, aux motivations, aux comportements et aux méthodologies pour le moins différentes, voire totalement opposées. Ils ont tout de même en commun cette qualité d'être les seuls qui ne se contentent pas de porter un jugement ou une interprétation sur le phénomène OVNI mais qui se donnent la peine d'aller sur le terrain, à la rencontre des témoins ou à la recherche d'indices liés à l'environnement ou au contexte de l'observation.
Leur travail vaut ce qu'il vaut mais il a au moins le mérite d'exister, pour peu qu'il soit réalisé avec honnêteté et rigueur. Au-delà des interprétations qui en sont faites avec plus ou moins de bonheur *(ou de délire)*, il en reste toujours quelque-chose d'exploitable au niveau des faits.
L'enquête dont il sera question ici émane d'un groupe ufologique privé existant en 1974 et depuis disparu, à savoir l'Association pour la Détection et l'Etude des Phénomènes Spatiaux *(ADEPS)*.

Dans son N°10, daté du 4ème trimestre 1974, M. Jean Chasseigne résume en dix pages une enquête menée dans la région de Draguignan à propos d'une observation survenue le ... 07.01.1974.

Nous y découvrons ce que tous ceux qui se sont publiquement prononcés sur les photos de St-Vallier ignorent : L'observation de M. Didier Basset n'était pas isolée, loin s'en faut !
Précisons à ce stade que l'auteur même des célèbres photos ignorait ce fait jusqu'à ce que nous ayons l'occasion de le rencontrer, en Août 1996 !.
Pour ne pas avoir à m'approprier le travail des enquêteurs de l'époque, je vous laisse le soin de découvrir ***(annexe IV)*** cet intéressant travail réalisé durant les jours et les semaines qui suivirent l'observation. Bonne lecture !

... ⌛ ...

Je suppose que les éléments que vous venez de découvrir modifient sensiblement la vision du cas que la seule connaissance du témoignage principal *(du fait des photos)* avait pu vous conduire à vous forger. Nous voyons bien que le phénomène observé l'a été sous des angles bien différents et par des témoins totalement indépendants qui, 23 ans après, s'ignorent toujours mutuellement.

La réalité objective du phénomène ne laisse aucun doute et toute spéculation quant aux possibilités d'avoir à faire avec des photos "truquées" est désormais irrecevable. Ceci constitue un premier point important à mettre au bénéfice des témoins eux-mêmes qui n'ont ni rêvé, ni menti !

Ceci dit, il reste à réfléchir sur le phénomène lui-même pour savoir si oui ou non nous devons le mettre à l'actif d'un "insolite familier", j'entends par là ces petits événements curieux qui agrémentent parfois notre quotidien, ou s'il ressort plutôt de "l'Insolite" avec un grand "I" *(comme Inconnu)*. Sans doute avez-vous déjà perçu, à ce stade, la trame qui lentement se tisse et qui devrait nous permettre d'avancer notre propre interprétation des faits. Mais poursuivons méticuleusement notre réflexion. Le texte de M. Chasseigne appelle immédiatement quelques commentaires de notre part :

- Les témoignages fournis regorgent de détails descriptifs fort intéressants.
  Certains d'entre eux parfaitement observés et mémorisés viendront bientôt forcer l'évidence et créditer peu à peu la validité de notre propre interprétation. Nous y reviendrons.
  D'autres témoigneront, a posteriori, des divergences pouvant exister entre les descriptions des différents témoins d'une part *(dues à de nombreux facteurs qu'il serait trop long d'évoquer ici)* et entre ces diverses descriptions et la réalité *(lorsque celle-ci est connue)* d'autre part.
- Le témoin N° 5, tout comme le témoin N° 6, proposent indépendamment la même explication, à savoir des essais militaires du camp de Canjuers pour l'un, des fusées éclairantes lancées de ce même camp pour l'autre. Mais cela ne semble pas convaincre les enquêteurs !
- Le témoin N° 7 va pour sa part jusqu'à discerner, à la lunette, une forme rappelant très fortement une classique ... soucoupe volante !
- M. Chasseigne désireux de rencontrer l'auteur des célèbres photos verra ses tentatives avorter, ses courriers demeurant lettres mortes et sa visite ne s'effectuant pas au moment opportun.
- La réflexion menée par l'enquêteur et qui le conduit à situer le phénomène au-dessus de la zone Nord-Est du camp de Canjuers est cohérente et pertinente.
- Par contre son analyse pour tenter d'expliquer les divergences dans les descriptions de la forme s'avère bien artificielle *(il semble bien en être conscient)* et il aurait pu s'en épargner la peine en considérant *(comme il le fait implicitement à la page 13)* que la différence entre "boule" et "disque" relève la plupart du temps des difficultés qu'éprouvent les témoins pour traduire en termes de vocabulaire une vision inhabituelle et plus ou moins bien mémorisée.
- Les heures indiquées par les témoins s'échelonnent entre 20h30 et 21h30 ce qui peut laisser supposer qu'ils n'ont pas tous observé la même phase du phénomène. Le témoignage N° 1 laisse entrevoir un phénomène allant de 20h 30 à 21h15 *(mais avec interruption de l'observation)*. Remarquons également *(et les exemples ne manquent pas)* que dans ce genre d'estimations horaires il faut s'attendre à de très sensibles distorsions.
- En page 9, M. Chasseigne commet une erreur lorsqu'il ajoute 4° de Déclinaison magnétique à l'azimut de 258° qu'il a mesuré. Cette déclinaison étant vers l'Ouest *(et plus proche de 3° que de 4° selon mes documents issus de l'Institut de physique du globe de Strasbourg)*, il faut la retrancher au lieu de l'ajouter ! Son calcul de 258 + 4 = 262° devient donc 258 - 3 = **255°** ce qui modifie sensiblement *(7°)* la situation du phénomène.

En conclusion et malgré cette erreur, nous pouvons féliciter M. Chasseigne pour ce travail et le principal reproche que nous pourrions formuler à son encontre *(mais c'est facile 23 ans après!)* serait de n'avoir pas considéré à leur juste valeur certaines indications fournies par les témoins.
Le contexte ufologique de l'époque, peut-être aussi ses convictions personnelles *(je ne les connais pas)* et probablement un manque de recul par rapport aux faits, l'ont conduit à ne pas découvrir une solution potentielle qui lui brûlait pourtant les doigts.
Mais il est vrai que les talents de l'ufologue sont plus souvent ceux du chroniqueur que ceux de l'analyste!

LDLN aussi :

L'une des grandes faiblesses de l'ufologie privée réside dans le manque de cohérence globale des actions menées. Chaque groupe ou chaque "chercheur" indépendant procède à ses propres investigations et hormis par le biais de quelques publications aussi disparates qu'éphémères et mal diffusées, les informations intéressantes ne circulent guère. Pourtant, à y bien chercher, ce sont sûrement des trésors qui se cachent, pêle-mêle, dans les diverses archives accumulées ça et là. *(D'où la vocation de l'association SCEAU-Archives OVNI à sauvegarder ce patrimoine).*
Ainsi, c'est dans le N° 167 de la revue "Lumières Dans La Nuit" que nous découvrons en pages 27 & 28 un résumé d'une enquête à propos d'une observation survenue au-dessus de Canjuers le ... 07.01.1974. Celle-ci viendra compléter fort utilement le travail de M. Chasseigne. ***(annexe V)***

OVNIS l'avis des astronomes.

Tel est le titre de l'article qui, en trois volets successifs, tente de faire le point sur la question. Et c'est une nouvelle fois la revue "Ciel & Espace" qui, dans son N° 268 d'avril 1992, ouvre ses colonnes à un débat supposé diviser les scientifiques. Pierre Kohler y présente, dans le second volet, les activités du SEPRA *(ex GEPAN)* et de son directeur présenté comme le "Sherlock Holmes" des ovnis *(SIC)*. Nous y trouvons le désormais classique tour d'horizon des activités de cet organisme unique au monde avec la non moins traditionnelle opposition entre sa méthodologie scientifique éprouvée et l'absence de méthodologie des "groupes privés" *(pour rester courtois)*.
Si nous partageons bien des points de vue de cet organisme et de son directeur, il n'en reste pas moins que nous émettons de sérieuses réserves sur certains aspects de sa mission ufologique et sur la façon de la conduire. Plus encore, c'est au niveau de sa méthodologie si souvent mise en exergue que nous aurions motifs à argumenter. Cet article en question vous en donnera un bref aperçu puisque deux des exemples choisis par Pierre Kohler pour illustrer son propos entrent parfaitement dans le cadre de nos divergences de vues.
L'un concerne le cas "fétiche" du GEPAN-SEPRA et constitue le "cas béton" par excellence aux yeux de son responsable, d'une bonne part de l'ufologie privée, et par voie de conséquence de l'opinion publique. Nous avons publié *(dans le cadre de la SERPAN)* un volumineux dossier *(totalement méconnu)* qui appose un sérieux "bémol" à la réputation d'efficacité et de rigueur de la méthodologie "Gépanesque".
L'autre, vous l'aurez deviné, concerne St-Vallier ***(annexe VI)*** avec la publication de l'une des photos de la série *(notons une forte atténuation des reflets centraux)*. Le commentaire qui accompagne la photo est pour le moins intéressant puisqu'il signale l'erreur d'interprétation du témoin qui aurait été abusé par ... un vol d'hélicoptère en formation !
Si l'on exclut une interprétation personnelle de Pierre Kohler ou de la rédaction de "Ciel & Espace", il nous faut en conclure que cette explication émane de M. Vélasco et si tel n'est pas le cas, son absence de réaction à cette information revient à l'accréditer.

Après les gouttes d'eau de J. Bergier, voici les hélicoptères comme autre proposition d'explication. Si la première est une affirmation d'un écrivain à sensation, la responsabilité de la seconde en revient à l'organisme officiellement chargé de nous informer sur le phénomène OVNI. Si notre explication quant à l'observation de St-Vallier vous satisfait davantage que ces fameux hélicoptères dont on aimerait connaître l'origine exacte, peut-être pousserez vous l'audace à lire certaines de nos autres publications *(N° Spécial Lune, Opération "Saros", l'Affaire de Trans-en-provence, Cussac, St-Firmin, Megève, Crozia ...)*. Vous n'en sortirez sûrement pas comme vous y serez entrés !

Face à ces mystérieux hélicoptères, il serait malvenu d'omettre ici la réaction de Monsieur Basset, publiée en septembre 1992 dans la rubrique "Télescopage" du N° 272 de "Ciel & Espace" page 11 ***(annexe VII)*** qui, tout en rappelant qu'il n'a jamais associé son observation à de quelconques Soucoupes Volantes *(ou autres objets exotiques)*, s'insurge contre la "gratuité" d'une telle interprétation. Nous le rejoignons totalement sur ce point et ce n'est certes pas pour défendre l'irrationnel à tout crin.

La contre-enquête commence :

Convaincus à 99% dès la découverte du rapport de l'ADEPS que nous disposions de la solution, il fut convenu entre Eric et moi que je prendrais contact avec le témoin principal en vue de lui soumettre à terme notre vision des choses mais aussi en vue d'obtenir de lui un tirage de qualité de ses diverses photographies. Il est vrai que travailler sur la base des documents publiés dans "Paris-Match", "Ciel et Espace", ou autres articles de presse, ne nous donnait pas entière satisfaction, d'autant qu'Eric n'avait pas manqué de porter son attention sur les minuscules "tirets" visibles dans la zone centrale de chacune des photos réalisées par M. Basset.
Notre réflexion nocturne se poursuivant, nous en étions parvenus à considérer qu'il s'agissait là des reflets du phénomène issus d'une quelconque réflexion interne à l'objectif utilisé.
A défaut d'avoir pu obtenir les épreuves tant désirées, nous vous proposons ***(annexe VIII)*** un petit tracé mettant en évidence le lien direct qui unis les "boules" lumineuses et les "tirets" situés au centre.
Les commentaires accompagnant ce tracé vous montreront qu'il est possible d'en déduire certaines informations fort utiles pour la suite.
Sans vouloir déflorer de futurs articles prévus dans les prochains N° des "Mystères de l'Est", je peux avancer l'idée que cette particularité photographique sera reprise et exploitée par Eric pour vous surprendre et vous instruire sur d'autres merveilles que nous réserve la casuistique.

Ce n'est finalement que le 09 mars 1993 que je trouve le temps d'écrire à Monsieur Didier Basset un long courrier l'informant de ma démarche, de la potentialité d'une explication rationnelle et l'invitant à répondre à un large éventail de questions ***(annexe IX)***.

Ne recevant aucune forme d'accusé de réception et pensant que l'adresse dont je disposais pouvait être erronée ou relative à un homonyme, je prends l'initiative d'appeler Monsieur Basset à son domicile le 04 mai 1993. Il me répond courtoisement et paraît intéressé par mes propos. Il se déclare fort occupé du fait d'un changement de domicile imminent et m'invite à patienter deux mois, temps nécessaire à ses yeux pour retrouver la disponibilité propre à me garantir une réponse détaillée.

Le 27 novembre 1993, toujours sans réponse de sa part, je reprends ma plume pour tenter de sortir ma requête de l'oubli dans lequel elle semblait visiblement avoir sombré. ***(annexe X)***.

Ce courrier ne devait pas recevoir davantage de succès et mes investigations s'en trouvaient de fait au point mort même si dans l'intervalle, quelques informations avaient pu être rassemblées.

En l'occurrence, mon ami Michel Figuet, des archives duquel m'était déjà parvenue, en son temps, l'enquête de l'ADEPS, me communiqua courant avril 1993 une copie d'un courrier qu'il avait reçu du Chef d'Etat Major du camp de Canjuers ***(annexe XI)*** et daté du 08.01.1988. Michel avait déjà, à cette époque, tenté d'approfondir la piste d'essais d'origine militaire.

Ce courrier, s'il semble au premier abord réfuter la thèse qui nous intéresse, précise cependant très clairement que les archives ignorent purement et simplement certains exercices mineurs et que l'hypothèse, si improbable qu'elle puisse apparaître a priori, n'en demeure pas moins envisageable. Il est regrettable qu'une telle démarche n'ait pas été entreprise en 1974, notamment par M. Chasseigne qui disposait alors d'informations pouvant l'inviter à agir en ce sens.
Quand à la remarque du chef de bataillon, sur le fait que la description du phénomène ne semble pas correspondre avec l'explication présumée, encore faudrait-il savoir à quelle description il se réfère, autrement dit, comment lui fut décrit le phénomène considéré, alors, comme insolite.
L'envoi de ce dossier aux autorités du camp sera peut-être de nature à leur faire réviser quelque peu leur point de vue et à nous préciser, à cette occasion, certains détails restant dans l'ombre.

Michel Figuet me précise au passage qu'il a lui-même assisté à des tirs de "fusées" éclairantes alors qu'il était embarqué sur l'escorteur rapide "Picard". Ces "fusées" étaient lancées à partir de rails situés de chaque côté des tubes ASM *(rampe de 6)*, à l'avant. Leur objectif était d'éclairer la force adverse.
De plus, selon les déclarations verbales qu'un militaire lui aurait faites, ce type d'engin peut être tiré "à l'épaule".

Pèlerinage aux sources :

Rien ne semble pouvoir s'ajouter à notre dossier quand la possibilité se dessine d'aller y voir de plus près. Un vieux projet, longtemps repoussé, d'effectuer un "tour de France ufologique" nous décide, Christine Zwygart, Raoul Robé et moi-même, à consacrer une dizaine de jours du mois d'août 1996 à un périple en direction du sud de la France *(voir l'article de Raoul & Christine à ce propos)*.

L'une des étapes attendue de notre voyage devait nous conduire à St-Vallier-de-Thiey en vue de reprendre un à un les éléments de l'enquête de l'ADEPS.

Sur place, nous retrouvons sans difficulté la villa paternelle de Monsieur Basset d'où s'était déroulée l'observation. La mère du témoin ne pouvant nous recevoir dans l'immédiat, elle accepte pourtant, fort gentiment, de nous autoriser à venir procéder à quelques mesures d'azimut, à l'endroit même de l'observation. Pour cela nous devons repasser en fin d'après-midi.

Nous partons donc à la recherche des autres sites vaguement précisés dans l'enquête de M. Chasseigne. Dans le feu de l'action, nous voilà bien involontairement retardés et dans l'obligation de téléphoner à Mme Basset pour la prier d'excuser notre probable retard. Très compréhensive, elle nous propose, plutôt que de nous précipiter, de repasser le lendemain en fin de matinée. Nous en convenons et poursuivons calmement nos recherches.

Une fois encore, les bons génies de la recherche allaient convaincre le hasard de nous faire bonne fortune. Ponctuels cette fois à notre rendez-vous, nous avons l'agréable surprise d'être accueillis par Didier Basset lui-même, arrivé la veille au soir pour un week-end qu'une opportunité lui avait permis de prendre plus tôt que prévu.

C'est donc un accueil fort chaleureux qui nous est réservé par le témoin, son épouse et par la maîtresse de maison. Enfin, après tant de temps, loisir nous est donné d'expliquer longuement le sens de notre démarche, de procéder à quelques mesures topographiques mais aussi d'évoquer avec M. Basset notre hypothèse explicative, à savoir et vous l'aurez déjà compris, un tir de "fusées" ou "d'obus" éclairants au-dessus du camp militaire de Canjuers.
Se pliant fort courtoisement à nos pressantes questions, il reconstitue sous nos yeux le déroulement de l'observation : occupé à observer le ciel au télescope depuis la porte-fenêtre du salon, il observe soudain, vers 21h 45 *(HL)* et durant un quart d'heure, plusieurs lumières qui vont et viennent au-dessus des crêtes se dessinant à l'horizon Ouest-Sud-Ouest.
La discussion permet de confirmer que le télescope n'a pas été utilisé pour réaliser les clichés mais seulement en observation visuelle du phénomène. La présence d'un fort mistral, également évoquée, a permis au ciel d'être bien dégagé. Le témoin nous explique s'être appuyé sur la rambarde du balcon pour éviter de bouger lors de la prise de vue. Il est vrai qu'en 1974 les arbres tout proches ne gênaient en rien cette prise de vue, ce qui ne serait plus le cas aujourd'hui. Les photos que nous réalisons sur place renseignent sur la sensible augmentation de la végétation durant les vingt années passées.

Le nombre de boules observées a régulièrement varié et aucun argument objectif ne peut étayer le fait que les "boules" qui apparaissaient étaient les mêmes que celles qui avaient disparu quelques instants auparavant. Mais cette impression pouvait logiquement en découler tant l'aspect en demeurait similaire. Ces "boules" évoluaient lentement, ce qui explique les traînées apparaissant sur les clichés, du fait de la pose *(durée inconnue mais ne dépassant pas quelques secondes)*. Il situe le phénomène à une quinzaine de kilomètre environ *(l'extrémité Est du camp de Canjuers est à 17 km)*.

M. Basset nous explique aussi le processus qui a conduit son père à communiquer les négatifs à "l'AFP", non dans le souci d'en tirer un quelconque profit *(elles n'ont pas été vendues)* mais simplement dans un but d'information et dans l'espoir de recevoir des éclaircissements quant à ce phénomène. S'il n'a pas cherché à exploiter ses clichés, d'autres s'en sont sûrement chargés, sans même, la plupart du temps, en mentionner l'auteur. Ne disposant plus des négatifs, il évoque la difficulté de nous procurer des tirages de qualité. Il partage notre sentiment quant à la nature des reflets visibles sur les photos qu'il attribue peut-être à la présence d'un filtre UV devant l'objectif.

Les sollicitations diverses dont il fut l'objet durant les semaines et les mois qui suivirent l'observation sont également évoquées. Comme c'est le cas dans de telles situations, journalistes, curieux et autres ufologues ne manquèrent pas de se manifester, notamment Jean-Claude Bourret, venu le rencontrer en vue de retenir l'une des photos pour la couverture de son livre. Celui-ci lui aurait même suggéré une possible interprétation par des **"vaisseaux-mères"** venant larguer des "soucoupes exploratrices" *(SIC) (N.B. : un item très en vogue dans les années 1970)*.
M. Basset insiste alors sur la constante attention qui fut la sienne de ne pas aller au-delà des faits observés et ne pas abonder dans le sens de certains interlocuteurs prédisposés à développer des interprétations très sujettes à caution. Toute cette agitation finit par l'exaspérer et il décida de prendre du recul en évitant de rentrer dans le jeu de la surenchère et de préserver ainsi son intimité. Et les choses se calmèrent peu à peu.

Intrigué par sa vision, il s'informa auprès de l'un de ses amis, maire du village et ancien député, l'invitant à se renseigner si par hasard quelque événement de grande ampleur n'avait pu, notamment sur le plan militaire, être à l'origine du phénomène observé. Il lui fut répondu que non, quelque temps plus tard. C'est d'ailleurs le point qui lui semble le plus en contradiction avec l'hypothèse explicative que nous lui proposons.

N'étant pas techniquement en mesure de lui faire visionner la cassette vidéo tournée en Angleterre, il est convenu qu'une copie lui sera envoyée dès que possible aux fins d'évaluation. Il en est de même de l'enquête ADEPS dont il ignorait l'existence, pensant toujours avoir été l'observateur privilégié de ce phénomène et ignorant l'existence d'autres témoins.

Plusieurs autres explications lui furent proposées en regard de son observation, notamment des "phares de camion" ou encore des feux d'hélicoptères. Cette dernière proposition émanerait de Serge Brunier, rédacteur en chef actuel de "Ciel & Espace". Est-ce une idée qui lui est personnelle ou la tient-il du SEPRA comme nous l'avons vu plus haut ?

A notre question de savoir s'ils avaient *(lui ou ses parents)* déjà observé des manoeuvres en direction de Canjuers, la réponse est négative. Par contre, ils ont déjà perçu des détonations en provenance de ce site. Puis la discussion se poursuit sur ses activités astronomiques passées et présentes ainsi que sur ses rapports avec le milieu astronomique amateur.

Notre hypothèse lui semblant digne d'intérêt, nous prenons congé non sans avoir réalisé quelques clichés et quelques images vidéo ***(annexe XII)***.

Les autres sites d'observation :

Nous avons évoqué plus haut que, dans l'attente de rencontrer Mme Basset, nous avions entrepris d'autres investigations. En effet, arrivés au lieu-dit "La brèche", près de Le Thoronnet, *(D17: à 5km environ de Le Luc)*, nous retrouvons facilement la maison de Marius Mullerke et du couple Aubert ***(annexe XIV)***. La propriétaire des lieux, quelque peu surprise de notre visite, nous reçoit avec une certaine prudence. Il s'agit de la fille des époux Aubert qui effectivement connaît M. Mullerke mais qui visiblement se montre bien réservée à son égard. Nous apprenons toutefois qu'il réside désormais à Le Cannet. Nous procédons aux mesures *(azimut 38°/NG)* et photographies d'usage tout en discutant avec notre hôte et une jeune fille présente à ses côtés. Bien que restant discrète et sur la défensive, nous apprenons qu'elle aussi aurait vu des choses dans les environs *(dont des manoeuvres au-dessus de la partie Est du camp de Canjuers)*.
Quant à M. Mullerke, nous n'avons pas le temps de partir à sa recherche, mais Michel Figuet nous communiquera des copies de presse ainsi qu'une photo réalisée lorsqu'il enquêta lui-même sur cette affaire, en 1978. ***(Annexe XIII)***.

Poursuivant notre route, le long de la N7 reliant Le Luc à Vidauban, nous tentons de retrouver l'emplacement des témoins N°4 du rapport "Chasseigne". La nationale longeant par le sud un massif orienté Ouest-Est, les témoins ne pouvaient observer le phénomène qu'à partir de l'entrée de la ville de Vidauban d'où la vue est plus dégagée. En effet, sur une belle ligne droite orientée SO-NE *(vers les 40°/N)*, on découvre au loin les montagnes délimitant les limites du camp de Canjuers. Photos et vidéo sont une nouvelle fois de mise ***(annexe XIV)***.

Nous dirigeant vers Trans-en-Provence avec l'idée de passer dire bonjour à qui vous devinez, nous arrivons par la D555, venant des Arcs et c'est l'occasion de rechercher le "grand virage" à la sortie duquel le témoin N°1 *(rapport Chasseigne)* débuta son observation. C'eut été difficile si le hasard *(encore lui)* ne m'avait pas conduit à stopper mon véhicule à l'entrée d'une petite route rejoignant la D555. Il s'avére rapidement que cette petite route est en fait l'ancienne N555 et que le "grand virage" en question a tout simplement été réaménagé par élargissement et déplacement de la chaussée. Au loin, toujours les sommets montagneux situant ... Canjuers !

Nouvelles mesures et prises de vues avant de traverser la ville en direction de Draguignan. Malheureusement, sans indication précise et au vu d'évidents bouleversements de l'agglomération en l'espace de vingt-deux ans, il ne nous est pas permis de situer l'endroit d'où M. F. et son fils poursuivirent l'observation aux jumelles. Toutefois la direction Nord-Est évoquée correspond encore et toujours à la partie Est du camp de Canjuers. ***(annexe XV)***.

Après la rencontre avec le célèbre Renato N., et notre coup de fil à madame Basset, la nuit est consacrée à une veillée au col de Vence, histoire de mieux situer cet endroit si prolifique parait-il en manifestations insolites.

Le lendemain, au terme de notre fructueuse et agréable rencontre avec M. & Mme Basset, notre périple continue sur la base du rapport Chasseigne. A Pégomas *(Témoin N° 7)*, soit à 6 km de Grasse, nous retrouvons les hauteurs du village et la localité de Tanneron située à l'ouest et qui situe la limite inférieure en azimut de l'observation *(265°/NG)*. Cela nous ramène une nouvelle fois en direction de Canjuers mais l'endroit précis où se situait le témoin n'est pas retrouvé, faute d'éléments.

Nous rejoignons donc le dernier site à Bagnols-en-Forêt *(12 km au nord de Fréjus)*. Là aussi, faute d'éléments précis, nous ne pouvons que mesurer les azimuts de Draguignan *(270° - plein Ouest)* et Canjuers *(entre 300° et 340°, Nord-Ouest)*, directions évoquées par le témoin.

Conscients de l'impossibilité de situer avec précision les sites d'observations des témoins N° 3 *(Ouest de Trans-en-Provence)* et N° 5 *(St-Pierre-de-Tourtour)*, nous abandonnons la partie, convaincus cependant que tous ont observé le même phénomène, globalement situé à la verticale de la région Est du Camp de Canjuers.

Notre voyage se poursuit donc vers deux autres sites ufologiques nécessitant eux-aussi quelques vérifications, à savoir : Le Thor *(04)* et St-Firmin *(05)*. Mais ce sont là d'autres histoires ...

Nouvelles attentes :

De retour au bercail, le temps de développer les photos réalisées et de faire une copie de la vidéo d'Angleterre, je reprends le clavier pour transmettre un nouveau courrier, en date du 28.08.1996, à Monsieur Basset qui nous a confié sa nouvelle adresse. ***(annexe XVI)***.
Malheureusement, son avis quant au document vidéo tarde à me parvenir et le 29.10.1996 je profite du souhait de Christine de lui envoyer quelques documents pour m'en charger et lui adresser un nouveau courrier qui, à ce jour n'a toujours pas été honoré d'une réponse. ***(annexe XVII)***.
Parallèlement, dans le constant souci de ne négliger aucune piste, j'adresse le 25.02.1997 un courrier au centre de Vol à Voile de Fayence-Tourettes dans l'espoir de recueillir, le cas échéant, diverses informations météorologiques souvent difficiles à obtenir de façon bien localisée par le biais de la Météorologie Nationale *(sans parler du coût élevé qui ne garantit aucunement la pertinence des informations retournées)*. Aucune réponse à ce jour ! ***(annexe XVIII)***.

Ce même 25.02.1997, j'adresse un courrier à un astronome très connu, une information pouvant s'avérer capitale méritant d'être vérifiée à la source même. Confronté à des soucis postaux, j'adresse un deuxième courrier *(par sécurité)* daté du 15.04.1997. L'absence de réponse à ce jour m'interdit *(pour un temps encore)* de publier ces courriers en annexe. A mon souci déontologique, s'ajoute le fait qu'une réponse, bien que désormais fort improbable, reste encore potentiellement envisageable.

Le phénomène filmé en Angleterre :

C'est un secret de Polichinelle que de dire maintenant qu'il correspond à un exercice nocturne s'étant déroulé sur le camp militaire proche de DEVIZES *(Wiltshire)*. Nous n'eûmes aucun autre moyen de le vérifier en temps réel que celui d'aller déranger les hôtes chez lesquels nous logions.
Thierry se fit donc expliquer qu'il s'agissait là d'engins éclairants tirés en grappes successives dans le but d'éclairer, un temps durant, le champ des opérations. La durée avoisine régulièrement la demi-heure, durant laquelle une multitude d'engins sont tirés depuis le sol avant de s'embraser et de retomber lentement, freinés par un parachute. Il nous est précisé qu'à Devizes ce n'est pas chose rare et que parfois, selon la direction du vent, il est possible de percevoir les détonations. *(La distance et le fort Mistral signalé dans le cas de St-Vallier, ne soufflant semble-t'il pas en direction du témoin, ont probablement atténué le bruit des tirs d'obus éclairants, comme pour notre propre observation !)*
Les photographies présentées ***(annexe XIX)*** sont extraites de la vidéo et ne montrent qu'un aspect très "statique" d'un phénomène essentiellement "dynamique". Il est facile de constater que les "boules" incandescentes peuvent prendre des positions relatives faisant apparaître fugitivement des formations géométriques bien curieuses, comme n'ont pas manqué de le remarquer les témoins N° 3 et N° 5 du rapport Chasseigne.
Nous l'avons nous-mêmes noté aussitôt, comme en témoigne la bande sonore du document vidéo.
La durée d'éclairement d'une "boule" avoisine *(du moins en Angleterre)* les 45 secondes. Plusieurs d'entre elles *(jusqu'à une dizaine)* restant bien nécessairement en phase d'activité simultanée *(pour des raisons évidentes de continuité de l'éclairement)*, il est aisé de calculer qu'une demi-heure d'exercice nécessite de l'ordre de 200 projectiles. Un phénomène visible à des dizaines de kilomètres à la ronde et qui, pour la personne non avertie, ne manque pas de surprendre.
Précisons qu'à cette distance élevée, le mouvement des lumières devient difficile à percevoir. Quelques détails extrêmement précis ne peuvent échapper à un examen attentif du phénomène, pour peu que l'on dispose d'une durée d'observation suffisante. La vidéo avoisine les vingt minutes et permet cette analyse détaillée.
N.B : ce document vidéo ne pouvant bien sûr accompagner cet article, j'invite toute personne intéressée *(ou qui douterait de notre explication)* à m'envoyer une cassette vierge à l'adresse suivante :

Gilles Munsch - 318, tour de Neuvillers 88200 Remiremont.

Elle recevra alors copie du document.

Examinons donc les principaux détails observables :

- La combustion génératrice de lumière n'est pas sans engendrer des résidus et notamment des fumées. Celles-ci sont invisibles du fait de l'obscurité ambiante et de la distance d'observation. Cependant, au gré des évolutions relatives, il arrive fréquemment que ces fumées soient éclairées par la lumière d'un fumigène voisin. Elle sont alors perceptibles comme le montre la vidéo *(et comme peuvent le suggérer certaines photos qui en sont tirées)*. Chose intéressante en ce qui concerne l'observation du 07.01.1974 : le rapport Chasseigne mentionne très clairement ce détail qui n'a pas échappé à la dame, témoin N° 4, qui analyse d'ailleurs très justement ce fait.
- Sur le nombre de projectiles tirés, il est statistiquement prévisible que certains d'entre eux montreront des aléas de fonctionnement, leur combustion demeurant malgré tout un phénomène violent et chaotique, attisé par les caprices atmosphériques. Il semble bien que le fumigène repéré par le témoin N° 4 connaisse un tel dysfonctionnement. De la même manière, la vidéo révèle de tels dysfonctionnements, certaines lumières se consommant plus rapidement que d'autres ou s'éteignant prématurément avant de se rallumer, d'autres encore chutant plus rapidement *(problème de parachute ?)*.
- La vidéo montre aussi de manière indiscutable et fort logique que le mouvement général des lumières s'effectue du haut vers le bas *(du fait de la gravité)* avec une lente mais constante

dérive vers la gauche *(due à la direction du vent)*. Les lumières s'embrasent en une fraction de seconde en plein ciel pour descendre très lentement *(en apparence)* et s'éteindre presque instantanément *(elles disparaissent derrière le relief que certaines d'entre elles parviennent à éclairer un bref instant)*. L'observation des points d'extinction successifs permet au passage de reconstituer la ligne de relief qu'une observation diurne a permis de confirmer.

- L'excellente description fournie par les témoins N° 1 et 2 du rapport Chasseigne se rapproche, au-delà de ce que nous serions en droit d'espérer, de ce que nous révèle, phase après phase, la vidéo. Seule l'ascension des "boules" C et D peut poser problème. Au-delà d'une possible défaillance mnémonique, elle peut s'interpréter par un courant ascendant *(dû au vent sur un relief proche)* ou par un effet de perspective *(rapprochement rapide)* ou encore par la combinaison des deux.
- A l'oeil nu *(ou en vidéo plein champ)*, les mouvements de descente et a fortiori de dérive sont difficilement perceptibles. La séquence est majoritairement tournée en zoom maximum *(6X)*.
- Aucun bruit ne fut perçu, tant en Angleterre que le 07.01.1974.
- L'observation anglaise démontre également la possibilité d'avoir conjointement plusieurs zones de tir *(2 en l'occurrence)*.
- Même si la diffusion atmosphérique va dans le sens d'une sensible augmentation de la taille apparente des sources lumineuses, celle-ci est artificiellement amplifiée par la vidéo *(tout comme sur les photographies de D. Basset)*. Ceci est dû, dans un cas à une saturation du capteur CCD provoquant un courant de fuite sur les pixels voisins, et dans l'autre cas à une diffusion dans l'émulsion, également consécutive à une surexposition localisée. Pour les photographies de St-Vallier, l'examen des reflets centraux renseigne davantage sur la taille angulaire réelle des lumières, taille plus en rapport avec l'estimation du témoin qui l'évalue, au télescope, à 1 minute d'arc. *(30x moins que la lune)*.
- Enfin, certaines contradictions peuvent sembler apparaître au niveau du sens de la dérive observée par différents témoins, dérive qui doit rester en accord avec les différents effets de perspective découlant des positions relatives témoins-phénomène*(s)*.

  Notons déjà que la présence d'un fort mistral, plusieurs fois notifiée, est en accord total avec l'idée d'une dérive forcée de la chute des projectiles. Les témoignages les mieux informés sur ce point, St-Vallier - Trans-en-Provence *(N°1&2)* - Le Thoronnet, semblent compatibles avec un mistral orienté NW-SE, ce qui pourrait peut-être justifier que les témoins N° 6 *(Bagnols)* et N° 7 *(Pégomas)* ne mentionnent aucune dérive perceptible, celle-ci se faisant globalement vers eux.

  Il est clair également, notamment en ce qui concerne le témoin N° 5, que l'enquêteur n'a visiblement pas porté son attention sur ce mouvement de dérive général, refusant inconsciemment l'idée des fusées éclairantes. Il en découle une certaine confusion entre la description de ce mouvement de dérive gauche-droite ou droite-gauche, associée à une chute, avec le mouvement *(purement illusoire)* pouvant être induit par une disparition rapidement suivie d'une apparition par ailleurs. Cette illusion conduit à mémoriser un mouvement directement opposé à celui de la chute associée à la dérive.

  Et nous retrouvons ici l'éternel problème de la retranscription par l'enquêteur de ce que lui décrit, souvent bien maladroitement, le témoin. Il y a là un filtre souvent très absorbant ... Quand il n'est pas déformant !

L'heure du bilan :

Résumons-nous dans un premier temps, en comparant les descriptions disponibles sur le cas du 07.01.1974 au document très objectif *(confirmé par nos propres témoignages)* tourné en 1991, en Angleterre.

Observations du 07.01.1974	**Observation du 23.07.1991**
<u>Description générale :</u>	
Observation nocturne *(19h30-20h30 TU)*	Idem *(21h45 TU)*
Durée voisine de 20 min *(par phase)*	Idem *(> au 25 min du film)*
Probablement plusieurs "salves" *(cyclique)*	Plusieurs "salves" *(par cycles successifs)*
Gros points lumineux qualifiés de "boules"	Idem
Entre 1 et 7 lumières simultanément	Entre 1 et 10 lumières simultanément
Couleur jaune ou orangé	Idem *(plus jaune à l'oeil que sur la vidéo)*
Luminosité intense et sensiblement constante	Idem
Zone lumineuse sous le phénomène *(M. Mullerke)*	Non visible *(mais c'est le but recherché!)*
Traînée de fumée observée	Idem *(plusieurs fois)*
Bas sur l'horizon	Idem
Zone très réduite et stable en azimut	Idem
Pas de bruit perçu *(à cause du Mistral)*	Idem
<u>Comportement général :</u>	
Mouvement général de descente très lente	Idem
Mouvement général de dérive latérale	Idem *(dérive vers la gauche)*
Visibilité d'une "boule" >= 30 sec	Moyenne proche de 45 sec
Apparitions et disparitions multiples	Idem
Impression d'apparaître en remplacement d'une autre "boule"	Idem *(certitude)* avec deux zones d'allumage privilégiées.
<u>Comportements particuliers :</u>	
Luminosité perturbée d'une boule	Idem *(quasi-extinction/ré-allumage)*
Montées apparentes *(localisées)* N° 1	Non observé.
<u>Singularité géographique :</u>	
Verticale probable du camp de Canjuers	Verticale certaine du camp de Devizes.

Avouez qu'il y a là un faisceau de convergences qui ne peut laisser indifférent, <u>surtout après avoir visionné</u> la vidéo.

Considérations techniques :

N'étant finalement pas parvenu à obtenir des tirages de qualité des clichés réalisés par Didier Basset, les espoirs que nous nourrissions de les exploiter à des fins de calculs de vérification se réduisent donc très sensiblement.
Ne sachant pas si les clichés publiés ne sont pas tronqués au niveau du cadrage, ne connaissant pas les caractéristiques techniques tant de l'appareil que de la pellicule utilisée et ne disposant pas davantage des temps de pose retenus, il n'est guère aisé d'aborder une expertise pertinente à ce niveau.

Si l'on admet le fait qu'il s'agit bien de tirs d'obus éclairants, la direction montante vers la droite des reflets révélerait *(par symétrie par rapport à un point)* une trajectoire descendante vers la gauche des lumières, soit une direction du vent présentant une composante Nord-Sud plutôt compatible avec le mistral *(autant que nous puissions en savoir de ce vent)*.

Par ailleurs, la fourchette maximale d'azimuts englobant les six lumières avoisine les 10° *(entre le 250/NG et le 260°/NG)* ce qui correspond bien à l'est du camp de Canjuers. Par comparaison, la différence de hauteur angulaire entre la crête et la lumière la plus élevée peut être estimée à moins de 1°.

Sans entrer dans le détail des calculs, la carte présentée en **annexe XX 1/2** et le schéma qui lui est associé en **annexe XX 2/2,** permettent d'étayer l'hypothèse que les lumières se situent au-delà de la ligne de crêtes. Le témoin ne les a d'ailleurs jamais vues se profiler en deçà de celle-ci mais les voyait, à l'inverse, toujours disparaître à ce niveau.
Les recherches engagées par Raoul Robé en vue d'obtenir des précisions techniques quant aux caractéristiques balistiques de tels engins *(notamment auprès du Musée des Armées et du SIRPA)* sont, pour l'heure, restées vaines. Seules quelques affirmations orales de militaires *(et anciens militaires)* nous situent la hauteur atteinte comme voisine de 500 mètres. Sur cette base, il est plausible qu'elles aient pu être visibles depuis S[t]-Vallier.

Ne disposant pas des facilités d'investigations du SEPRA, notamment auprès des autorités militaires, et comprenant fort bien l'attitude plus que réservée que ces instances peuvent afficher à l'encontre des ufologues *(dont nous sommes)*, il n'y a pas trop à espérer de ce côté là, malheureusement.
A défaut de soutien de la part du Génie militaire, une intervention des "petits génies" de la recherche serait, une fois encore, la bienvenue ! Donc, patience ...

Epilogue :

Nous voici enfin au terme d'un parcours échelonné sur plusieurs années, qui nous a conduit laborieusement à formuler une hypothèse, puis à l'étayer.

> **Nous avons donc acquis la conviction que le cas de St-Vallier *(comme les observations périphériques associées)* relève de la mésinterprétation par le témoin d'un exercice d'origine militaire mettant en scène des engins luminescents, destinés à éclairer un champ d'opérations, projetés du sol et retombant en parachute. Inhabituelle dans cette zone déserte du camp de Canjuers, cette opération aurait donc abusé certains témoins non familiarisés avec de telles manifestations. Impromptue, elle serait alors apparue comme très insolite.**

Peu de personnes s'étant donné la peine de rechercher réellement une explication rationnelle des faits et celle-ci étant rendue plus difficile par suite du mutisme traditionnel de "la grande muette", les photos diffusées par l'AFP ne pouvaient que prendre bonne place dans le rayon des curiosités ufologiques.
Espérant avoir mis le doigt de façon définitive sur la solution de ce problème mais restant conscients que des informations nous font encore défaut, nous restons ouverts à toute discussion qui se voudrait argumentée *(et non dogmatique)* susceptible de faire encore avancer les choses.
Celles et ceux qui seront en mesure d'apporter leur pièce à l'édifice seront les bienvenus, l'important n'étant pas d'avoir raison mais de voir juste.

Nul doute que les critiques fleuriront dans le petit monde ufologique où notre réputation de prétendus "Debunkers" n'ira pas en s'atténuant. Mais là n'est pas notre souci. D'autres cas nous occupent, par ailleurs autrement plus passionnants que les querelles fomentées par ceux qui parlent davantage de la Vérité qu'il ne font réellement d'efforts pour la rechercher.

Souhaitons que les tenants de l'explication par un vol d'hélicoptères *(nous resterions dans le cadre militaire de Canjuers)* prennent le soin de nous fournir le détail de leurs informations et/ou de leur argumentation, sans se réfugier derrière un quelconque devoir de réserve. Vingt-trois ans après les faits, cette alternative ne ferait figure que de bien piètre pirouette pour masquer une incapacité à soutenir le débat. A moins qu'ils ne se réfugient dans un silence non moins révélateur comme il est de coutume de le faire quand on a peur d'assumer ses propres déclarations.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui ont travaillé avec moi sur ce dossier, en l'occurrence Eric, Christine et Raoul, ainsi que Michel dont la documentation et le vécu s'avèrent toujours d'un précieux recours, sans oublier Thierry qui m'accompagnait en Angleterre.
Merci à l'ADEPS et à M. Jean Chasseigne *(que je n'ai pas l'honneur de connaître)* pour son important travail, sans lequel je n'aurais pas eu le loisir de réaliser ce dossier.
Merci aussi à Monsieur Basset, à sa mère et à son épouse pour l'accueil qu'il nous ont réservé. Je regrette que ses multiples occupations ne lui aient pas laissé le temps de répondre à mes nombreux et fastidieux courriers. Qu'il me pardonne mon entêtement !
Quel qu'il soit, son avis, s'il nous parvient, sera publié dans un prochain N° des "Mystères de l'Est"

Mai 1997
G. Munsch

Notes : - Le document filmé en Angleterre fut utilisé lors de la 42[ème] session du CNEGU qui s'est tenue à LA BRESSE *(88)* le 28.06.1992, afin de tester les capacités d'observation des participants face à une séquence relatant un phénomène aussi insolite qu'inattendu. Le résultat de cette expérience sera probablement publié dans un prochain N° des "Mystères de l'Est". Ce sera sûrement l'occasion de tirer quelques enseignements quant aux capacités moyennes d'un témoin à retranscrire fidèlement son observation.

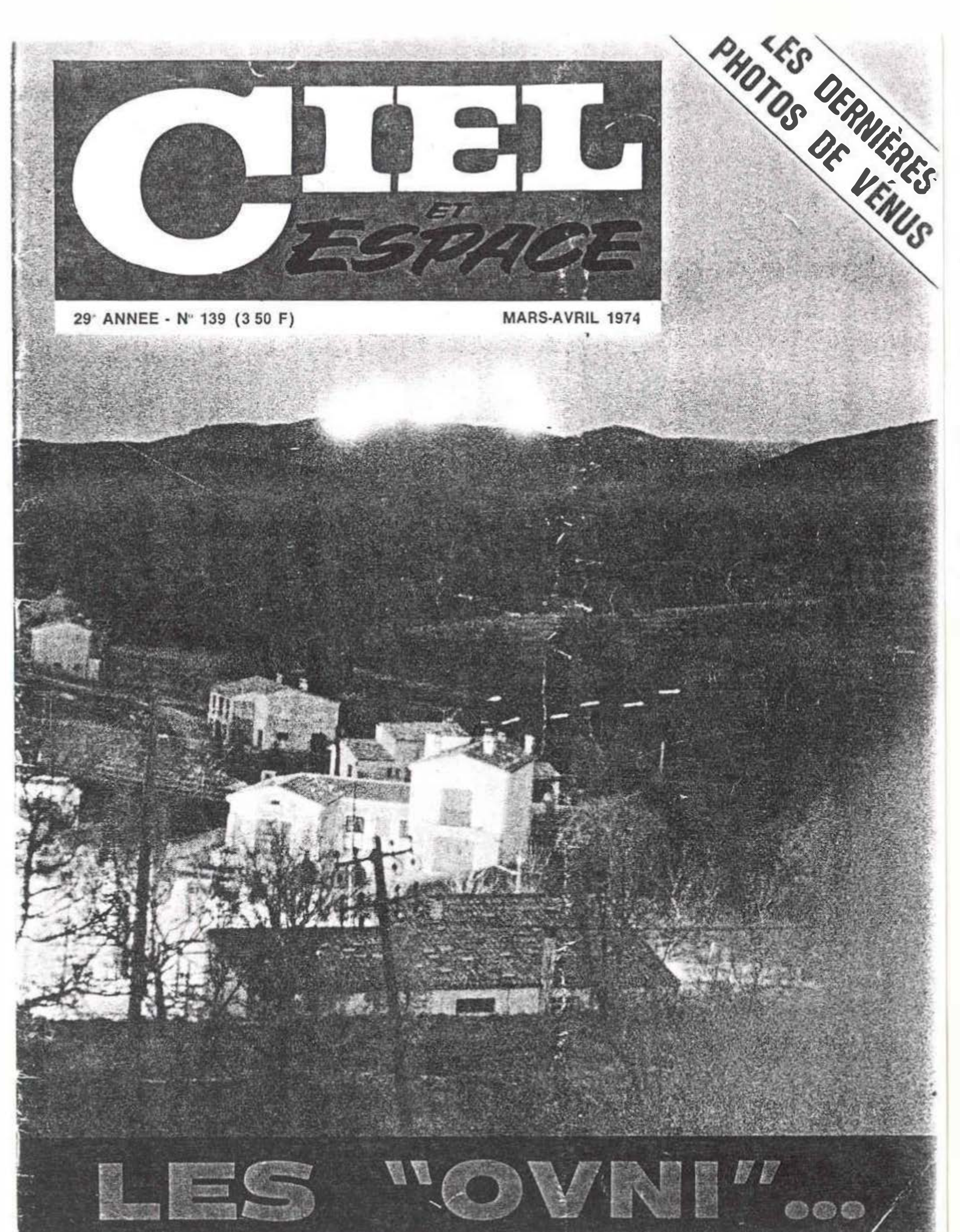
- L'article de Ciel & Espace de 1974 *(annexe I - 4/5)* évoque une observation similaire survenue dans les Yvelines par M. Daniel Daubresse. On aurait aimé avoir davantage de précisions sur cette observation afin de comparer les descriptions et les contextes respectifs. Si vous en savez plus sur ce cas, merci de bien vouloir nous en informer.

- Nous recherchons également une copie de l'émission "Pas de Panique" sur France-Inter, diffusée en 1974 et animée par J-Claude Bourret, en particulier l'interview de M. Didier Basset.

Observations du 07.01.1974

ANNEXES

Annexe I	1/5 à 5/5	: Article de Ciel & Espace N° 139 Mars-Avril 1974.
Annexe II	1/2 à 2/2	: Articles de presse.
Annexe III	1/1	: Livre de J-Cl. Bourret : "La Nouvelle vague des Soucoupes Volantes".
Annexe IV	1/6 à 6/6	: Enquête de l'A.D.E.P.S. *(N° 10)* par Jean Chasseigne.
Annexe V	1/1	: Enquête de LDLN N° 167 d'Août-Septembre 1977.
Annexe VI	1/2 à 2/2	: Article de Ciel & Espace N° 268 d'Avril 1992.
Annexe VII	1/1	: Article de Ciel & Espace N° 272 de Septembre 1992.
Annexe VIII	1/1	: Analyse d'une des photos de Didier Basset, par Eric Maillot.
Annexe IX	1/2 à 2/2	: Courrier de G. Munsch à Didier Basset, le 09.03.1993.
Annexe X	1/1	: Courrier de G. Munsch à Didier Basset, le 27.11.1993.
Annexe XI	1/1	: Courrier de la Vème Région Militaire à M. Figuet, le 08.01.1988.
Annexe XII	1/1	: Photos réalisées le 23.08.1996 chez le témoin principal.
Annexe XIII	1/1	: Photos réalisées le 22.08.1996 au lieu-dit "La Brèche".
Annexe XIV	1/1	: Photos réalisées le 22.08.1996 à l'entrée de Vidauban *(83)*.
Annexe XV	1/1	: Photos réalisées le 22.08.1996 à Trans-en-Provence.
Annexe XVI	1/1	: Courrier de G. Munsch à Didier Basset, le 28.08.1996.
Annexe XVII	1/1	: Courrier de G. Munsch à M. & Mme Basset, le 29.09.1996.
Annexe XVIII	1/1	: Courrier de G. Munsch au Centre de vol-à-voile de Fayence (83), le 27.11.1993.
Annexe XIX	1/1	: Extraits de la vidéo tournée en Angleterre le 23.07.1991.
Annexe XX	1/2 à 2/2	: Carte des observations du 07.01.1974 et calcul de vérification.



■ **Vous n'avez pas répondu directement à ma question.**

☐ Les gens qui se déplacent dans les énormes espaces galactiques et intergalactiques n'emploient certainement pas de machines. Ils auraient trop de mal. Ils manipulent probablement directement l'espace lui-même pour passer d'un point à un autre sans passer par les points intermédiaires et ils n'utilisent certainement pas des soucoupes ou autres machines.

■ **Ce seraient donc des êtres supercivilisés ?**

☐ On en voit dans le ciel qui allument et éteignent les étoiles à volonté. C'est le phénomène dit des pulsars. Des êtres qui sont capables d'allumer ou d'éteindre des étoiles à volonté doivent être au-dessus de nous comme nous sommes au-dessus des virus. J'ai écrit un livre là-dessus (qui a très bien été accueilli par les théologiens) : ces êtres qui sont au-dessus de nous mais en-dessous de Dieu sont ceux que la religion catholique appelle les trônes et les dominations. Les ecclésiastiques d'un niveau très supérieur ont accepté mon interprétation.

■ **Donc, nous ne sommes pas les seuls êtres vivants dans l'univers ?**

☐ Il n'y a aucune raison pour que la vie s'arrête à l'homme. Il peut y avoir des êtres très très supérieurs à l'homme et ces êtres par exemple sont ceux qui provoquent les jets d'énergie qu'on voit autour de la Galaxie M 87 de la classification de Messier : c'est un jet qui consomme 10 millions de soleils par seconde. On ne voit pas du tout quel phénomène naturel ce pourrait être, ça parait bel et bien des travaux artificiels. Seulement, évidemment, des gens qui allument et éteignent les étoiles à volonté ne se déplaceraient pas dans des machines et ne devraient pas se borner dans leurs interventions à embrasser des garde-barrières ! Je cite dans mon livre un exemple hypothétique de leur intervention : on pense que c'est un bombardement d'une supernova qui a détruit les dinosaures et a mis en route les mammifères par mutation et j'émets l'hypothèse que cette supernova elle-même était manipulée et produite artificiellement par des extra-terrestres. Evidemment il est peu probable que des êtres comme ça se déplacent dans des machines faisant brinquebale, brinquebale, brinquebale...

■ **On peut donc supposer qu'il existe des êtres de civilisation intermediaire?**

☐ Oui, seulement ces êtres intermediaires sont des êtres matériels. Ils ne peuvent pas avoir notre forme et sont composés de matière. Ils sont reliés par des lois absolument générales de la matière, en particulier s'ils passent entre les étoiles dans des astronefs, ils doivent voyager à une vitesse voisine de celle de la lumière et alors, par rapport à nous, ils sont contractés à la dimension d'un point. On pourrait les reperer éventuellement oar le bombardement qu'ils produiraient dans l'atmosphère. Dans l'atmosphère, nous trouvons ce que nous appelons les rayons cosmiques, qui sont en fait des projectiles dus au fait que la galaxie fonctionne comme un accélérateur de particules. Ces particules ont des énergies limitées, environ 10^{19} H par particules...

...Et jusqu'à 2 heures du matin, Jacques Bergler, intarissable, nous promena de galaxie en galaxie, nous transforma en neutrons, en protons, en électrons et nous eûmes tous bien du mal à nous retrouver en chair et en os pour aller rejoindre notre lit et y rêver d'alpha, du centaure...

⇧ Suite de la page 4/5 (- *Annexe I* -)

⇦ Couverture

- Annexe I -

Article de Ciel & Espace N° 139 - Mars-Avril 1974.

LES OVNI...?

Toute la presse en parle...

« OBJET VOLANT » DANS LE CIEL DES YVELINES

Versailles, 12 janvier (AFP)

Un objet « brillant comme un soleil et de forme circulaire » a été vu, tôt ce matin, dans le ciel des Yvelines, par un habitant de Vernouillet, M. James Boulanger, ingénieur de 52 ans.

Selon les déclarations faites aux gendarmes de Triel par M. Boulanger, l'engin était arrêté à 300 mètres du sol, au-dessus de la plaine de Chanteloup-les-Vignes.

« Ce n'était pas une hallucination, a affirmé l'ingénieur, mais un objet extra-terrestre. C'est alors que je me rendais avec mon fils, en voiture, à Andresy, que je l'ai aperçu... En m'approchant, j'ai pu distinguer deux projecteurs qui s'allumaient à tour de rôle, comme un signal. Puis, brusquement, la « chose » s'est éloignée sans bruit, à une vitesse incroyable ».

Les gendarmes se sont rendus sur place pour tenter de trouver d'autres personnes ayant pu voir l'objet mystérieux.

UN O.V.N.I. APERÇU EN HAUTE-MARNE PAR DEUX GENDARMES

Saint-Dizier, 25 février (AFP).

Deux gendarmes de la Brigade de Chevillon, dans le Nord du Département de la Haute-Marne, ont pu suivre la nuit dernière, pendant près d'une heure, les évolutions d'un objet volant non identifié (O.V.N.I), dont la présence leur avait été signalée par un habitant du village voisin de Curel.

Ce dernier, M. Maréchal, sortant de chez lui peu après 20 heures, avait eu son attention attirée par une vive lueur « paraissant immobile et silencieuse dans le ciel ».

S'étant rendus rapidement sur place en voiture, les gendarmes ont pu constater quelques minutes plus tard la présence du mystérieux « objet ». Ce dernier ayant amorcé un lent déplacement, ils ont même pu la suivre à la trace pendant près d'une heure, sur une dizaine de kilomètres environ, avant qu'il ne disparaisse à l'horizon.

Selon les gendarmes, qui ont consigné leurs observations dans un rapport, l'engin se trouvait à 700 mètres d'altitude environ et affectait « la forme d'un long cigare avec un disque gris-bleuté nettement visible à l'arrière. Il émettait, à sa base, une luminosité jaune-orangée assez intense, qui passait au rouge vif au fur et à mesure qu'il s'éloignait ». Les gendarmes estiment par comparaison « qu'il était nettement plus gros qu'une « Caravelle » et long d'une centaine de mètres environ. Il n'émettait aucun bruit».

Partis de Curel ou l'OVNI leur avait été signalé, les gendarmes ont pu, par des chemins départementaux, suivre en voiture le mystérieux engin qui, empruntant une direction est-ouest, a successivement survolé Chevillon, Rachecourt-sur-Marne et Magneux avant de diaparaître. Ils en ont même pris quelques photos, mais celles-ci n'ont donné aucun résultat au développement.

Aucun autre habitant de la région ne s'est, jusqu'à présent, manifesté pour faire part d'observations semblables et le phénomène n'a pas été enregistré par les radars de la base aérienne de Saint-Dizier, distante d'une vingtaine de kilomètres.

O.V.N.I. : « UN CROISSANT » DANS LE CIEL DE L'AUDE

Un objet lumineux de couleur orange ayant la forme d'un croissant dont la base reposait sur le sol, a été observé hier soir par des habitants de l'Aude, près d'Esperaza.

Vers 21 h 45, alors qu'ils sortaient de chez des voisins où ils avaient passé la soirée, quatre personnes, un couple et leurs deux enfants, ont vu ce phénomène dans un champ à environ 200 mètres d'eux. L'objet est resté au sol près de dix minutes puis a disparu très rapidement.

O.V.N.I. APERÇU DANS L'AUDE PAR DES AGRICULTEURS ET DES GENDARMES

A.F.P.

Deux agriculteurs audois et deux gendarmes de la brigade de Montréal-d'Aude (Aude), ont vu et surveillé pendant 2 heures dimanche soir un OVNI survolant une colline.

Le 17 février dernier M. Calmet, agriculteur à Montréal-d'Aude rentrant chez lui vers 22 heures, à cyclomoteur a vu, affirme-t-il, au-dessus d'une colline à 200 mètres de lui, une messe ovoïde longue d'une dizaine de mètres et haute d'environ deux mètres avec deux phares à l'avant et deux à l'arrière.

Le 21 février, M. et Mme Calmet sortant de leur maison vers 20 heures, virent un « engin »similaire, à 500 mètres de chez eux qui se déplaçait en « fouillant » le sol avec ses projecteurs.

Dimanche, vers 22 heures, M Calmet aperçut le même phénomène. Il réveilla son fils âgé de 14 ans, et tous deux se dirigèrent vers « l'engin » dont ils s'approchèrent à une centaine de mètres : « des projecteurs se déplaçaient dans l'air, ont-ils expliqué, surmontés d'une sorte d'antenne fluorescente. La partie centrale de l'appareil rougeoyante, devenait par moment aveuglante et projetait un fort pinceau lumineux qui éclairait la campagne comme en plein jour et qui portait jusqu'à 500 mètres ».

M. Calmet alla chercher deux gendarmes de la Brigade de Montréal-d'Aude qui pendant deux heures observèrent le « phénomène» avant qu'il ne disparaisse derrière une colline.

Les gendarmes de Carcassonne et de Montréal ont fouillé lundi le terrein survolé par l'OVNI et n'ont relevé aucune trace sur le sol.

C'est depuis le début de l'année une avalanche de communiqués...

DES O.V.N.I. DANS LE NORD

Lille, 10 janvier (AFP)

Les objets volants non identifiés (OVNI) continuent à faire parler d'eux dans le Nord de la France. Après Maubeuge, Roncq, Lens, c'est maintenant dans la région de Douai que des personnes affirment en avoir aperçus.

Un ancien chef de service des houillères du Nord et du Pas de Calais, M. Betourne, demeurant à Cuincy-les-Douai a déclaré avoir observé dans la soirée du 6 janvier, en compagnie de sa femme, et pendant une minute environ, un globe lumineux dans le ciel. Cet OVNI, de couleur rouge-orange « semblable à une lanterne vénitienne » aux contours imprécis était doté d'un clignotant rouge, a précisé M. Betourne.

A Maubeuge, en septembre dernier, à deux reprises, plusieurs personnes ont affirmé avoir vu des « soucoupes volantes» . Tout récemment des habitants de Roncq (près de Lille), firent des déclarations identiques, et le 31 décembre, tôt le matin, près de Lens, un épicier, M. Lie Fooghe, déclarait à la gendarmerie avoir aperçu « un cigare volant ». Les enquêteurs firent d'ailleurs un relevé de traces suspectes sur le terrain gelé, et lancèrent dans la presse régionale un appel pour retrouver d'autres témoins.

/De toutes les apparitions d'OVNI signalées ces temps derniers dans le Nord de la France, une au moins a été élucidée : il y a quelques jours, à Portel, près de Boulogne-sur-Mer, de nombreuses personnes avaient affirmé avoir vu des objets lumineux dans le ciel, mais il s'agissait de fusées parachutes volées à bord de bateaux et qu'une bande de jeunes cambrioleurs avaient tiré de nuit.

Ce que pense Jean LACROUX vice-président de l'AFA

La métaphysique des OVNI

Sommes-nous seuls dans cet Univers fantastique ? Existe-t-il des civilisations extra-terrestres plus avancées que la nôtre ? Ont-elles résolu le problème des voyages intersidéraux? Les extra-terrestres ont-ils commencé à nous envahir silencieusement ?...

On pourrait le croire en lisant les journaux et en écoutant une certaine radio.

N'assistons-nous pas là à une « remontée mystique inconsciente », pour employer le langage des psychanalystes ? Camille Flammarion, astronome de valeur, ne croyait-il pas aux médiums, aux fantômes et aux maisons hantées ? Les histoires de revenants, c'est bien difficile à admettre en pleine société de consommation... Par contre, les OVNI semblent appartenir aux récits de science-fiction et aux romans d'anticipation auxquels le cinéma et la télé nous ont initiés : nous en avons déjà l'habitude.

Les OVNI c'est aussi une nouvelle magie, une sorte de foi. L'étude de ces objets insolites serait ainsi l'antidote à l'angoisse de notre humaine condition. Plongés dans un univers incompréhensible qui nous dépasse définitivement, nous cherchons dans l'espace des regards qui croisent les nôtres parce que nous ne pouvons admettre l'Infini des espaces sans âmes.

Enfin, les OVNI c'est un rêve merveilleux, une évasion nécessaire, un désir de vaincre l'horreur des temps présents en fuyant un monde devenu étouffant pour l'Homme. Les OVNI seraient ainsi psychanalytiquement nécessaires à notre époque tourmentée.

Magie, foi, rêve mystique, évasion, fuite devant la réalité : tel serait le message des OVNI... Mais ce message-là n'est pas astronomique.

- Annexe I -

Article de Ciel & Espace N° 139 - Mars-Avril 1974. (suite)

2/5

LES OVNI ET L'ASTRONOMIE

par Pierre Bourge

La comète Kohoutek a provoqué dans la presse un énorme battage invitant tous les curieux à observer le ciel en décembre et janvier dernier. Hélas ! ce fut la « comète-fantôme », difficile à trouver à l'œil nu et pas du tout spectaculaire... Mais tous les astronomes improvisés, scrutant les astres à la recherche d'un objet nébuleux, ont en revanche observé de nombreux phénomènes normaux : Vénus, par exemple, particulièrement brillante au Sud-Ouest, satellites artificiels, météores, ballons-sondes et autres. Phénomènes normaux que, par ignorance mais de bonne foi, ils ont pris pour des objets insolites habituellement catalogués par la presse sous le nom de « soucoupes volantes ». D'où la recrudescence d'OVNI à laquelle nous assistons actuellement.

Il existe peut-être des phénomènes inconnus méritant d'être étudiés, mais n'est-il pas irritant de lire les articles de presse sur ce sujet, nous entretenant de « cigares volants », de « bulles ovoïdes », « d'auréoles irisées », et même de la mission des « petits hommes verts », nos actuels envahisseurs !... Tout cela jette d'emblée un discrédit à peu près général sur cette brûlante question, de la part des scientifiques.

Citons un cas typique relatant une observation de « soucoupe » parue dans un grand quotidien de l'Ouest. Le journaliste omet délibérément dans son texte tous les éléments essentiels qui permettraient de connaître la vérité. Pas d'indication d'heure précise, de direction ni de hauteur apparente au-dessus de l'horizon. Un cliché présente une traînée en zig-zag : pas de temps de pose mentionné. On ignore si l'appareil était tenu à la main. La focale de l'objectif n'est pas indiquée pas plus que le coefficient d'agrandissement. Tous ces renseignements ont une importance capitale puisque, dans le cas présent, ils permettraient de déterminer presqu'à coup sûr qu'il s'agissait d'un cliché bougé de Vénus ! Tout simplement... De plus, aucun moyen de rien vérifier puisque le nom de l'observateur n'est même pas indiqué.

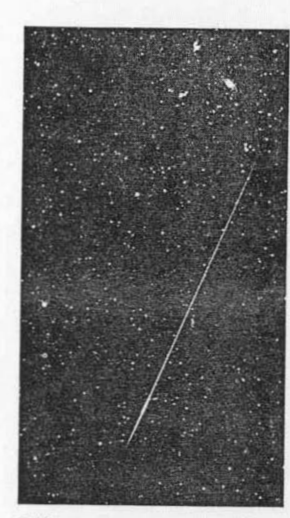
Ce type d'article est le plus néfaste qui soit : photo à l'appui, il laisse croire qu'il existe réellement des phénomènes anormaux alors qu'il ne s'agit que d'une banale observation planétaire.

Je reçois de très nombreuses lettres de jeunes qui décrivent leur passion pour l'Astronomie. Malheureusement certains n'hésitent pas à « enchaîner », sans transition, sur les OVNI, comme s'il s'agissait là de phénomènes directement liés à l'Astronomie.

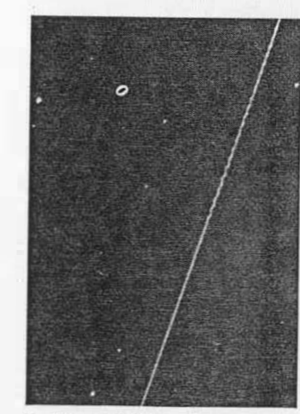
Beaucoup d'astronomes amateurs observent et photographient des phénomènes célestes, spatiaux ou simplement atmosphériques, sur lesquels il n'est pas toujours possible de fournir une explication satisfaisante... ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en a pas ! Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas encore possible aux astronomes de prendre parti. Pour le moment, nous accumulons clichés et témoignages, procès-verbaux et comptes rendus, nous enregistrons des faits insolites pour essayer de les comprendre ou de les interpréter. Toute observation de bonne foi doit être examinée.

Honnêtement nous ne saurions guère aller au-delà...

LE CIEL EST REMPLI DE PHÉNOMÈNES RESSEMBLANT A DES OVNI...

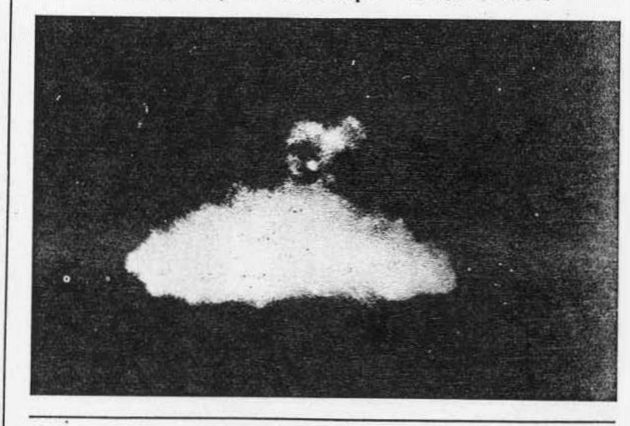


Météores...
(Cliché J.-M. Rayon)



Satellite artificiel à mouvement de rotation...
(Cliché D. Montmoril)

Récemment, la "Soucoupe" du Concorde !



L'OBJET PHOTOGRAPHIE PAR « CONCORDE » : UN NUAGE ATMOSPHERIQUE

Paris, 4 février (AFP)

« Parmi toutes les hypothèses qui ont été émises au sujet de l'objet photographié vers 12 h 15 T.U., au cours de l'éclipse totale de soleil du 30 juin 1973, à bord de « Concorde », par Jean Begot, la plus probable est celle du nuage stratosphérique ou mesosphérique créé par le passage ou la désintégration d'un météore diurne appartenant à l'essaim Beta Taurides, identifié récemment avec la matière éjectée de la Comète « Encke », affirme aujourd'hui, dans un communiqué, M. Koutchmy, de l'Institut d'Astrophysique de Paris.

« Toutes les conditions géométriques requises, ajoute-t-il, sont remplies pour cette identification ».

« La Terre, précise M. Koutchmy, a en effet, traversé le 30 juin 1973 à 11 h 12 cet essaim, dont le plan de l'orbite était proche de l'équateur terrestre et dont le radiant était favorable à l'observation au-dessus de l'Afrique ».

« Rappelons que les Météores diurnes ne sont guère détectés qu'à l'aide de techniques radiales et qu'il s'agirait, alors, souligne-t-il, de la première observation d'un tel phénomène ».



Ballon sonde...
(Cliché D. Stervinon)

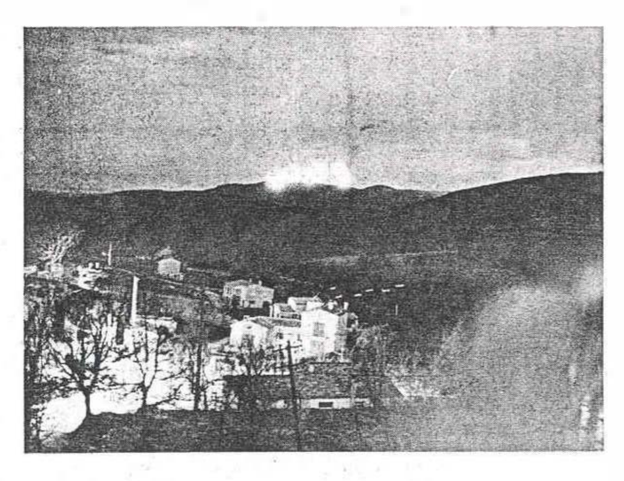
■ Stéphane Bourge, au C.E.G. de Moulins-la-Marche (Orne), regardant deux traînées d'avions, a aperçu dans leur voisinage un point brillant comparable à Vénus. L'objet se déplaçait du S.O au N.O. à 45° au-dessus de l'horizon ; il a parcouru environ 45° en 3 secondes avant de disparaître derrière un nuage. Il s'agit vraisemblablement d'un météore.

- Annexe I -

Article de Ciel & Espace N° 139 - Mars-Avril 1974. (suite) 3/5

54.

...ET POURTANT, certains phénomènes restent inexpliqués lorsqu'ils ont été observés par des gens dignes de foi et sérieux



L'observation de Didier BASSET

Membre du Conseil de l'AFA

Ce jour là, à 20 h 45, alors que l'observation de la comète Kohoutek n'avait pu avoir lieu par la faute des nuages, je fus témoin d'un étrange phénomène.

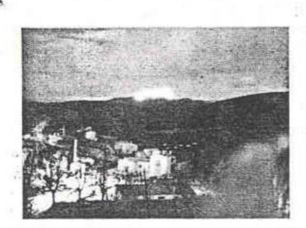
L'observation a eu lieu à St-Vallier-de-Thiey (Alpes-Maritimes) à 700 m d'altitude.

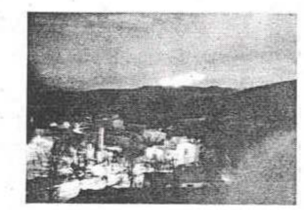
En effet, dans la direction plein ouest je vis six objets très lumineux (l'éclat dépassant largement celui de la planète Vénus) rapprochés et plus ou moins alignés les uns par rapport aux autres.

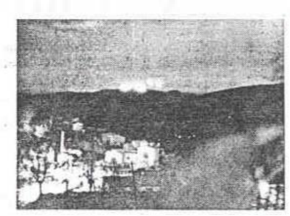
De couleur jaune orangés, ils paraissaient immobiles. Cependant, par instant, l'éclat d'un des objets décroissait et même finissait parfois par disparaître puis réapparaître. C'est ainsi que par moment, leur nombre variait de un à six : l'éclat maximum de ces six objets était identiques.

Au télescope, ils avaient la forme de disques bien limités, de couleur homogène soutenant environ une minute d'arc. Leur mouvement apparent était relativement lent, mais facilement décelable au dessus de la cime des arbres. Certains objets disparaissaient derrière la colline (ce qui expliquait l'affaiblissement d'éclat à l'œil nu), puis revenaient.

Les objets disparurent les uns après les autres à 21 h précises. L'observation aura duré un quart d'heure.







3 semaines après, la même observation a été faite dans les Yvelines par M. Daniel Daubresse.

LE MYSTÈRE DEMEURE...

...CE N'EST PAS L'AVIS DE JACQUES BERGIER...



Il y a quelques jours, Jacques Bergier dégustait un succulent gratin dauphinois à l'Auberge Dauphinoise sur les hauteurs de l'Hautil... La rédaction de Ciel et Espace aussi ! Devant cette aubaine un magnétophone fut vite trouvé et notre photographe se mit en devoir de mitrailler Martine Da-Rin qui, avec courage, affronta cet homme extraordinaire, au regard malicieux, que la passion du fantastique rendit célèbre.

Qui n'a pas lu au moins un livre de Jacques Bergier ? Aussi Ciel et Espace est heureux de vous offrir cette interview exclusive en vous laissant le soin d'apprécier les théories si controversées de cet écrivain qui a passionné et passionnera encore longtemps ses lecteurs...

■ **Que pensez-vous des photos de Didier Basset ?**

☐ En fait, je les avais déjà vues Ce sont des réflexions de disques solaires dans des gouttes d'eau

■ **Oui, mais à l'heure de l'observation, le soleil était couché depuis longtemps.**

☐ Cette objection n'est pas valable étant donné qu'il y a des phénomènes de guide d'ondes dans l'atmosphère

■ **Que pensez-vous des O.V.N.I.?**

☐ On peut dire que la quasi-totalité des descriptions des O.V.N.I. sont inventées par des types qui croient les avoir vus. Il y a une catégorie mineure cependant où le phénomène a une réalité subjective, ce sont les épileptiques. Un épileptique voit avant sa crise des objets ronds, c'est établi médicalement, et il oublie la crise ensuite

■ **Tout le monde n'est pas épileptique, il y a des gens sérieux qui ont pourtant vu quelque chose ?**

☐ Je ne le crois pas. Je suis partisan de la règle des 3 numéros Je m'explique : si dans un numéro X d'une revue soucoupiste, un type dit avoir vu quelque chose, il se dégonflera dans le numéro X + 3. Récemment, j'ai fait une statistique : sur 712 cas, j'en ai trouvé 688 où ils se dégonflaient aux numéros d'après. Donc, je ne pense pas qu'on puisse parler du phénomène objectif et réel.

■ **S'il n'y a pas de soucoupes volantes, il n'y a donc pas d'extra-terrestres ?**

☐ Il faut dissocier les deux choses. Personnellement, je crois absolument aux extra-terrestres ; je pense même qu'ils sont intervenus dans le déroulement de l'histoire et de la préhistoire — j'ai écrit un livre là-dessus — mais je ne crois absolument pas aux soucoupes volantes.

Suite et fin à la page 1/5

- Annexe I -

Article de Ciel & Espace N° 139 - Mars-Avril 1974.
(suite)

ET L'ON S'INTERROGE...

Les civilisations extra-terrestres

par François Pasqualini

Bien que nous n'ayons pour l'instant aucune preuve concrète de l'existence d'êtres vivants et pensants sur d'autres planètes, il serait à la fois prétentieux et déraisonnable d'affirmer catégoriquement qu'il n'y en a pas.

N'est-il pas en effet impensable que notre planète, microscopique grain de sable dans le Sahara d'un univers peuplé de milliards d'étoiles dont beaucoup font de notre immense Soleil un nain ridicule, et autour desquelles gravitent probablement des planètes encore plus nombreuses dont le volume peut dépasser plusieurs milliers de fois celui de la nôtre, soit la seule à abriter la vie sur sa minuscule surface. Et pourquoi n'y aurait-il pas, à une telle échelle, des milliards de planètes porteuses de vie, alors que la nôtre semble être la seule du système solaire à pouvoir prétendre à cet honneur ?

En outre, notre ignorance de tout ce qui peut exister dans cet univers, dont même nos télescopes les plus puissants ne peuvent hélas! découvrir qu'une infime partie par rapport à ce qui en reste inaccessible, ne nous autorise-t-elle pas aussi à penser que ces éventuels êtres vivants peuvent avoir atteint un degré de civilisation auprès duquel le nôtre ne serait même pas l'équivalent de l'Age de la Pierre ? Un degré de civilisation, par exemple, où la parole et l'écriture auraient non seulement été en usage des centaines de millions d'années avant que la vie elle-même n'apparaisse sur notre Terre, mais aussi dépassées depuis peut-être aussi longtemps, c'est-à-dire remplacées par la transmission directe de la pensée entre individus.

L'écart qui nous séparerait de telles civilisations, en fait, pourrait être si vaste, et la pensée des êtres qui les constituent si évoluées en comparaison de la nôtre, que celle-ci n'aurait pas plus de chances de se faire comprendre de la leur, que n'en a celle d'un savant nucléaire, par exemple, d'être comprise d'une peuplade primitive. Et encore cette dernière image est-elle sans doute infiniment au-dessous de la vérité.

Est-ce à dire que nos propres tentatives pour établir un éventuel contact avec de telles civilisations doivent être systématiquement abandonnées ? Je ne le crois pas, malgré le coût énorme que cela doit représenter en termes de matériel mis en œuvre à cet effet, si l'on en juge par les gigantesques structures d'écoute que nous montrait une récente émission de télévision consacrée à la radio-astronomie. Malgré aussi, oserai-je ajouter, l'impression de la mystification dont le profane ne pouvait se défaire à l'occasion de cette émission, où il s'attendait à voir quelque chose qui ne lui apparut jamais, et pour cause !...

Je crois d'ailleurs que ce sentiment de duperie démontre dans une certaine mesure la petitesse de notre esprit humain par rapport au développement que pourrait avoir atteint celui des hypothétiques Extra-Terrestres.

N'avons-nous pas tendance à rester incrédules devant des phénomènes qui dépassent notre compréhension, ou sceptiques quant au résultat possible d'entreprises dont nous contestons plus ou moins l'utilité, en raison même de notre incapacité à juger de leur importance ?

Pour en revenir plus particulièrement à l'énigme de l'existence éven-

tuelle d'une vie organisée au sein des espaces interstellaires, il convient également de noter l'influence néfaste que peuvent avoir certains échecs ou erreurs scientifiques sur le scepticisme dont nous venons de parler, qui ne demande qu'à se nourrir de tels déboires pour croître et empirer.

Cet aspect de la question m'est aussi suggéré par association d'idées avec le Sahara, que je mentionnais plus haut sous forme d'image, mais qui prend ici un rôle beaucoup plus concret. C'est en effet dans ce grand désert que l'astronome Camille Flammarion proposa d'installer, au siècle dernier, d'immenses projecteurs destinés à entrer en communication avec la planète Mars.

On sait que d'après certaines interprétations scientifiques du passé, les canaux de la Planète Rouge auraient pu être l'instrument par lequel ses problématiques habitants auraient essayé de se mettre en rapport avec ceux de la nôtre. Autrement dit, les changements détectés périodiquement dans l'apparence physique des canaux en question auraient été, d'après cette théorie, des amorces de messages témoignant de l'existence d'êtres pensants sur cet astre.

Or, on devait se rendre compte par la suite que cette piste était fausse — comme l'étaient d'ailleurs également celles qui avaient abouti à de nombreuses autres hypothèses sur la nature possible des canaux de Mars.

D'où, chez l'homme de la rue, l'éclosion du raisonnement suivant (simpliste, je l'accorde volontiers, mais qui a malheureusement une incidence directe sur la réalisation des projets scientifiques, puisque c'est l'argent des contribuables qui sert à financer le coût colossal des expériences des savants) :

« Si des théories auxquelles on croyait si fermement qu'on a dépensé des milliards pour tenter d'en vérifier l'exactitude se révèlent si lamentablement chimériques, pourquoi devrions-nous croire que celles qui leur succèdent dans l'esprit des nouvelles générations de savants seront plus justes ? »

Dans le cas particulier qui nous occupe ici, celui des communications humaines avec d'éventuels être pensants extra-terrestres, le doute est d'autant plus grand dans l'esprit du profane — et même dans celui de gens plus avertis de ces questions — qu'un problème d'une difficulté inouie se poserait à ceux qui parviendrait effectivement à capter de tels signaux en provenance de lointaines galaxies. Je veux parler du déchiffrement de ces messages, qui seraient de toute évidence « libellés » (si l'on peut dire) en une langue que l'adjectif « étrangère » ne qualifierait que fort imparfaitement.

Il y a même tout lieu de croire que le vocable « langue » serait lui aussi ridiculement inadéquat pour décrire le moyen d'expression qu'emploieraient ces êtres inconnus, dont la conformation physique pourrait d'ailleurs être si différente de la nôtre que nous sommes totalement incapables de nous en faire la moindre idée susceptible de ressembler à la réalité.

Nous qui avons eu tant de mal à déchiffrer les « simples » hiéroglyphes, par exemple, et qui nous interrogeons encore sur le sens de certaines écritures utilisées par des peuples qui vivaient pourtant dans un passé relativement récent, et de surcroît sur notre propre planète, comment pourrions-nous être en mesure d'arriver à comprendre ce que veulent nous dire ces êtres informes (et peut-être même inexistants) qui vivent ou ont vécu à des millions d'années-lumière de nous? L'imagination se sent prise de vertige rien que d'y penser.

Il est vrai qu'on peut également se tenir un raisonnement qui rendrait moins ardu cet aspect du problème :

« Si les êtres qui pourraient essayer d'entrer en rapport avec nous étaient doués d'une intelligence mille fois supérieure à la nôtre — ce qui est loin d'être impossible, si l'on se réfère aux erreurs de toutes sortes que commettent les humains — n'est-il pas logique de supposer que ces Extra-Terrestres ont pu apprendre notre langue (ou plutôt, nos langues) par des méthodes que nous ignorons, et qu'ils sont de ce fait capables de communiquer avec nous dans celles-ci ? »

A quoi le sceptique ou l'incrédule peut évidemment répondre : « Mais s'ils en sont capables, pourquoi ne le font-ils donc pas ? ».

5/5

56.

- Annexe II - Articles de presse reprenant les photographies de St-Vallier 1/2

Exemples : - La Liberté de l'Est du 24.09.1986 page 1 *(ci-dessous)* & 24.
- L'Est Républicain : Magazine du Dimanche 07.05.1989. page 10 *(ci-dessous)*.

LE 24.9.86 1ère Page

Le mardi : tous les martiens sont gris

Ovnis observés à Paris et en Belgique

Les objets volants non-identifiés (O.V.N.I.) observés hier au dessus de Paris et de la Belgique pourraient n'être que de simples débris spatiaux.

Les spécialistes estiment en effet que ces objets lumineux aperçus entre 7 h 25 et 7 h 40, dans le ciel de Paris, de Bruxelles et du sud de la Belgique pourraient être des morceaux de lanceurs spatiaux soviétiques dont le retour dans l'atmosphère était attendu vers la mi-septembre.

(page 24)



Des phénomènes étranges qui s'expliquent

L'extraterrestre risque d'être rencontré

1,13 m, des yeux jaunes, une pupille féline : voilà le portrait de l'homme des autres planètes.

L'EXTRATERRESTRE moyen, susceptible d'être rencontré au Québec, mesurerait 1,13 mètre et pèserait approximativement 24 kilos, a déclaré le journaliste canadien François Bourbeau lors des troisièmes rencontres européennes consacrées au phénomène ovni qui se sont déroulées à Lyon.

«Sa couleur serait gris souris, ses yeux jaunâtres et sa pupille comparable à celle d'un chat, a poursuivi le journaliste qui en a profité pour donner des détails sur son *«uniforme». Il serait vêtu de noir et porterait un crayon paralysant à la main».*

M. Bourbeau a déclaré avoir obtenu ce portrait-type à partir d'observations faites sur une dizaine d'années et de plusieurs centaines de témoignages recueillis dans la province du Québec. Le journaliste a même fait réaliser une maquette grandeur nature de cet *«extraterrestre moyen».*

Quatre humanoïdes

La centaine de chercheurs privés et de scientifiques, réunie à l'occasion de ces travaux réservés exclusivement aux spécialistes et organisés sous l'égide de l'Association d'étude sur les soucoupes volantes CAESV), a également pu entendre le chercheur américain William Moore évoquer le *«crash»* d'un ovni en 1947, près de Roswell (Nouveau-Mexique).



Rechercher des explications aux phénomènes observées dans le ciel.

(ERD)

Ces journées ont aussi été l'occasion de rechercher des explications *«rationnelles»* à différents phénomènes observés dans le ciel.

M. Patrick Chassagneux, ingénieur de la météorologie nationale, a ainsi donné les raisons de la formation dans le ciel de l'anneau de Bishop — du nom de celui qui le décrivit le premier, lors de l'éruption du Krakatoa à Honolulu, le 15 septembre 1883.

Ce jour-là, a précisé l'ingénieur, il se forma, dans le ciel, une couronne due, non pas à la diffraction de la lumière à travers les gouttes d'eau, mais à la diffraction de la lumière traversant un nuage de poussière.

«Le public, a souligné M. Chassagneux, *est souvent étonné par ces «lumières» dans le ciel et cherche fréquemment une explication extraordinaire alors que, dans de nombreux cas, il s'agit d'un phénomène naturel».*

«Il y a une vingtaine d'années, a remarqué pour sa part M. Jean-Claude Ribes, directeur de l'Observatoire astronomique de Lyon, *on assistait à l'opposition stérile de «croyants», convaincus de l'existence de «rencontres du troisième type» et de «rationalistes» convaincus de l'existence de «rencontres du troisème type» et de «rationalistes» voulant à tout prix et même avec des arguments faux, prouver que ces rencontres étaient impossibles. Le climat est devenu beaucoup moins passionnel sur ce sujet et on doit s'en féliciter».*

- Annexe II -

Articles de presse reprenant les photographies de St-Vallier
(suite)

Exemples :

- Le Méridional du 10.05.1992 *(ci-dessous).*
- Les Dernières Nouvelles d'Alsace du 24.09.1986.
- Mais aussi beaucoup d'autres articles!!

sans oublier :

- Des revues ufologiques comme OURANOS N°11 *(nouvelle série)*, Inforespace N° 30 ...
- Des magazines comme Science & Vie, Paris-Match N° 1510 page 4, ...
- Des revues étrangères comme par exemple "rUFOr" N° 2 (15) Anul 2-1995. *(Roumanie)* pour ne donner qu'un exemple peu connu ! *(photo publiée sans référence du cas).*
- Des livres français ou étrangers ... mais il y en a beaucoup !

Ovnis : un "secret" mieux gardé que la bombe H

Depuis le crash de Roswell, en 1947, jusqu'aux mutilations de bétail dans les grandes plaines, Jean Sider démontre documents à l'appui que l'histoire des soucoupes volantes est aussi celle d'une fantastique entreprise de désinformation. Et qu'envers et contre tout, "les ovnis existent"

Un bon livre sur les ovnis est à peu près aussi rare qu'une *Rencontre Rapprochée du 3e Type*. Aussi fera-t-on dans le rayon spécialisé de sa bibliothèque une place particulière à *"Ultra Top Secret, ces ovnis qui font peur"*, de l'honorable Jean Sider, aux éditions Axis Mundi d'Aix-en- Provence. Le titre, dans sa maladresse tape-à-l'oeil, dit mal ce qu'est le livre: Sider a voulu, en près de 500 pages, reprendre à zéro, non pas l'histoire des "cas" les plus marquants de ces 45 dernières années, mais celle du *"cover up"*, comme on disait au temps du Watergate, auquel les autorités, américaines essentiellement, se sont livrées à partir de 1947.

L'année, deux ans tout juste après la fin du dernier conflit mondial, marque une date clé dans l'histoire "moderne" des observations d'objets volants non identifiés.

Au mois de juillet en effet se produit un évènement dont l'histoire de l'*ufologie* ne connait pas d'équivalent. Dans la nuit du 2 au 3, sur un terrain appartenant au fermier "Mac" Brazel, pas très loin de la base aérienne de Roswell (Nouveau-Mexique), un *"disque volant"* s'est écrasé.

Du "disque volant" au ballon-sonde

Nul besoin, pour évoquer cet incident extraordinaire, d'avoir recours au mode conditionnel: le *crash* de l'aéronef sera officiellement confirmé par un communiqué du service de renseignement de la base aérienne.

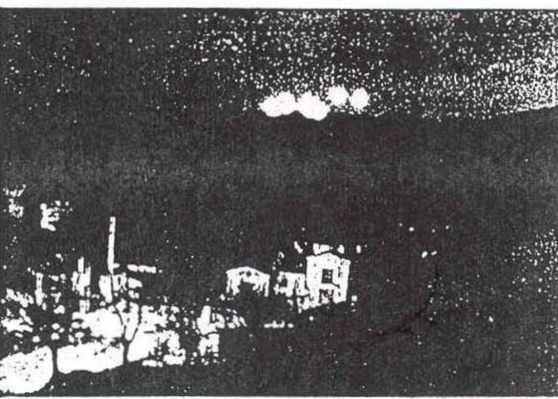
L'information fut alors largement, et instantanément, reprise par la presse. Les *"News"* de San Francisco, pour ne citer qu'elles, évoquent dès le 8 juillet le transfert des débris de la *"soucoupe"* vers un *"quartier général non identifié"*.

Pour étonnante qu'elle nous apparaisse aujourd'hui, l'attitude de l'*US Air Force* est aisément compréhensible dans le contexte de l'époque. En 1947 en effet, aucun texte, aucune instruction, aucun article de règlement n'indique aux officiers ou aux fonctionnaires la façon dont ils doivent traiter la question des *objets volants non-identifiés*.

Cette transparence miraculeuse ne durera pas très longtemps: dûment sermonné par les autorités dont il relève, le colonel qui commandait Roswell *—base qui, à l'époque abritait l'unique escadron de bombardement nucléaire de l'USAF—* fut très vite dessaisi de l'affaire. Et Washington dépêcha un général qui, devant la presse déçue, délivra l'explication officielle qui, dès lors prévaudrait: en fait de *"disque volant"*, les débris recueillis sur le champ du fermier "Mac" Brazel étaient ceux d'un très banal ballon-sonde.

Un terrain privilégié pour la désinformation

Les enquêteurs lancés sur la piste des ovnis américains ont de la chance: le *Freedom of Information Act* leur permet d'avoir accès à des documents que les autorités, jusque là, pouvaient leur soustraire. Les témoins, notamment les militaires, semblent beaucoup accessibles et loquaces, dès lors que, retraités, il se sentent libérés du devoir de réserve. Et depuis 45 ans, à Sider comme aux enquêteurs qui l'ont précédé, ils ont beaucoup parlé.



Formation d'OVNIS dans le ciel de Provence, la nuit du 23 mars 1974 (Photo D.R.)

Sider est ainsi parvenu à "remonter" toute l'affaire Roswell: car c'est de ce "crash", dont une rumeur affirme qu'il permit de récupérer deux corps d'humanoïdes, que date le formidable *"cover up"* que les autorités américaines mettraient progressivement en place.

Très tôt en effet, et Sider en apporte les preuves documentaires, tout ce qui touchait aux ovnis "bénéficia" d'un niveau de secret "supérieur à celui qui couvrait alors les recherches sur la bombe H".

Les commissions d'enquête officielles? Un leurre, destiné à tromper plus qu'à révéler: l'*ufologie*, quelque réalité, quelque menace que le terme recouvre, semble avoir été, depuis les lendemains de la dernière guerre, le terrain privilégié où s'exercent les fines techniques de la *désinformation*.

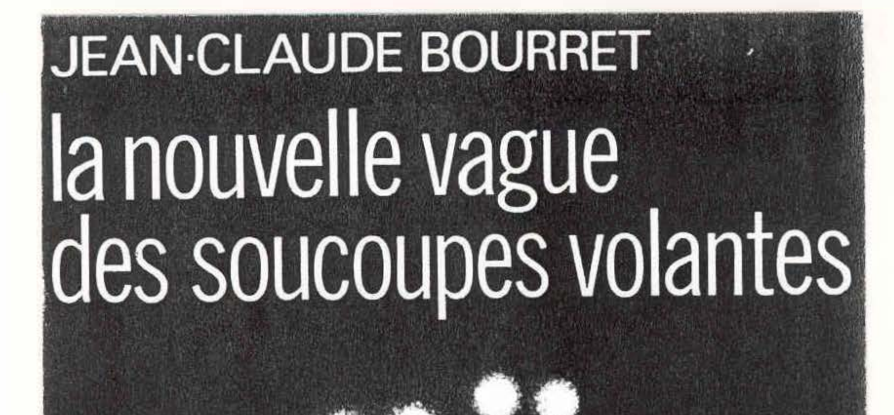
Apres avoir longuement disséqué l'affaire de Roswell, Sider consacre la deuxième partie de son ouvrage aux mutilations de bétail qui, depuis vingt ans, défraient la chronique des grandes plaines américaines. Là aussi, il montre que les autorités ont délibérément menti.

Sider, et c'est en cela que sa démarche mérite d'être retenue, refuse d'imposer au lecteur *"ses propres vues"*. Il lui demande cependant d'être *"conscient de ce fait majeur: les ovnis existent. Ils ne sont pas le produit de l'imagination de psychopathes, de plaisantins ou de personnes de bonne foi interprétant à leur façon des phénomènes et objets naturels"*.

Sur le chemin de la *"preuve"*, son livre marque, indubitablement, une étape décisive.

R.A.

● "Ultra-Top-Secret: Ces ovnis qui font peur". Jean Sider, préface du Pr. Rémy Chauvin, Éditions Axis Mundi, 400 pages.







Voici l'une des meilleures photos prises lors de cette nouvelle vague d'OVNI 1974. Didier B..., que j'ai personnellement interrogé, scrutait le ciel à l'aide de son télescope. Il est astronome amateur. Soudain, à ras des collines, six boules lumineuses. Didier B... prend cinq clichés. Voici le meilleur. La photo a déjà été publiée par « Paris-Match ». Elle a été prise à Saint-Vallier-de-Thiey dans les Alpes maritimes le 7 janvier 1974 à 20 h 45, heure légale. « Au grossissement 150 de mon télescope, me confiera le témoin, les objets avaient l'aspect d'un disque jaune régulier, dans lequel on ne voyait aucun détail. On pouvait estimer le diamètre de l'objet à une minute d'arc. Ils étaient situés à environ 15 km de moi. Les six boules lumineuses avançaient lentement au-dessus des collines, mais à l'œil nu leur mouvement était insensible. On ne commençait à le percevoir nettement qu'au grossissement 36 de mon télescope. Pour prendre les photos j'ai été gêné par un fort mistral. Néanmoins j'ai réussi à prendre cinq clichés dont deux sont corrects grâce à mon télescope 115/900. »

(Photo A.F.P.)

A.D.E.P.S

"LUMIERES DANS LA NUIT"



ASSOCIATION POUR LA DETECTION ET L'ETUDE DES PHENOMENES SPATIAUX

Bulletin Trimestriel , N°10

Prix : 3,00f

Le 7 janvier 74

Témoins n°1 et 2 .

Le 7 janvier 1974, vers 20h30, Mr ADRIEN F...témoin n°1 rentre chez lui à Draguignan, venant des Arcs, par la Nationale 555(Point A sur la carte p 14). A la sortie d'un grand virage, peu avant le bourg de TRANS en Provence, soit environ à 6 Km de Draguignan, il aperçoit quatre boules lumineuses au-dessus des collines de l'horizon Nord-Est, de couleur rouge orangé, et de la grosseur apparente d'une pièce de 5 centimes tenue à bout de bras.

Surpris par le spectacle, il arrête sa voiture sur le bord de la route, sur un vaste terre-plein. Plusieurs voitures font de même derrière lui. Il remarque que l'une des boules s'éteint progressivement, comme si l'on éteignait une ampoule à l'aide d'un rhéostat, tandis qu'une nouvelle boule apparaitgraduellement à un autre endroit.

Puis, deux autres boules apparaissent, ce qui porte leur nombre à 6. De plus, elles quittent la formation quelconque qu'elles avaient jusqu'alors, pour adopter une formation en V, mais avec le bras gauche plus long que le droit.

Le témoin observe le spectacle pendant un quart d'heure, au cours duquel il voit les boules quitter la formation en V pour se mettre en ligne.

Il repart pour aller chercher son fils, Christian, témoin n°2, à Draguignan. Tous deux reviennent vers TRANS, et s'arrêtent avant d'arriver à cette localité (en B sur la carte).

L'aller et retour a duré au maximum une dizaine de minutes, et il doit être alors 20h55 .

Les deux hommes retrouvent les six boules observées quelques minutes plus tôt, toujours dans la même direction, et à sensiblement 15° au-dessus de l'horizon Nord-Est.

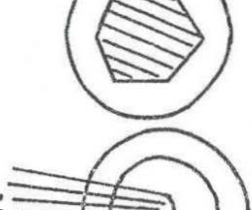
Mais comme ils se sont munis de jumelles, ils peuvent nous les décrire avec plus de détails.

Ils estiment leur grosseur apparente à une demi-lune.
Elles sont de couleur jaune pâle, et les contours sont flous.

Les formes décrites par les deux témoins ne correspondent pas totalement.

Dessin ci-contre : Voici celle du père: forme de couronne, couleur orange à l'extérieur et plus sombre à l'intérieur,la partie sombre étant délimités par une espèce d'hexagone.

Dessin ci-contre : Christian se souvient d'une forme de couronne colorée en vieil or sur la périphérie, plus claire à l'intérieur, mais avec une sorte de rayonnement couleur chamois, partant du centre et sortant, en s'évasant des limites de la couronne.



par M.Chasseigne

- Annexe IV -

Article de la revue de l'ADEPS

60.

Les témoins observent soigneusement le phénomène, jusqu'à sa disparition totale, et ont pu décrire un étrange ballet. La formation a repris sa disposition en V, avec la branche gauche plus longue, comme l'indique le schéma n°1.

Puis F s'éteint, alors qu'une autre boule apparaît au-dessus de A (Schéma n°2)

Puis c'est D qui s'éteint, et réapparaît à l'ancien emplacement de F (Schéma n°3).

L'ensemble F A B C descend (schéma n°4)

D descend en oblique, parallèlement à la ligne F A B C

C et D montent, et E prend l'ancienne place de D .

F, A et B descendent .

E et D descendent .

B et C montent .

F et A descendent. Puis C,D et E descendent lentement derrière les collines. Il ne reste plus que F,A et B.

Enfin, A descend verticalement, suivi de B et F. Il est alors 21h15 .

Témoin n°3 .

Monsieur A... habite à environ 1 kilomètre à vol d'oiseau à l'ouest de Trans en Provence, en C sur la carte.

Le soir du 7 janvier, il a observé, depuis la fenêtre de sa maison, entre 21h15 et 21h30, cinq objets lumineux, de couleur orange et très brillants, disposés selon une formation géométrique comme l'indique le schéma ci-dessous:

Le phénomène se situait, d'après le témoin, dans l'est - nord est, sensiblement en direction de St Paul en Foorêt.

Les objets lumineux semblaient se situer à environ 500 m au-dessus du sol. Leur diamètre apparent était égal à un petit pois, et leur distance évaluée à 15 kilomètres.

Observés à la jumelle, ils présentaient trois antennes lumineuses, dont deux orientées vers le haut, et une troisième vers le bas.

Le témoin n'a en fait observé attentivement qu'une seule sphère à la jumelle, mais il pense que les autres étaient pourvues d'antennes.

Les deux sphères extérieures de la formation, que nous appellerons A et B avaient un cycle lumineux très particulier. B s'éteignait, et 30 secondes après A s'éteignait à son tour, tandis que dans le même temps B se rallumait.

Trente secondes après, B disparaissait à nouveau au bénéfice de A, et ainsi de suite.

Les trois sphères du centre n'ont pas cessé de briller. Puis l'ensemble disparut d'un seul coup.

Témoins n°4 .

Madame C..., en compagnie de ses deux fils Maurice et Jean, ainsi qu'un ami de ce dernier, circulait entre Le LUC et Vidauban (point D sur la carte).

Ils aperçurent 6 objets lumineux dans le ciel qui se déplaçaient lentement vers Draguignan.

Ils étaient de couleur très claire, et semblaient se trouver au-dessus des collines des Arcs.

Madame C... précise que l'un des objets ne s'allumait pas bien, et qu'i émettait comme une traînée de fumée.

A une question qui lui demandait comment elle avait pu remarquer cette traînée dans l'obscurité, Madame C... répondit que c'était grâce à la lumière très vive, émise par les cinq autres sphères, qu'elle avait remarqué cette particularité.

Témoins n°5

Monsieur et Madame Joseph C... de Saint Pierre de Tourtour, en E sur la carte.

Les deux époux regardaient par la fenêtre, avec l'espoir d'apercevoir la Comète Kohoutek, quand ils remarquèrent plusieurs formes circulaires et d'une intense luminosité. Le phénomène se situait approximativement au-dessus de Draguignan ou de Canjuers.

Ces boules lumineuses donnaient l'impression de se déplacer de bas en haut et de droite à gauche, ou de s'éteindre et de se rallumer.

Il y avait en tout 7 boules, et elles étaient disposées de cette façon:

Les témoins ont averti leurs voisins, qui purent admirer eux aussi le phénomène. Ils ont pensé qu'il s'agissait d'essais du Camp Militaire de Canjuers.

Témoin n°6

Monsieur D... de Bagnols en Forêt, en F sur la carte, a observé plusieurs formes lumineuses en direction de Draguignan le 7 janvier vers 21 heures.

Il a pensé que cela pouvait provenir de fusées éclairantes lancées du Camp de Canjuers.

Témoin n°7

Monsieur Jean B... demeurant près de Pégomas, en G sur la carte le 7 janvier, entre 20h45 et 21h05, observe sept formes lumineuses ayant approximativement les contours du dessin ci-contre.

Observés à la lunette, les objets étaient entourés d'une intense lumière orange.

Chacun des objets descendait à son tour vers le bas, puis remontait se placer dans la formation.

Témoin n°8

Le huitième témoin est un astronome amateur, malheureusement, nous n'avons pas encore réussi à le contacter, ou plus exactement toutes nos lettres sont restées sans réponse.

Il a pris plusieurs photos qui ont été largement diffusées par la presse notamment par Paris-Match et dans la revue d'astronomie "Ciel et Espace".

Le journaliste radiophonique Jean Claude BOURRET, dans son livre "La nouvelle vague des Soucoupes Volantes" qu'il a écrit à la suite des émissions de France Inter sur ce sujet, publie également le document photographique, et les lignes qui suivent sont extraites du commentaire qui l'accompagne.

Didier B... scrutait le ciel à l'aide de sontélescope. Soudain, à ras des collines, six boules lumineuses apparaissent. Le témoin prend cinq clichés. Ils ont été pris le 7 janvier 1974 à 20h45 (heure légale) à St Vallier de Thiey.

Au grossissement 150 de mon télescope, préciseDidier B..., les objets avaient l'aspect d'un disque jaune régulier, dans lequel on ne voyait aucun détail... On pouvait estimer le diamètre desobjets à une minute d'arc. Ils étaient situés à environ 15 Km de moi. Les six boules lumineuses avançaient lentement au-dessus des collines, mais à l'oeil nu, leur mouvement était insensible. On ne commençait à les percevoir nettement qu'au grossissement 36 de mon télescope.
Pour prendre les photos, j'étais gêné par un fort mistral.
Néanmoins, j'ai réussi à prendre cinq clichés, dont deux sont corrects, grâce à mon télescope 115/900 .

Voulant quand même en savoir davantage, je me suis rendu au domicile de Monsieur B... que je n'ai malheureusement pas trouvé chez lui.

Mais en revanche, j'ai pu, grâce à la photographie parue dans les livres cités plus haut, identifier d'une façon indiscutable les collines en direction desquelles les objets sont apparus.

Elle se situe dans l'azimuth magnétique 258° de St Vallier, à l'erreur instrumentale près de ma boussole, ce qui donne, compte tenu de la correction de déclinaison, voisine de 4° dans notre région 262° par rapport au nord géographique.
Reporté sur une carte, cela nous donne pratiquement la direction de MONS .

suite page 10 .../...

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Communiqué A.A.M.T. - COLLABORATION INTER-GROUPES .-

Nos Amis de l'Association des Amis de Marc Thirouin vous rappellent que vous pouvez vous procurer leur Bulletin Bimestriel, complément indispensable de notre Bulletin pour les régions de la DROME et de l'ARDECHE:

29 Rue BERTHELOT
26000 VALENCE .

COMMENTAIRES sur cette affaire :

Nous voici donc en possession de plusieurs séries de témoignages. Plusieurs informations ont été recueillies à la suite d'un appel lancé sur les ondes de R.M.C., par Jacques de St ANDRE et nous profitons de l'occasion pour le remercier de son amicale coopération et de la gentillesse avec laquelle il nous aide, chaque fois que cela est possible.

Je crois que la valeur des témoignages recueillis ne peut guère être mise en doute. Mais, avant de discuter des descriptions données par les différents témoins, occupons-nous de la localisation du phénomène lumineux.

Nous disposons tout d'abord d'une direction bien précise, donnée par l'astronome de St Vallier : 262° avec une marge d'erreur maximale de plus ou moins 3°.

La distance estimée par ce témoin est de 15 kilomètres, soit 4 à 5 Km à l'ouest de Mons, donc avant les montagnes qui culminent à près de 1200 mètres dans cette direction. En fait, le phénomène était plus éloigné, nous y reviendrons.

La deuxième information précise que nous possédons nous provient des témoins A et B. En fait, ce sont eux qui m'ont prévenu dès le lendemain de l'observation, et bien avant que l'on sache qu'une photo du phénomène avait été prise à St VALLIER.

Cependant, les repères d'alignement sont plus rapprochés, avec le risque d'aggravation d'erreur que cela comporte. En conséquence, nous admettrons une marge d'erreur absolue de 5 degrés.

Quant à la distance, aucune estimation n'est donnée. Rien d'étonnant à cela; une évaluation de distance, surtout de nuit, est toujours très aléatoire.

Cependant en observant attentivement une carte détaillée, on peut arriver à la conclusion que le phénomène lumineux, pour être observé de DRaguignan, devait se trouver plus éloigné de St Vallier que prévu.

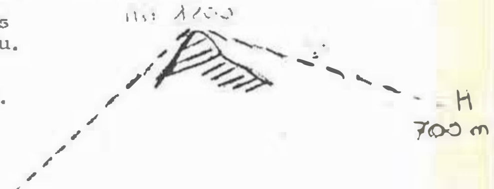
En effet, vu du point H, le phénomène apparaît au niveau des crêtes, et la photo le prouve sans discussion.

St VALLIER est à 700 mètres d'altitude, les crêtes à plus de 1100 m. Si le phénomène est apparu à l'endroit estimé par l'astronome, c'est à dire à 15 Km de lui, et afin qu'il apparaisse au niveau des crêtes, il aurait dû se trouver sur une ligne reliant l'observateur à la ligne des crêtes (Voir le croquis ci-dessous) .

Cette altitude serait d'autant plus faible que le phénomène se serait produit plus près de l'observateur, bien entendu.

Il est facile de comprendre que les observateurs de Draguignan (180 m d'alt.) se trouvant de l'autre côté de la ligne de crêtes n'auraient strictement rien aperçu.

Le même raisonnement est valable pour les témoins C,E et D.



En conclusion, pour que plusieurs observateurs, se trouvant de part et d'autre de la montagne, décrivent en même temps le même phénomène, il importe que celui-ci se situe tout près du sommet, compte tenu des autres informations de direction en notre possession.

Ainsi, celle donnée par le témoin n°7, à Pégomas : il nous dit que la direction de l'observation laissait à gauche le village de TANNERON, parfaitement visible de Pégomas.

J'ai donc tracé une ligne, partant de Pégomas et tangente à Tanneron. La direction ainsi matérialisée sur la carte, indique la direction la plus au sud possible, puisqu'elle touche pratiquement le village repère.

Mais étant donné l'imprécision des informations, nous admettrons que l'observation de Pégomas a pu être faite dans un secteur délimité par le vecteur en trait plein et un autre vecteur en pointillé, matérialisant une direction située 10° plus au nord.

Les autres témoignages sont trop imprécis pour être utilisés dans cette première recherche. Le témoin de Saint Pierre de Tourtour donne simultanément les directions de Draguignan et de Canjuers, soit un secteur angulaire de 60°.

Nous ne connaissons pas exactement le lieu d'observation des témoins du Luc. Nous savons simplement qu'ils étaient en voiture, sur la route de Vidauban, qu'ils se sont arrêtés pour observer, mais sans préciser l'endroit exact. Par ailleurs, le repère de direction (la Colline des Arcs) est trop imprécis.

Le témoin de Bagnols s'est manifestement trompé. Il croit voir des fusées éclairantes de Canjuers, mais indique la direction de Draguignan.

A la lueur des trois informations principales, je crois que l'on peut estimer, sans trop de risque d'erreur, que le phénomène a dû se produire sur les crêtes des montagnes se situant au sud du Col de la Glacière, dans l'extrême est du Camp Militaire de Canjuers, dans une région totalement déserte.

En ce qui concerne l'heure et la durée du phénomène, tout le monde est d'accord. Il a duré en gros une demi-heure, et s'est manifesté entre 20h45 et 21h15.

Le nombre des objets varie suivant les témoignages: 5, 6 ou 7. J'avoue que je ne trouve pas d'explication à cette différence. Je ne tiens pas compte du chiffre donné par le témoin n°1 qui semble être le seul à avoir assisté au début de l'observation avec 4 boules, mais il a pu observer l'arrivée de deux autres.

Quant à la description proprement dite, deux éléments sont intéressants à discuter: la formation géométrique et la forme des lumières.

Si l'on en croit les témoins, et il n'y a aucune raison de ne pas les croire, les lumières étaient disposées les unes par rapport aux autres, selon une formation régulière, ce dont la photo est d'ailleu révélatrice à cet égard.

Nous avons même, grâce aux témoins 1 et 2, la description d'un petit ballet qui laisserait supposer que nous nous trouvons en face d'un phénomène aynt un comportement organisé.

Je ne sais pas si ce détail cadre avec l'explication donnée par Jacques Bergier, dans les colonnes de la Revue "Ciel et Espace" de mars-avril 74.

Il prétend que les lueurs observées ce soir-là étaient dues à un phénomène naturel. Il s'agissait selon lui de GOUTTES d'EAU réflécissant le disque solaire.
On lui fit alors remarquer que le Soleil était couché depuis longtemps, et lui d'ajouter " Cette objection n'est pas valable étant donné qu'il y a des phénomènes de guide d'ondes dans l'atmosphère. On peut dire que la quasi-totalité des descriptions des OVNIs sont inventées par des types qui croient les avoir vus. Il ya une catégorie mineure cependant où le phénomène a une réalité subjective, ce sont les épileptiques. Un épileptique voit avant sa crise des objets ronds... " !!!

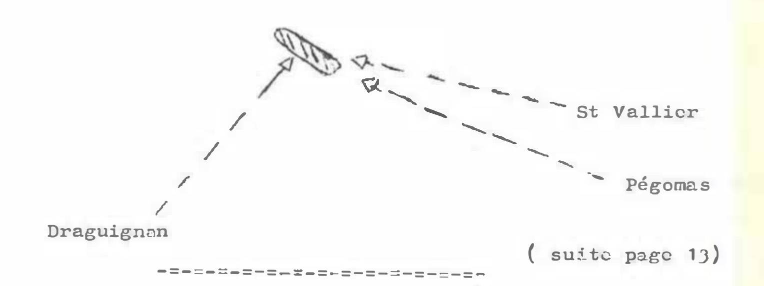
Nous lui laissons, bien entendu, la responsabilité d'une telle explication.
Une chose est certaine, les lumières observées le 7 janvier 1974 étaient disposées géométriquement, et la position respective des lumières, les unes par rapport aux autres, évoluait semble-t-il selon un schéma prémédité. C'est tout ce que l'on peut dire.

Il nous reste maintenant à parler des formes, notamment à partir des déclarations des témoins ayant utilisé des jumelles ou lunettes d'approche pour l'observation.

Une première constatation: les témoins des environs de TRANS et de DRAGUIGNAN, c'est à dire se trouvant au sud-ouest du phénomène, ont vu et décrit des boules ou des sphères. Ceux qui se situaient à l'ouest ont vu et décrit des disques.

Comme les différents témoins observaient le même phénomène, force est bien d'admettre qu'il se présentait différemment à leurs yeux, selon qu'ils soient d'un côté ou de l'autre de la montagne.

Une explication personnelle qui vaut ce qu'elle vaut; il s'agissait d'une formation de disques inclinés, qui apparaissaient sous leur forme discoïdale aux témoins de St Vallier et de Pégomas, et sous forme de boule à ceux de Draguignan.



(suite page 13)

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

N.D.L.R. Dans le même numéro de Ciel et Espace, nous avons relevé cette remarquable citation de M. J. LACROUX, vice-président de l'AFA:
" Les OVNI, c'est un rêve merveilleux, une évasion nécessaire, un désir de vaincre l'horreur des temps présents en fuyant un monde devenu étouffant pour l'homme ".

Si vous le voulez bien, nous ne discuterons pas sur les détails des objets lumineux, révélés par les témoins, et ceci pour deux raisons principales.

Tout d'abord, lorsqu'il s'agit d'observations éloignées, comme c'est le cas ici, la perception nette d'un détail est difficile, et la description souvent douteuse.

Par ailleurs, certains témoins s'attachent inconsciemment à un aspect plus particulier de l'observation, on négligeant les autres, ce qui se traduit fréquemment par des déclarations apparemment contradictoires. Je dis apparemment parce que, en fait, les témoins ne décrivent pas le même aspect de l'observation, ce qui parfois peut créer une certaine confusion.

En outre, les mêmes mots ne sont pas employés pour désigner les mêmes choses. Ainsi, dans le cas qui nous intéresse, prenons la description du témoin n°2: forme de couronne colorée en vieil or sur la périphérie.
Reportons-nous maintenant à celle du témoin n°7: observés à la lunette, les objets étaient entourés d'une intense lumière orange.

Il est manifeste que les deux témoins décrivent la même chose, mais avec des mots et des idées différentes. Tout est une question de convention. Il est évident qu'ils veulent décrire la même couleur.
En effet, entre le vieil or et l'orange, et vus à plus de 15 Km, il n'y a que la différence du mot qui vient à l'esprit pour exprimer la sensation.

En résumé, je crois qu'il y a suffisamment de convergences: heure, durée, direction, disposition des objets, couleur, pour admettre la qualité des témoignages qui nous sont parvenus, et la réalité du phénomène qui fut observé ce soir du 7 JANVIER 1974.
Quant à dire ce que cela pouvait être, c'est une autre histoire...

Informations météorologiques et astronomiques de ce soir-là:
Fort mistral ; ciel légèrement nuageux.
Lune très apparente: lever 15h35 Coucher le08/01 à 07h26
Pleine Lune le 8 janvier
Coucher du Soleil : 17h09 à Paris le 7 janv. (heure loc.)
La carte de la page 14 est extraite de la carte Michelin au 1/200.000 n°84 plis 7 et 8.

Enquête de J.CHASSEIGNE avec le concours du groupe ADEPS-LDN de Draguignan .

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

NOTA BENE : GRANDE CONFERENCE PREVUE pour le Vend. 7 FEVRIER

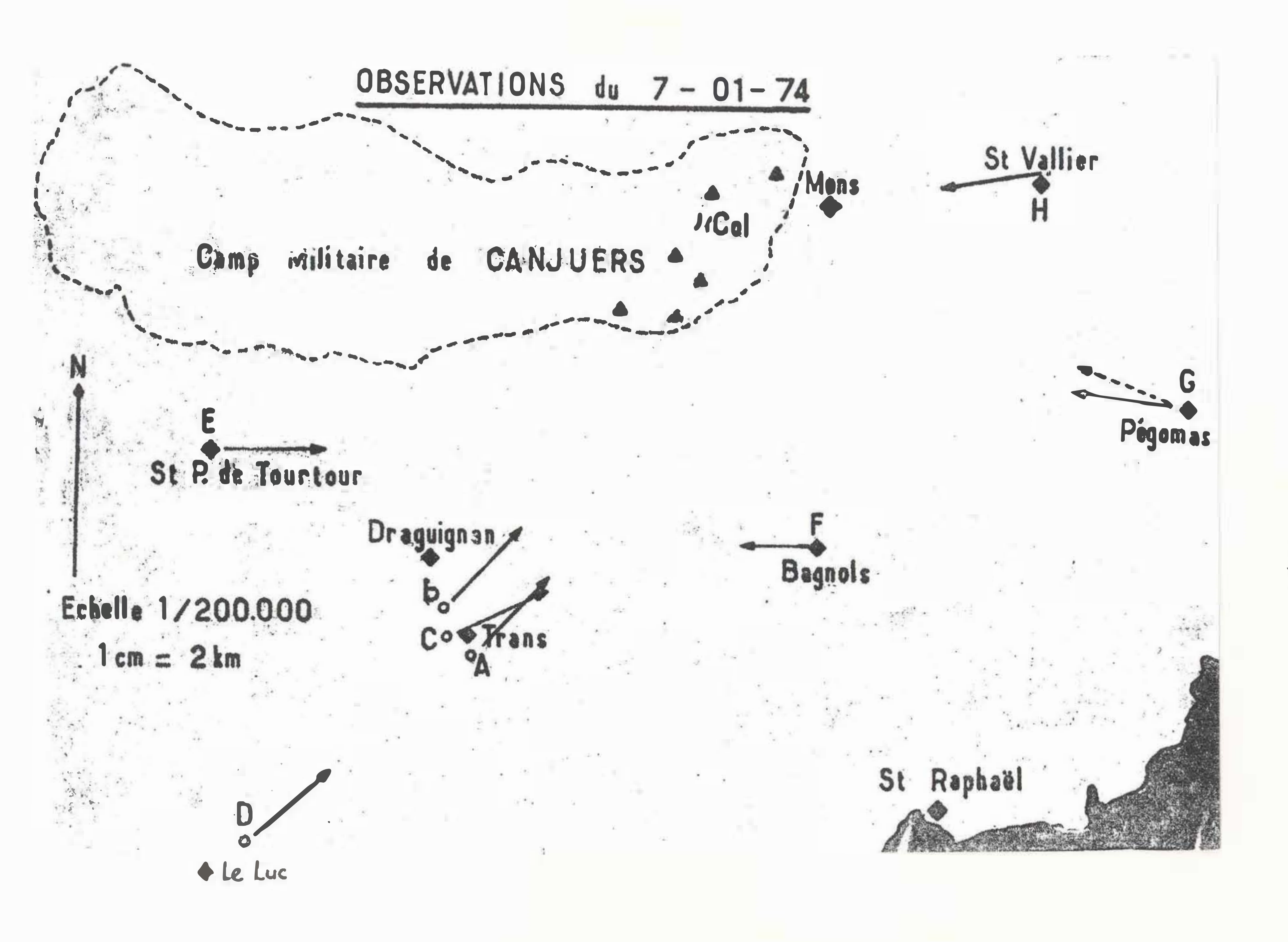
L'ADEPS organisera ce jour-là à 20h45 une conférence organisée et présentée par Monsieur J.CHASSEIGNE, avant son départ pour le sud-ouest de la France.

AU

PALAIS des CONGRES à JUAN LES PINS .

Adhérents de l'ADEPS, d'ores et déjà retenez votre SOIREE, et parlez-en tout autour de Vous!
A Bientôt !

GS.


OBSERVATIONS du 7 - 01 - 74
Camp militaire de CANJUERS
Col
Mons
St Vallier
H
G
Pégomas
N
E
St P. de Tourtour
Draguignan
b
C
Trans
A
F
Bagnols
Echelle 1/200.000
1 cm = 2 km
D
Le Luc
St Raphaël

- Annexe V -

Revue "Lumières dans la Nuit"
20e année - Août/Septembre 1977 - N° 167
Pages 27 & 28.

AU-DESSUS DU PLATEAU DE CANJUERS (cas observé du Thoronet)

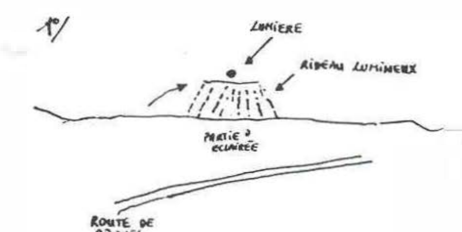
VAR

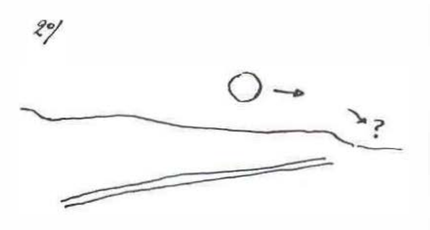
Enquête d'Eric Kalmar

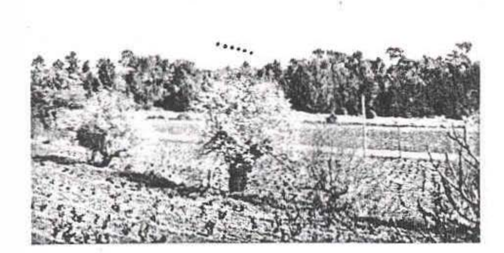
DATE : 7 Janvier 1974
HEURE : 20 h 30 environ
NOM DE TEMOIN : Marius MULLERKE, âge 49 ans, ouvrier agricole à la Brèche LE THORONET (Var)

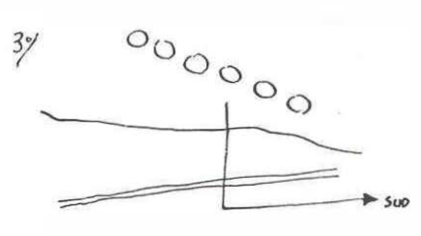
LES FAITS :

En sortant de sa maison à la Brèche, Mr Mullerke voit soudain en direction du Nord-Est (Draguignan), à travers les pins de la colline bordant la RD17, en face de sa maison, des lumières très vives qui ne sont pas là habituellement. Mr Mullerke qui est cultivateur est habitué à tout ce qui touche le ciel et les collines et n'importe quel fait insolite le choque de suite. Prenant ses jumelles il monte alors sur la terrasse de la maison de Mr et Mme Aubert qui se trouve derrière la sienne et beaucoup plus en hauteur. De là il découvre bien le plateau de Canjuers et la route de Brovés qui se détache bien sur le rocher car elle a été taillée ce qui fait une saignée bien reconnaissable. Pendant un quart d'heure il va assister avec ses jumelles à un spectacle extraordinaire : de derrière la colline de Canjuers surplombant la route de Brovés, il voit apparaître les uns après les autres des engins se









transformant de suite en boules dans le ciel selon un procédé de transformation semblable pour tous : d'abord apparaissait une petite lumière et dessous un véritable rideau de lumière très large (peut-être de 25 m à son départ dans le ciel) et éclairant sous lui toute la colline jusqu'à la route. Ce n'était ni un phare, ni un faisceau mais un véritable rideau de lumière, qui était bien visible à la jumelle. Une fois dans le ciel le phénomène se transformait subitement en boule lumineuse de la taille «d'une petite lune» et ainsi de suite. Le témoin assista à ce manège pendant un quart d'heure environ et il ne se souvient pas combien d'engins semblables il a vu, 20, 30 ? ou n'y en avait-il que 6 (comme on va le voir plus loin) qui tournaient et réapparaissaient en une ronde au-dessus du bord du plateau de Canjuers ? Il est incapable de la dire. Toujours est-il qu'il vit alors la ronde s'arrêter et 5 ou 6 boules apparaître, au-dessus du rocher, se suivant d'assez près à des niveaux différents comme une escadrille d'avions. La formation descendit vers le Sud-Ouest puis obliqua vers le Sud c'est-à-dire vers Fayence et disparut pour ne plus réapparaître.

Il est certain que le témoin a vu sensiblement le même phénomène dont la photo orne la couverture du 1er livre de J.C. Bourret (Obser. de St-Vallier de Thiey (06) même jour, même heure.

Suite bas de la p 28

CANJUERS Suite de la p 27

REMARQUES ANNEXES A CETTE OBSERVATION.

Dans l'après-midi du 7 Janvier les appareils électriques de la Brèche se détraquent : la machine à laver de Mme Aubert et les 2 groupes d'un cheval tri-phasé sautent. On change les fusibles trois fois de suite et à chaque fois ils sautent. En désespoir de cause on transporte les appareils chez l'atelier Gay à Draguignan et la on constate que tout marche . . . Madame Gay constate d'ailleurs que ce jour là on lui apporte de partout des appareils électriques en panne qui marchent. . . Dans la nuit de l'observation de Mr Mullerke, vers minuit, Monsieur Aubert qui a 80 ans aujourd'hui et qui est pourtant dur de l'oreille est réveillé en sursaut par un sifflement très fort et très rapide passant au dessus de la maison. Monsieur Mullerke à fait une lettre à la préfecture du Var pour demander des précisions au sujet de ce ballet de boules lumineuses au dessus de Canjuers, mais il n'a pas reçu de réponse ce qui est un manque de tact vis à vis de la population témoin de faits importants. Ayant fait une autre lettre à Gérard Petitjean, reporter à Var matin république et auteur d'une série d'articles sur les OVNIS dans le Var, celui ci lui répondit après enquêtes que ce soir là il n'y avait aucun engin civil ou militaire sur les lieux observés.

N.D.L.R. Intéressante confirmation de la présence d'objets qui valorise la photo reproduite par un centre témoin.

- Annexe VI -

Article de Ciel & Espace N°268 - Avril 1992.
OVNIS l'avis des astronomes. *(en 3 volets)*.
(2ème volet) - Pages 32 & 33.

1/2

67.

TOULOUSE
LES ENQUÊTEURS DU CIEL



Le "Sherlock Holmes" des ovnis : Jean-Jacques Velasco dirige le Service d'expertise des phénomènes et rentrées atmosphériques à Toulouse. Des ambitions, peu de moyens. Photo CNES.

Suivre la piste des ovnis tient tout autant de l'enquête policière que de la démarche scientifique. Depuis quinze ans, un service unique au monde, le Gepan, aujourd'hui devenu le Sepra, fait un tri méthodique dans l'ensemble des témoignages qui lui arrivent, des plus sincères aux plus farfelus...

par Pierre KOHLER

L'ENDROIT d'où viendra peut-être un jour l'explication des ovnis n'a rien d'un centre de recherches *high-tech*. C'est un bureau anonyme, installé dans l'un des bâtiments du Centre spatial de Toulouse, à deux pas du campus universitaire de Rangueil. Là, travaille un service sans équivalent au monde, le Sepra (Service d'expertise des phénomènes et des rentrées atmosphériques), placé sous l'égide du CNES. L'équipe, qui étudie l'ensemble des observations insolites que lui transmettent divers services officiels, dispose d'un effectif plutôt réduit puisqu'elle ne se compose en tout et pour tout que de quatre personnes.

Son histoire commence en 1976, lorsque Claude Poher, ingénieur en charge du département fusées-sondes, entreprend de convaincre Hubert Curien, alors président du CNES, de l'intérêt de créer un service officiel spécialement consacré à l'étude du phénomène ovni, qui suscite tant d'engouement au sein de l'opinion publique et tant de rejet de la part des scientifiques. Le 1er mai 1977, naît le Gépan (Groupement d'étude des phénomènes aérospatiaux non identifiés).

Claude Poher en est tout naturellement le premier directeur, mais il abandonne assez vite son bébé pour réaliser, dans le cadre d'une année sabbatique, son rêve de toujours : le tour du monde à bord d'un bateau qu'il a construit lui-même. Son adjoint Alain Esterle, polytechnicien de 32 ans spécialiste des satellites d'observation, le remplace. Le service emploie alors jusqu'à sept personnes, dont trois ingénieurs et un technicien supérieur diplômé d'optique, Jean-Jacques Velasco. En 1989, le Gépan devient le Sepra, avec pour directeur J.-J. Velasco, promu ingénieur.

Dès la constitution du Gépan, commence à se poser une question cruciale : existe-t-il une démarche scientifique rigoureuse permettant d'étudier et de comprendre des phénomènes souvent fugitifs, non reproductibles et de nature très diverse ? Sachant qu'un témoignage ne peut être considéré indépendamment de son auteur, trois éléments d'information sont à prendre en compte : le phénomène observé, la personnalité des témoins et les circonstances de l'observation. Ces éléments forment un tout indissociable et pour les comprendre, il faut analyser les relations qui s'établissent entre eux. Des recherches spécifiques en psychologie de la perception sont ainsi effectuées.

Après cette période préliminaire, consacrée à élaborer une méthode de travail, le Gépan passe à l'étape suivante : l'analyse d'observations de phénomènes aériens non identifiés. Se pose alors la question de savoir sur quelles données travailler. De quelle façon la science peut-elle aborder ce phénomène ? Première évidence : le chercheur doit pouvoir maîtriser les données d'observation. Or, en ce qui concerne les ovnis, celles-ci sont difficiles à cerner, car il s'agit essentiellement de témoignages, et non de mesures au sens scientifique du terme. Le "stimuli", c'est-à-dire le facteur qui déclenche la réaction du témoin, peut d'ailleurs constituer en lui-même le phénomène à étudier.

Le Sepra, qui a succédé au Gépan, se refuse donc à travailler comme le font les multiples organisations "ufologiques" privées, dont le matériau de base est un ensemble disparate de dépêches d'agence, de coupures de presse et de témoignages collectés par des canaux plus ou moins fiables. Contrairement aux différentes commissions d'enquêtes mises sur pied aux États-Unis entre 1952 et 1969, il n'a pas non plus pour objectif de publier au bout du compte un rapport de plus à propos des ovnis. Il s'est donné pour mission d'examiner les témoignages d'observation relatifs aux phénomènes aérospatiaux non identifiés, avec le souci de dégager des constantes sur la nature du phénomène, afin de mieux le cerner. Pour un travail réellement efficace, il faut standardiser les témoignages recueillis. Du coup, la meilleure source ne peut être constituée que par des organismes officiels tels que la gendarmerie, l'Armée de l'air, la Météorologie nationale, l'ALAT (Aviation légère de l'armée de terre) et la DGAC (Direction générale de l'aviation civile) pour les contrôleurs aériens. Un travail important consiste donc à organiser la collecte d'informations auprès de ces organismes. Depuis 1974, la gendarmerie nationale dispose ainsi d'un formulaire-type pour retranscrire les observations d'ovnis, par ailleurs consignées dans les procès verbaux. Bon an, mal an, elle transmet au Sepra quelque 200 nouveaux cas. La cinquantaine d'observations antérieures à cette date est elle aussi intégrée au fichier.

Il est également important de définir des protocoles. C'est ainsi que sont notées les données météorologiques et astronomiques au moment de l'observation. L'observation d'un phénomène par plusieurs témoins permet en effet de constater à quel point un même événement peut être rapporté avec une grande disparité de détails. Par exemple, lors d'observations de nuages particuliers du type altocumulus lenticularis, certains racontent objectivement ce qu'ils ont vu ("une forme sombre ovoïde"), tandis que d'autres décrivent en toute bonne foi ce que l'on pourrait appeler une projection mentale (un "cigare" doté de "hublots").

"Quant aux photos, insiste J.-J. Velasco, *elles ne sont pas des preuves en soi, mais seulement un élément d'étude."* Le Sepra dispose ainsi de plusieurs clichés, a priori intéressants, mais sans aucune valeur scientifique parce que non référencés : ils ne comportent souvent aucune indication sur les conditions de prise de vue (date, heure, lieu) ou sur les caractéristiques techniques de l'appareil (film utilisé, focale, vitesse d'obturation). Par ailleurs,



ERREUR...

LE CAS TYPIQUE : une photo, des témoins crédibles, des cas similaires... Cette image publiée en couverture de *Ciel et Espace* en mars 1974, sous le titre "les ovnis", a été réalisée par un astronome amateur membre de l'AFA, Didier Basset, à St Vallier-de-Thiey (Alpes-maritimes). Six objets lumineux, plus brillants que Vénus, furent suivis au télescope pendant un quart d'heure. Identification : inconnue. Notre revue signalait même qu'une observation similaire avait été faite trois semaines plus tard, dans les Yvelines...

Qui aurait pu soupçonner que des hélicoptères volant en formation, tous phares allumés, auraient troublé la belle quiétude de notre amateur ?

Ne pas prendre des ovnis pour des lanternes ! La mystérieuse toupie survolant la ville n'est quel'image "fantôme" d'un lampadaire dans l'optique d'un objectif. Photo B. Mazzocchi.



ils ne sont d'aucune utilité s'ils ne sont pas rattachés à un témoignage visuel. Exemple caractéristique d'une expertise photographique que le Sepra a eu à effectuer : la planète Vénus photographiée audessus du zoo de Vincennes avec un appareil équipé d'un téléobjectif de 400 mm associé à un doubleur de focale... et tenu à la main ! Le résultat est un magnifique zig-zag censé représenter la trajectoire d'un ovni. L'auteur du cliché n'attendait que la caution du Sepra pour vendre son cliché, une fois "authentifié", à la presse.

Les rapports de gendarmerie, seule source à présenter une certaine uniformité, sont donc fort utiles. Ils ont ainsi permis une étude statistique cohérente, bien que cette dernière analyse plutôt les circonstances de l'observation que le phénomène en soi... En aucun cas, ils n'apportent une réponse concernant la nature des ovnis mais il n'en reste pas moins intéressant de procéder à une classification des observations. C'est ce qu'a fait le Sepra une première fois en 1978, à partir de 678 rapports recueillis en cinq ans : quatre grandes catégories apparaissent alors.

Tout d'abord les phénomènes identifiés sans aucune ambiguïté, qu'il s'agisse de confusions avec des phénomènes astronomiques (essentiellement les planètes Vénus et Jupiter ou la Lune à l'horizon), météorologiques (nuages lenticulaires, foudre en boule) ou technologiques (ballons-sondes ou phares d'atterrissage d'avions). Auxquels viennent s'ajouter les phénomènes probablement identifiés mais pour lesquels les données sont trop fragmentaires ou imprécises pour lever le doute, ces deux catégories constituant 25 % des observations. Ensuite, les phénomènes non identifiables — à ne pas confondre avec "non identifiés" — par manque de données (35 %) et enfin, les phénomènes de nature impossible à déterminer actuellement (38 %). Les canulars, quant à eux, sont exceptionnels.

Ce premier élagage statistique a le mérite de donner un cadre d'étude à un ensemble de phénomènes disparates. Les pourcentages obtenus sont à ce titre assez remarquables : 38 %, c'est-à-dire quatre sur dix, des observations "sérieuses" correspondent donc à "quelque chose" qui mérite que l'on s'y arrête. Il est probable que cette catégorie regroupe plusieurs phénomènes différents qu'il s'agit encore de discriminer.

Rares, mais pas absentes, sont par exemple les traces laissées sur le sol par des phénomènes insolites. Pour les cas les plus intéressants, le Sepra effectue sa propre recherche sur le terrain, avec analyses physico-chimiques et mesure des caractéristiques électriques et mécaniques du sol, mais il n'y a expertise que si cela s'avère justifié, compte tenu du coût de telles interventions, souvent menées avec l'aide du CNRS et parfois de laboratoires privés. Les plus intéressantes de ces expertises sont publiées dans des notes techniques, comme celle concernant le site de Trans-en-Provence (voir encadré).

Et l'hypothèse extra-terrestre, dans tout cela ? Les spécialistes du Sepra abordent bien sûr occasionnellement le sujet avec les astronomes. Notamment ceux, comme Jean Heidman, qui sont impliqués dans les programmes d'exobiologie. Mais il n'est pas possible de faire aujourd'hui une assimilation entre ces cas non expliqués et la possibilité d'une visite extraterrestre. Cette possibilité — bien qu'elle ne soit pas à exclure — n'est actuellement qu'une hypothèse parmi d'autres, ni plus ni moins privilégiée.

Ce n'est pas l'avis, on s'en doute, des inconditionnels de l'ufologie. À la sortie de la conférence donnée par le directeur du Sepra en janvier dernier au Palais de la découverte, une association pompeusement baptisée "Secrétariat aux recherches et études spéciales", organisme gérant une "banque internationale de données ufologiques", distribuait un tract annonçant avec aplomb que l'humanité était entrée depuis le 5 novembre 1990 dans une phase primaire de contact avec une puissance extra-terrestre. La fameuse rencontre du troisième type ! Et cet étrange secrétariat, qui accuse le CNES de mentir à l'opinion publique, va jusqu'à demander la création d'une commission d'enquête parlementaire... ■

UN PEU D'HISTOIRE

DÈS L'ANTIQUITÉ, GAULOIS, Grecs, Romains et Égyptiens font état d'apparitions d'objets célestes correspondant à la dénomination actuelle d'ovni : "boucliers volants" de la Rome antique, "dragons de feu" en Chine ou "buissons ardents" au Proche-Orient. D'anciens manuscrits irlandais (comme le *Konungs Skuggsa* vers 950 de notre ère) renferment des histoires de "navires-démons" sillonnant le ciel. Au printemps 1897, aux États-Unis, se produit une véritable "vague" d'apparitions, où des dizaines de témoins affirment avoir vu dans le ciel des objets en forme de dirigeable...

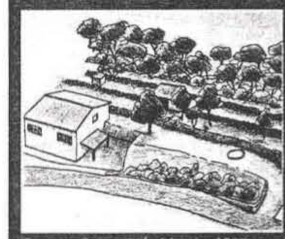
Le premier ovni en forme de disque dont on ait trouvé la trace a été observé en 1926 par une équipe du Muséum d'histoire naturelle des États-Unis, au-dessus de l'Altaï-Himalaya. Silence est ensuite fait pendant vingt ans, jusqu'à ce qu'en mai 1946, les habitants du nord-ouest de la Russie et des pays scandinaves voient apparaître, la nuit, d'étranges objets. Ceux-ci se trouvent, curieusement, dans la zone où les militaires de Peenemünde testent la V 2, bien que les tirs de cette fusée aient cessé depuis déjà quinze mois. Ces objets, qui échappent aux avions lancés à leur poursuite, se présentent comme de petits disques argentés et sont baptisés "*foo-fighters*" (fusées fantômes).

C'est en 1947 que l'on commence à s'intéresser sérieusement aux ovnis. Le 24 juin, Fred Johnson, un Américain de l'Oregon, se trouve dans les monts Cascades lorsque son attention est attirée par six disques lumineux qui évoluent lentement dans un ciel parfaitement pur. Quelques heures plus tard, un homme d'affaires de 32 ans, Kenneth Arnold, pilote son avion privé entre Chehalis et Yakima (État de Washington). Soudain, il aperçoit neuf disques scintillants qui se déplacent à la hauteur des sommets enneigés du mont Rainier, l'un des plus hauts sommets des Rocheuses, et ressemblent à des soucoupes. Ses déclarations, dans les jours suivants, seront assez contradictoires. Pour les spécialistes, Kenneth Arnold a simplement vu des formations nuageuses particulières. Mais la presse reprend l'affaire : l'expression désormais célèbre de "soucoupe volante" est née.

De nombreuses commissions sont créées, dès 1948, pour tenter d'établir la nature du phénomène ovni : projet Twinckle, *Blue Book*, commission Grudge, projet Sign. Ce dernier démarre le 22 janvier 1948, juste après l'affaire Mantell. Le 7 janvier de cette même année, le capitaine Thomas Mantell s'est écrasé aux commandes de son F 51 après avoir poursuivi une soucoupe volante... Explication officielle : le pilote est monté au-delà de 6 000 m et, atteint par le "voile noir", n'a pu garder le contrôle de son appareil qui s'est désintégré en vol après avoir franchi le mur du son ! Le capitaine aurait en fait poursuivi la planète Vénus ! À moins que ce ne soit un ballon sonde Skyhdok, lancé le matin même dans cette région par l'US Navy.

Le Sepra n'a pas d'équivalent civil dans le monde. Il n'a pas, non plus, de grands moyens. Pour ces enquêteurs du CNES, la rigueur scientifique est la règle. Photo Sepra.

LE CAS TRANS-EN-PROVENCE





Trans-en-Provence, le 8 janvier 1981 : un mystérieux objet a brûlé le sol. Photos Sepra.

LE CAS LE PLUS FRAPPANT pour les enquêteurs du Sepra est la découverte d'un cercle gravé sur le sol près du petit village de Trans-en-Provence (Var). Par un bel après-midi de janvier 1981, aux alentours de 16 h 30, un témoin qui travaille dehors entend un sifflement dans le ciel. Un objet d'apparence métallique, qui réfléchit la lumière du Soleil, atterrit, puis reste silencieux. Après 40 secondes, il repart et disparaît. L'observateur alerte la gendarmerie et son témoignage, assurent les enquêteurs du Sepra, ne peut pas être mis en doute. Au sol, il y a des traces bien visibles, sous forme d'un cercle de 2,50 m de diamètre, dont le pourtour est large de 25 cm, et des prélèvements sont effectués pour analyse. Sur la partie calcaire du sol, existent des stries noires contenant des particules de fer oxydé. La température devait y être inférieure à 600 °C car, au-delà, le calcaire se serait transformé en une sorte de marbre. L'empreinte sur la terre meuble est plus marquée, dénotant un certain "poids" de l'engin. Enfin, l'analyse de la luzerne environnante, effectuées par le Pr Bounias de l'INRA (Institut national de la recherche agronomique) en Avignon, montre un effet de vieillissement prématuré des jeunes pousses, décroissant avec l'éloignement, comme si elles avaient subi un rayonnement électromagnétique dans la gamme des micro-ondes. Mais il ne s'agit pas d'un rayonnement ionisant, car il n'y a aucune trace de radioactivité. Deux ans après, de nouvelles analyses au même endroit montrent que tout est redevenu normal. Pour le Sepra, une chose est sûre : il y a bien eu un phénomène anormal à cet endroit, provoqué par un objet matériel. Les autorités militaires — la base de missiles du plateau d'Albion et la base aérienné d'Istres ne sont pas loin — nient quant à elles qu'il s'agisse d'un engin leur appartenant. Il reste donc, reconnaît le patron du Sepra, des cas réfractaires à toute explication...

- Annexe VI -

Article de Ciel & Espace N°268 - Avril 1992.
OVNIS l'avis des astronomes. *(en 3 volets)*.
(2ème volet - suite) - Pages 34 & 35.

2/2

68.

- Annexe VII -

Article de Ciel & Espace N°272 - Septembre 1992.
Rubrique "Télescopages"
- Toujours non identifié -
Page 11 *(3ème et 4ème colonnes)*

TÉLESCOPAGES

Vous avez dit inepte ?

● Je ne sais qui est ce M. Robredo, auteur de l'article "La véritable histoire du big bang" (*Ciel et Espace* n°270, juin 1992), mais j'ai relevé une phrase stupéfiante et inepte : *"Puisque Cobe a pu cartographier tout le ciel, les informations en provenance de deux régions diamétralement opposées se trouvent séparées de 30 milliards d'années (quinze milliards d'années dans un sens et quinze milliards dans l'autre)."* Or, les deux sens sont identiques. Tous deux visent l'unique point d'origine. Celui-ci est unique même s'il semble "tapisser" le fond de la voûte céleste imaginaire. Et nul temps ni distance ne sauraient excéder la valeur qui nous sépare de cette origine. Toute addition est farfelue — comme le serait une addition de vitesses opposées dont le total dépasserait la vitesse de la lumière. Et pour le même motif. Je ne sais si ce M. Robredo aurait compris ou accepté ces remarques (peut-être trop elliptiques, mais on peut les développer), c'est pourquoi je me permets de vous écrire. Mieux vaut n'aborder certains sujets comme le big bang qu'avec prudence et réflexion. (...)

Joseph Jaoven
Fontenay-sous-Bois

Votre réaction après l'article sur Cobe n'a pas été unique (seule votre agressivité vis-à-vis de "ce" M. Robredo l'a été !) et il nous semble nécessaire d'y répondre aussi clairement que possible. Votre méprise vient du fait que vous amalgamez les notions de temps et d'espace. En effet, s'il est évident qu'on ne peut remonter le temps au-delà de l'origine supposée de l'Univers (15 milliards d'années en arrière), il semble en revanche tout aussi certain que l'espace est beaucoup plus grand que la distance à laquelle on peut observer. La limite spatiale de l'observation tient à la vitesse finie de la lumière (il faut qu'une information nous parvienne) et non à la dimension propre de l'espace. Autrement dit, notre horizon (limite) temporel n'a rien à voir avec notre



horizon (limite) spatial : l'un est absolu, l'autre est relatif. La valeur de 30 milliards d'années citée dans l'article sur Cobe peut donc s'expliquer ainsi : tous les photons émis au moment du flash connu sous le nom de rayonnement fossile ont été émis en même temps et ont donc parcouru la même distance pour nous parvenir, quelle que soit leur direction actuelle d'arrivée. Si certains ont parcouru 15 milliards d'années (âge de l'Univers) dans un sens, certains autres en ont forcément parcouru autant (la vitesse de la lumière étant une constante absolue) dans le sens opposé. Il faut donc prendre les 30 milliards d'années comme une mesure de distance (les distances pouvant bien sûr s'ajouter) et non pas comme une mesure de temps (qu'il serait absurde de cumuler).

L'inflation réversible

● Je me suis régalé à la lecture de votre article sur "la véritable histoire du big bang" dévoilée par Cobe. Mais une chose m'a choqué, à propos du devenir de l'Univers. Vous parlez *"d'équilibre parfait et éternel de l'Univers"*. Tenant compte du fait que rien n'est immuable autour de nous, je me permets une réflexion globale et certainement naïve.

Si l'expansion de l'Univers n'est pas infinie, la stabilité de la matière qui la compose ne l'est pas plus. Imaginons qu'à terme, tous les astres finissent par se refroidir. Parallèlement ils atteignent les limites de l'expansion car la force qui l'a créée est quantifiable, donc finie. On assiste à un nouvel état de l'Univers qui tend vers une homogénéité de la température et de la matière (à la limite de l'expansion, la matière exotique ne s'étire plus vers l'extérieur, mais se fond dans cet espace maximal). Jusqu'à ce que l'ensemble tende vers un effondrement gravitationnel inéluctable, pour finir en un point minuscule, ayant malgré tout des restes de différences de température et de texture, source d'une future explosion auquel votre article de juin fait référence... Serions-nous au début d'un des multiples cycles de vie de l'Univers ?

J. Rechain, Montpellier

Toujours non identifié

● Mon attachement à l'Association française d'astronomie m'a longtemps fait hésiter avant de répondre à l'encadré paru page 33 dans le numéro d'avril. J'ai trop de respect



pour les valeurs pédagogiques et la rigueur scientifique qui doivent gouverner une revue comme *Ciel et Espace* pour ne pas sursauter à la lecture de cette *"erreur..."*. Ce titre en est le meilleur justificatif.

Afin de vous tranquilliser et pour reprendre les termes de ce papier, ma *"belle quiétude"* n'a pas été troublée par le phénomène observé en 1974. Ainsi qu'il est signalé, cette observation a été publiée sous le titre *Les Ovnis*. Que je sache, ce sigle veut bien dire "objets volants non identifiés", et non pas soucoupes volantes ou autres fadaises. N'en déplaise à l'auteur de ces quelques lignes, il ne s'agit en tout cas absolument pas d'hélicoptères. Si l'observation avait été publiée en entier et non partiellement, n'importe quel lecteur se rendrait compte que cette explication ne tient pas la route ; d'autant plus qu'une enquête approfondie auprès des plus hautes autorités a pu vérifier qu'aucun *"ballet d'hélicoptères"* n'a eu lieu dans cette région à cette période. Il n'en reste pas moins qu'aucune explication satisfaisante n'a pu apporter la lumière à cette observation. Membre de l'AFA depuis 23 ans, je suis connu par beaucoup pour ma prudence mais aussi ma rigueur. Je n'accepte pas des arguments fondés seulement sur des affirmations.

Didier Basset, Paris

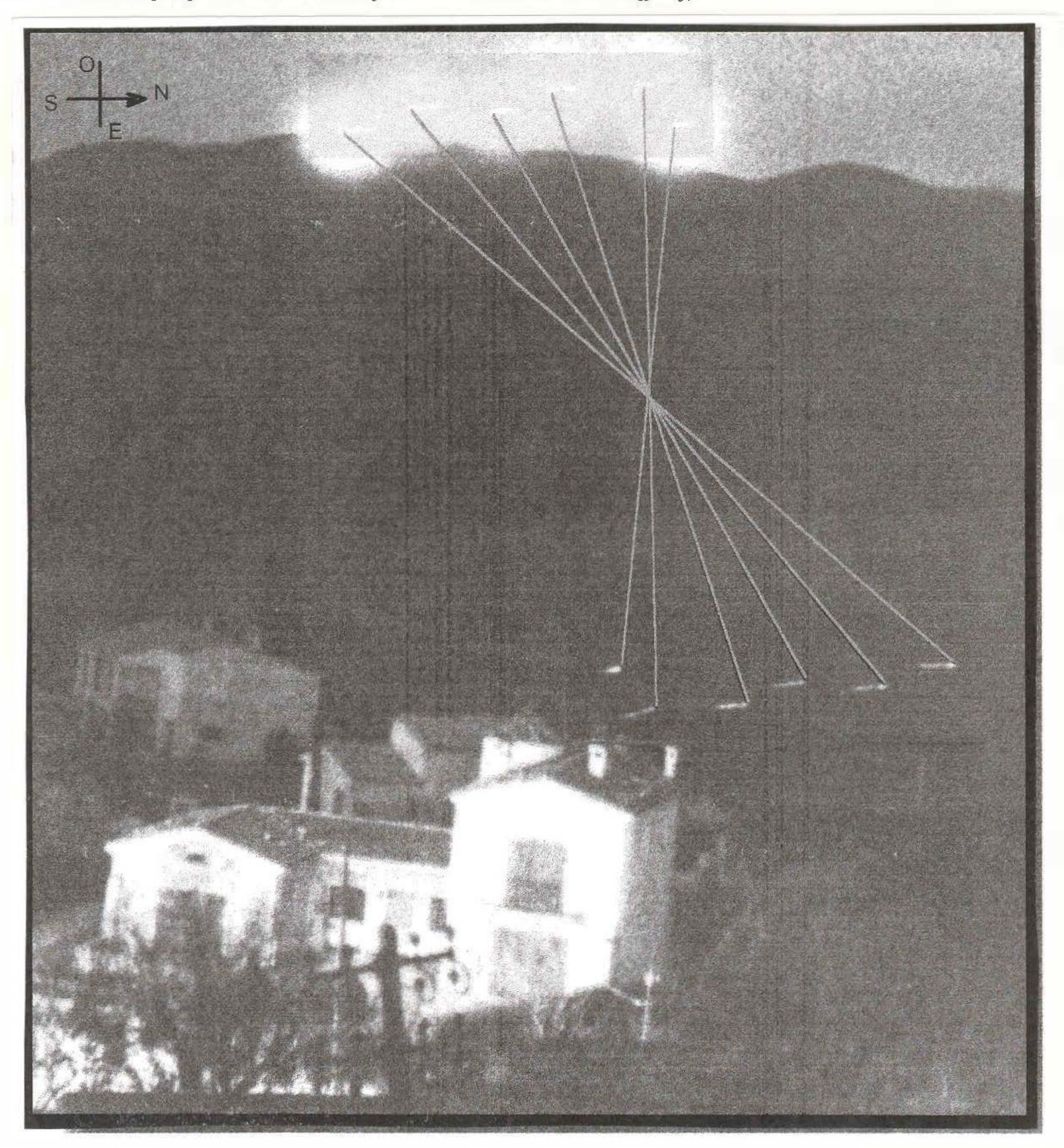
Renaissance d'une vocation

● Bravo pour votre article sur Olivier Sauzereau ! Six pages consacrées à un modeste amateur comme moi, utilisant du matériel de tous les jours (une petite lunette, un appareil 24 x 36) et surtout n'observant ni sur les sommets des Andes ni au fin fond de l'Arizona ! Les photos de M. Sauzereau m'ont réellement donné envie de ressortir mon propre appareil, un trépied et de flâner la nuit dans ma campagne solognote ! A moi aussi, sublimes levers de Lune, ambiances crépusculaires et Soleils flamboyants ! Du moins je l'espère : ces très belles photos semblent (à tort j'imagine...) si faciles à faire.

Serge Besson, Vierzon

- Annexe VIII -

Tracé réalisé par Eric Maillot suite à notre discussion concernant les "tirets" visibles au centre des photos. N'ayant pu obtenir les négatifs *(ou des tirages papier de qualité)*, la construction est réalisée sur la base d'une photocopie, de copie, de ... *(et vous en recevez une nouvelle copie !)*
Il est aisé de constater que les lumières insolites et les "tirets" correspondent parfaitement selon une symétrie centrée sur le point de concours des segments reliant chacune des lumières à ce qui parait bien être son reflet au travers de l'objectif de l'appareil photographique. Ce centre de symétrie apparaît assez voisin de l'axe optique *(inconnu du fait de l'absence du négatif)*.



Si les reflets *(plus fins car moins surexposés que les traînées lumineuses)* semblent monter légèrement vers la droite, la symétrie indiquerait alors que les lumières se déplaçaient vers la gauche en descendant lentement, soit selon un mouvement présentant une composante Nord-Sud qui paraît compatible avec la présence de Mistral ! Les reflets renseignent également davantage que les traînées lumineuses *(surexposées)* sur la taille angulaire apparente des "boules" observées.
Curieusement, si les photos sont devenues célèbres, aucune source ne semble mentionner ces "reflets" pourtant bien visibles ...

- Annexe IX - Premier courrier adressé au témoin principal.

Monsieur Gilles MUNSCH
318 Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT
Tél: 29.62.24.32 (le soir, en semaine)

Remiremont le 09 Mars 1993.

Monsieur Didier BASSET

Monsieur,

Amateur d'astronomie depuis plus de vingt ans et membre de l'AFA depuis presque autant, j'avais reçu en son temps le Numéro 139 de Ciel et Espace (Mars-Avril 1974) qui traitait pour l'occasion du phénomène OVNI. Votre observation du 07.01.1974 y était relatée, notamment au travers des photographies que vous aviez eu la présence d'esprit de réaliser. L'une d'elles fut reprise par Jean-Claude Bourret dans son livre "La nouvelle vague des soucoupes volantes" en faisant même, comme Ciel et espace, la couverture de l'ouvrage. Depuis cette observation est entrée au rayon des "classiques" de l'ufologie française, notamment pour les cas avec "photos".

Plus récemment le Numéro 268 de Ciel et Espace revenait sur la question des OVNI republiant l'une de vos photos (en page 33). L'encart qui l'accompagne en guise de légende mentionne une explication rationnelle sur la base, semble-t'il, d'un vol d'hélicoptères. (sans plus de détails !).

Plus récemment encore, vous réagissiez à cette "interprétation des faits" en page 11 du numéro 272 de cette même revue (rubrique "Télescopages"), en y exprimant votre désaccord sur ce point. C'est donc à ce propos que je me permets de vous écrire, dans l'espoir que ma démarche saura retenir votre attention.

J'ai cru comprendre, à vous lire, que sans être l'une de ces personnes portées à conférer aussitôt un caractère extraordinaire à des faits pourtant insolites, vous n'en attendez pas moins qu'une explication solide, argumentée et vérifiable soit avancée avant de conclure, ... ce que certains semblent oublier en banalisant trop rapidement les faits à coups de préjugés ou de théories pseudo-scientifiques.

Si tel est le cas je ne peux que vous approuver et y voir là la preuve d'une prudence et d'une rigueur dont beaucoup se targuent sans pour autant les appliquer dans leurs discours. Tout comme vous, je pense que la thèse des hélicoptères ne tient pas, même si je n'ai encore pu vérifier ce fait (mais j'ai d'autres raisons objectives de le penser). Je ne sais si cette version provient de la rédaction de Ciel et Espace, pire encore de Monsieur Velasco (SEPRA) ou encore d'ailleurs ... Il ne semble pas qu'elle soit le résultat d'une réelle enquête mais parait davantage le fruit d'une pure spéculation, comme l'absence de justifications le laisse fortement penser.

Pour ma part et c'est là que je sollicite votre concours, je pense pouvoir disposer d'une explication, elle aussi tout à fait rationnelle bien que franchement différente. Celle-ci m'apparaît très plausible mais avant de la proposer et afin d'éviter d'ajouter à la confusion déjà grande sur ce cas, j'aimerais procéder à une analyse détaillée de l'ensemble des données disponibles. Je vais donc m'attacher à les rassembler avant d'en faire la synthèse. Je souhaite vous soumettre en temps opportuns les résultats de mes investigations, en espérant que dix-neuf ans après les faits certaines vérifications seront encore possibles.

Quelle est donc cette explication, me direz-vous ? Pardonnez-moi de devoir vous faire patienter un peu, la rigueur et la prudence évoquées plus haut m'interdisent de vous influencer. Je vous soumettrai donc l'ensemble du dossier le moment venu. Simplement, afin de vous montrer que ma démarche ne s'appuie pas sur une simple "impression" ou un quelconque "état d'âme" mais bien sur des données concrètes, je vous préciserai que j'ai pu observer personnellement un phénomène similaire, en Juillet 1992, (phénomène expliqué) et que j'ai pu, à cette occasion, réaliser un document vidéo (VHS - SECAM) d'une durée supérieure à vingt minutes.

Il est évident que ce document vous sera fourni avec le reste du dossier, ce qui vous permettra de vous prononcer quant à la validité de mes conclusions.

Je ne doute pas un instant de votre intégrité et du désir qui est le vôtre de confronter la théorie aux faits pour aboutir, le cas échéant, à une explication rationnelle du cas , pour peu que celle-ci soit convaincante bien sûr ! C'est pourquoi je me permets de solliciter un peu de votre temps pour répondre aux diverses questions ci-jointes et susceptibles de faire progresser la connaissance que j'ai de ce cas.

Dans l'attente de votre réponse que j'espère très constructive et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur Basset, l'expression de mes plus cordiales salutations.

G. MUNSCH

QUESTIONS

1 - Pouvez-vous préciser l'aspect photographique de cette affaire, à savoir:

Nombre de clichés, chronologie de la prise de vue (ordre, intervalles de temps), paramètres photographiques divers (appareil utilisé (marque, type), ouverture, focale, réglages divers, filtres éventuels, mode de déclenchement, support utilisé (pied, montage en parallèle ...), type d'émulsion (marque, sensibilité ...).

L'important pour moi est de bien connaitre le contexte entourant ces clichés, pour mieux les interpréter. Je crois d'ailleurs que ceux-ci peuvent être riches d'enseignements !

Vous êtes-vous servi du télescope : pour observer, pour photographier, pour viser, pour faire un suivi ...?

NB: Quelle est la cause de la zône floue visible en bas à droite des clichés ? (objet en premier plan ?)

2 - Est-il possible (important pour moi !) d'obtenir des tirages soignés de ces diverses photographies ?

Celles dont je dispose ne sont que les documents publiés (Cf mon courrier) qui souffrent des altérations dues aux procédés de reproduction. Les épreuves originales doivent s'en éloigner quelque peu.
Bien sûr disposer des négatifs serait préférable mais je suppose (et le comprends fort bien !) que vous ne souhaitiez pas vous en séparer, même momentanément.

3 - Pouvez-vous me fournir le maximum de renseignements écrits sur le phénomène observé ?

Récit chronologique détaillé, dessins ou schémas, situation géographique précise (carte IGN 1/25000 par exemple) tant du phénomène (azimut, hauteur angulaire, taille apparente...) que de votre position exacte.

4 - Idem pour les conditions dues à l'environnement (Visibilité, météo, bruits ambiants, lumières parasites, ...)

5 - Pouvez-vous détailler (ou mieux : faire une copie) les éléments extérieurs à l'observation elle-même et dont vous auriez eu connaissance, par exemple :

- Articles de presse (na onale ou locale).
- Publications diverses (revues, livres...)
- Démarches entreprises par vous ou des tiers, notamment auprés d'organismes civils ou militaires, en vue de tenter une identification.
- Enquêtes diverses (journalistes, autorités, GEPAN (ou SEPRA), ufologues privés, curieux ...)
- Contacts personnels développés avec d'autres témoins (rencontres, courriers ...). le cas échéant, pouvez-vous me communiquer leurs coordonnées.

6 - Etes-vous entré en contact avec Monsieur Daniel Danbresse ?

Qui selon Ciel et Espace N°139 aurait observé un phénomène semblable, dans les Yvelines, trois semaines plus tard ! Avez-vous ses coordonnées ?

7 - L'aspect visuel du phénomène était-il le même que sur les clichés ?

Notamment au niveau de la nébulosité entourant les lumières ! N'y a-t'il pas eu phénomène de diffusion à ce niveau (due à la pose) ? Je pense que les "boules" pouvaient être plus discernables à l'oeil nu et à fortiori avec un instument. Est-ce exact?

8 - D'autres explications vous ont-elles été proposées

Si oui lesquelles, par qui et qu'en pensez-vous ? (exemple: la version pour le moins aventureuse de Monsieur Jacques Bergier dans ce même N°139 de Ciel & Espace !)

9 - Avez-vous, personnellement, été sollicité par des "enquêteurs", quels qu'ils soient ?

10 - Si vous l'acceptez :

Merci de me préciser quelques précisions sur vous-même, votre expérience d'astronome amateur (notamment à cette époque), votre opinion sur le phénomène OVNI en général et sur votre observation en par culier.

Observations générales :

- Vous considérant rompu à la démarche scientifique (rigueur, précision, logique ...) certaines questions ne sont pas détaillées abusivement, vous laissant ainsi le loisir d'y répondre au mieux de votre sensibilité.

- Les documents ou notes (même au brouillon) d'époque m'intéressent tout autant, sinon plus, que les analyses à postériori.

- Il va de soi que tous les frais que vous seriez amenés à engager pour me répondre (photos, photocopies, frais postaux ...) sont intégralement à ma charge et vous seront remboursés ou avancés, selon votre convenance.

- Je reste à votre disposition pour toute question que vous pourriez vous poser, notamment quant à ma démarche.

Merci d'avance pour l'intérêt que, je l'espère, vous saurez porter à ma requête et pour l'effort que cela suppose. J'espère être en mesure de vous apporter des éléments nouveaux dignes de cet effort.

- Annexe X - Second courrier adressé au témoin principal. 1/1

Monsieur Gilles MUNSCH
318 Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT
Tél: 29.62.24.32 *(le soir, en semaine)*

Remiremont le 27 Novembre 1993.

Monsieur Didier BASSET

Monsieur,

Suite à mon courrier du 09 Mars 1993 et à notre conversation téléphonique du 04 Mai 1993, je me permets de vous contacter à nouveau en espérant que ce courrier vous parviendra et ne sera pas de nature à vous importuner.

Vous trouvant dans une période très surchargée, vous m'aviez demandé un délai de deux mois avant de me répondre. Six mois étant passés, je me permets donc de me rappeler à votre bon souvenir, dans l'hypothèse où, peut-être, vos nombreuses activités vous auraient conduit à oublier ma requête. Si tel n'est pas le cas et si vous n'êtes toujours pas en mesure d'y consacrer le temps disponible, je vous serais reconnaissant de bien vouloir m'en avertir par un simple petit mot ou un appel téléphonique. Comprenant fort bien que vous puissiez avoir bien d'autres priorités, je saurai attendre le temps nécessaire, l'important pour moi étant d'obtenir les informations dont vous disposez et qui sont à mes yeux les plus sérieuses à considérer.

Dans l'attente de votre réponse et vous en remerciant par avance, je vous prie d'agréer, Monsieur Basset, l'expression de mes plus cordiales salutations.

G. MUNSCH

- Annexe XI -

Réponse adressée à Michel Figuet en 1988 par le Chef d'Etat Major de la Vème région militaire.

Vᵉ RÉGION MILITAIRE

CAMP de CANJUERS

83998 CANJUERS ARMÉES

TéL : 94.76.66.01

CANJUERS, le 08.01.1988

N° 0042 /CDT CAMP/CEM

Clt :

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 22 Décembre 1987 que le Général Commandant l'Ecole d'Artillerie vient de me transmettre, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il est malheureusement impossible de déterminer si des tirs ou exercices ont eu lieu le 07 Janvier 1974 vers 20H30 à l'Est du Camp. En effet les archives précédant 1976 ne mentionnent que les manoeuvres de grande envergure à l'exclusion des tirs ou exercices mineurs, ce qui n'exclut pas formellement qu'aient pu avoir lieu des Tirs d'obus éclairants à ce moment.

Néanmoins il convient d'en souligner l'improbabilité compte tenu que ces obus ont pour objet d'éclairer le champ de bataille pour un court instant afin de permettre les tirs des armes d'Infanterie ou des Chars, et ne sauraient être utilisés pour un exercice de nuit axé sur la manoeuvre. Or l'Est du Camp ne comporte pas de champs de tir d'Infanterie ou pour Canon de char et il est fort douteux qu'aient pu, même à l'époque, être effectués des tirs nocturnes en pleine nature.

Enfin les caractéristiques techniques et d'emploi des obus éclairants ne semblent pas correspondre aux phénomènes décrits.

En regrettant de ne pouvoir satisfaire votre demande je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Chef de Bataillon BOUTTIER
Chef d'Etat-Major



Photo 1 : Vue de la villa d'où fut photographié le phénomène. Le témoin se tenait sur le balcon, devant la porte fenêtre, à droite de l'arbre qui, à l'époque était plus petit. La direction d'observation est exactement à l'opposé de celle de la prise de vue. *(photo GMH)*

Photo 2 : Vue du champ d'observation avec au loin les montagnes du Malay. Photo réalisée depuis l'emplacement du témoin durant son observation. On reconnaît, malgré la végétation plus dense, les maisons visibles sur les photos de 1974. *(photo CZT)*





Photo 1 : Michel Figuet rencontrant Monsieur Mullerke en 1978, devant son domicile. En arrière plan la maison des Aubert dont la terrasse est cachée par les arbres *(Doc. MFT)*

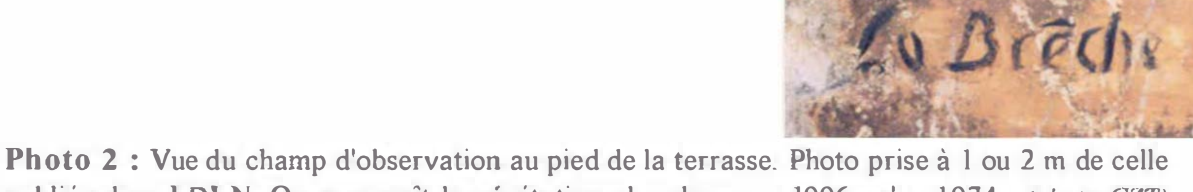


Photo 2 : Vue du champ d'observation au pied de la terrasse. Photo prise à 1 ou 2 m de celle publiée dans LDLN. On reconnaît la végétation plus dense en 1996 qu'en 1974. *(photo CZT)*



- Annexe XIV - Photographies réalisées à l'entrée de Vidauban *(83)*, le 22.08.1996



Photo 1 : La grande ligne droite à partir de laquelle les témoins *(N° 4 du rapport Chasseigne)* observèrent le phénomène à l'horizon Nord-Est, au-dessus de la seconde ligne montagneuse *(Camp de Canjuers) - (photo CZT le 22.08.96)*

Photo 2 : Autre vue du site, depuis l'autre côté de la route, dans l'azimut ~ 40°/NM. *(photo GMH)*



- Annexe XV -

Photographies réalisées le 22.08.1997
à Trans-en-Provence *(83)*



Photo 1 : L'ancienne route conduisant, en 1974, à Trans-en-Provence. Nous retrouvons le "grand virage" d'où les témoins N°1 *(rapport Chasseigne)* débutèrent leur observation. *(photo CZT).*

Photo 2 : Sortie du "grand virage" avec vue sur la nouvelle route et au loin, vers le Nord-Est, les reliefs *(Canjuers)* au-dessus desquels se situaient les lumières. *(photo CZT).*



- Annexe XVI - Troisième courrier adressé au témoin principal 1/1

Monsieur Gilles MUNSCH
318, Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT
Tél: 29.62.24.32. ***(répondeur)***
Minitel : 36.12.

1/2

Remiremont le 28 Août 1996

Mr Didier BASSET

Cher Monsieur,

Suite à notre récente entrevue et comme promis à cette occasion, je vous transmets ci-jointe une copie du document vidéo susceptible de fournir un élément de comparaison avec le phénomène lumineux que vous avez observé en 1974.

Plutôt que de vous en transmettre un condensé des meilleures séquences, je préfère vous communiquer l'intégralité du document, plus apte à révéler la réalité du phénomène observé en Angleterre. Je vous prie d'excuser la médiocrité des commentaires effectués "à chaud" mais les séquences que nous réalisons sont avant tout des documents de travail, non destinés à une quelconque diffusion. Vous noterez cependant nos remarques faites "en direct" qui fournissent quelques caractéristiques intéressantes du phénomène observé *(pas de bruit perçu, fumerolles, ...)*
Quelques remarques pour mieux comprendre :

- "OVNI de type Crozia" : il s'agit d'une expression personnelle pour évoquer les déformations vidéo qui transforment, lors d'une opération de zoom, une lumière ponctuelle en un "disque à encoches".
  J'ai expliqué, il y a quelques années, un cas d'ovni allégué qui avait été filmé à Crozia, en Italie. Le cameraman amateur avait réalisé une séquence montrant un ovni discoïdal en mouvement erratique. Il ne s'agissait que d'une particularité technologique des caméscopes combinée aux tremblements de l'opérateur, le tout dans un contexte mystique provoqué par des apparitions mariales alléguées. Ce type d'effet se produit fréquemment lors de prises de vues nocturnes.

- Le ronronnement perçu en arrière plan provient d'une tentative infructueuse pour filmer le phénomène à l'aide d'une vieille caméra super-8.

- La ligne de lumières immobiles correspond à des lampadaires le long d'une route.

- Les mouvements des "boules lumineuses" sont grandement amplifié par le zoom. A l'oeil nu, ces déplacements sont difficiles à percevoir.

Vous trouverez également ci-jointe une copie de l'enquête ufologique réalisée en son temps par M. Chasseigne. Vous aurez ainsi le temps de la lire dans le détail et de mesurer combien certains détails vont dans le sens de l'explication proposée.

Une fois votre opinion établie, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir :

- Me préciser votre sentiment après avoir visionné ce document. Pensez-vous qu'il puisse correspondre à ce que vous avez vous-même observé en 1974 ? Points communs ? Divergences?

2/2

- Si vous possédez encore l'enregistrement des émissions de J-C Bourret en 1974 *(Pas de panique)*, pouvez-vous m'en faire une copie ?

- Vous ne disposez plus des négatifs de vos photos mais je présume que vous en avez gardé un tirage de qualité. Pourriez-vous m'en faire une copie *(ou à défaut me les confier à cette fin)*?
  N.B : Tous les frais de copie sont bien-sûr à ma charge.

Très heureux d'avoir eu la chance et le plaisir de vous rencontrer et dans l'espoir de pouvoir compter sur votre collaboration, j'attends votre réponse avant de rédiger l'article prévu dans notre modeste bulletin. En tout état de cause, je vous communiquerez pour critique la maquette de cet article, mon seul souci étant de respecter la véracité des faits.

Dans cette attente, permettez moi de vous transmettre, ainsi qu'à votre épouse, mes plus cordiales salutations.

G. MUNSCH

- Annexe XVII - Quatrième courrier adressé au témoin principal

- Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques -

Monsieur Gilles MUNSCH
318, Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT
Tél: 03.29.62.24.32. ***(répondeur)***
(ou après 19h - en semaine)
Minitel : 36.12.

Remiremont le 29 Octobre 1996

M. & Mme Didier BASSET

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous contacter à nouveau pour vous transmettre, de la part de Christine Zwygart et en guise de remerciement, quelques clichés pris à l'occasion de notre visite et qui nous montrent bien absorbés par notre discussion.

De même, comme promis, nous vous transmettons un exemplaire de notre modeste fascicule intitulé "Opération Saros" qui analyse diverses observations d'ovnis allégués sous l'angle de confusion avec notre satellite naturel. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

Le N° 2 de notre bulletin "Les mystères de l'Est" est paru ce mois-ci et nous envisageons de publier un article sur votre observation de 1974 dans le prochain N° 3. Nous regretterions fort de devoir le faire sans pouvoir y adjoindre votre opinion en regard de notre hypothèse *(notamment sur la base du document vidéo dont je vous ai transmis copie).*

J'espère d'ailleurs que vous avez bien reçu ce document vidéo que j'ai envoyé à l'adresse ci-dessus, dès mon retour de vacances. Déjà dans ce courrier, je vous sollicitais pour obtenir votre sentiment sur la séquence prise en Angleterre ainsi que sur quelques documents susceptibles de nous aider.

Dans l'espoir que vos activités vous laisseront quelques instants à nous accorder et vous remerciant par avance pour la collaboration que vous apportez à nos recherches, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes plus cordiales salutations.

Pour le CNEGU
G. MUNSCH

- Comité Nord-Est des Groupements Ufologiques -

Monsieur Gilles MUNSCH
318, Tour de Neuvillers
88200 REMIREMONT
Tél: 03.29.62.24.32. *(répondeur)*
(ou après 19h - en semaine)
Minitel : 36.12.

Remiremont le 25 Février 1997

Centre de Vol à Voile
Aérodrome de Fayence- Tourrettes
83440 FAYENCE

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de recherches privées portant sur l'observation d'un phénomène insolite dans la région de Fayence, nous nous permettons de solliciter votre compétence en vue de retrouver certains paramètres liés au contexte dans lequel a pu se produire cette observation.

Celle-ci datant de plus de vingt ans, il est fort possible que vous ne puissiez nous aider dans cette recherche mais dans le cas contraire, nous serions heureux de pouvoir bénéficier de vos informations.

Dans l'hypothèse selon laquelle votre aérodrome existait déjà en 1974 et qu'il subsiste des archives de cette époque, nous aimerions savoir si :

- Les conditions météorologiques enregistrées le 07 Janvier 1974 vers 21 h *(HL)* étaient favorables au survol de votre région, à basse altitude. Notamment quelles étaient la force et la direction du mistral supposé souffler sensiblement ce jour-là ?

- Des vols à partir de votre aérodrome ont-ils eu lieu à cette date ?

- A partir de quelle vitesse du vent les vols sont-ils supposés interdits ou déconseillés ? Notamment pour des hélicoptères ?

- Votre aérodrome étant situé à proximité du camp de Canjuers, le survol de cette zone est-il autorisé pour les appareils civils ?

- Des éléments particuliers figurent-ils dans vos archives à cette date précise *(ou proche)*?

Dans l'espoir que vos activités vous laisseront quelques instants à nous accorder et vous remerciant par avance pour la collaboration que vous apportez à nos recherches, je vous prie d'agréer, Madame. Monsieur l'expression de mes plus cordiales salutations.

Pour le CNEGU
G. MUNSCH

- Annexe XIX - Photographies tirées de la vidéo tournée en Angleterre le 23 Juillet 1991

N.B : *la rangée horizontale de lumières correspond à des lampes de rues.*



PHOTO N° 1 : Ensemble de 10 projectiles en formation. On remarque les "fumerolles".



PHOTO N° 2 : Le tir était une succession de "salves" tirées de deux endroits différents.

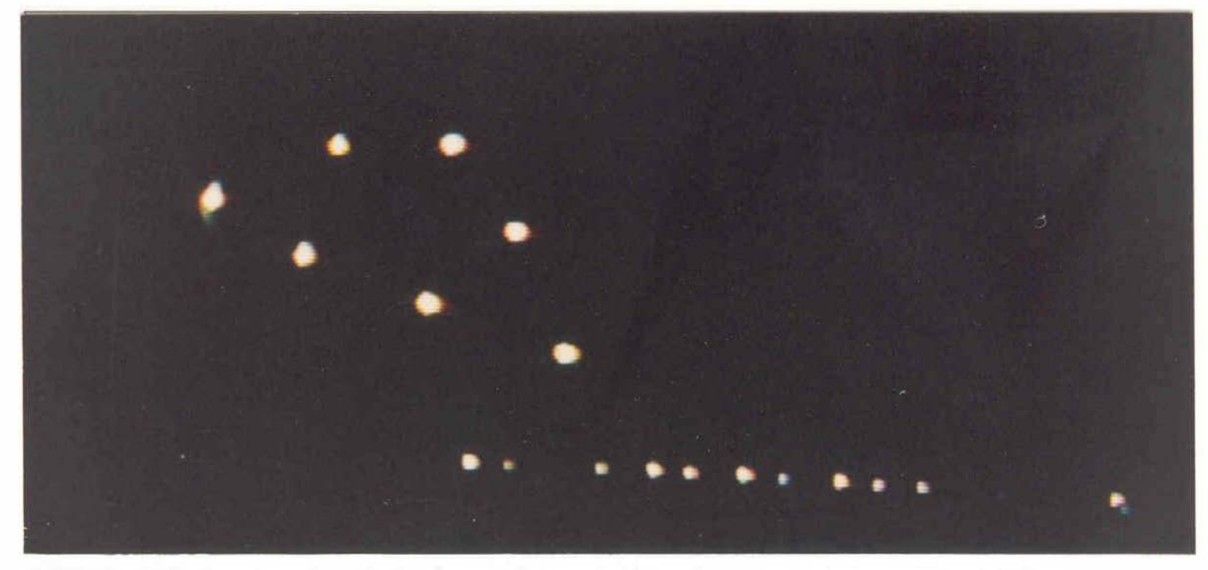
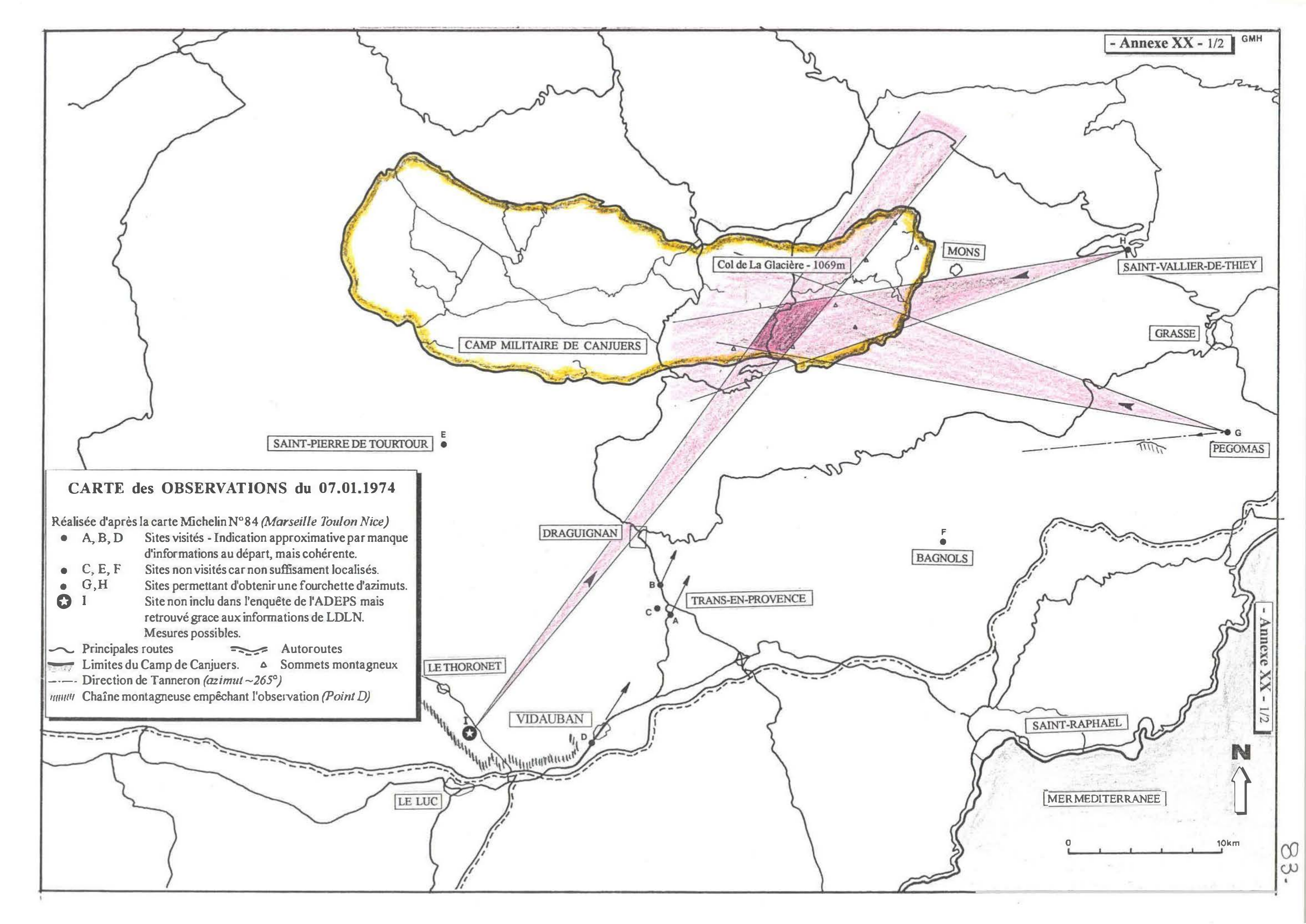


PHOTO N° 3 : L'aspect de la formation prend parfois des allures surprenantes ...


- Annexe XX - 1/2
GMH
CARTE des OBSERVATIONS du 07.01.1974
Réalisée d'après la carte Michelin N°84 (Marseille Toulon Nice)
A, B, D Sites visités - Indication approximative par manque d'informations au départ, mais cohérente.
C, E, F Sites non visités car non suffisament localisés.
G, H Sites permettant d'obtenir une fourchette d'azimuts.
I Site non inclu dans l'enquête de l'ADEPS mais retrouvé grace aux informations de LDLN. Mesures possibles.
Principales routes
Autoroutes
Limites du Camp de Canjuers.
Sommets montagneux
Direction de Tanneron (azimut ~265°)
Chaîne montagneuse empêchant l'observation (Point D)
MONS
Col de La Glacière - 1069m
CAMP MILITAIRE DE CANJUERS
SAINT-VALLIER-DE-THIEY
GRASSE
SAINT-PIERRE DE TOURTOUR
PEGOMAS
DRAGUIGNAN
BAGNOLS
TRANS-EN-PROVENCE
LE THORONET
VIDAUBAN
SAINT-RAPHAEL
LE LUC
MER MEDITERRANEE
N
0
10km
- Annexe XX - 1/2

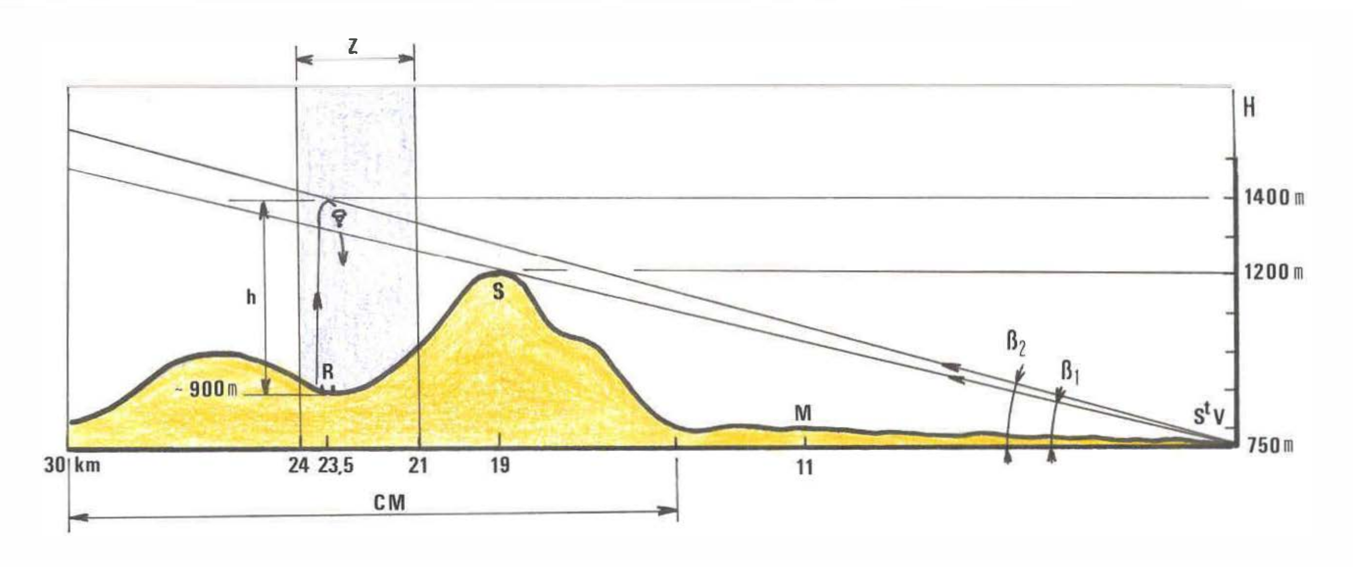
- Annexe XX - **CALCUL de VERIFICATION**

L'exploitation de la carte présentée en **annexe XX - 1/2** permet de considérer avec sérieux l'hypothèse selon laquelle la zone éclairée par le tir se situerait à l'extrême Sud-Est du Camp de Canjuers. En effet l'intersection des trois secteurs angulaires que nous avons pu reconstruire sur la base de nos propres vérifications semble circonscrire l'origine potentielle de la manoeuvre dans un secteur bien spécifique. Notons que cette zone se situe à proximité de la principale route *(à accès réglementé)* qui traverse le camp du nord au sud. Notons également que cette zone s'accorde plutôt bien avec les autres données testimoniales certes imprécises mais malgré tout convergentes, notamment les observations réalisées en A & B près de Trans-en-Provence et en D, à l'entrée de Vidauban.

- **Secteur angulaire de St-Vallier :** 350° à 360° /NG = zone montagneuse située au sud du col de La Glacière *(qui est la limite droite des lueurs visibles sur les photos)*.
- **Secteur de Pégomas :** 380° à 390°/NG selon nos estimations sur place en fonction du profil montagneux et en considérant le village de Tanneron situé dans l'azimut ~265°/NG.
- **Secteur de Le THORONET (La Brèche) :** 38°/NG *(±2°)* selon nos mesures sur place, sous réserve de l'exactitude des informations fournies par LDLN.

N.B. : Précisons que la probabilité que les tirs aient eu lieu dans la zone extrême Est du camp, sans être nulle, demeure faible du fait du relief assez abrupte.

COUPE de TERRAIN



Cette coupe approximative, réalisée depuis St-Vallier-de-Thiey et selon l'azimut moyen du secteur angulaire correspondant *(255°/NG)*, permet de situer le relief et l'élévation angulaire selon laquelle le témoin pouvait observer le phénomène.

CM = Camp Militaire de Canjuers. **Z** = Zone probable du tir. **M** = Ville de Mons
S = Sommets montagneux à une altitude légèrement inférieure à 1200m.
R = Route D955 qui traverse le camp à une altitude voisine de 900m.

La villa du témoin de St-Vallier étant située à ~750m d'altitude, les sommets qui culminent à ~1200m et qui sont distants de 19km, sont observables selon une hauteur angulaire de 1,35° (β_1).
La zone probable de tir est située entre 21 et 23km du témoin et présente une altitude voisine de 900m. Un rapide calcul montre que, si l'on fait l'hypothèse que les engins tirés peuvent atteindre l'altitude relative de 500m *(selon nos maigres informations)*, ceux-ci culmineraient alors à 1400m et seraient observables depuis St-Vallier sous un angle de 1,58° (β_2). Ils seraient donc visibles à près de 0,25° au dessus des crêtes. Notons que l'altitude de 900m est plutôt un minimum mais il reste surtout à préciser davantage le paramètre **h** pour savoir si l'hypothèse, cohérente sur le plan des autres données, l'est aussi à ce niveau. Enfin une connaissance précise de l'orientation du Mistral permettrait d'affiner l'analyse.

JOURNAL DE VOYAGE
AU PAYS DES GROTTES ET DES OVNIS

Durant la semaine du 17 au 25 Août 1996, nous fûmes trois (en comptant Gilles MUNSCH) à entreprendre, dans le sud-est de la France, un voyage que nous pourrions qualifier de *"touristico-ufologique"*. Ce fut un périple riche en découvertes, en rencontres avec de véritables personnages du monde ufologique, et en recueil d'informations. Voici, résumé, le journal de cette semaine chargée, mais oh combien passionnante, entre préhistoire et ufologie de terrain.

Vendredi 16 Août
Notre périple commence avec un arrêt à Dompierre-les-Ormes, chez Thierry PINVIDIC, et la visite du Musée Préhistorique de la Roche de Solutré.

Samedi 17 Août
Nous inaugurons ce qui sera notre thème touristique principal, la visite de grottes, avec celles d'Azé et de Blanot... Aucune peinture rupestre de soucoupes volantes... Jean-Pierre GRANGEON, Bertrand MEHEUST et Thierry PINVIDIC nous invitent, lors du dîner dans un restaurant de Macon, à écouter le témoin de Taizé, François TANTOT, narrer avec brio et humour son observation des 11 et 12 Août 1972.

Dimanche 18 Août
Juste une journée partagée entre farniente et préparation de notre départ du lendemain.

Lundi 19 Août
Sur la route qui nous mène vers Sommières, nous faisons un détour pour aller visiter la grotte de Saint-Marcel d'Ardèche, puis le Pont du Gard. Il fait nuit lorsque nous arrivons à Sommières, dernière adresse connue de Raymond VEILLITH que nous nous proposons de rencontrer.

Mardi 20 Août
Grâce à l'aide opportune d'un facteur, nous retrouvons la maison de M. VEILLITH. Après un accueil fort sympathique, nous nous asseyons en terrasse pour une discussion passionnante de deux heures au cours de laquelle il nous retrace l'histoire de la revue *"Lumières dans la Nuit"*, qu'il fondera en 1958, et dont il assurera la rédaction jusqu'en 1988 avant d'en confier les rênes à Joël MESNARD. Nous quittons à regret cet homme discret et pourtant si célèbre parmi les ufologues.

Mercredi 21 Août
Nous visitons l'Observatoire de Haute-Provence et en profitons pour demander à l'astronome animateur si le phénomène du 1er Août, sur lequel nous enquêtons alors, a été signalé ici. La réponse est négative : il était trop proche pour les instruments utilisés dans cet observatoire.
Nous prenons ensuite la direction de Valensole. Nous constatons à regret que la lavande a déjà été cueillie, mais nous pouvons encore en sentir l'agréable parfum flotter dans la belle campagne provençale. Arrivés à Valensole, nous ne tardons pas à comprendre, en discutant avec des habitants, que l'affaire est bien restée dans les mémoires mais que le témoin ne veut plus en parler. Nous ne chercherons pas à le rencontrer, d'autant qu'il nous faut rejoindre

Saint-Vallier-de-Thiey, que nous atteignons après avoir traversé les splendides Gorges du Verdon.

Jeudi 22 Août

Notre objectif est de rencontrer Didier BASSET, témoin et auteur des célèbres photos qui ont, entre autres choses, composé la couverture du livre de Jean-Claude BOURRET : *"La nouvelle vague des soucoupes volantes"* (Editions France Empire, 1974). Nous finissons par retrouver la maison (une fois encore, il faut le souligner, grâce à une préposée des Postes...) et nous reconnaissons le site environnant en contrebas, malgré une végétation qui a fortement poussé depuis. Les Montagnes de Malay culminent au loin, plein ouest, en face de nous. Le témoin étant absent, nous décidons de descendre vers Draguignan et sa région, afin d'essayer, à l'aide de l'enquête de M. CHASSEIGNE, éditée à l'époque dans la revue de l'ADEPS, de retrouver les lieux et les directions d'observation des autres témoins de ce cas, malheureusement souvent anonymes dans le rapport.

Premier arrêt au lieu-dit "La Brèche", près du Thoronet, puis direction Le Luc, Vidauban, Trans-en-provence, Draguignan. Comme nous le ferons à chaque étape de notre enquête, nous filmons, nous prenons des photos et des mesures d'azimut Nous n'entrerons pas ici dans le détail de nos pérégrinations. Il suffit, pour cela, de lire l'enquête sur Saint-vallier qui figure en bonne place dans ce numéro.

Nous empruntons la D47 vers La Motte, ne sachant pas s'il nous sera possible de rencontrer Renato NICOLAI comme nous l'avons projeté. Gilles, qui est déjà venu sur les lieux en 1985 avec d'autres ufologues, aperçoit le témoin dans son jardin. D'un premier abord méfiant, ce dernier engage finalement la conversation lorsque nous lui transmettons les salutations de Michel FIGUET. Après avoir parlé de choses et d'autres, il nous dit qu'il n'y a plus rien sur la restanque mais nous autorise à nous y rendre. Elle est toujours accessible par un petit chemin qui longe la propriété, et l'entrée est toujours barrée par une petite chaînette rouge et blanche que l'on peut franchir sans peine. Mais un nouveau chemin monte juste à côté, jusqu'à la restanque du haut (n°4). La *plus célèbre restanque du monde* est maintenant envahie de ronces et de mauvaises herbes, comme laissée à l'abandon. Par contre, les terrasses du haut sont propres et il y pousse toutes sortes de plantes grasses et d'arbustes. Nous partons alors qu'il commence à pleuvoir.

Cette journée bien remplie se termine par une veillée au fameux Col de Vence, sur le site de Saint-Barnabé. Beaucoup d'étoiles filantes, pas de satellites, quelques avions, pas d'OVNI... dans un ciel parfaitement dégagé. Nous pouvons en tout cas nous rendre compte que les nuits à cette altitude dans le Sud sont aussi fraîches que dans l'Est!

Vendredi 23 Août

Alors que nous avions pris rendez-vous avec Mme BASSET, mère du témoin, la chance, encore une fois, nous sourit.. En effet, lorsque nous arrivons, c'est Didier BASSET lui-même qui nous accueille, en compagnie de son épouse. Il est là pour le week-end, de façon tout à fait imprévue. Il nous relate très précisément son observation, depuis l'endroit même sur sa terrasse (un arbre a poussé depuis, gênant quelque peu la vue) où il a pris les 6 clichés le 7 Janvier 1974, en direction des Montagnes de Malay. Encore une fois, l'enquête figurant dans ce numéro vous fera connaître tous les détails de cette rencontre. C'est à regret que nous quittons des personnes d'une grande culture, accueillantes et chaleureuses, avec lesquelles le temps passé nous a semblé trop court.

Pour terminer le tour des observations annexes à ce cas, nous rejoignons Pegomas, puis Bagnols-en-Forêt, sites figurant également dans l'enquête citée plus haut.

Enfin, comment mieux terminer la journée qu'en nous laissant à nouveau charmer par la magie d'une nouvelle grotte? Elle porte le joli nom de Beaume Obscure et sa visite a la caractéristique d'être entièrement automatisée.

Samedi 24 Août
Sur la Route Napoléon qui nous ramène chez nous, nous nous arrêtons à Le Thor, banlieue de Sisteron, où se sont déroulées les célèbres observations du Dr X. Nous constatons que depuis 1968 (date de la première manifestation), le paysage a bien changé. Une zone pavillonnaire a envahi tout le secteur et nous avons des difficultés à repérer la villa du témoin. Quelqu'un qui se souvient de lui finit cependant par nous indiquer sa maison. Suivant un petit chemin de terre, nous tombons sur une boîte aux lettres qui porte le nom du Dr X, mais la villa semble déserte. Nous relevons les azimuts de la vallée caractéristique reconnaissable d'après les photos d'époque. Elle s'étend du 140 au 160°, l'orientation du chemin étant de 70°(1).
Nous atteignons Saint-Firmin en début de soirée. Nous retrouvons le HLM d'où la famille GONERA aurait filmé, le 16 Août 1991, un phénomène lumineux soupçonné par Gilles et Eric MAILLOT d'être une méprise lune (enquête MAGONIA et enquête parue dans *"Les Mystères de l'Est"* n°2). Les témoins ont déménagé depuis dans une autre ville, mais des voisins nous indiquent l'appartement concerné. La Montagne du Féraud (2700m) est malheureusement couverte de nuages qui cachent l'encoche caractéristique derrière laquelle certains pensèrent que se découpait le phénomène. Nous essayons de profiter d'éclaircies pour prendre des mesures et des photos et pour filmer.
Notre voyage se termine enfin, comme il avait commencé, par une visite à Dompierre-les-Ormes. Michel FIGUET nous présente son fichier FRANCAT, fichier informatisé de toutes les RR de France(2).

Tous les soirs, tout au long de notre équipée, nous avons avons littéralement assiégé les cabines téléphoniques pour relever les messages des témoins enregistrés sur le répondeur de Gilles. En effet, avant de partir nous avions passé des appels à témoins dans la presse régionale au sujet du phénomène observé le 1er Août 1996. De retour dans le Nord-Est, nous retrouvons donc notre répondeur débordant de témoignages, et beaucoup de courrier... Nous y travaillons encore...

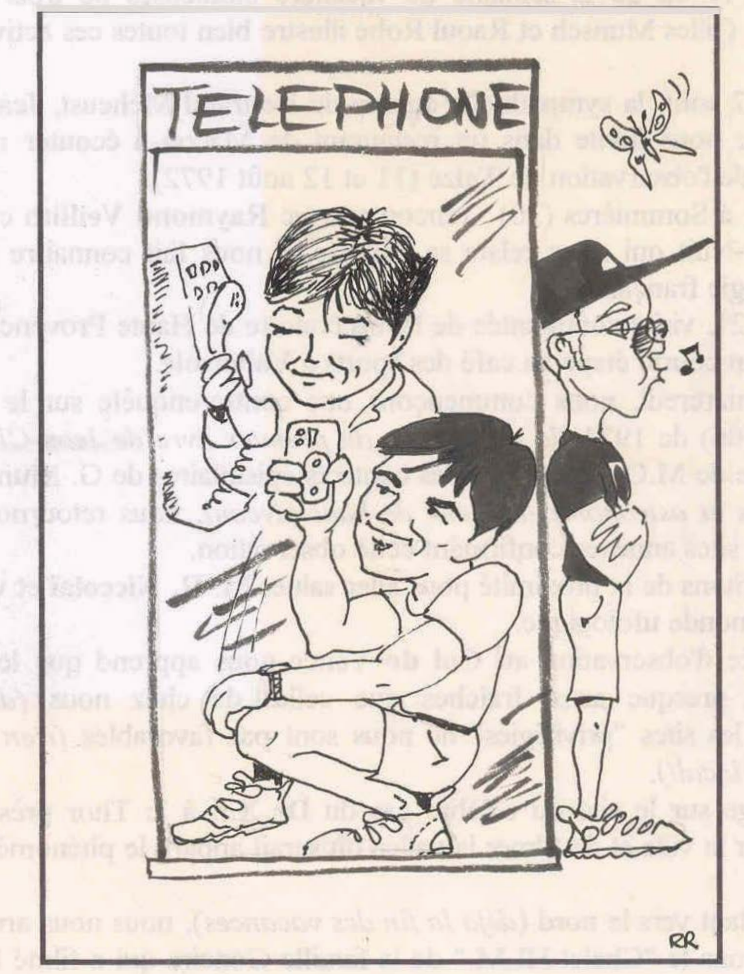
Raoul ROBE
Christine ZWYGART

(1) Pour Eric MAILLOT, ceci confirme l'explication du cas par la lune ainsi que la diplopie du témoin... et le plan de la SOBEPS! (Réf. doc SERPAN : *Les influences de la lune sur la casuistique et l'ufologie"*, 1993)
(2) Michel recherche tous cas de ce type (avec références) pour compléter son fichier. Merci de les lui adresser à :
Michel FIGUET "Lou Sabi" La Roche 71520 DOMPIERRE-LES-ORMES

Saint-Vallier-de-Thiey, le 23 Août 1996 :
Raoul et Gilles sur le terrain (Photo CZT)



Ufologues du CNEGU en vacances essayant d'enregistrer les messages laissés sur leur répondeur par les témoins du 1er août.



MIMETISME: TRUE LIES ou LA TOTALE!

L'ovni serait de la famille du caméléon si l'on en croit la théorie ufologique du moment...
J'ai exposé dans le n°2 des Mystères de l'Est, diverses hypothèses basées sur une méprise avec un hélicoptère à Cussac. Ce texte a été envoyé à J.Mesnard pour qu'il s'exprime à son sujet dans nos pages. Il n'y a eu aucune réponse (1). Mais je ne serais pas surpris outre mesure de voir se développer à l'avenir, et ailleurs, une contre-argumentation facile.

Et pour ne pas laisser ce plaisir à d'autres, je vais la leur servir sur un plateau:
"E.Maillot, le débunker, n'a rien compris, c'est un "µ*£$:/§?" (quelques insultes, c'est aussi à la mode). A Cussac, les extra-terrestres ont pris soin de se déguiser en mécanicien ou en plongeur et avaient maquillé leur vaisseau en hélicoptère (aspect, bruit, trajectoire d'envol) pour leurrer les terriens. C'était compter sans la perspicacité des deux enfants, des enquêteurs du GEPA et du GEPAN." Le but de leur mission? Etudier les failles chères à F.lagarde, les sources d'eau (chaudes?) chères à Christian Caudy, la présence de sel chère à .... et reprise par Christian Macé qui explique que si l'on n'a pas observé d'ovni extrayant du sel c'est que le mimétisme les camoufle bien. C'est du même niveau que la blague de l'éléphant aux lunettes noires qui passe incognito.
Constatons que ce ne sont pas les bons prétextes qui manquent aux défenseurs du mimétisme, mais seulement les vrais ovnis.

Les partisans du mimétisme trouveront même une explication pour vous faire admettre que la spectaculaire "envolée des nains noirauds" suivie "d'un plongeon" (avec salto avant!) pour entrer dans l'ovni, n'est pas incompatible avec le mimétisme. En effet sans cette erreur grossière des E.T, on n'aurait pas pu différencier l'ovni mimétique de la méprise mimée...Et oui, ces sacrés E.T, font tout pour déboussoler l'intelligence humaine en se cachant pour mieux se montrer (et vice versa!).
Ah! Où sont les bons vieux ovnis de la vague de 1954, qui rendent Jean Sider nostalgique au point de préparer un ouvrage sur le sujet? Là au moins on avait les soucoupes à rayons paralysants, les RR3 avec dialogue... Aujourd'hui, ils sont bien trop distants nos E.T et leurs engins (triangulaires avec feux de position règlementaires) sont bigrement semblables à des objets aéronautiques, astronautiques ou astronomiques pour être crédibles sans un minimum de désinformation ou de manipulation de l'information. Pour vous faire avaler le coup du "caméléon" vous aurez droit à la totale!

L'astuce consiste aujourd'hui, pour les croyants, à montrer la méprise pour mieux la cacher. C'est le bluff du prestidigitateur, du manipulateur. Il suffit de montrer la ressemblance frappante avec un objet de méprise pour prouver que l'on est objectif; puis de faire croire quelques mensonges ou erreurs vraisemblables, sur la base d'un ou deux détails testimoniaux invérifiés ou invérifiables, pour prouver que l'ovni peut prendre la forme de tous les objets quels qu'ils soient. Imparable!

En résumé, si l'on généralise ce raisonnement, lorsque, circulant en voiture en ville, vous voyez une assiette voler par la fenêtre d'une cuisine sans avoir entendu d'éclats de voix ni vu d'éclats de porcelaine ce ne pouvait être qu'un atterrissage d'une sonde extra-terrestre en reconnaissance mais surtout pas une scène de ménage masquée par le bruit de votre moteur. Et ce tour d'illusionniste "sauce E.T" se vend bien! Un vrai filon. Les inventeurs de ces théories fantaisistes y croient pour la plupart; mais quelques vrais malins servent au peuple le rêve qu'il demande pour faire marcher leur fond de commerce.

Laissons de côté ces marchands pour revenir à ce qui motive les bons croyants sincères du mimétisme. C'est simple : ils veulent se prouver à eux-mêmes et aussi aux autres qu'ils sont bien plus intelligents que les E.T qu'ils étudient puisqu'ils déjouent toutes leurs ruses de caméléon. Leur égo est satisfait et l'objet de leur croyance est sauf.
Ceci explique pourquoi, même face à l'évidence, le témoin et l'ufologue ne peuvent pas être victime d'une méprise car chez eux l'erreur n'est pas humaine. Elle est extra-terrestre...

S'il vous en faut une preuve la voici extraite de Sentinel News (n°2 été 1996) qui titre "*L'ovni et l'art du camouflage ...éventé!*". Je cite :
" *Les moyens employés pour leur dissimulation ne sont pas infaillibles. Le point faible du mimétisme réside dans leur façon de disparaître, constatée par les témoins attentifs et perspicaces, disparitions brutales du "wagon" du Jura ou du "ballon GOODYEAR" de Virginie!* "
Ce dernier cas est celui d'un certain Mr Hill qui dit avoir vu, en 1962, un dirigeable, sans dérives visibles, marqué du nom GOODYEAR qui changea de cap en s'inclinant légérement pour filer rapidement émettant des flammèches, par un temps chargé de noirs nuages d'orage. C'est pour Christian Macé, auteur de cet article, une preuve de la perspicacité du témoin (et de la sienne surtout) à reconnaître la présence des E.T. L'idée de vérifier, auprès de GOODYEAR, l'absence d'un vrai dirigeable sur les lieux ne les effleurera ni l'un ni l'autre. Pourquoi se fatiguer quand on a réponse à tout?

Il se réfère de nombreuses fois dans son article à des cas publiés dans la revue LDLN. Effectivement, Joël Mesnard, avec ses "*16 cas de parasitage de skys en trois ans*", est un des grands promoteurs des ovnis usant (ou rusant avec) des sky-trackers ou des rayons lasers verts. Il suffit de constater qu'une discothèque est fermée, qu'un témoin parle de la *"possibilité d'une source située au dessus des nuages"* (LDLN338 p14) pour faire croire que c'était sûrement un ovni. Demander à ses "enquêteurs" de vérifier si l'hypermarché local ou la municipalité n'a pas utilisé une animation lumineuse avant de tenir de tels propos n'est pas, chez ce rédacteur, un acte nécessaire mais une idée suspicieuse, un symptôme d'une maladie honteuse: la "débunkite aigüe".
Notez que ces cas mimétiques sont trop souvent lacunaires en données fiables (date et heure précises, azimuts&hauteur du phénomène, plan et position exactes des témoins, noms) évitant ainsi à quiconque n'étant pas de "son camp" de contre-enquêter. L'anonymat, fort compréhensible, devient, pour certaines associations ou enquêteurs, un bon prétexte pour empêcher toute vérification qui pourrait démasquer leur incompétence ou leur crédulité. Pour palier à ces lacunes d'information, le truc est d'en présenter un grand nombre pour que l'argument passe avec la quantité, à défaut d'avoir la qualité ou la réalité.

Un dernier point reste obscur dans cette théorie du mimétisme : Pourquoi ces E.T, capables de toutes les métamorphoses (du cerf volant figuratif au sky-tracker), ne prennent-ils pas tout simplement l'apparence d'un éléphant volant à pois roses ou d'une maison flottante pour accomplir leur but mystérieux (observation ou contact avec l'homme) en toute quiétude? Ainsi nul témoin ne serait tenté de relater son observation d'ovni ou son contact avec les E.T sans passer pour fou ou ivre. Les E.T seraient-ils moins intelligents que les humains?
Des théories comme celle des "boules de feu intelligentes" qui pourraient, a priori, paraître séduisantes et cohérentes sont peu défendues et travaillées, alors que la théorie actuelle du mimétisme, qui relève du niveau d'un canular de 1er avril, est celle qui marche le mieux. Les neurones des ufomanes devraient faire l'objet d'une étude approfondie tant leur fonctionnement semble d'une complexité nettement supérieure à la moyenne terrestre (voire E.T?). Mais peut-être sont-ils déjà sous l'influence d'un implant biologique E.T?

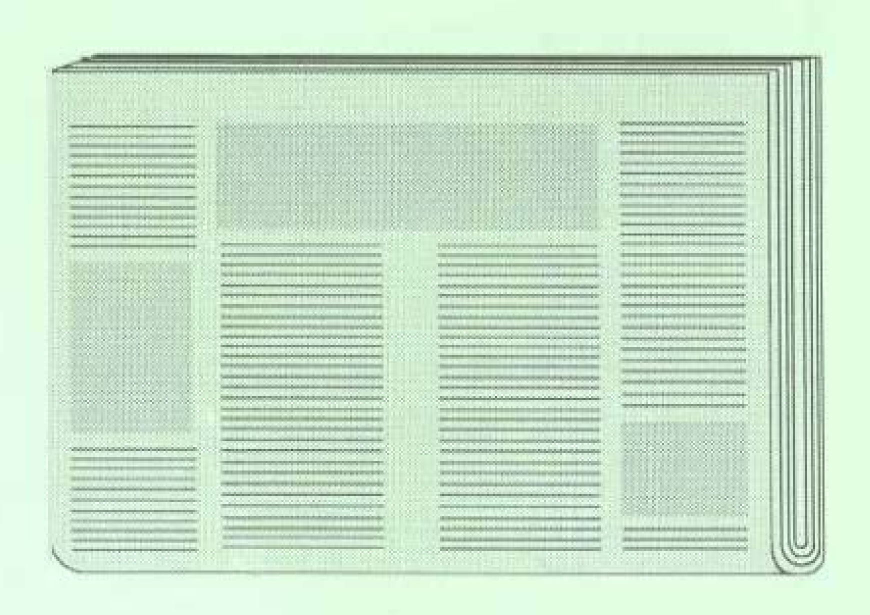
Si tant de personnes cherchent une trace d'intelligence dans l'univers, c'est peut-être parce qu'elle fait gravement défaut sur notre planète.

E.Maillot 05/05/97

(1) Bertrand Méheust, semblant mal supporter le fait qu'on touche à ce cas qu'il considère solide (puisqu'il l'a enquêté), me "critica" indirectement encore, sur le texte de Cussac mais, courageusement, ne répondit pas à une invitation de publication du contenu de sa critique. Hors de l'imaginaire du folklore et de la S.F où il est très prolixe,quand le fondement de sa croyance, profondément enfouie et cachée, est ébranlée par des faits et hypothèses basées sur la réalité, sa plume s'émousse et son verbe use d'un vocable vulgaire. Dommage que du postulant au CNRS qu'est B.Méheust au rédacteur de revue qu'est J.Mesnard, la polémique de coulisse prime sur le débat ouvert, celui qui implique une reconnaissance trop douloureuse de l'existence des arguments (et des personnes) que l'on désire occulter...faute d'argument.

LES OVNIS DANS LA

PRESSE



Est Républicain du 23/02/97

Alerte aux ovnis dans le ciel lunévillois

■ En Actualités 54

Quartier de la gare : colère au centre psycho-pédagogique

■ En Nancy

FAITS DIVERS

Alerte aux « Ovnis » à Neufmaisons

Des faisceaux laser ont provoqué beaucoup d'émoi dans les communes du canton de Badonviller.

Vendredi soir, les habitants de Neufmaisons et des villages environnants ont été confrontés à un phénomène étrange qui les a quelque peu perturbés une bonne partie de la nuit et causé des insomnies.

Il était environ 18 h 30 lorsque la famille de Philippe Marchal, domiciliée rue de Paris à Neufmaisons, en visite d'anniversaire à quelques pas de là, rue de Belgrade, aperçut un phénomène étrange dans le ciel, bientôt constaté par une vingtaine de personnes, d'amis et voisins, puis par la plupart des habitants du village.

On apprit par la suite que la même apparition avait eu lieu dans les villages voisins de Thiaville et de Pexonne.

Dans le ciel du côté sud-est, vers Raon-l'Etape, sont apparus deux faisceaux parallèles de lumière bleutée, qui s'évasaient ensuite pour former une sorte d'entonnoir.

Entre les parois apparaissaient comme de petites fenêtres lumineuses. Puis l'ensemble se mettait à tourner. Pour les observateurs experts, la rotation se produisait régulièrement toutes les 45 secondes. Plusieurs personnes, à pied et en voiture, ont voulu en avoir le coeur net et sont allées jusqu'à la pointe de la colline. Elles n'ont rien vu. Rien ne semblait partir du sol et la nuit restait silencieuse. Ce phénomène dura jusqu'à 22 h.

Un laser

Mme Marchal qui reconnaît pourtant ne pas croire aux Ovnis est néanmoins perplexe. Il valait mieux prévenir les gendarmes. Ceux de Blâmont, d'astreinte, se sont rendus sur place.

Cherchant d'abord une explication rationnelle, les enquêteurs ont contacté la gendarmerie de Badonviller, qui demeura réservée sur l'affaire. Puis l'ONF, dont les gigantesques engins débardeurs auraient pu travailler de nuit dans le secteur. Mais cette hypothèse se trouva vite exclue, tout comme une éventuelle chasse aux renards. Il y avait aussi la possibilité d'essais de laser. Cette hypothèse, après enquête à Raon-l'Etape, a conduit tout droit à l'Intermarché. Mme Noël, voisine du magasin, a confirmé cette théorie en affirmant avoir vu *« cette sorte de lumière »* provenant du toit de la grande surface.

Mme Valta, la gérante du magasin, a pu être contactée et confirme que ce sont bien des essais de laser qui ont été effectués à partir du toit de son établissement. Interrogée sur le but de la manœuvre, elle préfère encore en garder le secret !

Monique HARRIS



Christine Marchal, inquiète.

Sommes-nous “ paranormals ” ?

Il n'y a pas de hasard. Chaque soir à 22 heures, les Uxors usent des forces telluriques qui planent sur Poitiers. Ils sont là. Karim, un « contacté », témoigne.



Malgré toutes les menaces de sabotage, Bernard Messières témoigne tous les soirs à « PPP ».

DIPLOME de la faculté de parapsychologie de Stanford, le grand maître Bernard Messières, expert en forces occultes et fin décodeur de message subliminal, met sa science au profit de notre société. Ses conférences nocturnes sur « les grands phénomènes du paranormal » nous annoncent la venue prochaine des Uxors que nous, simples terriens, ignorons alors qu'ils sont peut-être nos sauveurs.

Après avoir étudié minutieusement la configuration générale du ciel poitevin, mesuré la puissance des forces telluriques de notre territoire, B. Messières a décidé de venir cette semaine à Poitiers. La visite de cet homme (ô combien) éminent n'est pas un hasard. Il n'y a oas de hasard. Les êtres supérieurs que sont les Uxors savent parfaitement où se trouvent les « contactés » potentiels.

Présents sur la terre depuis l'aube de l'humanité, les Uxors communiquent par messages subliminaux. Nous sommes bien souvent incapables de les discerner car nous ne maîtrisons pas le langage universel des « Espérantistes ». Ils nous arrivent grâce à nos appareils électroménagers, nos téléphones... Une « contactée » témoigne. Elle a reçu de son mari défunt un message dans une assiette de soupe au vermicelle alphabétique. *« Ce genre de message est extrêmement rare »*, explique Marie-Claude Messières, la femme (et soumise assistante) du vénéré maître.

Cependant, le scientifique Etienne Lejeune, mondialement célèbre pour sa découverte de la substance « anti-G.E.L. », confirme ces dires. De même Gilda, médium infaillible, réputée pour avoir été la conseillère de Mme Vve Pompidou, atteste de la véracité de ces phénomènes. En hypnotisant Karim, « contacté » de la première heure, Etienne et Gilda font la démonstrations que les Uxors nous prodiguent des facultés surnaturelles. L'incroyable se produit sous nos yeux... sachons le recevoir !

Absolument fou ! Tout simplement génial ! Le spectacle de la compagnie « 12 balles dans la peau », sans doute le temps fort de PPP 1996, ne doit être raté sous aucun prétexte. Satire délirante d'inspirations multiples, les conférences sur « les grands phénomènes du paranormal » sont le meilleur remède contre les sectes et voyants amaqueurs de première. La télé — et ses dérivés « réality show » — en prend aussi pour son grade. L'absurde fait passer le message. L'interprétation (lisible à différents degrés) et la mise en scène et en son se chargent de convaincre le public.

Tels les adeptes d'une secte à la fin d'un discours de leur gourou, les auditeurs achèvent la séance debout en applaudissant. Même les incrédules tombent dans le panneau. Bernard Messières, notre maître à tous et ses acolytes font fort. Très fort.

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU CENTRE-OUEST — MERCREDI 3 AVRIL 1996

LA TRIBUNE DE L'EXTERIEUR



Jean Bastide a souhaité voir cet article republié pour les motifs qu'il exprime ci-dessous :

« Cela serait une bonne action, ne serait-ce qu'au vu de l'importance accordée dans plusieurs revues ufologiques à « l'oeuvre » de B. Méheust, qui est de plus mentionné dans Science et Vie, sans parler de sa présence à la télévision sur ARTE face à M. Vélasco (lequel n'était pas du tout d'accord avec lui, fort heureusement). La question se pose : suffit-il d'être un professeur pour être pris au sérieux par les journalistes et le grand public, dès lors que l'emploi d'un vocabulaire abscons et obscur à la Diafoirus semble procurer un vernis de vraisemblance à des théories aussi insensées que fumeuses ?

Mais ne sait-on pas depuis longtemps que « le pavillon cache la marchandise » ?

Après les théories du « mimétisme » des ovnis, de l'isocélie, voire des « parasitages » de rentrées atmosphériques, où s'arrêteront les délires ufologiques ? Je pense qu'il n'est pas trop tard pour raisonner de façon cartésienne, en gardant toujours en mémoire le principe d'Occam ainsi que le soulignait jadis René Fouéré. »

D'UN MAUVAIS USAGE CERTAIN DE LA SCIENCE FICTION

Par Jean Bastide

Le titre de cet article s'inspire de celui de René Fouéré (1) relatif à ce que l'on pourrait appeler la nouvelle vague de la « paranormalisation » ufologique. Mais voici qu'après avoir été victime successivement du totalitarisme psychologique, puis parapsychologique, la malheureuse Ufologie se doit d'affronter l'hydre redoutable de la science-fiction qui tente de l'enserrer de ses tentacules, sous le regard bienveillant de MM. Aimé Michel et Pierre Versins. Nous faisons ici, en effet, allusion au récent ouvrage de Bertrand Meheust intitulé « Science-fiction et soucoupes volantes » (Mercure de France, 1978).

UN RIDEAU DE FUMEE

Ce livre de Méheust reprenant certains des thèmes d'un livre déjà paru de Pierre Vieroudy (pseudonyme de Pierre Berthault) - « Ces ovni qui annoncent le surhomme », Tchou, 1977 - il est utile ici de faire une remarque qui ne manquera pas d'intéresser les ufologues sérieux qui sont, fort heureusement, majoritaires. C'est ainsi que M. Vieroudy, partisan inconditionnel d'une « paranormalisation ufologique », rapporte, p. 84 de son livre, une observation corroborant ses dires, et qui lui fût rapportée par son collègue Jean Giraud, lequel la découvrit ... dans une revue de science-fiction. M. Vieroudy reconnut ledit cas comme ayant paru dans « Phénomènes Spatiaux » et, pressé vraisemblablement par le temps, l'utilisa tel quel sans en rechercher la source exacte, citant comme source son ami M. Giraud. Erreur fatale. Ledit cas rapportait ceci : en avril 1967, M.E. Grahn se trouve en forêt dans la baie de Botton, en Finlande lorsqu'il aperçoit un disque immobile rouge à l'intérieur et vert à l'extérieur d'un diamètre apparent égal à trois fois celui de la lune. Il tourne, devenant blanc verdâtre ; les étoiles sont visibles à travers le bord de l'objet dont le centre comporte des lignes sombres. Egalement vu par un couple en voiture, le disque s'évanouit sur place.

Il semble que les faits exacts n'aient qu'un très lointain rapport avec ledit récit ainsi qu'on pourra en juger. Une recherche de quelques minutes suffisait pourtant à découvrir la source (en l'occurrence LES sources). Ce récit, publié par une revue de science-fiction, mêlait en effet deux observations de façon inextricable : celle du couple Thomasson et de leur fille, le dimanche 19 mars 1967, vers 2 h du matin, à La Chenaud, canton et arrondissement de Guéret, dans le département de la Creuse (2), et celle du 13 novembre 1967, vers 3 h 30 à 4 h 30 du matin, effectuée par Mme Achren et son frère H. Pelkonen, alors qu'ils se trouvaient dans leur voiture entre les localités finlandaises de Pudasjärvi et Kipinä (3). Nous renvoyons le lecteur aux sources citées (voir fin de l'article) qui ne pourront que le convaincre du fait que les précisions données par M. Vieroudy sont ... entièrement fausses (4). Quel crédit accorder dès lors au livre dudit auteur ? ...

Comme si le rideau de fumée de la parapsychologie n'était pas suffisant, nous allons voir maintenant qu'il s'y rajoute le brouillage de la science-fiction... (note CFRU/UFOLOGIA : il n'est pas question de critiquer ou de rejeter la parapsychologie ou la science-fiction : il s'agit essentiellement de certaines utilisations abusives !).

LA SCIENCE-FICTION, EN TANT QUE SUCCEDANE DE LA PARAPSYCHOLOGIE

L'adjectif « succédané » qualifie tout médicament qu'on peut substituer à un autre parce qu'il produit des effets analogues. En ce sens, ne pourrait-on pas dire que la science-fiction constitue un succédané de la parapsychologie dont la susceptibilité même risque d'induire plus encore en erreur maints chercheurs ? ...

C'est ici le lieu de rappeler ce qu'écrivait récemment René Fouéré : « Dut-il atteindre le génie, le talent intellectuel n'est pas l'intelligence. » (5). Pour le constater, citons l'exemple de maints calculateurs prodiges, par ailleurs anormaux (6).

CARLOS CASTANEDA A LA RESCOUSSE ...

Il est tout à fait symptomatique de voir M. Méheust en appeler fort imprudemment aux expériences de sorcellerie du célèbre Carlos Castaneda (en page 35), qui n'ont pourtant rien à voir avec la science-fiction, étant de surcroît peu crédibles de l'avis de M.Richard de Mille (7) : où se rejoignent, semble-t-il pour le pire, science-fiction et sorcellerie paranormale, au grand dam des ufologues sérieux, déjà passablement troublés par un Fernand Lagarde ou un Jacques Vallée ...

DE REGRETTABLES A PEU-PRES ; L'EFFET POUR LA CAUSE

La revue « Phénomènes Spatiaux » n'a jamais été à priori défavorable à une étude aérienne de la science-fiction de nature purement littéraire (8). Des coïncidences, dans ce cadre, ne sauraient toutefois servir de base à quelque théorie ufologique que ce soit, dès lors que l'Ufologie est basée sur une étude du réel et non de l'imaginaire chimérique ! Encore faut-il que les coïncidences relevées soient dignes de ce nom et ne constituent pas de vagues rapprochements, ne serait-ce qu'au niveau de cette littérature pure ... (9)

Prenons, pour exemple, la coïncidence découverte - selon M. Méheust - en page 170/171 : après avoir rapporté l'observation du brésilien Paulo Caetano qui vit le 22 sept. 1971 des êtres nains évoluer au-dessus de lui dans une soucoupe, sur un plancher surélevé, d'un mur à l'autre (10), M. Méheust nous rapporte un rêve (qui, d'ailleurs, n'a rien de commun avec la science-fiction) cité par l'illustre Carl Gustav Jung : « le rêveur est dans un espace carré où il doit se tenir immobile. C'est une prison pour lilliputiens et enfants. Une méchante dame les surveille. Les enfants se mettent à circuler à la périphérie. Le rêveur voudrait s'enfuir, mais il ne le peut pas. » On ne sait si l'on doit, devant de tels raisonnements (ou qui se donnent comme tels !), rire ou pleurer ... Et de songer ici aux rapprochements « mimétiques » établis par MM. F. Lagarde et P. Vieroudy qui prennent très exactement l'effet pour la cause : les témoins apercevant des Ovni citent des objets se rapportant à leur profession pour la simple raison qu'ils ne connaissent pas autre chose et comparent leur vision avec les objets qu'ils connaissent ... Il est normal qu'un marin compare un Ovni à un bateau, un pilote à un avion un bijoutier à un diamant lumineux etc. Il ne faut pas y chercher quelque mystérieuse correspondance, quelque occulte et absconse matérialisation psycho-physiologico-sociologique, ou que sais-je encore, d'obscur ou méconnu ! Mieux vaut, certes, en rire ...

L'ANTERIORITE UFOLOGIQUE

M. Méheust cite en P. 84/85 un texte de 1958 de M. Jimmy Guieu mettant en scène des « phénomènes lumineux qui ne seront observés, respectivement, qu'en 1968 et 1970 ! Et la précision de l'(anticipation) est totale, comme nous allons le voir » (selon M. Méheust). Voici ledit texte :
« Très haut dans le ciel, les cinq globes s'étaient immobilisés. Un éclair fulgurant les reliait entre eux et se tordait comme entre les électrodes d'un éclateur. Leur luminosité s'accrut considérablement et soudain un cône lumineux descendit vers le sol. » (11). Enthousiasme, M. Méheust compare alors cette observation fictive à deux autres : l'une, du 1er novembre 1968 (la fameuse observation du Dr X (12), où le témoin parle de deux objets identiques émettant par instants des éclairs entre eux ; l'autre, du 13 août 1970, lors de laquelle le danois Maarup voit un cône de lumière solide tiré à l'intérieur d'un Ovni (13).

Tout ceci appelle, au moins, trois remarques importantes :

a) Jimmy Guieu ne parle à aucun moment de lumière solide, mais précise simplement qu'un cône lumineux descend vers le sol (comme tout cône lumineux braqué vers la terre qui se respecte !).

b) L'observation du Dr X (qui ne présente au demeurant rien de plus extraordinaire que plusieurs autres cas autrement sérieux, hélas méconnus), fait état d'éclairs survenant périodiquement, de manière intermittente entre deux Ovni, et non d'une liaison continue, temporellement parlant, identique à celle citée par M. Guieu ...

c) Jimmy Guieu s'est inspiré d'une observation réelle : à savoir celle qu'il cite lui-même dans un de ses livres : « En 1845, trois globes éblouissants (5 fois plus gros que le diamètre apparent de la lune) sortirent de la mer et décrivirent pendant dix minutes d'étranges évolutions à moins d'un km du navire britannique Victoria. Ils étaient liés entre eux par une sorte de trait lumineux. Le révérend Hawlett suivit le phénomène depuis la terre, à Adalia (Asie Mineure). » (14).

J'accuse donc M. Méheust de sollicitation de texte et d'usage de faux ...

L'ANTERIORITE « TRADITIONNELLE »

Contrairement à ce que semble supposer M. Méheust (dont les idées sont plus que confuses), la science-fiction n'A NULLEMENT INSPIRE LES SOUCOUPES VOLANTES, et l'on peut ajouter que, réciproquement, les soucoupes volantes n'ONT PAS NECESSAIREMENT INSPIRE LADITE SCIENCE-FICTION.

En fait, il semble bien que ce soit le folklore qui ait inspiré PARTIELLEMENT les thèmes de la S.F. et que l'on ait donc bel et bien une antériorité « traditionnelle ». Que le folklore ait lui-même été inspiré par les contacts avec les dieux extraterrestres, cela est fort possible, mais il n'est nul besoin d'en parler ici.

LE CONCORDE, UNE REALITE « PSYCHOPHYSIQUE » MEHEUSTIENNE ?

M. René Fouéré a pu, avec une fraîcheur d'esprit remarquable, remarquer le premier -et je reconnais en avoir eu honte - que les météorites pourraient bien faire de très acceptables poltergeists ! C'était vraiment LA remarque à faire ... Face à tant de bêtises.

Si l'on se place dans l'optique d'un homme du XIXème siècle, l'on pourrait dès lors qualifier les avions -donc le CONCORDE -, ces plus-lourds-que l'air, de réalités « psychophysique » au sens « méheustien » du terme, du fait même que tous les savants dignes de ce nom vivant au XIXème siècle avaient démontré l'impossibilité mathématique du vol de tels aéroplanes, selon eux PUREMENT FICTIFS (!!) Est-ce pour autant que le « Concorde » consiste actuellement en quelque « vision psychophysique » que ce soit ? ...

LAIUS ... OU PATHOS ?

Le texte de M. Méheust s'apparenterait-il à un laïus ou à un véritable et authentique ... pathos, dans l'acceptation moderne et péjorative de ce terme, s'entend. Prenons, pour exemple, un § en p. 181/182 : « cette rencontre de l'alchimie et de la technique n'est pas un paradoxe ; elle est inévitable. Cela tient essentiellement à ce que la pensée humaine n'est pas biodégradable (sic), étant d'essence symbolique. Si les figures mythologiques - ici Hermès - sont chassées par le consensus rationnel, elles réapparaissent déguisées. Hermès technicisé c'est aussi, en retour, la technique hermétisée (sic) ». Autre passage, p. 227 : « je me suis davantage attaché à montrer que la panoplie des S.V. (sic) s'inscrit dans la représentation du XXème siècle qu'à prouver l'antériorité de la S.F. sur la S.V., car en ce domaine l'effet peut très bien précéder la cause (sic). Il peut très bien se faire qu'une apparition de S.V. de 1910 « répercute » la représentation de 1940 (sic). La parapsychologie nous a déjà confrontés à de telles causalités rétroactives ». Et cette perle rare de culture, p. 260 : « il n'y a vraisemblablement jamais eu d'humanoïdes, ni de S.V. : il y aurait plutôt apparition dans l'espace de schémas mentaux, avec éventuellement stabilité matérielle momentanée et résidus concrets » (sic). La suivante n'est pas moins irrésistible, page 280 : « Comme pour l'électron, la notion d'une S.V. indépendante de son observateur-homme est un non-sens ».

Et l'on comprend que l'erreur tragique et fondamentale de l'auteur est de raisonner sur la S.V. comme si cette dernière constituait une particule élémentaire. De même que M. P. Vieroudy, il

s'imagine que l'action paranormale sur la matière au niveau des particules élémentaires pourrait avoir son équivalent macrophysique, au niveau de la S.V. ...

Citons encore ce §, p. 293 : « Pour conclure, si les effets psi sont « thématico-physiques », le phénomène S.V. serait « mythico-physique ». (sic). On aura fini par comprendre que l'auteur ne SAIT PAS RAISONNER. D'une lecture fort éprouvante, voire incompréhensible, ce livre s'achève sans qu'on ait rien rencontré de solide ou de tangible : c'est un véritable PASSAGE A VIDE !

FAUX RAISONNEMENTS ET ANALOGIES BOITEUSES

Du fait même de la faiblesse de sa « théorie » (?!), l'auteur accumule les faux raisonnements, prenant, de plus, très souvent l'effet pour la cause. C'est ainsi que l'auteur précise (p. 295), à propos des enlèvements : « Cas rares. Jamais plus de deux cobayes, toujours masculins et majeurs (sic) ». Une note en bas de cette même page indique : « Les femmes qui ont été enlevées l'ont été en compagnie de leur mari ! » (sic, comprenne qui pourra !). Nous avons déjà parlé de la « théorie » de l'influence du métier du témoin sur son observation (« mimétisme »). Or, en page 297, M. Méheust écrit : « MASSE, cultivateur, rencontre des petits êtres occupés à dérober sa lavande ; Gary Wilcox, autre cultivateur, rencontre des êtres qui l'entretiennent de culture et d'engrais » ... « Les cobayes de Pascagoula, à la pêche, sont pêchés » par une S.V. et la même aventure, avec des variantes, arrive à Antonio da Silva, à la pêche également ; Carl Higdor, à la chasse (...) est chassé à son tour (...) ; Stephen Michalac mécanicien, (...) n'a qu'à rabattre la visière de son casque de soudeur pour observer un engin éblouissant » etc. (???)

On se prend à rêver devant tant d'insondable stupidité ... C'est vraiment le lieu de parler des « analogies boiteuses » selon Arthur Koestler, comiquement citées par ce même M. Méheust en page 288 ...

CONTRADICTIONS INTERNES ET INCOHERENCES

M. Méheust écrit, p. 130 : « le rôle flottant de ce motif (le nain à grosse tête) témoigne de sa force (et incidemment nous dispense d'envisager l'hypothèse parfois tentante selon laquelle certains auteurs de 1930 auraient eu connaissance d'apparitions réelles d'humanoïdes et les auraient traduites dans des fictions) ». On lira encore, en page 231 : « Je ne puis croire un seul instant et j'ai écrit ce livre pour le dire (sic) que la science-fiction ait pu prévoir et décrire les soucoupes volantes et tous leurs sous-produits » ... P. 264, l'auteur met dans la note en bas de page l'accent sur le fait que l' « on ne trouvera jamais de récits de S.F. qui mettent en scène une série parfaite de cas élusifs comme le fait le phénomène S.V. ». Autrement dit, M. Méheust reconnaît que le non-contact (elusiveness, évitabilité) des humanoïdes au niveau officiel et scientifique n'a pas d'équivalent aussi systématique dans toute le science-fiction ... Dont acte. De plus, M. Méheust reconnaît encore, p. 266, que les « formes mythiques » (de la science-fiction) forment un réseau dont les mailles sont « suffisamment lâches pour laisser passer de nombreux détails incompréhensibles QUI N'ONT PAS D'EQUIVALENT DANS LA FICTION : Ainsi, ces racines calcinées découvertes à l'endroit où un scout américain observa une S.V. immobile au-dessus d'un arbre ... Aucune définition globale ne peut avoir la prétention d'enserrer totalement la manifestation S.V. »... M. Méheust ne condamne-t-il pas ainsi lui-même sa propre « théorie » ? (on notera qu'il fait si vaguement référence à l'incident du soir du 19 août 1952 : M. Méheust commet toutes les erreurs possibles : le témoin - Sonny

Desvergers - n'est pas un simple « scout » mais un chef éclaireur et la S.V. était immobile au-dessus ... d'une clairière ! cf. Edward J. Ruppelt, « Face aux soucoupes volantes », France-Empire, 1958, pp. 217-230, et cas n° 97, cat. Jacques Vallée).

D'INNOMBRABLES A PEU PRES ...

Nous avons déjà pu constater que M. Méheust commet des erreurs, ne serait-ce que sur le plan ufologique ... De plus, il escamote souvent des détails significatifs qui peuvent le gêner ... Nous ne pouvons ici, faute de place, tout citer ... P. 28, M. Méheust écrit : « un cultivateur brésilien travaille de nuit, dans une région isolée du Mato Grosso. Il lui arrive une étrange aventure dont il garde un souvenir confus et que désocultera l'hypnose ». P. 30, il précise qu'il s'agit d'Antonio Villas Boas qui « dit avoir été enlevé à bord d'une S.V. le 15 octobre 1958 vers une heure du matin. » or, M. Antonio Villas Boas est enlevé près de Francisco de Sales, dans l'état brésilien du Minas Gerais, le 15.10.1957 à une heure du matin précisément et se souvient de tous les détails de sa mésaventure, n'ayant jamais été soumis à quelque séance d'hypnose que ce soit ! (cf. : Charles Boven, J'ai Lu, A 315 xx pp. 241 - 286). P. 101, l'auteur prétend que M. Masse, « à Valensole » a ainsi vu disparaître soudain l'engin ovoïde, comme une image qui s'éteint » (sic). Or, c'est entièrement faux, car l'on a trouvé une bande de lavandes notablement affectées d'env. 100 m de long, correspondant à la trajectoire de départ de l'engin, dont la vitesse accélérée de fuite fut telle qu'il sembla disparaître à env. 20 m de M. Maurice Masse (cf. « Phénomènes Spatiaux » n° 7, mars 1966, pp. 21-26 : Valensole, un article d'Aimé Michel).

P. 115, M. Méheust parle de S.V. visibles à l'oeil, invisibles au radar, alors même que c'est le contraire qui se produit parfois ... Page 119, il commet des erreurs graves sur le cas de Pascagoula du 11 octobre 1973 (cf. « Phénomènes Spatiaux » n° 38, déc. 1973, pp. 32/33), du fait qu'il se base sur le livre de Ralph et Judy Blum : Beyond Eart : man's contact with UFOs (Corgi Books, 1974), lui-même plein d'erreurs ... En page 124, M. Méheust rapporte l'aventure de M. Fred Reagan (juillet 1951, USA.) aspiré par une « force intermittente » (« sticky changing force ») confronté à des êtres qui « lui parlèrent » en anglais ». Le « moteur » (de son avion) s'était enfoncé de 2 m dans le sol ». Et, « Fred Reagan mourut quelques années plus tard d'un cancer ». Or, tous ces détails sont grossièrement tronqués : M. Fred Reagan est enlevé par une force « collante » (« sticky, clinging force »), la voix en anglais provient d'une machine (haut-parleur) et non des êtres, et ce sont les débris de son avion qui s'enfoncent de 6 pieds dans le sol. Enfin, M. Reagan meurt fou le 16 mai 1952 (moins d'an an plus tard !), et l'on constate à l'autopsie une dégénérescence cérébrale (cf. « FSR » vol. 15 (1969) n° 5, p. 20).Or, M. Méheust donne bien cette référence qu'il semble pourtant n'avoir jamais consultée, du fait de ces erreurs graves).

DES AFFIRMATIONS GRATUITES

M. Méheust proclame unilatéralement en pp. 236-237 : « On ignore ce que sont les S.V. ; mais on peut désigner maintenant avec une quasi-certitude ce qu'elles ne sont pas : très précisément des engins habités se promenant dans notre environnement. L'appartenance profonde et détaillée de cette imagerie (sic !) à la S.F. du XXème siècle ruine à peu près totalement cette hypothèse. »

En page 203, on atteint les sommets du comique : « Pourquoi les S.V. sont-elles apparues à l'époque de la S.F. (sic) ? Que signifie cette coïncidence ? Une telle coïncidence n'est-elle pas

de la plus haute improbabilité ? » P. 160, on trouve le passage suivant : « C'est dans le psychisme humain et non pas dans le don de prophétie qu'il faut chercher le lien entre ces descriptions mythiques (sic) et les phénomènes observés par les témoins de nos jours. » Notons que le mot « mythiques » est impropre, c'est « fictives » qu'il fallait écrire ... Notons ensuite que M. Méheust fait la chanson et la chante : qui lui a dit qu'il fallait chercher ce lien dans le psychisme humain ou dans le don de prophétie ? Alors que l'on risque fort de ne le trouver ni dans l'un, ni dans l'autre ... mais dans le folklore ...

UN LIVRE SANS GRAND INTERET ...

Nous apprenons avec une stupeur mêlée d'admiration que feu Carl Gustav Jung (s'il avait survécu) « serait devenu un des leaders de l' Ufologie » (pp. 243 et 308), de même qu'... Henri Bergson, « s'il vivait aujourd'hui, aurait fini par rejoindre les rangs des Ufologues » (p. 324). Où s'arrêtera cet étrange racolage à titre posthume ? Et Voltaire ?

Enfin, nous apprenons encore que les « soucoupistes » sont des naïfs (p. 206).

« Heureux les pauvres en esprit », : ce sera là notre conclusion.

Jean Bastide (1978)

SOURCES CITEES

(1) « Phénomènes Spatiaux », n° 51, mars 1977; pp. 3-11 : d'un certain usage de la parapsychologie, par René Fouéré.

(2) « Phénomènes Spatiaux », n° 12, juin 1967; pp. 17-23 : s'agissait-il de la foudre globulaire, par René Fouéré. « Phénomènes Spatiaux », n° 11, mars 1967; p. 24 : dernière minute.

(3) « FSR Case Histories », supplément 13, february 1973, p. 5 : Encounter between Pudasjärvi and Kipinä, by Elis W. Grahn.

(4) Le plus comique est certainement que l'on attribue à l'auteur de l'article de la FSR - E. Grahn - la paternité » d'une observation qu'il n'a pu faire ! Par ailleurs, il est un autre cas (également en Finlande) cité par M. Méheust (dont nous avons vu qu'il défend des idées peu différentes de celles de M. Vieroudy), pp. 99-100 de son livre (cf. FSR, vol. 16, n° 5 (1970), pp. 14-18 : a humanoïd was seen at Imjarvi, by Mr Sven - Olof Fredrickson) dans lequel l'objet semble disparaître après émission d'une fumée ou brouillard gris rougeâtre. On aura compris quel parti a pu être tiré de tels cas par ces messieurs.

(5) Lettre adressée par le GEPA, le 23.10.77 à M. P. Vieroudy.

(6) Robert Tocquet, le calcul mental à la portée de tous, les secrets de calculateurs prodiges, les Productions de Paris, etc.

(7) Carlos Castaneda est l'auteur des livres suivants : « L'herbe du diable » (Soleil Noir, 1972), «Les enseignements d'un sorcier Yaqui » (Gallimard, 1973), « Le voyage à Ixtlan » (Gallimard, 1974), « Histoires de pouvoir » (Gallimard, 1975). Les expériences paranormales de Carlos Castaneda sont actuellement considérées comme hautement suspectes, de l'avis de M. Richard de Mille, auteur du livre « Castaneda's Journey : the Power and the Allegory », Gapra Press, 1976 (cf. FSR, vol. 23, 1977, n° 3, p. 28 Book reviews : UFOs from inner space ?, by Mr Colin Bord). Capra Press : 631 State Street, Santa Barbara California 93101 U.S.A.

(8) « Phénomènes Spatiaux », n° 28, juin 1971; pp. 15-17 : science-fiction et soucoupes volantes, par Mme Monique Lebailly (on notera au passage que le titre dudit article est ... le même que celui de l'ouvrage de M. Méheust).

(9) « Phénomènes Spatiaux », n° 49, sept.. 1976 pp. 31-32 : réflexions sur un parallèle établi par J. Vallée dans on ouvrage « Le Collège Invisible ».

(10) FSR, spécial issue n° 5, nov. 1973, pp. 11-25 : Itaperuna : 1970-1971.

(11) Jimmy Guiei : « Les sphères de Rapa Nui », Fleuve Noir, 1958, n° 156, p. 34.

(12) Flying Saucer Review, Special Issue n° 3, september 1969 : « UFO Percipients » The Strange case of Dr. X, by Aimé Michel. Cf. aussi « PS » n° 44, juin 75.

(13) « Phénomènes Spatiaux », n° 26, décembre 1970 pp. 15-19 : Du Champ-du-feu à Villiers-en-Morvan, ou le mystère des faisceaux lumineux tronqués ...- « Flying Saucer Review », Case Histories, supplement one, octobre 1970. p. 7 : a danish police officer photographies a UFO, by Dr. Bernard Finch.

(14) Jimmy Guieu, Les soucoupes volantes viennent d'un autre monde, Fleuve Noir, 1954, pp. 208/209 (Omnium Littéraire, 1972, p. 232). Ce cas a été rapporté en détail dans « Phénomènes Spatiaux » n° 2 et n° 3. Ch. Fort, Le livre des damnés, Eric Losfeld éditeur, Le Terrain Vague, 1967, p. 213.

Inutile de dire que M. Méheust semble bien mal connaître son dossier.

LE SCEAU/ARCHIVES OVNI VOUS PROPOSE:

LE TROC

Service d'échange de livres à l'amiable

1/ BUTS

☞ Enrichir la collection d'ouvrages ufologiques (ou ayant trait aux domaines connexes) sauvegardés par le **SCEAU** au sein de sa **BIBLIOTHEQUE THEMATIQUE** et qui sera mise prochainement à la disposition du public (à l'automne **1997**).

☞ Eviter que les ouvrages surnuméraires (au delà de 3 exemplaires) recueillis lors des dons et des cessions d'archives, ne soient immobilisés, faute de pouvoir être placés, alors qu'ils seraient utiles aux ufologues actifs pour leurs recherches.

☞ Donner l'occasion aux ufologues de découvrir le **SCEAU** et les services qu'il peut offrir.

2/ MODALITES

Toute personne désireuse de se séparer d'un ouvrage ufologique (ou traitant d'un sujet connexe) doit adresser sa proposition d'échange au Président du **SCEAU**, Mr Thierry **PINVIDIC**, responsable du **TROC**.

En fonction de la liste des ouvrages sauvegardés par le **SCEAU**, celui-ci définira si l'ouvrage est susceptible de compléter notre fonds bibliographique et le cas échéant, proposera en retour la liste des ouvrages disponibles au titre du **TROC**.

La **liste TROC**, mise à jour régulièrement, sera, en outre, publiée chaque année dans le **bulletin du SCEAU**. Elle demeurera à la disposition de quiconque en fera la demande, contre une enveloppe timbrée à l'adresse du demandeur, pour les personnes extérieures au **SCEAU** et sur simple demande pour tous les membres de l'association, quelque soit leur statut.

Dans le cas ou plusieurs demandes de **troc** parviendraient au **SCEAU** quasi-simultanément et concerneraient un même ouvrage, priorité sera donnée aux demandes émanant de nos membres ou a défaut celle revêtant le cachet postal le plus ancien (jour et heure).

Les échanges d'ouvrages se feront soit:

1/ Après **signature du formulaire TROC** "***Echange de documents à l'amiable***", par envois postaux recommandés **AR** de la part des 2 parties, frais à la charge de chaque expéditeur.

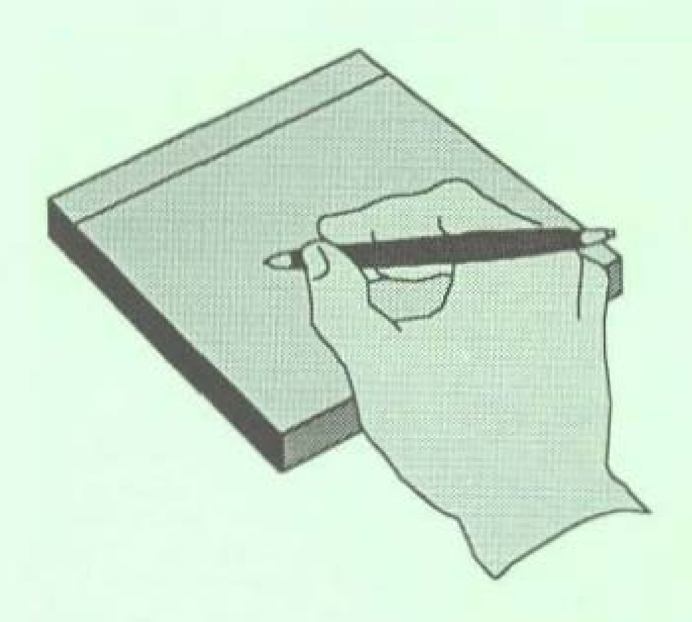
2/ En main propre, avec **émargement du registre du TROC** ou **signature du formulaire TROC**.

¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤@@@@¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤¤

Pour toute demande contactez le RESPONSABLE TROC à l'adresse ci-dessous

Mr Thierry PINVIDIC
80 ave de Clichy, 75017 PARIS

LE COURRIER DES LECTEURS





COURRIER DES LECTEURS

L'article de Raoul ROBÉ intitulé "*SIMILITUDE ENTRE SCIENCE FICTION ET UFOLOGIE*" paru dans le n°1 de notre bulletin a suscité des réactions parmi nos lecteurs.
Nous publions un large extrait de la lettre du 9/01/97 de Alain GAMARD qui nous a aussi communiqué de nombreuses nouvelles références au Catalogue Nord Est des observations d'Humanoïdes.

****



Je te faisais donc part, dans ma dernière et lointaine lettre, après lecture de ton article "Similitude entre science-fiction et ufologie", dans les Mystères de l'Est, d'une position plus nuancée que la tienne quant à l'influence des écrivains passionnés de SF américaine, tels Carrouges et Guieu, sur la vague de témoignages de 1954. Tu soulignes à juste titre le mouvement d'intérêt qui s'est créé en France, au début des années 50, en faveur de la SF, mouvement qui coïncide avec une montée d'intérêt identique pour les soucoupes. Malgré cette similitude, je ne pense cependant pas qu'il y ait un lien direct entre les deux (ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de rapport du tout).

La SF, les soucoupes, mais aussi l'exploration des mondes inconnus, l'astronautique qui se profile, les progrès techniques et les perspectives qu'ils laissent entrevoir, la vie extra-terrestre, les possibles armes secrètes (américaines, ou plus inquiétantes, russes)... font partie de l'univers culturel des années 50. C'est dans ce bain, où tout se fond, où tout se confond dans l'esprit du public, qu'évoluent les témoins et que sont interprétés les témoignages.

La presse française, dès 1950, diffuse de nombreuses informations à propos des soucoupes (à tel point qu'on pourrait presque ignorer le rôle de la science-fiction), et le lien entre celles-ci et de supposés visiteurs de l'espace s'affirme au fil des mois.

En avril 1951, long article dans Science et Vie ("Voici un article qui nous a été demandé avec insistance par de très nombreux lecteurs"). Le mois suivant, à la rubrique livre du même mensuel, présentation des "Soucoupes volantes existent" ("Monsieur Keyhoe est un spécialiste des choses de l'air (...) L'ouvrage se lit comme du Jules Verne, mais il est consciencieux et loyal"). Sortent cette même année les traductions des livres de Scully et Heard.

Ouvrons une parenthèse: la présentation de l'auteur des "Soucoupes volantes", dans les premières pages du livre, est intéressante: "Il est spécialisé dans les oeuvres de vulgarisations scientifique et les romans d'anticipation (...) Conférencier, il a traité souvent des relations entre Mars et la Terre et aussi des "Soucoupes Volantes" (...) Dès 1921, Gerald Heard s'est mis à étudier la question de la vie sur la planète Mars, en basant ses recherches sur le rapport de Marconi ayant trait aux "signaux" qu'auraient soit-disant émis les Martiens entre 1930 et 1934 (...)". Il est donc logique qu'il puisse répondre aux questions Qui pilote les soucoupes volantes? et De quelle planète viennent-elles? avec quelques débordements d'imagination qui lui vaudront une critique dans le premier numéro de Fiction ("Nous avons la plus grande admiration pour M. Heard en tant que romancier fantastique, mais nous craignons que celui-ci ne l'ait emporté sur l'homme de science lors de la nouvelle rédaction de son livre. Ses abeilles nous paraissent plutôt ressortir à la fiction qu'à la réalité").

En 1952, les articles se multiplient. La confusion soucoupe/extraterrestre s'accentue, devient crédible. Paris-Match illustre parfaitement le mécanisme:

* 12 avril, titre de lère page: "Une révélation extraordinaire: les soucoupes volantes peuvent venir d'un autre monde". Extraits de l'article: (...) "Au problème des soucoupes volantes correspond celui de l'exploration des mondes inconnus pour lequel se passionne aussi le public américain" (...).
(...) "L'armée de l'air américaine vient de lancer au peuple américain, du haut de la tribune du grand magazine Life, un solennel appel à la vigilance qui rend un son d'inquiétude insolite. Après des année de scepticisme, il est aujourd'hui certain que l'aviation américaine prend au sérieux les rapports relatifs aux soucoupes volantes et autres objets mystérieux signalés dans le monde entier. L'U.S. Air Force a fait à Life les déclarations suivantes (...)".

* 19 avril, titre de l'article: "Si les soucoupes volantes ne sont pas d'origine terrestre, d'où viennent-elle? Avant-propos de l'article: "(...) On ne risque donc plus le ridicule en supposant que ces engins mystérieux aperçus dans les profondeurs du ciel sont pilotées par des habitants d'un autre monde. Plusieurs ouvrages scientifiques ont récemment paru qui examinent cette hypothèse sous ses aspects les plus incroyables. L'un de ces livres évocateurs a déjà été traduit en français aux Editions Corréa, sous le titre Les Habitants des autres planètes. Son auteur, Kenneth Heuer, ouvre sur le problème de la vie dans les autres mondes, des perspectives dignes de Jules Verne, où la fiction s'appuie sans cesse sur des faits vérifiés.
Après avoir posé dans son dernier numéro la question: "Les soucoupes volantes peuvent-elles venir d'un autre monde?", Paris-Match examine aujourd'hui en s'appuyant sur les ouvrages les plus récents, ce qu'on peut appeler le revers du problème: "Les autres mondes peuvent-ils

nous envoyer des soucoupes volantes?" Voici donc que le problème de l'existence de la vie sur les planètes sort aujourd'hui du domaine de l'imagination pure pour entrer dans l'actualité."

A partir de 1952, on peut dire que "Les soucoupes volantes sont entrées dans la vie quotidienne du français" (titre d'un article de Paris-Match du 21 jun 1952). Cette même année, on rebaptise l'ouvrage de Jean de la Hire (La Roue fulgurante devient Soucoupe volante, aux Editions Jaeger), les soucoupes apparaissent dans le deuxième roman de Jimmy Guieu publié au Fleuve Noir. Ce qui nous ramène au domaine de la SF et aux ouvrages cités dans ton article.

"Les Habitants des autres planètes", de Heuer, n'est pas un roman. Les journalistes qui en parlent à l'époque le considèrent comme un ouvrage de vulgarisation scientifique (cf. Paris-Match précédemment cité et Point de Vue - Images du Monde du 29 mai 1952 qui, dans un article intitulé "Les vivants des autres mondes" rappelle, à l'occasion de la sortie du livre de Heuer, "que la croyance à la pluralité des mondes habités n'est pas un dada pour chercheurs extravagants ou une balançoire pour journaliste").

Dans "Meurtre en soucoupe volante", de Pierre Tollet, se cache derrière la soucoupe, un "nouvel engin formidable", le "Disque volant 53", expérimenté à partir d'une base secrète française. Les équipages ont pour mission de survoler les contrées habitées et même les aérodromes pour voir si ces appareils échappent au radar et autres moyens de détection. ils sont parfois surpris, lors d'exercices de débarquement, par des témoins qu'ils enlèvent alors et à qui ils font croiront qu'ils sont emmenés sur une autre planète. Au bout de quelques jours, les témoins sont relâchés, mais ne racontent pas leur aventure de crainte de passer pour des fous.

"L'apparition des surhommes" de B.R. Bruss est une histoire de mutants (les surhommes sont des êtres ailés).

Les romans que tu cites (du moins ceux qui font intervenir des s.v.) exploitent plus la thématique soucoupique déjà existante dans les médias qu'ils n'introduisent le mythe des ET visitant la Terre à bord de soucoupes. Seul, Oscar Friend, dans "Un Martien sur la Terre" reste neutre. A aucun moment, les soucoupes ne sont citées (et pourtant dans les premières pages, un match de polo est interrompu par l'atterrissage d'une sorte de cigare). Guieu, dans "Les Soucoupes volantes viennent d'un autre monde", parle de cette utilisation du thème: "les disques volants jouent un rôle très important dans la Science-Fiction. Français ou étrangers, les auteurs de romans d'anticipation (et même d'espionnage) utilisent fréquemment ce... mode de déplacement. Cette remarque vaut pour les romans, comme pour les magazines illustrés tel que Météor, Espace, L'An 2000, qui, de mois en moins, deviennent plus nombreux, attestant l'intérêt que porte la jeunesse aux soucoupes volantes en général et à la Science-fiction en particulier" (Guieu, 1954, pp. 162-163).

La SF - mélange de réalité et d'imagination - est en France, dans les années 50, à la fois témoin et actrice du grand tout que j'évoquais plus haut.

Tu mentionnes dans l'article un fait qui prouve bien que l'image de la soucoupe, à l'aube de la vague, est parfaitement assimilée par le grand public: le rassemblement des scooters Vespa dans les arènes de Lutèce. Quel meilleur moyen pour donner à une manifestation un maximum d'impact que l'utilisation d'un thème présent dans tous les esprits?

Dans les commentaires du catalogue, tu donnes l'exemple de l'affiche du film "La guerre des Mondes", dans l'Alsace du 6 nov 1954. Ce film sort en France au cours du 1er trimestre 54 et sa promotion s'appuie également sur l'actualité des soucoupes et le fait que leur existence est reconnue:

* "Byron Haskin, durant toute la réalisation du film, demeura en liaison avec l'Observatoire de Mount Wilson et les savants de l'Institut de Technologie afin de ne commettre aucune invraisemblance". (Cinémonde du 19 février).

* "Le film lui, se déroule en Californie "parce que toutes les histoires de soucoupes volantes ont émané de cette partie des Etats-Unis", a dit M. Pal (producteur de la Paramount)". (Semaine du Monde du 19 février)

* "Les soucoupes volantes existent-elles réellement?" (sur la reprod. de l'affiche du film dans Semaine du Monde du 5 mar).

Le film apparemment connait le succès. Un nombre important de spectateurs assistent à sa projection. (rubrique Les Films du jour de Lisez-Moi Bleu de mai 1954).

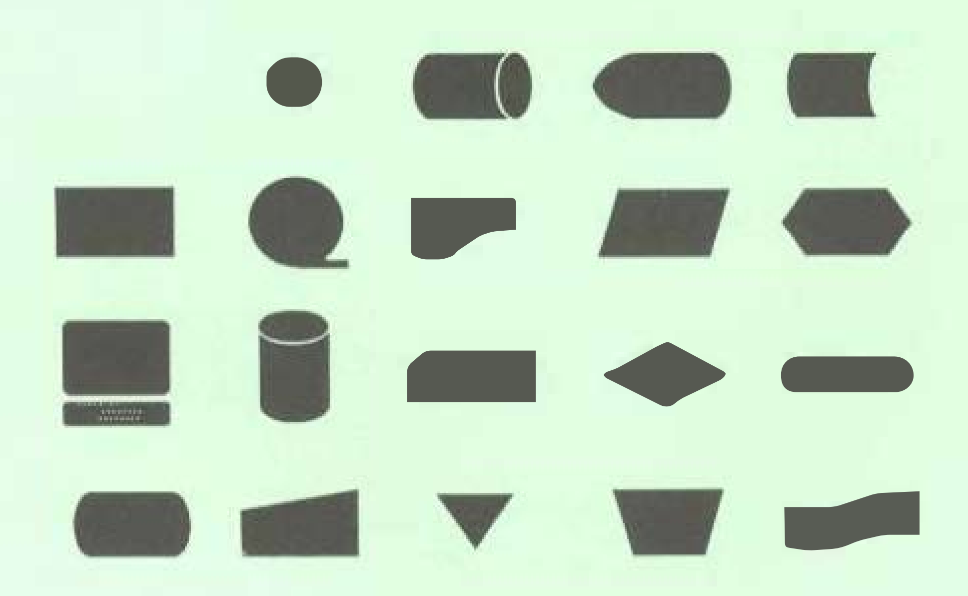
A noter au passage que les premières publicités exploitant le thème des soucoupes apparaissent en 1952 (bien que la soucoupe volante de l'E.D.F. présentée au salon des arts ménagers de 1951 puisse déjà ouvrir la voie).

****

A propos du cas de Renève d'avril 1945, J.Bastide nous demande "*s'il est intellectuellement honnête d'oser parler de singe alors même que le prêtre (venu de Paris rencontrer les Fouéré) affirmait qu'il ne s'agissait pas d'un singe. En science, il ne saurait y avoir d'a priori. A moins que l'on ne fasse de la ...politique. De plus, à mon sens, les prêtres sont les dernières personnes sincères à notre époque, et leur honnêteté est sans faille.*"

Jean Bastide met en cause l'honnêteté du CNEGU sur la base d'un principe qu'il semble considérer, sans preuve, comme un fait avéré : "Tous les prêtres sont infaillibles". Ceci n'est-il pas un superbissime *a priori,* totalement non scientifique, que s'autorise J.Bastide? Notre lecteur renierait-il l'existence des innombrables méprises (pas canular!) ufologiques faites, en toute honnêteté, par des témoins "qualifiés" ou pas? Je lui conseille, pour preuve, de relire l' "Influence de la lune sur la casuistique et l'ufologie" (ed. SERPAN 1994) ou l' "Opération SAROS" du CNEGU, qu'il a du survoler de manière distraite. Ne mélangeons pas science et religion : un prêtre est un homme avant tout, l'actualité en est témoin. Au vu des informations recueillies par Patrice Vachon, l'hypothèse d'une méprise "de bonne foi" avec singe mascotte égaré, dont l'existence est bien réelle, reste, pour le CNEGU, plus cartésienne que celle d'un éventuel farfadet ou E.T miniature (en costume folklorique?) recherchant sa soucoupe égarée dans l'herbe. EMT

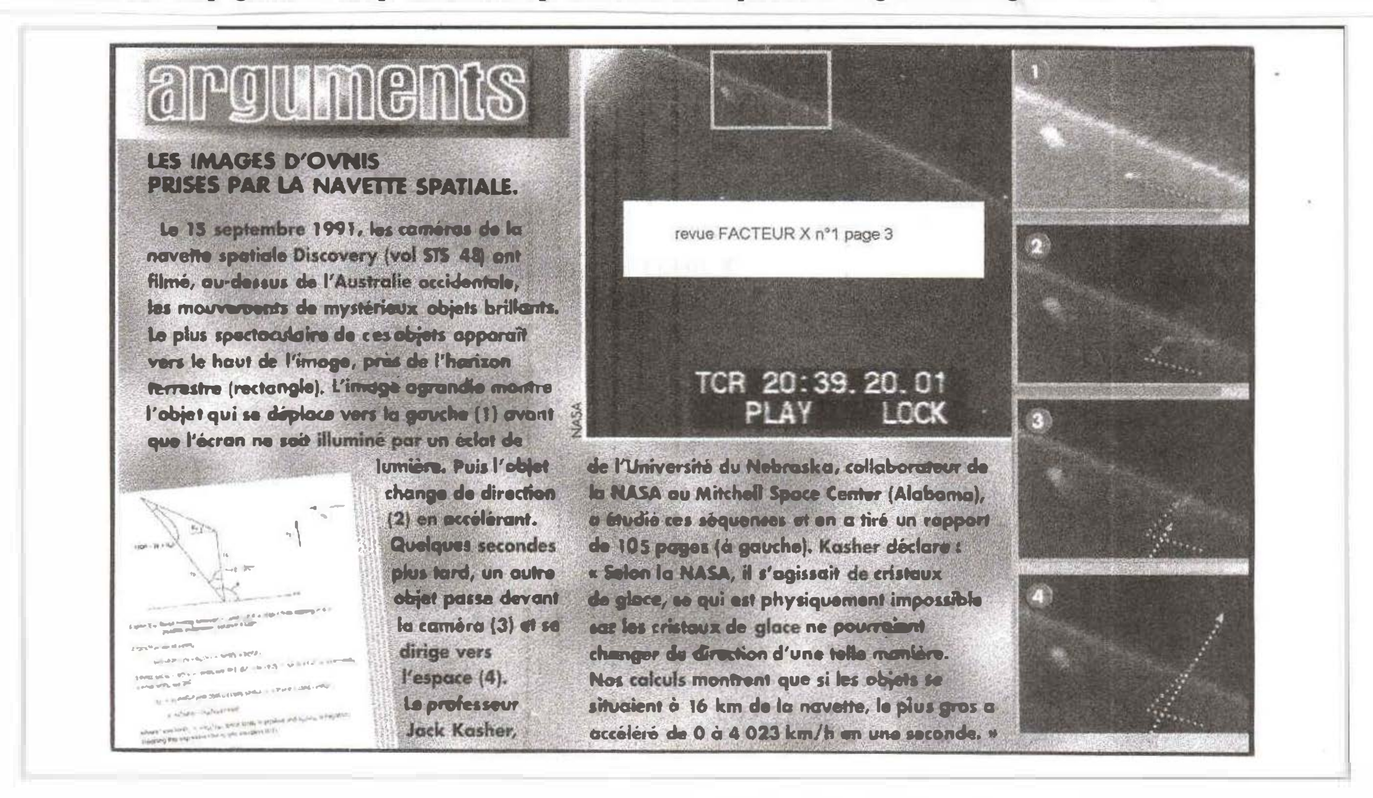
LE PELE-MELE



OVNI...PELE-MELE...

CES OVNIS QUI ACCOMPAGNENT LES MISSIONS SPATIALES

La revue FACTEUR X n°1, diffusée à l'essai dans les Ardennes, publiait, dans un texte relatif aux ovnis, un articulet (ci-dessous) basé sur l'étude par Jack Kasher d'une vidéo de la NASA. Voilà l'ovni-type, estampillé "appellation scientifique contrôlée", qui fait le régal des médias sachant que le public visé n'aura ni vu la vidéo en question, ni accès à ce dossier scientifique, ni le minimum de connaissances astronautiques pour comprendre l'explication simple de la NASA. Des petits morceaux de glace accompagnent souvent les stations spatiales et navettes dans l'espace. Que l'un d'entre eux passe, par hasard, devant le jet d'un stabilisateur de position de la navette Discovery et le voilà dévié de sa trajectoire, propulsé avec une accélération fulgurante. Comment faire de celà un grand mystère étayant le mythe E.T? Il suffit à FACTEUR X de ne pas dire que des glaçons, reflétant le soleil, flottent souvent près des hublots et de prétendre, illustration de calculs savants à l'appui, qu'ils sont lointains donc très gros afin de légitimer des accélérations et thèses aberrantes. Rien n'est trop gros, ni trop loin, ni trop tendancieux quand il s'agit d'ufologie... commerciale.



arguments

LES IMAGES D'OVNIS PRISES PAR LA NAVETTE SPATIALE.

Le 15 septembre 1991, les caméras de la navette spatiale Discovery (vol STS 48) ont filmé, au-dessus de l'Australie occidentale, les mouvements de mystérieux objets brillants. Le plus spectaculaire de ces objets apparaît vers le haut de l'image, près de l'horizon terrestre (rectangle). L'image agrandie montre l'objet qui se déplace vers la gauche (1) avant que l'écran ne soit illuminé par un éclat de lumière. Puis l'objet change de direction (2) en accélérant. Quelques secondes plus tard, un autre objet passe devant la caméra (3) et se dirige vers l'espace (4). Le professeur Jack Kasher, de l'Université du Nebraska, collaborateur de la NASA au Mitchell Space Center (Alabama), a étudié ces séquences et en a tiré un rapport de 105 pages (à gauche). Kasher déclare : « Selon la NASA, il s'agissait de cristaux de glace, ce qui est physiquement impossible car les cristaux de glace ne pourraient changer de direction d'une telle manière. Nos calculs montrent que si les objets se situaient à 16 km de la navette, le plus gros a accéléré de 0 à 4 023 km/h en une seconde. »

DEBUT DE LA VAGUE BELGE OBSERVE EN ARDENNES?

Un observateur qualifié, ancien photographe de l'armée de l'air, nous a signalé les choses suivantes et avec le très grand souci de bien peser ses mots : "J'ai observé, à partir d'octobre 1989, des avions à réaction militaires, armés, de **tous types** (c'est lui qui souligne!) et de plusieurs nationalités dont américaine. **Je saurais nommer chaque type d'avion.** Ils volaient souvent par trois, de jour comme de nuit, survolant les bois frontaliers des Ardennes belges et françaises, peu avant la guerre du Golfe et la très médiatique vague belge. J'ai même pu voir, toujours dans ce même secteur, à une altitude d'environ 8000m, des B52 en formation V, aisément reconnaissables à la traînée s'échappant de leurs huit réacteurs (en 1990?)."
Que ceux qui ont des oreilles pour entendre, entendent...

Souvenez-vous! La presse s'était fait l'écho de survols dérangeants d'avions américains allant bombarder en Irak. La version officielle était que les bombardiers n'avaient jamais survolé la France. J'avais déjà eu le témoignage d'un autre militaire qui m'avait clairement fait comprendre

OVNI...PELE MELE...

que cette déclaration officielle était purement politique et recouvrait autant de vérité que la célèbre déclaration : "le nuage de Tchernobyl n'a pas touché la France". Voilà deux sources indépendantes qui se recoupent pour montrer la valeur d'un démenti officiel de survol de territoire.

Eric Antoine, de la SOBEPS, déclarait dans Inforespace, l'existence de F117 observés par les habitants des alentours des bases OTAN allemandes, proches de la Belgique (Bittburg,...). Ce bref passage ne suscita aucune interrogation ou vérification par la SOBEPS quant aux dates des premières observations d'éventuels furtifs. Que les manoeuvres militaires d'appareils très maniables et utilisés pour la pénétration à basse altitude comme des A10, des F117 et surtout des d'hélicoptères de combat équipés de silencieux, ne soient pas responsables de la totalité, ni même de la majorité, de la vague belge est une évidence aujourd'hui. Il devient de plus en plus difficile en revanche de ne pas considérer comme crédible l'hypothèse leur existence quelques témoignages de la vague qui débuta vers la fin novembre 1989. Un cas où des hélicoptères accompagnent un ovni belge semble ne laisser guère de doute sur le rôle des militaires dans la vague. On a un peu vite jeté le "bébé avec l'eau du bain", à propos des hélicoptères et des F117 notamment.
Cette hypothèse pourrait permettre de comprendre pourquoi l'armée belge accepta de sympathiser à ce point avec la SOBEPS. Cela aurait permis aux militaires de connaître ce que pouvaient savoir les ufologues, de faire oublier les forces de l'OTAN (SHAPE), leur mutisme puis leur déclaration niant l'existence ou la simple incursion frontalière de F117 au dessus du "territoire fort peuplé" de la Belgique. Les F16 de la F.A.B ne se gène pourtant pas pour s'entrainer au dessus des Ardennes françaises... On peut aussi penser que tout cela ne fut que fâcheuse coïncidence et que l'armée écouta la SOBEPS sous la pression médiatique du mythe E.T. Il n'en demeure pas moins que des exercices aériens fréquents, liés à la guerre du Golfe, ont agité les cieux belges et frontaliers. Ceux qui oublieront ces faits dans leurs explications historiques de la vague belge risquent de commettre une grossière erreur, F117 ou pas!

QUAND LE SEPRA PREND UN AVION POUR UNE FUSEE



N'importe quel photographe amateur, un peu éclairé, verra dans cette photo les clignotements des feux d'ailes et du feu rouge orangé situé sous un avion. On aurait d'abord pu penser que Paris Match s'était trompé de photo en voulant illustrer les dires de l'expert du SEPRA/CNES sur le 5 novembre 1990. Mais les propos de J.Jacques Vélasco publiés en vis à vis montrent bien qu'il parle lui aussi de cette photo (de Philippe Ughetto prise à Genevilliers) comme étant celle d'une rentrée atmosphérique!
Extrait: "*La couleur rouge correspond à une température de fusion de 1500°C, la blanche à une température de 3000°C. L'épave tournait sur elle-même d'où l'effet de clignotement. L'affaire sera classée comme 99% de celles qu'analyse le SEPRA. Ce sont souvent des avions, des explosions spatiales et des phénomènes météorologiques...*"
Voici à l'évidence une colossale méprise du responsable du Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques, qui va rester dans les annales de l'ufologie.

OVNI...PELE MELE...

VAISSEAUX SPATIAUX DANS LES ANNEAUX DE SATURNE

Dans ICI PARIS du 7 au 13 mai 1997, Jacques Legal dévoile ce scoop : trois vaisseaux en forme de cigare et d'une taille supérieure à la terre, dont un de plus de 50000 km de long, nous ont été cachés par la NASA durant 15 années. Ce sont deux scientifiques, le Dr Walter Vincenti, professeur d'aéronautique et d'astronautique à Stanford et le Dr Norman R.Bergrun qui ont fait ces révélations. Une photo, analysée par "un microscope à enregistreur et à haut pouvoir lumineux", illustre l'article. Guy Tarade, bien renseigné par Internet, pose pour l'hebdomadaire, une carte de localisation des vaisseaux à la main. Nous n'aurions en tout cas rien à craindre de ces "aliens", toujours d'après l'hebdomadaire, puisque Nostradamus ne prévoyait d'invasion que pour le 28 juillet 1999...

Ceci méritait bien une petite investigation sur le web. En voici les résultats surprenants :
En exclusivité pour les Mystères de l'Est, le Dr Ronald Tilman, diplômé du MIT et chargé des missions photographiques de la NASA, confirme la présence des vaisseaux saturniens et révèle que d'autres cigares de plus petite taille, probablement envoyés par ces vaisseaux-mères, ont été filmés de la station MIR lors d'une récente éclipse de soleil. Il est certain que, "vu leur densité spectrale au microscope électronique", ces engins sont d'une autre nature que celui qui se cachait derrière la comète Hale-Bopp. La CIA estimerait même, d'après la trajectoire de ces mini-cigares, qu'ils vont d'abord envahir Cuba par la Havane... question de mimétisme! (serveur Panet; www//béta@&cie)

DES PETROGLYPHES SUR LA LUNE

Olivier Clergot, de Sentinel News, publie un fascicule contenant de nombreuses photos scannérisées de la lune, intitulé "Les mystères de la lune". Il y déclare voir sur la surface de notre satellite des lettres grecques , des usines d'extraction de minerai émettant des gaz et même des véhicules. Cet ouvrage révolutionnaire nous montre à quel point la lune nous réserve encore bien des surprises. Grâce à ce document l'ufologie et l'astronomie font un fabuleux bond dans le temps... à l'époque de Lowell et de ses canaux martiens.

OPERATION UN BALLON POUR L'ECOLE

L'Association Nationale Sciences et Techniques Jeunesse (ANSTJ), en collaboration avec le CNES, organise, depuis l'année scolaire 1992-1993, la mise à disposition pour les établissement scolaires de ballons sondes et des moyens de lâchers associés. Cette année 96-97, ce sont plus de 60 établissements qui réaliseront des nacelles expérimentales chargées d'effectuer des mesures dans l'atmosphère. Les écoliers qui participent à ce projet sauront, eux au moins, ne pas prendre un ballon pour un ovni. Quant aux témoins non avertis, ils risquent fort de donner du travail aux ufologues...

VIDEO D'UN OVNI, ENQUETE PAR LE CEOF & SOSOVNI

Lors de sa conférence au foyer des jeunes du club Sirius-Astro de Fumay (08), J.Luc Lemaire, du CEOF08, présenta une vidéo filmée en début de soirée du 14/05/1996 à Le Luot (50). L'objet se déplace très lentement, apparemment par saccades, change de forme comme une amibe et ressemble beaucoup à une grappe de ballons de baudruche. Pour contrer cette explication "réductionniste" proposée dans le public (par EMT), il affirma que *les feuillages sur la vidéo* et les données météo *officielles* indiquaient un vent contraire au déplacement de l'ovni. Mis au défi de citer la direction précise du vent, il sortit une feuille du dossier (qu'il ne montra pas) et déclara que l'objet *"allait de l'est vers le nord et le vent du nord vers l'est"*. Trouvez l'erreur! Mieux, il contredit ainsi son propre livre où il écrit que l'*objet venait du sud-ouest*. Il n'est guère surprenant que ce conférencier, quelque peu girouette, ait choisi de présenter ce *vaisseau entouré d'un champ électro-magnétique* "made in CEOF" qui ne tient que sur du vent et se dégonfle comme une baudruche.
Dans PHENOMENA n°22, SOSOVNI confirme bien que l'ovni suit le vent, du S.0 vers le N.E.

OVNI...PELE MELE...

Ovni ou pas? L'explication de la gendarmerie, un parapente, ne les satisfait pas puisqu'ils s'orientent vers un ballon dégonflé, guère plus convaincant face aux images et aux résultats de leur enquête. SOSOVNI laisse donc planer l'ombre de l'ovni. PHENOMENA n°25 revient alors sur le sujet en publiant surtout les analyses la vidéo. Sur deux pages, SOSOVNI insiste largement sur l'aspect scientifique de la méthode utilisée par le "*Laboratoire du traitement du signal-imagerie numérique et ultrasons du CNRS de Villeurbanne*". Malheureusement, les formules mathématiques et termes techniques ne masquent pas l'indigence du résultat : des images floues. La conclusion de l'expert peut se résumer à ceci : "*Cette simple étude n'apporte aucune information supplémentaire au problème*". Le CEOF a, sur ce point, au moins le mérite de présenter, des résultats photographiques de bonne qualité suite à un traitement image effectué par des amateurs avertis. Preuve que des amateurs, même du CEOF, obtiennent parfois des résultats qui valent bien ceux des spécialistes. Une grappe de petits ballons festifs serait une piste plausible d'investigation (vu l'aspect déformable, la date et le cinquantenaire du débarquement) pour ceux qui trouveraient encore un intérêt à cette vidéo banale.

SANS ETUDE, OBTENEZ UN DIPLOME D'UFOLOGUE

Le CERAF , Cercle d'Etude et Recherche en Archéologie Fantastique, association crée le 29 mai 1996 contenant 5 membres et un comité scientifique de 2 personnes, vient de créer un département ufologie. Il appelle tous les passionnés d'ovnis à écrire une lettre manuscrite signée, accompagnée d'un chèque de 120f pour demander à faire partie de la "confrérie des ufologues de France". Ceci fait, ils recevront un diplôme numéroté en couleur muni du label de la licorne dorée, emblême de l'association, ainsi que les statuts.

UN NOUVEAU BULLETIN DE LIAISON

Robert Alessandri a édité le premier numéro d' INH CONTACT (mars 1997), bulletin de liaison de l'association INH Evidence. Il devait paraître plusieurs fois par trimestre et être envoyé aux sièges des autres associations françaises. Si vous désirez le recevoir, vous devrez acquitter 6f (frais d'envoi inclus) par numéro. Vous pourrez vous y instruire sur les méthodes d'excommunciation utilisées à l'encontre d'un ufologue qui a eu pour tort de faire le ménage dans la mini-vague du 5 novembre 1990. Le gros retard du N°2 serait-il un mauvais présage pour sa longévité?

LE CNEGU VU PAR LA PRESSE

* Patrice Vachon a été interviewé par Nicolas Charbonneau d'EUROPE 1 pour l'émission matinale intitulée "Un homme, une passion, un métier", diffusée le mardi 4 mars 1997. Thème principal : son enquête auprès de l'armée sur des militaires en tenue NBC pris pour des E.T.
* Eric Loret de SCIENCE et VIE JUNIOR à pris contact avec Gilles Munsch pour obtenir de la documentation sur le sujet ovni. "*Les Mystères de l'Est*" n°1 et le document "*Opération Saros, des ovnis reproductibles: un hypothèse vérifiée*" lui ont été remis. Résultat : une brève information a été publiée dans le N° spécial ovni 1947-1997 de Science et Vie sous une photo de ... la lune.
* Gérard Jean, rédacteur de LIMOUSIN MAGAZINE, ayant apprécié le travail contenu dans le document "Opération Saros" a contacté Gilles Munsch, Christine Zwygart et Eric Maillot pour développer ce sujet dans son numéro annuel "*Spécial Mystère*" (n°402 mai 1997). Il a publié, sur cinq pages illustrées, une interview de Gilles Munsch qui explique les méthodes de travail de l'équipe du CNEGU et les mécanismes des méprises lunaires démontrées, preuves à l'appui, notamment pour les cas de 1976. Suit une lettre d'Eric Maillot qui émet des hypothèses explicatives sur le cas de Colondannes publié dans le numéro 368 "*Spécial Mystère*".

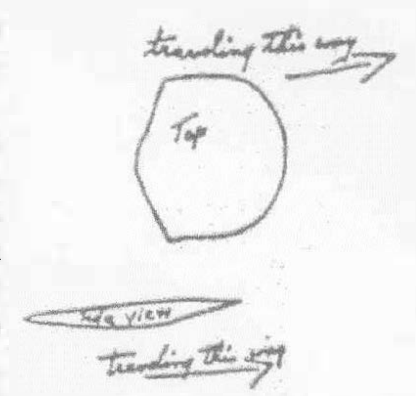
A noter dans ce N° spécial 402, un récit de l'observation insolite faite par trois témoins véhiculés près d'Ussel , le 16/03/1996 vers 23h50. Ovni ou laser vert?

Vous pouvez vous procurer cette revue très variée au prix de 29f à l'adresse suivante:
LES MAGAZINES DE FRANCE BP 247, 66 avenue de la libération 87007 LIMOGES Cédex

OVNI...PELE MELE...

DES METEORES DIURNES LE 24 JUIN 1947 ?

C'est le n°46 du SUN, publication ufologique sceptique de Philipp J. Klass, qui rappelle cette hypothèse émise par Keay Davidson. Des études statistiques publiées par Richard Norton, dans "Rocks from the space", montrent que le maxima horaire des chutes de météorites se situe aux environs de 15heures (3 p.m) et que sur une période de 160 ans (1800 à 1960), il se produit au mois de juin. L'ère ufologique commença avec K. Arnold le 24 juin 1947 à 3 p.m ! Ce premier témoin aurait pris les flashs des météores pour des reflets métalliques. Cette erreur est connue dans les descriptions diurnes de bolides. Pour le nombre d'objets, le SUN cite des cas avec observation simultanée de plusieurs météores. Voilà qui expliquerait que la vitesse estimée par calcul à 2400km/h soit supérieure aux performances des avions les plus avancés d'alors (NDR: Ceci sans bang sonique!). Reste toutefois un problème : il faudrait aussi que le pilote ait surestimé, comme le font parfois d'autres témoins, la durée d'observation. Pourtant K.Arnold déclara avoir chronométré 1'42" sur son horloge de bord.



DESSIN ORIGINAL DE K.ARNOLD

Extrait de Fortean Times n°100

Le SUN précise que David Swan, dans Meteor News d'avril 1981, indique que fin juin ce sont les Draconides ou Bootides qui sont fréquentes (ex: le 28 juin 1916, avec entre 50-100 météorites par heure) avec des météores très lents. Philipp J.Klass ne précise malheureusement pas, chose importante, si leur maxima est diurne ou nocturne.



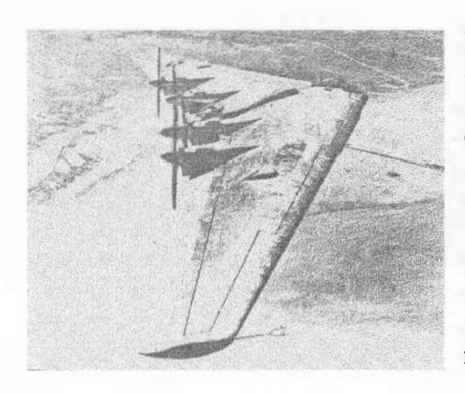
Suite à une visite à la Société Astronomique de France, Raoul Robé et Eric Maillot ont pu trouver dans les notes du bulletin de la Royal Astronomical Society (N°16 Vol3, avril 1954), que 4 radians de météorites diurnes ont été découvert en 1947 entre mai et juillet. La période la plus active se situerait durant les trois heures avant midi (three hours before noon) . Le principal radian diurne actif du 24 juin au 5juillet étant celui de Béta Taurides (aussi actif les nuits de novembre).

Si le maxima horaire ne correspond pas entre les deux références scientifiques sus-citées, c'est peut être à cause d'une période d'échantillonnage différente ou simplement à cause du décalage horaire entre U.K et U.S. Un autre mystère à résoudre?

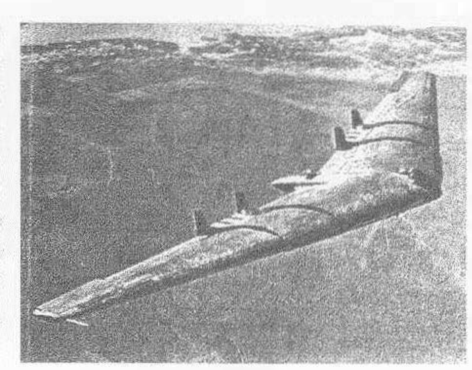
Quoiqu'il en soit cette hypothèse explicative, qui a le mérite d'être vérifiable à partir d'archives astronomiques américaines, est celle qui tient le mieux après les ailes volantes, à réaction ou pas (suivant la validité des descriptions, des estimations de vitesse et de distances de K.Arnold).

A noter : Fortean Times N°100 consacre deux pages intéressantes à l'observation arnoldienne.

Ce cas historique basé, chose étrange, sur un seul témoignage très médiatisé et sur des paramètres physiques bien peu fiables contenait déjà le germe de ce que serait la récolte de 50 ans d'ufologie.



Le bombardier YB35, (à gauche) dont il existe plus d'une dizaine d'exemplaires en 1947, a été testé en version à réaction, dite YB49 (à droite). Le dessin fait par le témoin rappelle plus la forme de la "crêpe volante" YF-5U. Le dessin présenté par P.Lagrange dans Science&Vie est plus proche de ces "boomerang géants". Lequel est fidèle à la réalité? Encore un mystère.



SPECTACLE INSOLITE

Décidément "Rue et Cies", les journées de spectacles de rues d'Epinal, réservent bien des surprises.

Il y a deux ans, c'était la troupe "Matera Prima" qui nous invitait dans un autre monde, avec des comédiens de couleur vert olive et un fond musical sonore qui n'était pas sans rappeler quelques sons "enregistrés" d'ovnis.

Cette année, c'était la troupe "12 balles dans la peau" qui proposait un spectacle axé sur la dérision dans l'irrationnel.

Une exposition permanente tout d'abord, présentant un grand nombre de "preuves irréfutables" et hétéroclites, telle une "assiette cassée en étoile après avoir voyagé au dessu du sol pendant tout une matinée", un rasoir fonctionnant de façon autonome sans prise et sans pile, un appareil de T.S.F style année 1960 qui s'est mis en route seul alors qu'il était éteint, ou encore une sorte de caillou d'aspect métallique, avec des petits trous, "qui émet des ondes en permanence", une machine à écrire classique à clavier AZERTY qui frappe des caractères cyrilliques (feuille introduite à l'appui), des photos floues sensées représenter des bizarreries, et bien d'autres choses plus surprenantes encore...

Un spectacle ensuite, dans un lieu clos de bâches sur lesquelles sont dessinées des soucoupes volantes. Le thème : l'incroyable !!!

Entouré de scientifiques de haut niveau, Bernard Messières, maître de conférences, diplômé de la faculté de parapsychologie appliquée de Stanford (U.S.A), parcourt la France avec son cycle de conférence aux côtés d'autres scientifiques de haut niveau : Etienne Lejeune, spécialiste de l'hypnose; Gilda, la voyante de réputation internationale; Karim, un contacté qui témoigne!

Dès l'entrée, chaque personne y est testée pour savoir si elle est "contactée". Les contactés reçoivent un badge et sont installés ensemble dans les premiers rangs.
Tout y est : le diaporama sur fond de musique de J.M. Jarre, avec des illustrations bien connues des ufologues, la démonstration d'une expérience de télépathie, le langage pseudo-scientifique du conférencier et sa paranoïa lorsqu'il "détecte" un esprit fort dans le public, la statue qui se met à pleurer, la transcommunication, l'hypnose, un poltergeist, et j'en passe beaucoup!

Les trucages, l'humour et le jeu excellent des comédiens font que, après le passage tumultueux quelques jours auparavant du mouvement Raëlien à Epinal, ce spectacle intitulé "Les grands phénomènes", très bien fait et préparé de manière intelligente, fut un délice.

S'il est proposé dans votre région, n'hésitez pas un instant, déplacez-vous, vous allez être réellement étonnés ... et le mot est faible.

Francine Juncosa , Epinal, le 15/06/97

"12 balles dans la peau"
4 rue Gazan, 31500 TOULOUSE
Tel : 05.61.26.12.51
Fax : 05.61.26.13.75

QUI S'EN SOUVIENT ?

Cette publicité a paru dans la revue ufologique OURANOS n°25 -1er trimestre 1960-. Ce casque transparent a t-il été largement commercialisé dans les années 60 ?

En tout cas cela ferait une belle source de **méprise humanoïde** !
Rappelons-nous les portraits d'humanoïdes casqués vus de nuit ou par mauvais temps...

Je remercie d'avance toute personne qui retrouverait de la documentation sur cet accessoire original et me communiquerait les références *(article, photos, documentation illustrée d'époque).*

Raoul Robé.



UN CHAUFFE-AIR 1960

en matière plastique transparente, souple, léger, lavable, incassable, internissable



— **soit simplement autoclimatisant :** chauffe-air 10°

— **soit avec radiateur portatif :** chauffe-air 30°



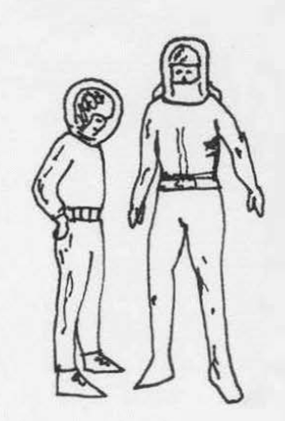
protège merveilleusement contre

le vent : trois fois mieux qu'un simple pare-brise,

la pluie : sans que vous soyez obligé de le tenir,

le froid : autoclimatisant, ou avec un radiateur chauffant (le premier et le seul radiateur portatif du monde, qui permet de respirer de l'air chaud toute l'année) il crée un chauffage de 9 à 16° ou 10 à 30° pour toute la tête et la respiration. Ambiance délicieuse en plein hiver;

les rhumes : jamais une bronchite ni un début de rhume.



Longue durée - Types variés pour piétons et cyclomotoristes

A partir de 32,70 NF

On commande **un CHAUFFE-AIR** en écrivant au **Centre des dispositifs portatifs de chauffage de la tête et de l'air respiré**, 12, rue Chabanais, Bureau 47, PARIS (2e).

Documentation illustrée gratuite.